REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Vol. 13, Nº 3, été 2013

Défense nationale National Defence

Canada

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

La Revue militaire canadienne invite les auteurs à lui soumettre des manuscrits qui traitent d'un large éventail de questions d'intérêt pour le milieu de la défense au Canada. Les sujets portent sur les politiques de défense et de sécurité, les questions liées à la stratégie, la doctrine, les opérations, la structure des forces armées, l'application de la technologie, l'acquisition de matériel, l'histoire militaire, le leadership, l'instruction et l'éthique militaire, entre autres. La Revue militaire canadienne s'intéresse plus particulièrement à des articles ouverts sur l'avenir qui présentent des idées ou des concepts originaux, de nouvelles approches aux problèmes actuels ou des interprétations novatrices.

Les auteurs doivent respecter les directives générales suivantes pour la présentation des manuscrits :

- Les articles peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.
- En règle générale, les articles de fond devraient compter de 3500 à 6000 mots, notes comprises. La Revue accepte aussi les textes plus courts, surtout les textes d'opinion qui suscitent un débat sur des questions pertinentes, comme les lettres à la rédaction.
- Les manuscrits doivent être rédigés à l'aide du logiciel MS Word, et être soumis par voie électronique, sur un disque ou par courriel, à l'adresse suivante : cmj.rmc@forces.gc.ca.
- Les manuscrits devraient être accompagnés de graphiques, de tableaux, de photographies, de cartes ou d'autres types d'illustrations aidant le lecteur à saisir le contenu. Toutes les images transmises par voie électronique ou sur disque, y compris les photographies et les cartes, doivent être fournies dans un fichier à haute résolution (au minimum 12,7 sur 17,8 cm [5 po × 7 po], 300 ppp et 1 Mo) en format JPEG ou dans un autre format courant de reproduction d'images. Cependant, les tableaux, les graphiques et les figures doivent être présentés dans le logiciel MS Word ou PowerPoint pour que nous puissions les traduire. En cas de doute, veuillez communiquer avec le rédacteur en chef ou la gérante de publication.
- Le style de rédaction des manuscrits doit répondre aux normes qui s'appliquent habituellement aux travaux universitaires; l'orthographe doit avoir été vérifiée à l'aide du Petit Robert ou de l'Oxford English Dictionary et les notes doivent se trouver à la fin du document plutôt qu'en bas de page. De plus, les notes doivent être intégrées au document, et non jointes dans un document distinct. L'ajout de notes multiples pour une même référence est une source de confusion pour le lecteur; ce procédé est donc tout à fait inacceptable pour les articles de la Revue militaire canadienne. Les résumés analytiques et les bibliographies sont à proscrire. Les renseignements bibliographiques doivent tous se trouver dans les notes de fin de document. Veuillez consulter les numéros récents de la Revue pour voir des exemples d'une présentation acceptable.
- L'emploi d'abréviations militaires devrait être limité au minimum; toutefois, lorsque leur emploi est inévitable, le terme doit être écrit au long la première fois qu'il apparaît dans le texte et être suivi de son abréviation, qui doit être placée entre parenthèses. Il faut aussi éviter le plus possible d'employer le jargon militaire et des expressions familières.
- Les manuscrits doivent être accompagnés d'une brève notice biographique (un court paragraphe au maximum) renfermant les fonctions actuelles de l'auteur, son adresse postale, son adresse électronique et son numéro de téléphone. Le rédacteur en chef choisira les passages qu'il juge utile de publier.
- La version en ligne de la Revue militaire canadienne renferme des directives détaillées concernant la rédaction de critiques de livres à l'adresse www.journal.forces.gc.ca.

Tout manuscrit est examiné (à l'exception des manuscrits demandés par la Revue), sans que le nom de l'auteur soit indiqué, par au moins deux membres externes du comité de rédaction de la Revue, qui recommandent au rédacteur en chef de le publier ou non. Les manuscrits sont évalués en fonction de leur originalité, de la solidité de l'argumentation, de la pertinence et de l'actualité du sujet ainsi que du soin apporté à la rédaction. La Revue militaire canadienne tient à détenir le droit de première publication de tout article qui lui est présenté, à moins qu'un accord particulier à ce sujet n'ait été conclu avec son auteur.

Le sous-ministre et le chef d'état-major de la Défense ont délégué au rédacteur en chef de la Revue militaire canadienne le pouvoir d'autoriser la publication des manuscrits lorsque le comité de rédaction en a fait la recommandation. Les membres des Forces canadiennes et les employés civils du ministère de la Défense nationale n'ont donc pas besoin d'obtenir la permission de leur supérieur pour soumettre un manuscrit à la Revue.

Le rédacteur en chef se réserve le droit de corriger les fautes de style et de grammaire et de supprimer des passages lorsqu'il le faut, mais il n'apportera aucun changement au fond d'un article sans consulter son auteur. Les manuscrits refusés seront renvoyés aux auteurs qui en font la demande. La Revue militaire canadienne, son comité de rédaction et le ministère de la Défense nationale ne conserveront aucune copie des manuscrits non retenus pour publication.

TABLE DES MATIÈRES

Couverture
Riding Shotgun.
Le NCSM *MacKenzie* et le NCSM *Provider*, par Alan Nakano. Source : Alan Nakano et la Canadian Society of Marine Artists

DÉSAPPRENDRE LA GUERRE EN AFGHANISTAN

CONSTERNANT CONFLIT : EXAMEN D'UNE DÉCISION HYPOTHÉTIQUE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

3 LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF
4 LETTRE À LA RÉDACTION

AFGHANISTAN

5 DÉSAPPRENDRE LA GUERRE EN AFGHANISTAN
par Bob Martyn

16 AFGHANISTAN 2010-2011 : L'APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE DE LA CONTRE-INSURRECTION
par Howard G. Coombs

25 CHAOS À KANDAHAR : LA BATAILLE POUR LE BÂTIMENT 4
par Bernd Horn

SOUVERAINETÉ

34 CONSTERNANT CONFLIT : EXAMEN D'UNE DÉCISION HYPOTHÉTIQUE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE
par Ryan Kristiansen

SPIRITUALITÉ ET LE MILITAIRE

42 CULTURE MILITAIRE, SPIRITUALITÉ ET RÉSILIENCE : L'EXEMPLE DE LA PARTICIPATION CANADIENNE AU PÈLERINAGE MILITAIRE INTERNATIONAL DE LOURDES
par Claude Pigeon

ÉDUCATION MILITAIRE ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

49 QUELLE ÉDUCATION POUR LES MILITAIRES DU RANG?
par Maxime Rondeau et Lisa Tanguay

HISTOIRE MILITAIRE

57 DIPLOMATIE DE LA CHALOUPE À RAMES : L'APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE DU DOMINION DU CANADA À LA RÉBELLION DE LA RIVIÈRE ROUGE
par David W. Grebstad

OPINIONS

67 DANS QUELLE MESURE LA FORCE INTÉRIMAIRE DES NATIONS UNIES AU LIBAN (FINUL) A-T-ELLE RÉUSSI VÉRITABLEMENT À PRÉVENIR LES HOSTILITÉS ENTRE ISRAËL ET LE HEZBOLLAH?
par Richard St. John

71 DES BALLES, DES BOMBES ET DES FRIANDISES GLACÉES : LES RÉPERCUSSIONS INATTENDUES DE LA NOUVELLE ÈRE DE LA CARTOGRAPHIE À LA *GOOGLE EARTH* — (OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE ET D'ACQUISITION D'OBJECTIFS DES INSURGÉS)
par Nicholas Kaempffer

COMMENTAIRES

76 NOTRE CAPACITÉ DE TRANSPORT AÉRIEN STRATÉGIQUE SUFFIT-ELLE?
par Martin Shadwick

80 ÉTUDES CRITIQUES DE LIVRES
83 CRITIQUES DE LIVRES

La Revue militaire canadienne / Canadian Military Journal est la revue professionnelle officielle des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, des Forces canadiennes, de la *Revue militaire canadienne* ou de tout organisme du gouvernement du Canada. La Couronne détient le droit d'auteur. La reproduction des articles doit être autorisée par le rédacteur en chef et la *Revue militaire canadienne* doit être indiquée comme source. La *Revue* est publiée en copie papier et en version électronique, cette dernière à **www.revue.forces.gc.ca**.

ISSN 1492-465X

REVUE MILITAIRE CANADIENNE

www.revue.forces.gc.ca

Nos coordonnées

Revue militaire canadienne /
Canadian Military Journal
Académie canadienne de la Défense
CP 17000, succursale Forces
Kingston (Ontario)
CANADA, K7K 7B4
Téléc. : (613) 541-6866
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca

QUELLE ÉDUCATION POUR LES MILITAIRES DU RANG?

DIPLOMATIE DE LA CHALOUPE À RAMES : L'APPROCHE PAN-GOUVERNEMENTALE DU DOMINION DU CANADA À LA RÉBELLION DE LA RIVIÈRE ROUGE

NOTRE CAPACITÉ DE TRANSPORT AÉRIEN STRATÉGIQUE SUFFIT-ELLE?

Rédacteur en chef
David L. Bashow
(613) 541-5010 poste 6148
bashow-d@rmc.ca

Directrice de la publication
Claire Chartrand
(613) 541-5010 poste 6837
claire.chartrand@rmc.ca

Traduction
Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Commentaire
Martin Shadwick

Mise en page
Bureau d'édition de la 17e Escadre
Défense nationale, Winnipeg, Canada

Conseiller en rédaction
Michael Boire

Comité consultatif

Président

Major-général Pierre Forgues, Commandant, Académie canadienne de la Défense (ACD)

Membres

David L. Bashow, Rédacteur en chef, Revue militaire canadienne (RMC)

Joel Sokolsky, Ph.D., Recteur du Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Colonel Jim Cottingham, représentant du Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)

Capitaine de frégate Hughes Canuel, représentant du Chef d'état-major de la Force maritime (CEMFM)

Major Andrew Godefroy, représentant du Chef d'état-major - Stratégie terrestre

Brigadier-général Éric Tremblay, Commandant, Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Colonel Bernd Horn, Chef d'état-major - Programmes d'instruction et d'éducation stratégiques (CEM PIES), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Lieutenant-colonel Christopher Waters, Directeur, Centre de droit militaire des Forces canadiennes (CDMFC), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Hanya Soliman, représentante du Chef du renseignement de la Défense (CRD)

Comité de lecture

Douglas Bland, Ph.D.
Major (à la retraite) Michael Boire
Major Sylvain Chalifour
Lieutenant-colonel (à la retraite) Douglas Delaney
Rocky J. Dwyer, Ph.D.
Lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Goodspeed
Major John Grodzinski
David Hall, Ph.D.
Michael Hennessy, Ph.D.
Hamish Ion, Ph.D.
Phillippe Lagassé
Lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.
Chris Madsen, Ph.D.
Sean Maloney, Ph.D.
Brian McKercher, Ph.D.
Paul Mitchell, Ph.D.
Nezih Mrad, Ph.D.
Scot Robertson, Ph.D.
Stéphane Roussel, Ph.D.
Elinor Sloan, Ph.D.
Adjudant-chef C.J. Thibault
Colonel (à la retraite) Randall Wakelam

NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La Revue militaire canadienne étant bilingue, lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] après l'appel de note, qui signifie "traduction de la citation originale", indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la Revue rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

Vous tenez entre vos mains le numéro de l'été 2013 de la *Revue militaire canadienne*. Après un hiver long et tumultueux, suivi d'un printemps qui tardait grandement à se pointer le bout du nez dans l'Est du pays, le beau temps est enfin de la partie, comme en témoignent les fleurs qui poussent et l'odeur des barbecues. Cependant, on repassera pour la question réchauffement de la planète dans notre coin de pays…

Le présent numéro ne contient pas la section « Vaillance militaire » puisqu'il n'y a pas eu d'annonce officielle selon la *forme classique* réservée à l'attribution des décorations de la vaillance militaire ou de cérémonie de remise officielle à cet effet depuis la parution du dernier numéro. Cependant, nos lecteurs doivent être informés de l'annonce de la distinction officielle suivante, parue dans le CANFORGEN 052/13 du 26 mars 2013, qui se lit en partie comme suit : « Au nom de la reine, Son Excellence le gouverneur général a approuvé l'attribution de distinctions honorifiques nationales aux [trois] personnes méritantes suivantes : deux militaires du COMFOSCAN [Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada] ont reçu l'Étoile de la vaillance militaire […] », et un militaire du COMFOSCAN a reçu la Médaille de la vaillance militaire « pour leur contribution exceptionnelle en Afghanistan. Pour des raisons de sécurité et de nature opérationnelle, les noms et les citations des récipiendaires ne sont pas diffusés. » Nous sommes très fiers de vous.

Le présent numéro est encore une fois éclectique. Nous vous présentons d'abord trois articles qui traitent, d'une manière ou d'une autre, des opérations canadiennes en Afghanistan. Le major Bob Martyn, en sa qualité d'officier d'infanterie, mais aussi d'universitaire (à l'instar de tous les auteurs de la présente section), aborde l'épineuse question des leçons retenues à la lumière de l'expérience en Afghanistan et il s'interroge sur la voie que devraient suivre les Forces armées canadiennes, en particulier l'Armée canadienne, pour l'optimisation de la force en vue des opérations futures. Ensuite, le colonel Howard Coombs analyse l'expérience vécue en Afghanistan du point de vue de l'approche pangouvernementale. Il soutient que, bien qu'il y ait eu des tiraillements entre les intervenants militaires et civils, à la fin de la mission de combat, en juillet 2011, cette question était principalement chose du passé. L'alliance intergouvernementale avait gagné en maturité « […] et grandement facilité les effets nécessaires aux activités militaires en faisant le pont avec les résultats durables à long terme recherchés par les conseillers et les organismes en matière de développement et de politique afin d'habiliter le pays hôte – l'Afghanistan. » Ensuite, l'article de notre cher colonel Bernd Horn brise le rythme de façon inhabituelle puisque les lecteurs sont transportés au cœur d'une expérience de combat canadienne, ayant eu lieu en 2011, au cours de laquelle les forces d'opérations spéciales du Canada, travaillant en étroite collaboration avec la compagnie d'intervention provinciale – Kandahar, ont remporté une victoire décisive sur les insurgés de la région de Kandahar. Cet engagement nous a valu beaucoup d'éloges de la part du General David Patraeus, alors commandant de la FIAS.

Ensuite, le Captain Ryan Kristiansen de l'armée britannique jette un coup d'œil hypothétique à la décision que pourrait rendre la Cour internationale de justice (CIJ) dans un différend qui perdure et qui oppose en toute civilité le Canada et le Danemark, par ailleurs de grands alliés, au sujet de qui exercera la souveraineté sur un minuscule ilot inhabité du Grand Nord. L'île Hans pourrait très bien représenter « La Souris qui rugissait » dans le contexte des revendications territoriales arbitraires.

L'article du Captain Kristiansen est suivi de l'article de l'aumônier des Forces armées canadiennes Claude Pigeon qui aborde la spiritualité en tant qu'élément contribuant à la résilience des membres des Forces armées canadiennes. Son analyse est faite dans le contexte du pèlerinage à Lourdes, en France, en 2012. Pigeon affirme que les pèlerinages constituent des « […] lieux d'expérience religieuse et spirituelle forte, en marge des magistères, c'est-à-dire de l'enseignement de la vérité officielle dispensé par un évêque ou un pape. L'inédit de l'article réside sans doute dans le fait que la réflexion repose sur une information de première main concernant une expérience vécue par des militaires en service actif qui doivent composer de manière unique avec les questions existentielles soulevées dans des situations telles que les guerres, les conflits armés et le vécu de la terreur et de la violence. »

L'article de Maxime Rondeau et de Lisa Tanguay, qui enseignent à la Division du perfectionnement professionnel des militaires du rang de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, porte sur le type d'éducation qui serait à la fois nécessaire et envisageable pour les militaires du rang. Enfin, l'article concernant l'approche pangouvernementale du Dominion du Canada face à la Rébellion de la rivière Rouge d'octobre 1869 conclut cette section des principaux articles sur une note historique. Le major David Grebstad, un officier d'artillerie, soutient qu'à cette époque, au cours des onze mois qui ont suivi, « […] le gouvernement du jeune Dominion dirigé par John A. Macdonald a recouru à une approche pangouvernementale globale pour atteindre son objectif politique [l'acquisition de ce qui est maintenant l'Ouest canadien]. »

Le présent numéro contient deux lettres d'opinion très différentes qui sauront sans doute susciter l'intérêt de nos lecteurs. La première lettre vient d'un ancien membre des Forces armées canadiennes, le colonel (à la retraite) Richard St. John, qui réfute l'affirmation du professeur Byers (vol. 13, nº 1) selon laquelle « […] depuis 2006, la FINUL [Force intérimaire des Nations Unies au Liban] a réussi à empêcher la reprise des hostilités ouvertes entre Israël et le Hezbollah. » Ancien officier de la Branche des services du renseignement et attaché de défense du Canada en Israël, M. St. John croit que « [l]a dissuasion mutuelle – une peur considérable – a empêché le déclenchement d'une autre guerre, et non la présence ou les activités de la FINUL. » La deuxième lettre s'inscrit dans le cadre du mandat de la *Revue militaire canadienne* de donner la parole aux jeunes militaires doués ayant de bonnes idées. À cet effet, le lieutenant Nicholas Kaempffer, un officier d'artillerie, tente de « […] mettre en lumière de quelle façon l'innovation technologique qu'est *Google Earth* est en train de révolutionner l'accès du grand public à l'information géographique […] qui étaient [données satellites spécialisées] auparavant du ressort exclusif des États » et que cela « a bien servi les insurgés; [car] il s'agit là d'un effet imprévu du transfert de l'information du domaine de l'État au domaine public. »

Enfin, la lettre d'opinion de Martin Shadwick fait réfléchir à la raison pour laquelle l'Aviation royale canadienne devrait sérieusement songer à élargir sa flotte d'avions de transport stratégique grâce à l'acquisition, le plus rapidement possible, d'un cinquième avion de transport stratégique C17A Globemaster III. À la toute fin du numéro, nos lecteurs trouveront une vaste gamme d'études critiques de livres sur différents sujets, ainsi que bon nombre de critiques de livres qui pourraient leur donner des idées de lecture pour la période estivale.

À la prochaine.

David L. Bashow
Rédacteur en chef
Revue militaire canadienne

LETTRE À LA RÉDACTION

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé « La conférence Web au profit de la prestation à distance du Programme de commandement et d'état-major interarmées » (vol. 12, nº 4) [PCEMI]. L'auteur y soutient que l'intégration d'un « outil de conférence Web » permettra la tenue d'activités d'apprentissage synchrones (où tous les participants sont en ligne en même temps) qui « ne [manqueront] pas d'enrichir l'expérience des stagiaires » dans le cadre de « la prestation d'un cours à distance du PCEMI ». Je vous écris donc pour exposer mon point de vue, sur la base de mon expérience comme membre de l'équipe qui a conçu et géré, de 2003 à 2009, les ébauches et la première version de l'apprentissage à distance (AD) du PCEMI. Je compte vous entretenir de deux points : 1) la décision d'avoir recours à des techniques d'apprentissage en groupe asynchrones (participants en ligne à différents moments) plutôt que synchrones pour l'AD PCEMI, et 2) l'affirmation dans l'article selon laquelle les ateliers d'apprentissage en personne constituent des « pratiques exemplaires » pédagogiques plus efficaces que d'autres types d'apprentissage en groupe.

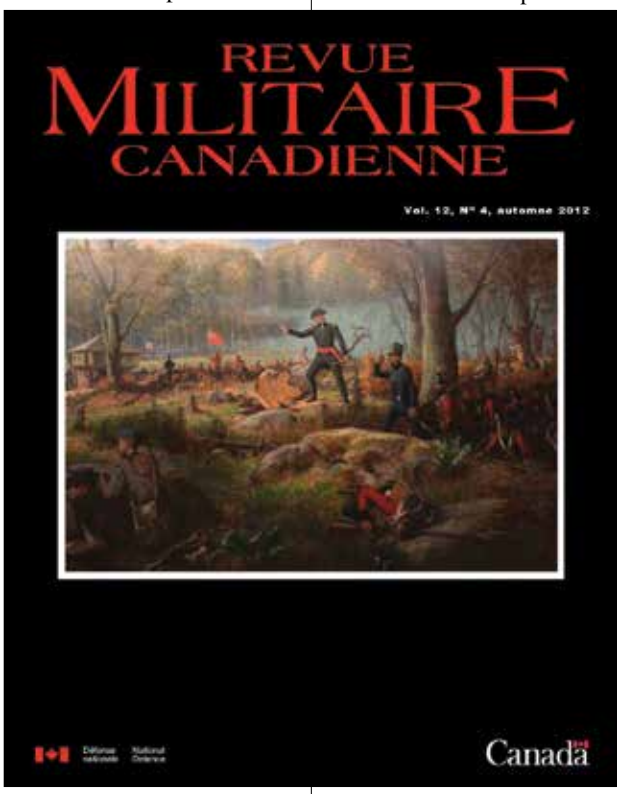

Quand nous avons élaboré le volet AD du PCEMI, nous avons convenu des deux hypothèses de base suivantes : 1) les activités d'apprentissage individuel devaient pouvoir se dérouler à tout endroit qui convient à l'apprenant, et non pas se limiter à une prestation en résidence, et 2) les activités d'apprentissage en groupe pouvaient être soit synchrones, soit asynchrones, mais devaient être conçues avec soin pour atteindre le maximum d'efficacité. Notre choix s'est donc porté sur la méthode des ateliers face à face synchrones pour les deux parties du cours données en résidence, qui permettent aux stagiaires de se côtoyer pendant les deux premiers jours du cours et suscitent « un sentiment de communauté et d'appartenance », et pour les deux dernières semaines, dans le but de procéder à des discussions en petits groupes, à des études de cas et à des ateliers renvoyant aux activités d'apprentissage menées en cours d'année, ainsi que des exercices sur le processus de planification opérationnelle. Les activités menées en résidence, qui visaient à bâtir l'esprit d'équipe, et les activités d'apprentissage menées pendant l'année ont été délaissées il y a environ quatre ans. La partie en résidence se résume donc dorénavant aux deux dernières semaines du cours et est largement axée sur le processus de planification opérationnelle. Pour ce qui est du volet AD du PCEMI, nous avons envisagé la méthode des ateliers synchrones basée sur la technologie du moment : la vidéoconférence. Même si cette technologie n'était pas aussi perfectionnée que ce dont nous disposons aujourd'hui, elle aurait permis de tenir des ateliers face à face. Notre choix de la méthode d'apprentissage de groupe asynchrone a été fondé, non pas sur le manque de capacité technique, mais sur l'impossibilité de fonctionner en mode synchrone. Nos apprenants se trouvant littéralement partout dans le monde, dont certains en déploiement et dotés d'un accès très limité à Internet, nous n'étions pas en mesure d'établir un horaire ni de compter sur les connexions indispensables à la tenue d'activités synchrones. C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers les activités asynchrones.

L'efficacité des activités asynchrones ne soulevait aucune inquiétude chez nous, car nous avions passé en revue la documentation alors disponible et confirmé qu'elle équivalait à celle des activités synchrones. En outre, nous convenions que l'apprentissage face à face conventionnel ne constituait pas nécessairement une « pratique exemplaire » parce que, comme le précise l'article, il est possible d'ériger une « éducation à distance…véritablement efficace » en s'inspirant des principes de base de l'apprentissage. Ces principes ont d'ailleurs été confirmés dans un rapport préliminaire récemment publié à l'Université Queen's sur la virtualisation et l'apprentissage en ligne et fondé sur un examen exhaustif des écrits sur le sujet (voir http://www.queensu.ca/saptf/?page_id=864). Il y est également question de nombreux moyens novateurs d'assurer l'apprentissage par l'action qui favorisent différents styles d'apprentissage et qui peuvent s'avérer des plus efficaces.

Les résultats ainsi obtenus recoupaient l'expérience des membres de notre équipe, à savoir des officiers supérieurs et des universitaires ayant enseigné au Collège des Forces canadiennes (CFC) et à l'université pendant des années. Leur expérience avait démontré que même si les ateliers face à face menés au CFC pouvaient assurer un apprentissage fort efficace, ils n'étaient pas infaillibles, surtout quand la conception laisse à désirer ou quand les experts n'assistent pas à la discussion. Certains ateliers moins réussis ont été qualifiés de « mise en commun d'ignorance », où les stagiaires s'appuyaient sur « leur instinct et leur expérience » au lieu de chercher à apprivoiser de nouvelles idées et à mettre en pratique la pensée critique.

À mon avis, il faut élaborer avec soin tout apprentissage supérieur, ce qui englobe l'AD PCEMI, pour obtenir les résultats recherchés plutôt que de simplement reproduire ce qui se fait en résidence. La conception doit être adaptée aux différents besoins des apprenants. La nouvelle technologie a beau permettre les formes traditionnelles d'enseignement comme l'exposé et l'atelier face à face, elle s'en éloigne de plus en plus pour faire place à des méthodes d'apprentissage plus efficaces, tant en résidence qu'à distance. La technologie peut s'avérer un complément utile à la réalisation des objectifs d'apprentissage, mais elle ne saurait constituer la principale raison d'amorcer un changement.

Allan English, Ph.D.
Professeur agrégé
Département d'histoire
Université Queen's

Photo du MDN AR2008-2139-20 par le caporal Simon Duchesne

DÉSAPPRENDRE LA GUERRE EN AFGHANISTAN

par Bob Martyn

Le climat de paix que nous croyons vivre n'est qu'un intermède avant un autre cycle de conflit. [TCO]

Robert Kaplan, *The Coming Anarchy*, 2000[1]

Introduction

En rétrospective, les propos de M. Robert Kaplan, correspondant à l'étranger et journaliste américain reconnu, qui ont été publiés au moment où les Forces armées canadiennes (FAC) mettaient fin progressivement à l'opération la plus importante dans les Balkans, plus précisément en Bosnie et au Kosovo, avant de se rendre en Afghanistan, ont réellement été avant-coureurs de ce que l'on a vécu par la suite. À l'heure actuelle, alors que les pays occidentaux pensent à la suite des opérations de combat en Iraq et en Afghanistan, des questions surviennent sur la reconstitution de nos forces militaires. Il ne s'agit pas précisément d'une nouvelle pratique : en temps de paix, les armées doivent traditionnellement composer avec des restrictions budgétaires et des réductions des effectifs, les sociétés se « démilitarisent » étant donné que les citoyens revendiquent les « dividendes de la paix » difficiles à atteindre, et les leaders militaires ainsi que les penseurs stratégiques réfléchissent sur les leçons à tirer du conflit afin de trouver la voie à suivre. Il est facile d'en constater les manifestations au Canada, où les reportages médiatiques sur le domaine militaire se font de plus en plus rares, à l'exception des critiques à l'endroit du gouvernement au sujet de l'acquisition d'aéronefs et de navires, ou de certaines allégations concernant Anciens combattants. Alors, qu'est-ce qui attend les Forces armées canadiennes? La situation économique et la politique gouvernementale dicteront bon nombre de nos décisions, mais nous devrons tout de même faire certains choix. Le présent article suggère une voie à suivre dans laquelle nous ne serons pas trop restreints par nos expériences en Afghanistan.

Dans plusieurs revues militaires et sites Web américains, on se questionne sans cesse à savoir si l'on doit mettre l'accent sur une force optimisée en vue de la contreinsurrection (COIN) ou axée sur les compétences de combat conventionnelles et traditionnelles. En raison du nombre important d'anciens combattants des FAC qui ont servi en Afghanistan, ce débat trouve écho chez nos voisins du sud. L'article de M. Andrew J. Bacevich, professeur en relations internationales de l'Université de Boston, intitulé « The Petraeus Doctrine », dans lequel l'auteur décrit le point de vue des deux camps qu'il désigne comme les « militants » et les « conservateurs »[2], a été l'élément déclencheur. En termes simples, les militants croient que le plus grand danger est causé par l'instabilité politique à l'étranger, et non par une menace militaire donnée. Ainsi, l'ingénierie sociale donne à croire que l'établissement de démocraties de type occidental constitue la clé pour apaiser les populations étrangères indisciplinées. À l'inverse, les conservateurs, bien qu'ils acceptent le fait que les zones non gouvernées posent

Le major Bob Martyn, CD, Ph. D., *est un officier d'infanterie de la Réserve. Il a été en déploiement durant un an dans le cadre de missions de la Roto 1 de l'ONU en Bosnie et au Kosovo et a vécu une affectation de dix mois en Afghanistan. À titre d'universitaire civil, le major Martyn est associé à l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans et au Centre for International and Defence Policy, tous deux situés à l'Université Queen's, à Kingston.*

problème, sont d'avis que la réorganisation de la force militaire en une force policière enliserait tout simplement l'Amérique dans une génération de guerres sans issue, au lieu de se préparer à faire face à des menaces conventionnelles continues, notamment celles provenant potentiellement de la Corée du Nord, de l'Iraq ou de la Chine.

Nous reconnaissons que cet article mettra presque entièrement l'accent sur la composante (les éléments) terrestre(s). Cela s'explique naturellement par le fait que l'Armée de terre est la principale intéressée lorsque l'on songe au débat entre les opérations de COIN en cours et les guerres conventionnelles, alors que la Force aérienne poursuit son combat lié aux aéronefs F-35 et que la Marine est aux prises avec la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale – deux dossiers optimisés d'une certaine façon pour les conflits conventionnels. En plus de ces questions d'approvisionnement, les opérations de combat de ces deux armées dans le cadre de l'opération *Mobile* en Libye sont la preuve du maintien de l'accent sur la guerre conventionnelle[3]. Ainsi, après ce préambule, jetons un coup d'œil sur notre expérience en Afghanistan. La situation est peu reluisante.

L'Afghanistan

L'Afghanistan a presque toujours été en conflit. Comme bon nombre d'entre nous le savons, les Afghans sont des gens fiers et durs. Pendant des siècles, leur territoire s'est avéré d'une importance géostratégique, situé à cheval sur les routes commerciales et migratoires entre la Perse, la Chine et l'Inde. Aujourd'hui, il s'étend entre l'Iran et le Pakistan et comprend un oléoduc potentiellement rentable dans la région de la mer Caspienne qui se rend jusqu'à la mer d'Oman[4]. Le peuple afghan a posé problème pour bon nombre de puissants empires, notamment celui d'Alexandre le Grand en 300 avant Jésus-Christ, l'Empire britannique dans le cadre de plusieurs guerres anglo-afghanes entre 1839 et 1919, et l'Union soviétique entre 1979 et 1989.

Le combat le plus récent en Afghanistan a débuté en octobre 2001 dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*. La mission a été fructueuse au début puisque les talibans ont été chassés de Kaboul et de la plupart des autres villes d'importance, bien que les leaders d'Al-Qaida et des talibans se soient enfuis au Pakistan – une situation récurrente. Néanmoins, de nombreux observateurs ont rejeté le rôle important qu'a joué l'Alliance du Nord afghane dans la campagne et ont souligné que le recours aux Forces d'opérations spéciales et aux munitions de précision de l'aviation a modifié la nature de la guerre[5]. Bien que l'Iraq et l'Afghanistan aient été témoins, pour la première fois, de l'arrivée massive de forces d'opérations spéciales qui devaient repérer des objectifs de grande importance et « chasser les missiles Scud », la tactique ne s'est pas révélée être la révolution menant à la victoire promise par ses partisans.

En raison de l'absence de mandat de l'ONU pour intervenir en Iraq, et peutêtre aussi parce qu'il croyait que le renseignement américain sur le programme d'armes de destruction massive (ADM) était quelque peu circonstanciel, le gouvernement Chrétien a choisi de se concentrer sur l'Afghanistan[6]. La mission qui, au départ, consistait à assurer la sécurité à Kaboul et dans les environs, dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom* menée par les Américains ou de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) menée par l'OTAN, a largement évolué de façon à viser l'ensemble du pays[7].

Les forces conventionnelles canadiennes sont arrivées en Afghanistan en 2002 sous l'égide de l'Accord de Bonn sanctionné par les Nations Unies afin d'assurer la sécurité en vue de remettre en place un gouvernement afghan. Durant les années suivantes, les FAC se sont davantage concentrées sur la situation au sud de Kaboul, dans la zone de combat la plus importante de la province de Kandahar.

Dans le cadre de ce processus, selon les membres du Comité permanent de la défense nationale au Parlement, « [l]a Force opérationnelle interarmées en Afghanistan [FOI (Afg)] est la formation la plus apte au combat, la mieux entraînée, la mieux équipée et la mieux dirigée du genre à jamais avoir été déployée par le Canada. Son intervention a été pertinente sur le plan stratégique, efficace sur le plan opérationnel et déterminante sur le plan tactique ». Il ne fait aucun doute qu'au premier coup d'œil, il n'y a pas vraiment matière à argumenter; les troupes canadiennes ont prouvé qu'elles pouvaient réaliser toutes les tâches qui leur étaient confiées et combattre avec honneur et distinction.

Reuters RTR238JU par STR New

Des militaires soviétiques se déplaçant en convoi saluent la foule après leur arrivée à Kaboul, en provenance de Jalalabad, ville située plus à l'est, dans le cadre du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, le 15 mai 1988.

L'engagement du Canada a compris le déploiement d'équipes de commandement au niveau de la brigade et de groupements tactiques d'infanterie, appuyés avec compétence par d'autres armes de combat, des services de soutien en matière de logistique et de renseignement et divers intervenants centraux. La Force aérienne a continuellement fourni des aéronefs stratégiques et tactiques à voilure fixe et des aéronefs de patrouille à long rayon d'action (APLRA) maritimes. Par la suite, elle a fourni des aéronefs à voilure tournante et des véhicules aériens sans pilote (UAV), alors que la Marine a participé au combat en effectuant principalement des patrouilles dans le golfe Persique[8]. Pour la majorité des membres de la Marine et une grande partie des

membres de la Force aérienne, la guerre en Afghanistan était essentiellement « une guerre de routine ».

Les rôles de combat habituels de l'Armée de terre se sont accrus pour comprendre des tâches notamment liées à l'Équipe consultative stratégique – Afghanistan (ECS-A) et à l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar (EPRK). L'ECS-A comptait principalement des officiers militaires qui offraient des conseils politiques sur des sujets tels que l'éducation, la justice et les droits des femmes. Simultanément, l'EPRK visait à faciliter la reconstruction des infrastructures locales au service des citoyens afghans. Il s'agissait de deux tâches essentielles pour contrer une telle instabilité politique. Cependant, était-ce un rôle militaire? Le Canada a depuis longtemps la réputation de favoriser le développement des démocraties étrangères et de les conseiller, principalement par l'entremise du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ainsi que du Centre international des droits de la personne et du développement dramatique (CIDPDD), récemment dissout[9].

Reuters RTR238JW par STR New

Un soldat russe portant une guirlande serre la main d'un soldat afghan qui a grimpé sur le char d'assaut afin de souhaiter la bienvenue à plus de 1 000 soldats russes de retour de la ville de Jalalabad, à l'est, dans le cadre du retrait des troupes, qui a débuté le 15 mai 1988.

Au cours de la guerre, le Canada a constamment « rehaussé les standards » en matière de troupes et d'équipement. Il a même accéléré l'acquisition imprévue de chars Leopard 2 pour que ces derniers puissent être aptes au combat en 2006[10]. De façon ferme, nous avons reconnu que nous souhaitions donner un visage afghan aux opérations et nous avons mis l'accent sur l'instruction, la reconstruction et la démocratie. Cependant, les tribus afghanes et les talibans avaient autre chose en tête. Par exemple, un aîné d'un village a souligné que le fait de fournir des armes au peuple afghan pour que ce dernier puisse assurer sa propre sécurité n'était pas une idée nouvelle : « Nous avons tenté cette approche durant l'occupation russe […] et lorsque nous avons armé les gens, ils ont joint le camp des insurgés[11]. » [TCO]

Photo du MDN IS2008-9183 par le caporal David Cribb

Un char *Leopard* 2 en mouvement.

Le Canada a pu exécuter ses missions de la meilleure façon possible vu que ses troupes étaient adéquatement formées en vue de la complexité de la guerre conventionnelle et qu'elles avaient participé à des combats toutes armes dans le cadre d'exercices de grande envergure au Canada, aux États-Unis et en Allemagne. Nos leaders ont acquis des compétences théoriques supérieures au Collège des Forces canadiennes ou à l'occasion d'échanges dans des collèges militaires alliés, qui avaient tous le même objectif : « Se préparer au monde connu par l'instruction, et à l'inconnu par l'éducation. » Ces compétences fondamentales ont été consolidées dans le cadre de récents déploiements de bon nombre de nos troupes dans les Balkans – la Croatie, la Bosnie et le Kosovo – qui nous ont permis de tirer de rudes leçons. Dans l'ensemble, le Canada a mis sur pied une équipe de combat efficace. Cependant, le cœur du problème réside dans la deuxième phrase du Comité permanent de la défense nationale, citée précédemment, qui indique que l'intervention s'est avérée « pertinente sur le plan stratégique, efficace sur le plan opérationnel et déterminante sur le plan tactique ». Durant la majeure partie de la guerre, une partie du problème auquel était confrontée l'Alliance était d'aller de l'avant malgré une stratégie mal définie.

Une stratégie incohérente

En 2001-2002, tout juste après les attaques terroristes du 11 septembre, il était facile de définir des objectifs simples en matière de politique. Cependant, il est rapidement devenu évident que les leaders politiques occidentaux, en particulier les gouvernements de Bush et de Blair, ne comprenaient pas la nature de la guerre et que, par conséquent, ils ne pouvaient pas se rendre compte de la relation réciproque, interactive et souvent imprévisible entre la guerre et la politique[12].

Les politiques officielles canadiennes relatives au développement faisaient régulièrement l'objet de critiques de la part d'organisations non gouvernementales (ONG) et de bureaucrates. Bien que ces groupes ou personnes soient en faveur des droits de la personne et de la démocratie, leur résistance est causée par l'association négative constante entre la promotion de la démocratie et l'interventionnisme américain[13]. En d'autres termes, la tendance du MAECI et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à afficher peu de valeur concrète semble résulter d'un simple antiaméricanisme – les valeurs transmises en grande pompe aux étudiants universitaires de première année qui se donnent le mot pour « se rebeller » uniformément. Le défi du MAECI en est un lié à la crédibilité. En effet, on doit se fier à des jeunes de 26 ans qui viennent d'obtenir leur doctorat, qui n'ont aucune expérience de vie et qui ne savent rien des déploiements à l'étranger[14]. Il faut toutefois reconnaître que cette généralisation ne s'applique pas à l'ensemble du personnel du MAECI qui a été envoyé en déploiement. Le regretté Glyn Berry, par exemple, faisait partie d'un groupe de politiciens tenus en haute estime qui a contribué à la mission. Le mécontentement concernant l'absence d'objectifs politiques solides et réalisables n'a fait qu'accroître la frustration liée à l'héritage transmis par Lester Pearson. Il ne s'agit pas d'un problème uniquement canadien. C'est précisément ce manque d'orientation stratégique qui a contribué ultérieurement à la démission du General Stanley McChrystal de l'armée américaine à titre de commandant de la FIAS, à la suite de la diffusion de ses propos désobligeants envers les représentants politiques supérieurs américains, y compris le président, dans le magasine *Rolling Stone*[15].

> Bien que le General McChrystal et son personnel assument incontestablement le commandement de tous les aspects militaires de la guerre, il n'existe aucun poste équivalent sur le plan diplomatique ou politique. Au lieu de cela, un ensemble de dirigeants administratifs s'affrontent pour obtenir le dossier de l'Afghanistan […] Cette incohérence diplomatique a effectivement […] gêné les efforts visant à mettre sur pied un gouvernement stable et crédible en Afghanistan[16]. [TCO]

> D'un point de vue militaire, plusieurs gouvernements s'efforcent de rédiger une doctrine sur cette « nouvelle » forme de guerre : le Canada a rédigé la publication *BGL-323-004/FP-004, Opérations de contre-insurrection*; les États-Unis, le *U.S. Army/Marine Corps Counterinsurgency Field Manual*; et le Royaume-Uni, la *Joint Doc Pub 3-40 Security and Stabilization*. Tous ces documents comprennent généralement des chapitres sur la gouvernance, la dimension sociale, l'analyse culturelle ainsi que la construction d'écoles et de puits. M. Hew Strachan, de l'Université Oxford, souligne que ces documents ne sont pas tant de la doctrine qu'un effort de coopération entre les autres ministères que celui de la Défense ainsi que le pays hôte afin de mettre en œuvre les objectifs opérationnels[17]. [TCO]

L'un des principaux problèmes liés à la rédaction de ces manuels de doctrine – et il s'agit du nœud de l'affaire – c'est que, régulièrement, des conflits non pertinents y sont cités, particulièrement celui des Britanniques en Malaisie et celui des Français en Algérie. Bien qu'il y ait sûrement de la matière à exploiter, ces campagnes concernaient des conflits dont les principaux enjeux n'existent plus. De nos jours, il est improbable que les FAC interviennent au nom d'une puissance impériale dans une guerre de décolonisation contre des insurgés qui cherchent à obtenir leur indépendance, que ce soit en Afghanistan ou dans le cadre de tout autre conflit auquel participent des pays occidentaux. Plusieurs autres conflits cités par les auteurs étaient fondés sur des idéologies dans le contexte du système international bipolaire de la guerre froide. Encore une fois, il s'agit d'une époque révolue.

L'absence d'une doctrine cohérente a été largement compensée par un ensemble d'expressions accrocheuses et d'extraits de politique, notamment « l'apprentissage organisationnel » de M. John Nagl, expert en contre-insurrection (COIN), ou l'expression « viser le mécontentement » de M. Galula. La situation était devenue à ce point incontrôlable que dans un quartier général régional, un officier d'état-major désinvolte distribuait des cartes sur lesquelles étaient indiquées différentes phrases accrocheuses et expressions à la mode. Lorsque ces expressions étaient utilisées dans le cadre de briefings ou de présentations PowerPoint, les militaires biffaient les expressions. Le jeu se terminait lorsqu'un officier enthousiaste murmurait « bingo » un peu trop fort…[18]

Étant donné que la majorité de la doctrine occidentale était fondée sur les mêmes exemples peu nombreux, l'accent mis sur les programmes visant « le cœur et l'esprit » a parfaitement cadré avec la vague de théoriciens de la COIN du moment – dont Petreaus, Nagl et Killcullen[19]. Le fait que ces exemples ne concernaient pas des domaines de responsabilité militaire était ignoré ouvertement. Bien que les expressions « pangouvernemental » et « 3D – diplomatie, défense et développement » soient très accrocheuses, elles avaient besoin d'être soutenues par une stratégie globale. Plusieurs analyses après action ont révélé cette lacune stratégique. « De 2006 à 2009, l'absence d'une stratégie politique internationale cohérente et claire relative à la situation en Afghanistan a malheureusement entraîné ce que la critique a décrit comme une série de campagnes nationales à l'échelle locale en Afghanistan[20]. » [TCO] Le US Navy SEAL (à la retraite) Reed Kitchen note également ce qui suit :

> […] j'étudiais de près notre ennemi, et j'ai été témoin d'un soulèvement qui se déroulait de la meilleure façon qui soit. J'enviais presque la singularité de son objectif et sa capacité de réussir là où nous échouions […] Il n'y a probablement pas un seul Taliban qui ne sait pas pourquoi il se bat, alors qu'il est probable que des forces américaines en Afghanistan soient incapables d'expliquer l'état final de notre intervention[21]. [TCO]

Tout n'était pas si déprimant, mais cela semblait souvent relever davantage du hasard que de l'intelligence stratégique. Le US Marine Corps, par exemple, était particulièrement compétent en matière de COIN en Iraq, dans la province d'Al-Anbâr. En se basant sur l'instruction préalable des Marines et la façon dont ils l'ont mise en application en Iraq, il est évident que « […] les Marines n'ont pas opté pour la COIN parce que le concept les enchantait, mais plutôt parce qu'il n'y avait pas d'autre solution pertinente[22]. » [TCO] Cependant, en l'absence d'un état final clair défini par la victoire, les politiciens et certains de nos propres leaders supérieurs se sont fiés aux paramètres liés à la construction d'école, aux soins de santé et à l'éducation. L'absence d'une société stable et pacifique prouve l'utilité discutable de tels paramètres.

L'avenir de l'Afghanistan

Nous avons consenti tellement d'efforts envers le gouvernement Karzaï en présumant à tort que le gouvernement de Kaboul dirigeait les villages que ces efforts ont été vains. Les récentes déclarations médiatiques du président concernant les

négociations inéquitables des Américains avec les talibans sonnent tout simplement faux, car le président tente d'accroître son pouvoir et de conserver le soutien occidental le plus longtemps possible. Cela deviendra d'autant plus évident à l'approche des élections nationales en Afghanistan en avril 2014, qui coïncideront également avec le retrait final de la FIAS.

Reuters RTR3CC14 par Larry Downing

Le président afghan Karzaï prend la parole lors d'une conférence de presse conjointe à la Maison Blanche à Washington, le 11 janvier 2013.

La situation s'aggravera inévitablement. En effet, malgré les plaidoyers de M. Karzaï ou de son successeur, l'Afghanistan ne dispose tout simplement pas des ressources économiques nécessaires pour pallier la réduction de l'aide et des dépenses militaires occidentales. Nous avons mis sur pied une armée afghane composée de 13 000 véhicules et qui nécessite des conducteurs, des mécaniciens, des pièces et du carburant. De plus, nous fournissons plus de 31 000 ordinateurs à une armée dont les membres sont analphabètes fonctionnels et offrons de la formation élémentaire en informatique à seulement 2 000 opérateurs[23]. L'écart entre les besoins et la capacité a largement été comblé par des entrepreneurs. Bien que cela présente un avantage financier pour des militaires de différents pays ayant récemment pris leur retraite, il ne s'agit pas d'une solution à long terme pour tout gouvernement afghan qui prendra la relève.

Contrairement à la situation en Iraq, où la plupart des gens ont condamné l'occupation par la coalition dès le départ, un nombre important d'Afghans ont accepté la présence de la coalition, malgré le fait qu'il soit extrêmement difficile de convaincre une population locale de se ranger du côté des étrangers quand cela va à l'encontre de sa propre culture. Cependant, une série d'incidents, notamment le fait que des exemplaires du Coran aient été brûlés, que des soldats américains aient profané des cadavres talibans, que des civils aient subi de nombreux dommages collatéraux et, plus important encore, que le US Staff Sergeant Bales ait été accusé du meurtre de 16 civils afghans, ont contribué à briser définitivement la confiance de la population[24]. En fait, nous ignorions la « première loi » de la COIN selon M. David Galula : « Le soutien de la population est aussi vital pour les loyalistes que pour l'insurgé. »[25]

Le retrait des troupes de la coalition façonne actuellement l'ensemble de la pensée militaire/politique en Afghanistan; personne ne négocie sérieusement, et tout le monde tente d'optimiser son état final. Pour avoir une toute petite chance d'ajouter de la valeur, la mission d'instruction en Afghanistan devrait se poursuivre pendant au moins cinq ans, de même que la coopération en matière de sécurité, mais cette possibilité devient de moins en moins probable chaque semaine. Le nombre de frappes américaines antitalibanes s'est rapidement accru, allant jusqu'à 110 attaques par jour en juin 2012 – le nombre le plus élevé depuis le début de la guerre. En revanche, les compétences et la fiabilité de la Force de sécurité nationale afghane (FSNA) s'amenuisent. Alors que la FSNA prend davantage la tête des opérations et que son taux de pertes croît proportionnellement, le moral des troupes diminue. Cela s'ajoute à son nombre déjà très élevé de désertions, à un tel point qu' « […] habituellement, ces taux d'attrition élevés gonflent en raison d'épidémies, et ces chiffres dépassent largement le nombre de nouvelles recrues[26]. »[TCO] Malheureusement, le reste des troupes éveille la méfiance à l'occasion étant donné que récemment, on prétendait que 20 pour 100 des pertes américaines étaient attribuables à la « traîtrise » de la FSNA[27].

Nous quittons l'Afghanistan comme nous l'avons trouvé, c'est-à-dire l'un des pays les plus dévastés par la pauvreté, la corruption, la drogue et la violence. L'Afghanistan demeure un narco-État exclu dont la production d'opium représente la part du lion du marché mondial. En 2011, par exemple, la production a augmenté de 61 pour 100, ce qui correspond à plus de 6 400 tonnes. La somme de 1,4 milliard de dollars que rapporte ce trafic permet de soutenir les talibans et les seigneurs de guerre, et le gouvernement ne peut tout simplement pas investir une telle somme dans ses forces de sécurité[28]. M. Karzaï a refusé le projet d'éradication du pavot en raison de préoccupations environnementales. Dans le cadre d'une enquête sur la corruption, seules la Somalie et la Corée du Nord ont obtenu un résultat inférieur à celui de l'Afghanistan, et ce dernier a obtenu seulement 8 points sur un total de 1 000, selon Transparency International. Un total de 23 pour 100 du PIB de l'Afghanistan est versé en pots-de-vin[29]. Cette année, une brigade des stupéfiants russe a lancé un coup de filet qui a permis de récupérer près de 21 tonnes d'héroïne et de morphine dans une province frontalière afghane[30]. Cela représente l'équivalent de la production de toxiques majeurs pour une année, trouvée au cours d'une seule opération, ce qui laisse présager que la situation s'envenime. Dans une société rongée par une telle pauvreté et une telle corruption, nos efforts d'édification d'une nation n'ont réussi au mieux qu'à créer une culture de droit et de dépendance. Il est difficile de mettre en place une saine économie dans ce contexte.

Alors, qu'adviendra-t-il de l'Afghanistan? En termes simples, tant que les talibans peuvent se réfugier au Pakistan – ou ailleurs – nous ne pouvons remporter la victoire, et ils le savent, que nous l'admettions ou pas. Il ne semble y avoir aucune stratégie menant à la fin du conflit, à l'exception de celle visant à « ne pas perdre trop rapidement ». Nous nous dirons que nous leur avons fourni les outils nécessaires pour réussir grâce à nos programmes d'instruction et de mentorat, mais l'issue de la guerre est dans une impasse, et tout le monde ne cherche qu'à agir dans son propre intérêt.

En effet, aux yeux du Canada et de l'alliance occidentale, nous avons perdu. Ce n'est pas plaisant à entendre en pensant aux sacrifices consentis par nos troupes et nos familles ainsi qu'aux conséquences finales sur le peuple afghan que nous avons aidé, mais il n'y a vraiment aucune autre façon de le présenter. Les forces militaires disposent effectivement d'une mine de leçons retenues, ce qui fait que nous pourrions faire mieux la prochaine fois. Cependant, il y a une leçon que nous

n'avons pas retenue : nous nous souvenons peu du passé, particulièrement en ce qui concerne ce type de guerre. En 1969, M. Henry Kissinger a commenté la stratégie du General Westmoreland liée à la situation au Vietnam :

> Les Nord-viêtnamiens et les Viêt-congs, combattant pour leur propre pays, devaient simplement demeurer suffisamment puissants pour dominer la population après que les États-Unis se sont retirés de la guerre. Nous avons combattu dans le cadre d'une guerre militaire; nos ennemis ont combattu dans le cadre d'une guerre politique. Nous visions une attrition physique; nos ennemis visaient l'épuisement psychologique. Durant le processus, nous avons oublié l'une des maximes essentielles sur la guérilla : la guérilla gagne si elle ne perd pas; l'armée conventionnelle perd si elle ne gagne pas[31]. [TCO]

Comme le décrit M^me^ Celeste Ward, analyste de RAND, la situation est la suivante : « […] ce dont nous avons besoin, à des fins stratégiques, c'est de créer la perception que nous ne nous sommes pas enfuis[32]. » [TCO] Le présent article abordera maintenant la voie à suivre en énonçant certaines nécessités militaires dans le cadre des tendances mondiales, des perspectives canadiennes précises et certaines recommandations personnelles.

Tendances mondiales et projection sur les forces militaires

Utilité de la force 101 : les forces militaires et la guerre ont toujours été présentes – Thucydide, Machiavelle, Hobbes, *et al.* nous ont tous présenté ce concept. Le simple titre de cette revue suggère qu'il y aurait peu à dire sur ce sujet général. Malheureusement, il y a eu une vague récente d'ouvrages tels que celui du General Rupert Smith, intitulé *L'utilité de la force*, dans lequel il affirme que « [l]a guerre n'existe plus… la guerre en tant que bataille entre des hommes et des machines, la guerre comme évènement majeur et décisif d'un différend en matière de relations internationales, cette guerre n'existe plus. »[33] De telles batailles sont rares, je l'admets. En examinant les conflits au cours des 50 dernières années en Asie du Sud, en Amérique centrale, dans les Balkans et en Afrique, je peux comprendre qu'on soit tenté de rédiger un tel éloge funèbre. Cependant, j'ai le sentiment que ce concept est peut-être trop simpliste, sinon franchement prématuré. La dernière « vraie guerre », telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage de M. Studs Terkel intitulé The Good War, n'était pas un événement régi par les règles du Marquis de Queensbury, qui se déroule loin des non-combattants, durant le jour, et qui s'arrête le temps d'une pause pour se rafraîchir… comme les citoyens de Dresde, de Londres ou de Hiroshima peuvent l'attester. Admettons que certaines caractéristiques, notamment le fait de combattre « de façon à minimiser les pertes, au lieu de combattre en usant de la force pour atteindre le but fixé, quel qu'en soit le prix », ont peut-être modifié l'accent, mais la conservation des troupes en vue de poursuivre le combat à un autre moment est loin d'être une prémisse novatrice[34]. Nous pouvons supposer que si nous étions impliqués dans un conflit dont les enjeux étaient très élevés, le General Smith serait obligé de rédiger une nouvelle version de son ouvrage, en gardant particulièrement un œil sur le monde impitoyable à l'extérieur de notre cour.

Prédire l'avenir est souvent une tâche douteuse – un fait pourtant évident pour les investisseurs des marchés boursiers et les professionnels du renseignement. Malgré cela, certaines tendances se dégagent, lesquelles pointent la voie à suivre avec un certain degré de certitude qui permettra de connaître le type de forces militaires dont le Canada a besoin. Par exemple, la croissance de la population, combinée aux pénuries potentielles de nourriture, d'eau et d'énergie, indique une croissance probable du nombre d'États en déroute et de l'instabilité. Avant de rayer les chars de combat principaux et les chasseurs de l'ordre de bataille, il ne faut toutefois pas oublier que d'ici 2030, il est probable qu'il n'y ait aucune puissance hégémonique autonome[35]. L'absence d'un équilibre stable de pouvoirs et de « forces policières internationales » entraînera vraisemblablement une ère de violence croissante.

Le terrorisme représente l'une des menaces contemporaines les plus évidentes, en particulier contre une société urbaine et axée sur la haute technologie. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'une question d'application de la loi et d'ordre juridique, l'intervention en cas d'attaque terroriste importante constitue l'une des six missions principales des FAC[36]. Étant donné que cela présente un intérêt justifié pour le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canda (COMFOSCAN), en particulier la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI2) et l'Unité interarmées d'intervention du Canada (UIIC), plutôt qu'une question générale concernant les FAC, le présent article n'approfondira pas ce sujet.

Il va sans dire que le monde est formé de pays hostiles qui comptent d'importantes forces militaires conventionnelles. L'Iran, par exemple, qui devient de plus en plus autocratique et belliqueux, possède le plus grand inventaire de missiles balistiques du Moyen-Orient, lequel ne cesse d'augmenter et de se perfectionner. En outre, la Corée du Nord dispose également d'une importante force militaire conventionnelle et celle-ci est bien positionnée pour mener des attaques limitées qui peuvent survenir avec peu d'avertissements, voire aucun, telles que le naufrage d'un navire de guerre sud-coréen en 2010 et le bombardement d'artillerie en direction d'une île sud-coréenne le long de la ligne de démarcation septentrionale. Par la suite, les forces nord-coréennes ont fait des progrès en matière d'armes de destruction massive et ont réussi à lancer un satellite et à effectuer un troisième essai nucléaire. De son côté, la Chine est devenue de plus en plus intransigeante dans le cadre de ses revendications territoriales maritimes. La modernisation importante de ses forces militaires favorise les mesures de dissuasion nucléaire ainsi que les capacités d'attaque stratégique et permet

Photo du MDN AR2008-T153-63 par le caporal-chef Bruno Turcotte

de renforcer sa capacité croissante liée à la projection de puissance[37]. Tel que le montre ce tableau détaillant la possession d'armes, il existe d'importantes forces militaires conventionnelles dans le monde; certaines d'entre elles sont activement anti-Occident, et d'autres détiennent une feuille de route douteuse en matière de stabilité.

	République populaire de Chine	Russie	Corée du Nord	Iran	Égypte
Chars de combat principaux	7 950	2 867	5 400	2 895	4 487
Artillerie (tractées, artillerie automotrice, LRM)	30 100	6 222	6 700	3 538	5 325
Véhicules de combat d'infanterie	18 700	10 720	2 580	1 500	9 646
Aéronefs militaires	2 743	4 274	1 667	1 858	863
Navires de guerre	224	972	708	408	221

Figure 1 : Armes conventionnelles actuelles. [38]

Auteur et Bureau d'édition de la 17e Escadre, Winnipeg

Comme les Américains l'ont indiqué dans leur plus récent *Quadrennial Defence Review*, on peut déduire certaines tendances difficiles dans l'évolution de la planification de la force[39]. De même, le Canada doit trouver l'équilibre entre l'état de préparation actuel et la mise sur pied de capacités futures. Nous ne pouvons pas simplement « faire une pause » et dire au gouvernement que « nous allons nous arrêter ici ». Ensuite, malgré la prolifération du renseignement, nous nous retrouvons constamment dans des endroits inattendus. En 2001, nous nous souciions autant de l'Afghanistan que nous nous sommes souciés des Balkans en 1991. Enfin, et en lien avec ce qui précède, il est pratiquement impossible de caractériser précisément les menaces comme conventionnelles ou irrégulières en raison de la fusion des capacités ennemies. Dans le cadre d'un futur conflit, on pourrait très bien constater une combinaison d'opérations de guerre non conventionnelle sous la forme de terrorisme et de cyberattaques, combinées à un armement conventionnel tel que des armes tirées à distance de sécurité et une défense aérienne axée sur l'interdiction d'accès[40].

Pour obtenir un modèle plus précis d'un tel conflit, il serait difficile de trouver un exemple plus pertinent que le conflit israélo-libanais de 2006. Le Hezbollah avait l'habitude de recourir au terrain urbain et à la proximité de civils innocents pour faciliter l'embuscade des forces israéliennes et mieux se fondre ensuite parmi les non-combattants. Les tactiques de choix consistaient en des tirs à la mitrailleuse et des tirs d'élite décentralisés sur des convois arrêtés en raison de la présence d'IED[41]. De façon plus conventionnelle, les Israéliens ont subi des tirs de roquette indirects et fait l'objet de menaces importantes provenant de missiles antichars modernes, notamment les AT-13 et les AT-14 russes; on estime que les missiles antichars sont responsables de 40 pour 100 des pertes des forces de défense israéliennes[42]. Le Hezbollah a même utilisé des véhicules aériens sans pilote armés iraniens, de type Mirsad-1 et Ababil-3, dotés de systèmes de navigation GPS d'une portée de 450 km et contenant une charge explosive de 50 kg[43]. Comme il a été susmentionné, dans le cadre d'un tel conflit, les planificateurs de la force auraient de la difficulté à faire des projections dans un contexte financier et géopolitique canadien.

Quel est l'avenir des forces militaires canadiennes?

Bien qu'il ne s'agisse certainement pas d'une révélation, les forces militaires canadiennes doivent composer avec un contexte politique et économique difficile. Au Canada, le soutien dans le cadre de campagnes expéditionnaires qui ne relèvent pas de missions de maintien de la paix n'a jamais été particulièrement élevé, malgré la distribution d'autocollants pour pare-chocs « appuyons nos troupes ». L'alliance occidentale a participé à deux guerres impopulaires qui n'ont pas présenté d'avantage perceptible au niveau de la sécurité ou de l'intérêt national du Canada.

Les forces militaires demeurent en place pour appliquer les politiques gouvernementales, tant au pays qu'à l'étranger. Comme il est énoncé dans la doctrine des FAC, il ne fait aucun doute que le gouvernement continuera de recourir aux forces militaires comme outil clé de politique étrangère. La mission de l'Armée de terre, qui consiste à mettre sur pied et à maintenir une force polyvalente et apte au combat afin de respecter les besoins du Canada en matière de défense, est tirée de cette structure. Les besoins du Canada ont pour objectif de protéger les intérêts nationaux vitaux, de contribuer à la paix et à la sécurité internationales et de promouvoir l'unité nationale, la démo-

Reuters RTR1HWZC par Jamal Saidi

Des militants du Hezbollah marchent sur une autoroute à El Ghazaleh, dans le Sud du Liban, le 1er octobre 2006.

cratie, la primauté du droit ainsi que les droits et libertés individuels. Ils visent également à favoriser la paix, le maintien de l'ordre et un bon gouvernement ainsi que le bien-être économique[44]. L'ouvrage intitulé *L'Armée de terre du Canada* indique également que « […] seule l'Armée de terre possède la capacité de prendre et de tenir le terrain, de maîtriser et de protéger physiquement les ressources et les gens au sol. Comme telle, elle est un élément stratégique et décisif du pouvoir national. »[45]

Si l'on examine la question de la politique étrangère dans son ensemble, le MAECI a fixé les trois objectifs suivants : « la promotion de la prospérité et de l'emploi; la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable; et, la projection des valeurs et de la culture canadiennes ».[46] Cependant, même dans le cadre de ces politiques générales, il y a peu de motivation supplémentaire pour maintenir une force permanente visant à intervenir dans des conflits tels que celui en Afghanistan tant que ceux-ci ne présentent qu'un intérêt indirect.

Les politiciens, qu'ils soient membres du parti au pouvoir ou de l'opposition, se serviront de plus en plus de ces conflits récents pour marquer des points dans les médias. Comme M. Robert Kaplan, analyste stratégique, le fait remarquer au sujet de la défaite des Américains en Iraq, la guerre était « […] en fait un échec, non pas parce qu'aucune arme [de destruction massive – la raison publique invoquée par l'administration Bush pour envahir l'Iraq] n'a été trouvée, mais en raison du coût financier, des pertes de vie et du bourbier militaire qui a suivi, et cela a permis d'accroître la puissance iranienne dans la région pendant près d'une dizaine d'années[47]. » [TCO] Cela s'inscrit dans la même lignée que les propos du Lieutenant Colonel Daniel Davis de la US Army dans un article cinglant du *Armed Forces Journal* intitulé « Truth, lies and Afghanistan: How military leaders have let us down » (La vérité, les mensonges et l'Afghanistan : de quelle façon les leaders militaires nous ont laissé tomber). Le Lieutenant Colonel Daniel Davis y indique ce qui suit : « Ce que j'ai vu ne ressemble en rien aux déclarations officielles optimistes des leaders militaires américains relatives aux conditions sur le terrain […] Au lieu de cela, j'ai été témoin de l'échec à pratiquement tous les niveaux[48]. » [TCO] De telles déclarations sont reprises par les journalistes ennemis, et le résultat premier est que les politiciens ont une opinion moins favorable de leurs forces armées. Pour contrer ceci et éviter que cela ne se reproduise, les réalités de la guerre ne doivent pas être épargnées. « Lorsqu'il faut décider quels sont les conflits qui méritent l'intervention de notre pays et quels sont ceux qui ne la méritent pas, nos leaders supérieurs doivent être francs – très clairement, au besoin – envers les dirigeants et les gens peu informés, et leur indiquer les intérêts en jeu ainsi que le coût approximatif qu'entraînera le succès[49]. » [TCO]

En outre, on peut percevoir une tendance récente liée à la publication d'ouvrages faisant état de scandale, par exemple celui de M. Rob Semrau intitulé *The Taliban Don't Wave* et celui de M. Frank Ledwidge intitulé *Losing Small Wars: British Military Failure in Iraq and Afghanistan*. De tels ouvrages ont tendance à être rédigés de façon simpliste et à renfermer une mine de citations utilisées volontiers hors contexte. Ce genre de couverture médiatique possiblement négative, lorsqu'elle est combinée au ralentissement économique mondial, discrédite un gouvernement – en gardant un œil sur les électeurs – trop enclin à entreprendre une opération dans le cadre de conflits non stratégiques et « discrétionnaires » qui répondent si peu à l'intérêt national.

Malgré ce scénario politique déprimant, la présence des FAC est toujours nécessaire. En termes très simples, les FAC constituent le dernier recours lorsque les intérêts du Canada doivent être défendus par la force. Formulé de cette manière, l'engagement de forces aptes au combat est une affaire de *choix*, influencé de façon importante par la caractérisation de ses intérêts, c'estàdire s'il s'agit d'un intérêt lié à la *survie* ou d'un intérêt *essentiel*, *important*, ou encore *indirect* : la survie est suffisamment explicite; les questions essentielles peuvent causer un tort considérable à l'État; les questions importantes peuvent avoir une incidence négative sur le bienêtre politique, économique et idéologique d'un État et les mesures correctives sont habituellement le fruit de négociations diplomatiques; quant aux questions indirectes, elles touchent les citoyens ou les entreprises privées qui exercent des activités à l'étranger, sans avoir d'incidence négative sur notre bien-être[50].

Certains décideurs et façonneurs d'opinion médiatique sont prédisposés à se tordre les mains de désespoir et à proclamer que nous sommes dans l'obligation de nous soucier de tels régimes ou qu'il « faut faire quelque chose » chaque fois qu'un enfant en larmes apparaît dans un reportage international. Cependant, même M. Lester Pearson a compris nos limites et a choisi de présenter la participation du Canada en Corée comme une question de « sécurité nationale *sélective* – le Canada décide si nous intervenons dans le cadre de la Charte [des Nations Unies]; il décide également du moment et du lieu[51]. » [TCO] En raison des crises financières mondiales actuelles, notre « revenu disponible » pour effectuer des déploiements à l'étranger nécessitera des choix encore plus délicats. Nos décideurs doivent être en mesure d'identifier les conflits qui perturbent de façon stratégique des états, des régions ou des routes de transit.

Le Canada doit conserver sa souplesse lorsqu'il décide de prendre des engagements à l'étranger. En plus de la gravité des intérêts menacés, nos engagements dans le cadre d'alliances sont le seul autre facteur important en matière d'intervention. Bien que l'OTAN fasse partie de ces alliances, notre situation géographique et notre culture nous prédisposent à ce que le comportement du Canada en matière de politique étrangère s'aligne en grande partie sur celui des ÉtatsUnis[52]. Le partage d'un tel fardeau en matière de sécurité est dans notre meilleur intérêt et il ne peut être effectué par une force de type policière.

Malgré les incertitudes de l'avenir, les responsabilités des FAC sont très claires. Le gouvernement canadien l'a énoncé en termes clairs et concis :

> Étant donné le caractère complexe et imprévisible du contexte actuel en matière de sécurité, le Canada doit pouvoir compter sur des forces armées modernes, bien entraînées, bien équipées et dotées de la flexibilité et des capacités essentielles requises pour contrer les menaces traditionnelles et asymétriques […] Les Canadiens s'attendent à ce que leurs forces armées soient parfaitement en mesure d'assurer leur sécurité et d'appuyer la politique étrangère et les objectifs de leur pays en matière de sécurité, et ils méritent de telles forces armées[53].

En imposant une « force entièrement intégrée, souple, polyvalente et apte au combat », le gouvernement nous éloigne effectivement d'une force militaire centrée sur la COIN et en fait une force capable de servir les intérêts essentiels du Canada. La COIN, en tant que sous-ensemble des opérations de stabilité, se rapproche davantage d'une opération de combat que d'une opération de maintien de la paix, mais le verbe « se rapprocher » indique clairement qu'il ne s'agit pas de la principale fonction des forces militaires. Pour reprendre les propos de M^me^ Janine Davidson, Ph. D., ancienne Deputy Assistant Secretary of Defense for Plans des États-Unis, le fait d'avoir une doctrine sur la COIN ne signifie pas que nous avons le droit d'envahir des pays afin de mener des opérations de COIN[54].

Photo du MDN AR2008-K073-32 par le caporal-chef Karl McKay

Les discussions en cours à Ottawa concernant l'attribution des ressources et la planification de la force sont alimentées par les documents sur le profil de risque organisationnel du MDN/des FAC. Dans le rapport actuel du MDN, le premier risque est la « Reconstitution des Forces canadiennes », dans lequel il est indiqué que les FAC « […] après avoir mené pendant des années des opérations à rythme élevé axées sur l'Afghanistan, *continueront de maintenir l'*équilibre *entre* les niveaux de disponibilité opérationnelle nécessaires pour conserver leur leadership et leur souplesse. »[55] Cela laisse entendre que la situation actuelle, en raison de nos liens étroits avec la contre-insurrection en Afghanistan, est un risque qui nécessite un nouvel équilibre.

La formule « se préparer au monde connu par l'instruction, et à l'inconnu par l'éducation » donne à penser que nous avons acquis les compétences nécessaires pour résoudre tout problème tactique avec lequel nous devons composer étant donné que l'instruction élémentaire au combat, si nous nous en servons, couvre la majorité des menaces potentielles les plus dangereuses. Ajoutons à cela l'avertissement incontestable lié à une analyse après action des opérations américaines en Iraq, qui indiquait ce qui suit : « Leçon : Plus le risque géopolitique est grand, plus l'exécution de l'opération doit être menée de main de maître! »[56] Bien que nos leaders militaires aient acquis les compétences nécessaires, le gouvernement dilue ce savoirfaire à ses risques. De récents exercices ont apporté la preuve inquiétante qu'une telle érosion des compétences est déjà en train de se produire, que ce soit l'érosion de certaines fonctions de logistique en raison du recours habituel à des entrepreneurs dans le théâtre, ou des soldats qui croient qu'il est « normal » d'emprunter les routes principales sans camouflage ou mouvement tactique étant donné que c'est ce qu'ils connaissent de la guerre.

De plus en plus de pressions sont exercées pour spécialiser les forces militaires en vue de mettre l'accent sur ces « petites guerres » et d'améliorer les ensembles de compétences dans le cadre de missions non traditionnelles, notamment pour instaurer la stabilité après les conflits, apporter de l'aide humanitaire et assurer la reconstruction. Chaque indice sur la voie à suivre, qu'il s'agisse des menaces potentielles ou de l'économie canadienne, nous enlève la possibilité de mettre sur pied des forces de mission unique. M. Frank Hoffman, du Potomac Institute, indique que nous n'avons pas la possibilité de mettre en place des organisations distinctes pour chaque volet d'un monde lié à la « guerre à trois volets »[57]. La simple réalité, c'est qu'une force militaire conventionnelle apte au combat peut intervenir dans le cadre de conflits à plus petite échelle, mais qu'une force militaire axée sur la COIN est incapable d'intervenir dans une guerre conventionnelle.

Nous ne faisons pas valoir que le futur espace de combat ne nécessitera pas d'interventions nuancées et multilatérales. Cependant, nous sommes d'avis que l'on tend à faire des économies de bouts de chandelle en mettant sur pied une force militaire policière uniquement parce qu'il est moins coûteux de répéter des exercices où l'on se projette avec des anciens d'un village autour d'une tasse de thé que de maintenir les compétences en matière d'attaques toutes armes. L'intervention ultime des FAC qui ne peut échouer revient aux forces de combat sur le terrain[58]. Bref, l'histoire de l'humanité a prouvé, et ce, malgré les revendications concurrentes des fabricants d'armes, que la guerre a toujours consisté en une tuerie élémentaire, avec l'exigence inévitable que « seule l'infanterie peut tenir le terrain ».

Photo du MDN AR2008-K049-56 par le caporal-chef Karl McKay

Le caporal-chef Mélanie Parent, chef d'équipage d'un véhicule blindé léger et membre du 12e Régiment blindé du Canada à Valcartier, au Québec, consulte sa carte en route vers le district de Maywand au cours de l'opération *Roob Unyip Janubi*, le 5 août 2008.

Conclusion

Les pays occidentaux analysent leurs forces militaires en fonction de deux facteurs concurrents : la fin des opérations de combat dans la région du golfe Persique et en Asie du SudOuest, ainsi que le ralentissement économique mondial. Les forces militaires constituent une cible de choix pour ceux qui réclament les « dividendes de la paix » à l'issue des hostilités. Comme il a été mentionné, il ne s'agit pas précisément d'une nouvelle pratique. En effet, nul besoin de

consulter nos livres d'histoire pour savoir ce qui s'est passé en 1919 ou en 1946, alors que bon nombre d'entre nous avons vécu la réduction de l'équipement et de l'instruction durant la « décennie de noirceur » après la guerre froide.

Alors qu'on revient à la charge une fois de plus en brandissant le spectre de la reddition de comptes, les leaders militaires et les penseurs stratégiques réfléchissent sur les leçons à tirer des conflits. Bon nombre des points soulevés sont dictés par l'économie et la politique gouvernementale, mais plusieurs choix restent à faire. Nos collègues américains ont franchi une étape cruciale dès le début des discussions sur la planification en faisant une distinction essentielle entre les « militants » et les « conservateurs ». Il va sans dire que ces termes simples visent uniquement à faciliter les discussions et qu'ils comprennent des nuances importances.

Les « militants » – qui soutiennent l'importance de mettre en place une force militaire apte à mener des opérations de stabilité et de contre-insurrection – ont été encouragés par la vague d'enthousiasme entourant les recherches effectuées au cours de la première décennie du XXIe siècle. Les civils sont intervenus souvent dans les débats à l'appui de ces stratégies; après tout, « construire des écoles et des puits » suscite davantage l'optimisme que de « se rapprocher de l'ennemi et de le détruire ». Ceux qui avaient accepté le fait que les forces militaires avaient un rôle à jouer simplifiaient le tout en parlant d'« assurer la sécurité », de façon à ce que les ONG et les fonctionnaires puissent travailler en toute tranquillité. On ne comprenait pas qu'assurer la sécurité devant un ennemi résolu et souple était « plus simple à dire qu'à faire ». Tant en Iraq qu'en Afghanistan, les efforts en matière de COIN ont été considérés comme fructueux, non pas dans la mesure où les régions étaient en paix et que la démocratie et les droits de la personne étaient respectés, mais plutôt « pour éviter d'autres gros titres négatifs »[59].

De leur côté, les « conservateurs » ont tendance à croire qu'il est nécessaire de mener des opérations de COIN et des opérations semblables et ils les considèrent comme un sous-ensemble distinct des compétences liées au combat conventionnel. L'Afghanistan, en raison des pertes humaines et financières, s'est avéré un excellent polygone d'essai pour confirmer bon nombre de ces compétences et déterminer les forces et les faiblesses de l'équipement. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un moment décisif pour tant de militaires, un désintérêt croissant est à craindre envers le maintien des compétences nécessaires contre un ennemi quasi équivalent qui poserait une menace à la survie – ou une menace vitale – de nos intérêts nationaux.

Il est permis de penser qu'une telle menace conventionnelle axée sur la « technologie de pointe » est statistiquement improbable en comparaison de l'agitation dans les zones non gouvernées et les États en déroute, ou de la présence de dictateurs régionaux menaçant les États voisins. Néanmoins, afin de remporter du succès dans un tel conflit, si l'on ne parvient pas à préparer nos militaires de manière efficace, au moyen de l'instruction et de l'équipement appropriés, on subira des conséquences beaucoup plus terribles. La réorganisation de la force militaire en force policière, particulièrement en raison de l'opportunisme économique à court terme, réduirait considérablement les options du gouvernement canadien en matière de politique étrangère dans le cadre de futurs conflits, y compris ceux ne visant pas la guerre conventionnelle. En fait, cela ne ferait probablement qu'enliser les soldats canadiens dans des guerres sans issue et les empêcher d'intervenir efficacement dans des conflits conventionnels continus.

RMC

Photo du MDN AR2008-Z140-07 par le caporal Simon Duchesne

NOTES

1. Robert Kaplan, *The Coming Anarchy; Shattering the Dreams of the Post Cold War*, New York, Vintage Books, 2000, p. 182.
2. Andrew J. Bacevich, « The Petraeus Doctrine », *The Atlantic* (en ligne) (octobre 2008), http://www.theatlantic.com/magazine/archive/2008/10/the-petraeus-doctrine/306964 (consulté le 12 janvier 2013).
3. Canada, *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013, partie III – Budget des dépenses*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2013, p. 15.
4. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, *Table 4. Oil Export Routes and Options in the Caspian Sea Region* (en ligne), http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/epr/experts/Azerbaijan/eia_Caspian%20Sea%20Region%20Reserves%20and%20Pipelines.htm (consulté le 4 janvier 2013).
5. H.R. McMaster, « On War: Lessons to be Learned », *Survival*, vol. 50, no 1 (février-mars 2008), p. 21.
6. CTV News, « Saying "no" to Iraq War was "important" decision for Canada: Chretien » (en ligne), http://www.ctvnews.ca/politics/saying-no-to-iraq-war-was-important-decision-for-canada-chretien-1.1192878 (consulté le 13 mars 2013). Une interprétation peut-être cynique fournie par les historiens David Bercuson et Jack Granatstein est que la motivation du Canada était que celui-ci ne soit pas « perçu à Washington et à Bruxelles comme un profiteur » [TCO]. Voir l'article de MM. David J. Bercuson et J.L. Granatstein, intitulé « Lessons Learned? What Canada Should Learn from Afghanistan », *Canadian Defence & Foreign Affairs Institute* (en ligne) (octobre 2011), p. 32, à l'adresse http://www.cdfai.org/PDF/Lessons%20Learned.pdf (consulté le 12 février 2013).
7. Un groupement tactique du 3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, a été envoyé dans la région de Kandahar en 2002 avec la force opérationnelle de la US Army Task Force dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*. La plupart des engagements de l'Armée de terre ont été effectués dans le cadre de la FIAS, d'abord près de Kaboul, puis à Kandahar. Lorsque les troupes ont été retirées, les Forces d'opérations spéciales canadiennes ont poursuivi le mandat de l'opération *Enduring Freedom*.
8. Cette liste est loin d'être exhaustive; elle vise simplement à souligner le large spectre du soutien militaire durant l'opération.
9. Gerald Schmitz, *Understanding the Curious Case of Canada's Ambiguous Approach to International Democracy Assistance*, document fourni au Centre for International and Defence Policy de l'Université Queen, le 25 février 2013. Exemplaire de l'auteur. Le CIDPDD, connu sous le nom de « Droits et démocraties », a été dissout par le gouvernement en 2012 en raison de controverses liées à des activités anti-israéliennes présumées.

10. « More soldiers, tanks necessary to fight Taliban: Ottawa », *Canadian Broadcasting Corporation* (en ligne) (15 février 2006), http://www.cbc.ca/news/canada/story/2006/09/15/tanks-afghanistan.html (consulté le 3 janvier 2013).
11. Quil Lawrence, « Afghans Wary of Building up Local Police Forces », *National Public Radio* (en ligne) (13 janvier 2012), http://www.npr.org/2011/01/13/132866865/afghans-wary-of-building-up-local-policing-forces (consulté le 3 octobre 2012).
12. Hew Strachan, « Strategy or Alibi? Obama, McChrystal and the Operational Level of War », *Survival*, vol. 52, nº 5 (octobre-novembre 2010), p. 163.
13. Gerald Schmitz, *Understanding the Curious Case of Canada's Ambiguous Approach to International Democracy Assistance*, document fourni au Centre for International and Defence Policy de l'Université Queen, le 25 février 2013. Exemplaire de l'auteur.
14. Ces propos ont été tenus par un officier supérieur de l'Armée canadienne qui souhaite conserver l'anonymat.
15. Michael Hastings, « The Runaway General », *Rolling Stone*, nº 1108-1109 (le 10 juin 2010) (en ligne), http://www.rollingstone.com/politics/news/the-runaway-general-20100622 (consulté le 7 décembre 2013).
16. *Ibid*.
17. Strachan, « Strategy or Alibi? », p. 169.
18. Expérience de l'auteur. Il ne s'agissait pas de moi. Bien que j'aie entendu à plusieurs reprises l'expression « viser le mécontentement » attribuée à M. David Galula, je connais bien son ouvrage intitulé *Contre-insurrection : théorie et pratique*, et je suis incapable de trouver une référence précise.
19. General David Petraeus, commandant de la US Army en Iraq et auteur principal du *US Army/US Marine Corps Counterinsurgency Field Manual*. Lieutenant Colonel (retraité) John Nagl, expert reconnu de la US Army en COIN et auteur de l'ouvrage *Counterinsurgency Lessons from Malaya and Vietnam* (mieux connu par son sous-titre : *Learning to Eat Soup with a Knife*). Lieutenant Colonel David Kilcullen, officier de l'Australian Army qui est réputé pour conseiller le gouvernement américain sur la « guerre complexe », c.-à-d. les insurrections et le terrorisme.
20. Howard G. Coombs, Ph. D., « Canadian Whole of Government Operations: Kandahar – 09/2010 – 07/2011 », *CDA Institute Report* (décembre 2012), p. 4 et 5. Au lieu d'éviter de le clamer haut et fort, le rapport du Parlement susmentionné indique ce qui suit : « Le succès de cette stratégie tient à la capacité des trois D à mettre à contribution leur savoir-faire respectif de façon dynamique et dans une parfaite complémentarité, en fonction de la mission à accomplir. Il semble cependant que l'ACDI a peut-être freiné les efforts de la diplomatie et de la défense à la fin de 2006. » Voir le document Canada, Chambre des communes, *Les Forces canadiennes en Afghanistan*, p. 60 et 61.
21. Reed Kitchen, « Things I Learned from People Who Tried to Kill Me », *Small Wars Journal* (en ligne) (le 19 juin 2012), http://smallwarsjournal.com/jrnl/art/things-i-learned-from-people-who-tried-to-kill-me (consulté le 15 octobre 2012).
22. Robert Kaplan, « Counterinsurgency Forever? », *Stratfor* (en ligne) (le 3 octobre 2012), http://www.stratfor.com/weekly/counterinsurgency-forever (consulté le 15 octobre 2012).
23. John M. Gillette, « Afghanistan: What Went Wrong? », *Small Wars Journal* (en ligne) (le 5 février 2013), http://smallwarsjournal.com/jrnl/art/afghanistan-what-went-wrong (consulté le 15 février 2013).
24. Mark Sedra, « Time to End Combat Operations in Afghanistan », Conseil international du Canada (en ligne) (le 23 mars 2012), http://opencanada.org/features/the-think-tank/comments/time-to-end-combat-operations-in-afghanistan (consulté le 5 septembre 2012). La US Army souhaite la peine de mort pour le Staff Sergeant Bales, accusé notamment de meurtre avec préméditation (16 chefs d'accusation), de tentative de meurtre (6 chefs d'accusation) et de voies de fait (7 chefs d'accusation). Parmi ses présumées victimes, on compte 9 enfants. Pour de plus amples renseignements, consulter l'article de M. Kirk Johnson, intitulé « Army Seeking Death Penalty in Massacre of 16 Afghans », *New York Times* (en ligne) (le 19 décembre 2012), http://www.nytimes.com/2012/12/20/us/robert-bales-faces-death-penalty-in-afghan-massacre.html (consulté le 28 décembre 2012).
25. David Galula, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008, p. 74. Alors que nous mettons l'accent sur la connaissance de la culture dans le cadre du principe lié « au cœur et à l'esprit », combien de militaires canadiens ont appris à parler pachtou ou dari?
26. Gillette, « Afghanistan: What Went Wrong? ».
27. General (retraité) Barry R. McCaffrey, *Withdrawal Under Pressure: Afghanistan 2013-2014: The Coming Civil War* (en ligne) (le 13 février 2013), www.mccaffreyassociates.com (consulté le 18 février 2013).
28. *Ibid*.
29. *Ibid*. Voir également le Transparency International Corruption Index, (en ligne), http://www.transparency.org/cpi2011/results (consulté le 28 février 2013). Même le lieutenantgénéral Baaz Mohammad, sous-ministre de la Défense en matière de personnel et d'éducation de l'Afghanistan, souligne que les leaders font fuir les troupes et que les absences des militaires sans permission résultent « du mauvais comportement des commandants envers les soldats […] [il est insensé d'acquérir des aéronefs, des chars et de l'équipement militaire. Si nous n'avons pas de militaires adéquatement formés et désignés pour assurer la maintenance de l'équipement, nous perdrons la guerre. » [TCO] Rapport du sous-ministre de la Défense en matière de personnel et d'éducation de l'Afghanistan au Centre de conférences de la force aérienne de l'Afghanistan, Kaboul, le 5 février 2013. Exemplaire de l'auteur. Remerciements adressés à M. Howard Coombs, Ph. D., « Aerogram ».
30. ITAR-TASS, *Over 20 tons of drugs seized by Russian drug police in special operation in Afghanistan* (en ligne), http://www.itar-tass.com/en/c32/673122.html (consulté le 13 mars 2013).
31. Henry Kissinger, « The Viet Nam Negotiations », *Foreign Affairs*, vol. 47, nº 2 (janvier 1969), p. 214.
32. Hastings, « The Runaway General ».
33. Rupert Smith, *L'utilité de la force : l'art de la guerre aujourd'hui,* Paris, Economica, 2007, p. 1.
34. *Ibid*., p. 17.
35. US National Intelligence Council, *Global Trends 2030: Alternative Worlds,* Washington, Director of National intelligence, 2012, p. 11.
36. Canada, *Stratégie de défense Le Canada d'abord*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2008, p. 10.
37. US Director of National Intelligence, *Statement for the Record: Worldwide Threat Assessment of the US Intelligence Community; Senate Select Committee on Intelligence*, gouvernement des États-Unis, Office of the Director of National Intelligence, le 12 mars 2013, p. 7, 8, 15, 21 à 23.
38. *Global Fire Power – 2013* (en ligne), www.globalfirepower.com (consulté le 13 mars 2013).
39. Kathleen H. Hicks et Samuel J. Brannen, « Force Planning in the 2010 QDR », *Joint Force Quarterly*, vol. 59, nº 4 (2010), p. 139 et 140.
40. US National Intelligence Council, *Global Trends 2030*, p. 70 à 72.
41. Andrew Exum, « Hizballah at War: A Military Assessment », *Policy Focus #63*, Washington DC, Washington Institute for Near East Policy, 2006, p. 9 et 10.
42. Frank G. Hoffman, *Conflict in the 21st Century; The Rise of Hybrid Wars*, Arlington, Virginie, Potomac Institute for Policy Studies, 2007, p. 37.
43. Anthony Cordesman, *Preliminary Lesson of Israeli-Hezbollah War*, Washington, Center for Strategic and International Studies, 2006, p. 5 et 16.
44. Canada, *Objectif défini : le concept d'emploi de l'Armée de terre*, Ottawa, ministère de la Défense nationale 2004, p. 5 à 7.
45. Canada, *Armée de terre du Canada : nous protégeons nos foyers et nos droits*, Ottawa, ministère de la Défense nationale 2004, p. 2.
46. Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Le Canada dans le monde*, Ottawa, Groupe Communication Canada, 1995, p. i et ii. Heureusement, *Le Canada dans le monde*, de façon tout à fait bureaucratique, évite d'aborder des questions pointues comme la définition des intérêts nationaux.
47. Robert D. Kaplan, « Rethinking the Iraq War », *Stratfor* (en ligne), http://www.stratfor.com/weekly/rethinking-iraq-war (consulté le 13 mars 2013).
48. Lieutenant Colonel Daniel Davis. « Truth, lies, and Afghanistan: How military leaders have let us down », *Armed Forces Journal* (en ligne) (février 2012), http://armedforcesjournal.com/2012/02/8904030?id=4573 (consulté le 26 février 2013).
49. *Ibid*.
50. Ross Graham, Ph. D. *Canada's Vital Interests*, Collège des Forces canadiennes, CESN 3, 2001, p. 2.
51. Harald von Riekhoff, « Canada and Collective Security », David B. Dewitt et David Leyton-Brown, (éd.), *Canada's International Security Policy*, Scarborough, Ontario, Prentice Hall, 1995, p. 239. Accent de l'auteur sur le terme « sélective ».
52. Kim Richard Nossal, *The Politics of Canadian Foreign Policy*, Scarborough, Prentice Hall, 1995, p. 68.
53. Canada, *Stratégie de défense Le Canada d'abord*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2008, p. 7. Au moment de la rédaction du présent article, le gouvernement a indiqué que le document faisait l'objet d'une révision.
54. Octavian Manea et Janine Davidson, « Rebalancing the US Military for 21st Century Threats: An Interview with Janine Davidson », *Small Wars Journal* (en ligne) (le 29 octobre 2012), http://smallwarsjournal.com/jrnl/art/rebalancing-the-us-military-for-21st-century-threats (consulté le 6 décembre 2012).
55. Canada, *Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013, partie III – Budget des dépenses*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2013, p. 9-10. Accent de l'auteur.
56. Kaplan, « Rethinking the Iraq War ».
57. Hoffman, « Conflict in the 21st Century », p. 46.
58. J'hésite à utiliser l'expression « ne pas échouer » étant donné qu'elle apparaît régulièrement dans des présentations PowerPoint qui traitent de n'importe quel sujet, allant des interventions à l'étranger à l'évaluation des normes individuelles d'aptitudes au combat.
59. Kaplan, « Counterinsurgency Forever? ».

Photo du MDN IS2010-3031-09 par le caporal Shilo Adamson

AFGHANISTAN 2010-2011 : L'APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE DE LA CONTRE-INSURRECTION[1]

par Howard G. Coombs

Les commandants sur le terrain ont démontré qu'ils avaient réellement besoin d'avoir accès à des programmes de développement qu'ils peuvent gérer et mettre en place dans le cadre d'opérations de contre-insurrection [COIN] et de stabilité. Cela garantit l'accès aux ressources et permet une continuité dans le déploiement chirurgical et stratégique et la création d'effets, caractéristiques d'une véritable opération COIN. Une fois que la stabilité a été assurée dans les districts, la solidification de ces gains se fait par l'amélioration des conditions économiques. On peut ensuite transférer les responsabilités du développement aux organismes civils reconnus pour leur travail de développement dans le Tiers monde[2]. [TCO]

Keith Pratt, United States Agency
for International Development, district de Dand

Keith Pratt fait allusion aux tiraillements permanents entre, d'une part, la nécessité d'assurer le suivi des succès militaires dans les opérations de contre-insurrection[3] au moyen d'activités de stabilisation et, d'autre part, le besoin de reconstruction et de développement durables orchestrés par des organismes et/ou des ministères gouvernementaux en partenariat. Il explique également que les commandants militaires doivent être capables de créer des projets de reconstruction et de développement, parfois désignés sous le nom de « projets à impact rapide », et d'avoir accès à des programmes autonomes d'aide au renforcement des capacités mis en place par d'autres organismes. Tout récemment, les Forces armées canadiennes (FAC)[4] et leurs partenaires sur le terrain ont fait face à ces dilemmes dans l'environnement de sécurité fragile du Sud de l'Afghanistan. Même s'il existait encore des tiraillements entre les intervenants militaires et civils à la fin de la mission de combat canadienne en juillet 2011, la situation s'était améliorée. L'Alliance intergouvernementale canadienne avait gagné en maturité et grandement facilité les effets nécessaires aux activités militaires en faisant le pont avec les résultats durables à long terme recherchés par les conseillers et les organismes en matière de développement et de politique afin d'habiliter le pays hôte – l'Afghanistan.

Les experts en sécurité internationale Janice Gross Stein et Eugene Lang ont brièvement décrit le contexte de la participation canadienne en Afghanistan dans leur ouvrage de 2007 intitulé *The Unexpected War: Canada in Kandahar*. L'engagement

Le colonel Howard G. Coombs, CD, Ph. D., *a pris sa retraite des Forces armées canadiennes en 2003. Il a obtenu son doctorat en histoire militaire à l'Université Queen's de Kingston, en Ontario, et il est à l'heure actuelle professeur adjoint au Collège militaire royal du Canada. Il est aussi, à temps partiel, officier de la Réserve de l'Armée de terre et commandant du 33e Groupe-brigade du Canada dont le quartier général est à Ottawa. Le colonel Coombs a été affecté à la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan à Kandahar, de septembre 2010 à juillet 2011, en qualité de conseiller civil du commandant de la Force opérationnelle. Il a servi également à Kaboul, en 2004, à titre de réserviste de l'Armée de terre au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité où il a occupé le poste de planificateur stratégique.*

Photo du MDN ISD2003-6037 par le caporal-chef John Nicholson

du Canada dans une brève mission de combat en 2002 a précédé sa participation à une opération de stabilisation en 2003-2004. À son tour, cette opération initiale a été suivie d'un projet de reconstruction provinciale qui s'est transformé progressivement en 2006 en un conflit meurtrier de faible intensité qui allait coûter la vie à 162 Canadiens[5]. En 2011, le Canada s'est retiré des combats dans le Sud de l'Afghanistan, principalement à Kandahar, pour se limiter à donner des conseils et de l'aide aux membres de la Mission de formation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en Afghanistan (MFO-A), en majeure partie dans la région de Kaboul.

La mission du Canada en Afghanistan a également permis de mettre à l'essai pour la première fois le regroupement de la

Photo du MDN SU2006-0523-39 par le caporal-chef Jill Cooper

Le président de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, salue le chef d'état-major de la défense, le général Rick Hillier sur la colline du Parlement, à Ottawa, le 22 septembre 2006.

défense, de la diplomatie et du développement – l'approche 3D – qui représentait la politique étrangère canadienne dans les régions en conflit depuis 2003 environ[6]. Ce concept s'est transformé et est devenu l'approche « pangouvernementale », plus inclusive, qui est demeurée essentiellement axée sur l'intégration de tous les instruments de politique, peu importe le ministère ou l'organisme, afin de produire l'effet désiré relatif à la stratégie nationale. L'évolution de l'approche intégrée de ce conflit se reflète dans le travail effectué en 2010-2011 par l'équipe pangouvernementale durant la dernière année de la mission canadienne à Kandahar.

En 2003, les efforts intergouvernementaux du Canada en Afghanistan en étaient aux tout premiers stades. On peut affirmer que la campagne a été lancée en janvier 2004 quand le commandant canadien de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Rotation V) [FIAS V], Rick Hillier, qui était alors lieutenant-général, a dû faire face à des dilemmes soulevés par le président Hamid Karzaï, qui, à cette époque, était le chef de l'Autorité de transition en Afghanistan (ATA)[7]. Le plus important d'entre eux était le manque d'uniformité au niveau des mesures prises par la multitude de gouvernements et d'organisations, ce qui avait entraîné une baisse de l'efficacité du développement et un affaiblissement des effets potentiels. De plus, en raison de l'absence d'une approche commune, la FIAS V ne réussissait pas à passer du niveau inférieur, soit les activités militaires *tactiques,* au niveau supérieur, afin de réaliser des objectifs stratégiques durables. Le lieutenant-général Hillier a compris qu'on ne pouvait monter aucune campagne opérationnelle en l'absence d'un concept stratégique cohérent auquel toutes les parties concernées, les militaires, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les institutions donatrices, la communauté internationale, et surtout, l'ATA et le peuple afghan, pourraient participer. Il était d'avis que « [...] reconstruire des États en faillite ou des États en déroute ne constituait pas un problème de sécurité, de gouvernance ou un problème économique; il s'agissait d'un problème regroupant ces trois aspects... »[8] [TCO] Par conséquent, il a demandé à l'état-major de la FIAS et, par la suite, à deux officiers canadiens désignés par le Canada, d'aider l'ATA à élaborer un concept stratégique. Ce concept a été ensuite publié sous forme d'un document de réflexion intitulé « La création d'une économie nationale : le chemin vers la sécurité et la stabilité en Afghanistan ». Bien qu'une ébauche, ce document présentait des solutions qui seraient plus tard utilisées pour favoriser la gouvernance et la sécurité. Ces solutions de base ont ensuite été intégrées à la Stratégie de développement national de l'Afghanistan (SDNA) qui est encore aujourd'hui un document de politique général du gouvernement de la République islamique d'Afghanistan (GRIA) applicable aux multiples volets d'activités de tous ceux qui contribuent à la reconstruction de l'Afghanistan[9].

À la suite de cet effort initial, Karzaï a demandé un soutien semblable à Hillier lorsqu'il est devenu chef de l'état-major de la défense (CEMD). Un petit groupe de conseillers a donc collaboré avec le gouvernement afghan de la même façon que ceux qui l'avaient précédé en 2004. Malheureusement, cette « Équipe consultative stratégique – Afghanistan » (ECS-A) n'a existé que de 2005 à 2008. Ce type d'aide et de renforcement des capacités n'était pas perçu par certains comme une mission militaire canadienne et l'Équipe a été dissoute pour des raisons politiques internationales et interministérielles[10].

Bureau d'édition de la 17e Escadre, Winnipeg

Carte de la répartition des tribus afghanes.

Pendant la présence du Canada en Afghanistan, deux votes au Parlement canadien portant sur la prolongation de la mission et son caractère essentiel ont été plus ou moins une source de discorde – en mai 2006 et en mars 2008. On a également attaché beaucoup d'importance à la mise sur pied en 2007 d'un panel indépendant chargé de formuler des recommandations sur l'orientation de la mission – le rapport Manley – et sur le débat public très politisé à propos de la politique gouvernementale de transfert des détenus, qui a commencé en 2007 et qui s'est poursuivie tout au long de la mission canadienne en Afghanistan[11]. Ce débat politique dans le grand public a eu comme effet positif la reconnaissance de la portée et de la complexité du problème afghan, ce qui a contribué à une évolution considérable du cadre de coordination stratégique pangouvernemental à Ottawa ainsi que de la structure de la mission et des ressources civiles correspondantes en Afghanistan. Dans ses mémoires intitulés *A Soldier First: Bullets, Bureaucrats and the Politics of War* (Un soldat d'abord : Balles, bureaucrates et les politiques de guerre) [TCO], Hillier déclare que cette période s'est terminée par un énoncé de la politique de défense stipulant la stratégie globale d'emploi des forces militaires canadiennes[12]. La *Stratégie de défense – Le Canada d'abord* décrit le mandat des FC en ces termes :

> … devront être entièrement intégrées, souples, polyvalentes et aptes au combat, et elles devront travailler de concert avec des employés civils compétents et aptes à réagir au sein du ministère de la Défense nationale. L'équipe intégrée de la Défense constituera un élément fondamental d'une approche pangouvernementale visant à répondre aux besoins en matière de sécurité, tant au pays qu'à l'échelle internationale[13].

Tout cela s'est traduit, au début de 2008, par la supervision des efforts canadiens en Afghanistan par un Comité du Cabinet sur l'Afghanistan, appuyé par le Groupe de travail sur l'Afghanistan du Bureau du Conseil privé et par un comité spécial formé de sous-ministres, qui se réunissait chaque semaine. Le déploiement de civils et de policiers canadiens est passé de quelques personnes en 2006 à plus de 100 en 2009, en plus d'un cadre relativement bien étoffé de dirigeants civils à l'ambassade de Kaboul, à l'aérodrome de Kandahar, sous la direction du représentant du Canada à Kandahar (rep CDA K), et d'un haut dirigeant civil à la tête de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar (EPRK). En 2010, ces deux derniers postes ont été fusionnés et le rep CDA K est devenu le directeur de l'EPRK.

Après la publication du rapport Manley et le vote parlementaire de mars 2008, le gouvernement du Canada a dévoilé toute une série d'objectifs de politique pour la mission, et peu de temps après, il a établi un cadre de repères pour mesurer les progrès accomplis en regard des six grandes priorités et en rendre compte. Les voici :

À Kandahar

1. Maintenir un environnement plus sécuritaire et rétablir la loi et l'ordre en renforçant la capacité de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane ainsi qu'en appuyant les efforts complémentaires dans le secteur de la justice et des services correctionnels.

2. Fournir des emplois, de l'éducation et des services essentiels, tels que l'eau.

3. Offrir une aide humanitaire aux populations vulnérables, y compris les réfugiés.

4. Accroître la sécurité et la gestion transfrontalières entre le Pakistan et l'Afghanistan.

En Afghanistan (à l'échelle nationale)

5. Contribuer à renforcer les institutions afghanes qui sont au cœur des priorités à Kandahar et appuyer les processus démocratiques, tels que les élections.

6. Faciliter les efforts dirigés par les Afghans en vue d'une réconciliation politique visant à affaiblir l'insurrection et à encourager une paix durable[14].

Il est à noter qu'une seule de ces priorités portait sur la sécurité et qu'elle était entièrement axée sur le renforcement de la capacité de la Force de sécurité nationale afghane (FSNA) pour maintenir un environnement plus sécuritaire et promouvoir la loi et l'ordre. De plus, grâce à l'arrivée d'un nombre considérable de militaires américains dans la région après 2009, les FAC, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et les Afghans ont pu regrouper leurs efforts et leurs ressources pour appuyer les opérations de sécurité dans une région de plus en plus restreinte du Sud de l'Afghanistan, soit les districts de Panjwayi, de Dand et aussi, au début, de Daman, de 2010 à 2011, dans la province de Kandahar. Parallèlement, le MAECI et l'ACDI sont demeurés présents dans l'ensemble de la province.

Photo du MDN IS2008-9217 par le caporal David Cribb

En outre, les auteurs du rapport Manley ont recommandé la prolongation de l'engagement militaire canadien après 2009 afin de faciliter les efforts du Canada visant le développement et la gouvernance de l'Afghanistan au moyen de l'assistance à la sécurité. Le Parlement a approuvé la prolongation de la participation des FC aux opérations jusqu'en 2011. Par conséquent, la stratégie militaire canadienne jusqu'en 2011 comprenait la formation de la FSNA, l'assistance à la sécurité pour permettre la reconstruction et le développement à Kandahar, le maintien de la responsabilité canadienne relative à l'EPRK et la préparation du transfert de la responsabilité de la mission de sécurité actuelle dans le Sud de l'Afghanistan aux Américains ou à d'autres alliés en 2011. C'était un objectif exhaustif qui touchait tous les ministères fédéraux.

Le mandat pangouvernemental était terriblement important dans le contexte de l'insurrection que les Canadiens combattaient dans le Sud de l'Afghanistan. Il a incité les principaux organismes canadiens – le ministère de la Défense nationale, le MAECI, l'ACDI – et d'autres à collaborer de façon globale afin d'obtenir les résultats recherchés. Ce passage obligé a été bien décrit par une conseillère en matière de défense et une experte en politique gouvernementale américaine, Sarah Sewall, en 2006 – au moment où les Occidentaux ont compris la nature des guerres auxquelles ils participaient en Afghanistan et en Irak :

> Les COIN sont une forme de guerre particulièrement dynamique, décentralisée et tridimensionnelle parce que les niveaux stratégiques, opérationnels et tactiques des opérations sont plus interdépendants que lors des opérations conventionnelles et *parce que l'état final ne peut être atteint uniquement par des moyens militaires* [italique ajouté par l'auteur][15]. [TCO]

Ces préceptes se reflétaient dans les méthodes de contre-insurrection employées par les Canadiens en 2010-2011. Les opérations de la Force opérationnelle (FO) Kandahar visaient à vaincre *l'insurgé* et *l'insurrection*. Les moyens nécessaires pour parvenir à ces deux objectifs étaient différents et ils exigeaient un effort pangouvernemental. Il était bien clair que toute victoire militaire remportée contre les insurgés devait être suivie rapidement de la présence permanente de la FSNA – composée de militaires et de policiers – en plus d'une gouvernance fonctionnelle et d'efforts de reconstruction et de développement liés aux économies provinciales et nationale[16]. L'approche de la contre-insurrection employée par la FO Kandahar ne se limitait pas à l'approche DÉGAGER-TENIR-CONSTRUIRE énoncée initialement dans la doctrine américaine en 2006[17]. Au cours des rotations successives, cette approche avait été perfectionnée et nuancée pour devenir DÉFINIR-FORMER-DÉGAGER-TENIR-CONSTRUIRE-DÉVELOPPER-TRANSITION. Il fallait (1) définir le problème, (2) former l'environnement, (3) dégager les influences destructives agissant sur la population ou les séparer de cette dernière, (4) tenir en assurant la sécurité, (5) construire la capacité à l'aide de la gouvernance, de la reconstruction et du développement, (6) habiliter la population locale et (7) faciliter la transition du contrôle aux autorités du pays hôte. En raison de la composante non militaire considérable des activités dans l'ensemble de ce spectre, qui prend de l'ampleur à mesure qu'on s'approche de la TRANSITION, la réussite dépendait d'une équipe pangouvernementale intégrée possédant une même compréhension des enjeux et des concepts opérationnels communs nécessaires pour s'y attaquer.

La FO Kandahar a résumé cette approche dans son énoncé de mission :

> En partenariat avec la Force de sécurité nationale afghane, les forces de coalition et les partenaires pangouvernementaux, la FO KANDAHAR mènera des opérations exhaustives de contre-insurrection afin de VAINCRE l'influence des insurgés et d'améliorer la société afghane conformément aux lignes d'opération de la gouvernance, du développement et de la sécurité dans les districts de PANJWAYI, DAND et DAMAN[18]. [TCO]

Photo du MDN IS2010-4047-11 par le caporal-chef Pierre Thériault

Avec l'aide de policiers canadiens membres de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar (EPRK), des policiers de la Police nationale afghane (PNA) s'exercent à tirer sur le champ de tir au pistolet du Camp Nathan Smith, le 6 novembre 2010.

Peu de temps après l'arrivée des membres de la FO Kandahar en Afghanistan, la responsabilité officielle du district de Daman lui a été retirée. Par conséquent, elle était responsable principalement des districts de Panjwayi et de Dand. La population du district de Panjwayi s'élevait à environ 80 000 personnes. Son chef[19], *Haji* Fazluddin Agha, avait été commandant sur le front pendant les combats contre l'armée soviétique de 1979 à 1989 et il était membre des *moudjahidines*[20]. Il est important de noter que le district de Panjwayi est le lieu d'origine des talibans qui exerçaient une grande influence dans la partie occidentale du district[21].

La population du district de Dand se chiffrait à près de 450 000 personnes. Son chef était le *Haji* Amadullah Nazek, un membre de la nouvelle vague de dirigeants afghans nés à la fin de l'époque soviétique. C'était un habitant de Kandahar devenu adulte pendant les turbulentes années 1990. Le district de Dand était la porte d'entrée au Sud de la ville de Kandahar, considérée comme la « clé de la conquête du Sud », et c'est pourquoi il représentait un point de rassemblement stratégique pour les talibans[22].

Il a fallu surmonter des obstacles. L'approche pangouvernementale, faisant appel à la défense, à la diplomatie et au développement, exigeait un niveau accru d'interopérabilité entre des organismes qui, souvent, ne possédaient pas d'infrastructure de coordination commune. La publication du rapport Manley a modifié cette situation. Le rapport s'est traduit par les tentatives d'établissement d'un consensus général sur la mise en œuvre et la coordination d'opérations pangouvernementales décentralisées du nouveau Groupe de travail national sur l'Afghanistan et les ministères du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de l'équipe interorganismes à l'ambassade de Kaboul, et du rep CDA K, du commandant de la FO Kandahar, des membres de l'EPRK et de la FO Kandahar. Malgré tout, cette évolution ne s'est pas faite sans heurts et en dépit de la bonne volonté et des meilleures intentions, les opérations pangouvernementales ont parfois échoué au niveau tactique, même si elles ont progressé aux niveaux stratégique et opérationnel de la guerre.

Photo du MDN AR2011—0008-029 par le caporal Tina Gillies

Plus de 80 policiers de la Police nationale afghane (PNA) obtiennent leur diplôme après avoir réussi un cours de qualification élémentaire de six mois, le 6 janvier 2011.

Les effets non militaires nécessaires au début du spectre des opérations de contre-insurrection suscitaient des problèmes. Dans le cadre de sa vision opérationnelle, la FO Kandahar a déterminé un nombre de « points critiques »[23] faisant partie de son approche pangouvernementale :

Sécurité

- Un nombre suffisant de policiers afghans compétents pour répondre aux besoins des villages et *protéger* les villageois et non *s'en prendre* à eux
- Opérations multinationales employant une seule armée, dirigée par la FSNA
- Commandement et contrôle intégrés dans la FSNA, relevant du chef de district et des *maliks* ou de dirigeants

Gouvernance

- Chef de district et employés *responsables* et *à l'écoute*
- *Shuras*, ou conseils consultatifs fonctionnels, représentatifs des districts et des villages, et processus provinciaux
- Représentants des principaux ministères responsables travaillant au centre du district et tenant compte des besoins des villages

Développement

- Comités de développement de district fonctionnels et représentants du développement des villages pour que tout le développement soit coordonné par le chef de district afin de répondre aux priorités établies par le district conjointement avec les villages
- Interface rurale/urbaine fonctionnelle – marchés, transport, etc.

Afin d'atteindre ces résultats, il a fallu, en 2010-2011, renforcer les opérations tactiques de la coalition par des ressources militaires et autres. Dans le domaine de la sécurité, on peut établir une sécurité continue en renforçant la capacité par des forces de sécurité locales, régionales et nationales, et dans la mesure du possible, la responsabilité de la sécurité locale a été transférée à des forces de sécurité et à des civils afghans. Dans le même ordre d'idées, il a fallu continuer d'aider à établir et à maintenir la primauté du droit et la gouvernance dans les districts. Cependant, en dernière analyse, les activités de sécurité ont été principalement axées sur le soutien et l'amélioration des conditions de gouvernance et de développement. Ces aspects ont été essentiels pour « vaincre l'insurrection et non les insurgés ».

En raison de l'environnement de sécurité incertain au tout début de la lutte contre l'insurrection, travailler aux côtés des FAC était un défi pour le MAECI et l'ACDI, nos partenaires sur le terrain. En outre, ils n'avaient pas pour mandat de fournir les effets immédiats nécessaires au renforcement du succès des

activités militaires. Cette situation, et ses implications pour les relations civilo-militaires pendant les opérations de contre-insurrection, ont été décrites avec justesse par le Brigadier Frank Kitson, de Grande-Bretagne, dans son ouvrage intitulé *Low Intensity Operations: Subversion, Insurgency and Peacekeeping*, dans lequel il décrit l'expérience de l'armée britannique de 1945 à 1970 :

> …même si un officier de l'armée peut considérer que les mesures non militaires nécessaires sont du ressort des autorités civiles, ces dernières estimeront que cela concerne les forces militaires parce que ces mesures sont prises pour des raisons opérationnelles. En tous points, les autorités civiles sont en droit de s'attendre à ce que le soldat sache comment prendre des mesures non militaires dans le cadre du plan opérationnel, mais une fois qu'il aura été décidé de prendre une mesure donnée, elles sauront comment la mettre en œuvre[24]. [TCO]

Photo du MDN AR2011-0011-52 par le caporal Jean-Francois Carpentier

Des hauts fonctionnaires canadiens débarquent dans le district de Panjwayi, en Afghanistan le 12 janvier 2011. Étaient présents : le greffier du Conseil privé, M. Wayne Wouters, le vice-chef d'état-major de la défense, le vice-amiral Bruce Donaldson, ainsi que le sous-ministre du Groupe de travail sur l'Afghanistan du Bureau du Conseil privé, Mme Greta Bossenmaier.

Par conséquent, la FO Kandahar a eu recours à ses propres conseillers en matière de politique et de développement ainsi qu'au rep CDA K et aux organisations formant l'EPRK pour mettre en œuvre le concept pangouvernemental[25].

Ce processus était bien plus simple qu'il n'y paraît. D'abord, le commandant de la FO Kandahar et le rep CDA K établissaient une vision commune qu'ils transmettaient à leurs états-majors respectifs. Les liaisons entre les états-majors étaient fréquentes, par l'intermédiaire des conseillers du MAECI et de l'ACDI de la FO Kandahar ainsi que de l'officier de liaison entre la FO Kandahar et l'EPRK. Afin d'appuyer les opérations, la synchronisation des effets pangouvernementaux faisait partie du processus de planification. L'affectation de tâches non militaires à des organisations capables d'opérer dans l'environnement violent des combats constituait la lacune du processus.

Cette lacune a été comblée par les activités d'influence (AI) des FAC, c'est-à-dire que les équipes des opérations d'information, de coopération civilo-militaire (COCIM) et des opérations psychologiques contribuaient à faire le lien entre les effets immédiats nécessaires aux opérations de sécurité dans le cadre de la gouvernance et du développement et les programmes, les processus et les politiques à long terme établis avec l'aide d'organismes tels que le MAECI et l'ACDI. En d'autres termes, les effets non durables des projets militaires à impact rapide étaient liés aux activités viables à moyen terme nécessaires aux processus infranationaux et nationaux, par l'intermédiaire des AI. Ces petites équipes étaient attachées aux forces de campagne et travaillaient de concert avec les équipes de stabilisation du district (ESD) et les équipes civilo-militaires multinationales situées dans les centres de district. Toutes ces équipes étaient liées à la FO Kandahar et à l'EPRK. De plus, la contribution des conseillers en matière de développement et de politique, celle de l'EPRK et celle du rep CDA K pouvaient être prises en compte par l'intermédiaire des matrices de synchronisation créées en vue des opérations.

La gouvernance, qui constituait l'un des deux points de mire, était renforcée par l'intermédiaire d'un soutien direct aux structures qui faciliteraient l'administration et la gestion publiques du district, allant de l'infrastructure nécessaire pour gouverner efficacement à l'aide à l'établissement de la capacité humaine requise pour la gouvernance au sein du district. On a aussi aidé à mettre en place les conditions voulues pour que les *shuras* représentatifs des villages envoient des porte-parole au *shura* du district. À son tour, le *shura* du district recevait de l'aide pour assurer la liaison avec les représentants provinciaux. Tout au long de ce processus, le domaine de l'information était façonné de façon à appuyer ces structures afghanes au moyen des capacités à la disposition des équipes chargées des opérations d'information et des opérations psychologiques.

Par ailleurs, on n'a pas négligé la reconstruction et le développement. Le fonds de prévoyance du commandant (FPC) a été d'une grande utilité en finançant une multitude de projets à impact rapide. Le FCC était l'équivalent du Programme d'intervention d'urgence du commandant (CERP) américain. Il permettait au commandant de la FO Kandahar d'avoir accès à des fonds pour les projets de reconstruction et de développement et de les distribuer pour combler l'écart entre les projets actuels financés par d'autres donateurs et le financement prévu des programmes interorganismes. Parmi les projets financés par le FCC avant 2010, notons le projet d'infrastructure et d'équipement de la Police nationale afghane, les améliorations apportées au campus de l'université de Kandahar et l'équipement fourni au service des incendies de Kandahar. Le FPC était lié au programme Rémunération en espèces du travail, comparable au concept américain « Money as a Weapon System ». Ce programme permettait d'employer des hommes et des jeunes en âge de combattre pour réaliser des projets locaux durant les périodes de l'année où les attaques des insurgés étaient les plus nombreuses, normalement à la fin de la saison des semailles et des récoltes. En employant des hommes en âge de combattre, la FO Kandahar réduisait le nombre de recrues disponibles pour les commandants des insurgés. Néanmoins, il était bien entendu que ces emplois devaient contribuer à la gouvernance et au développement durables. Il fallait travailler étroitement avec les employés et les spécialistes du MAECI et de l'ACDI[26].

Ces mesures de reconstruction et de développement ont permis de réaliser des progrès dans les districts de Dand et de Panjwayi, ce dernier étant celui qui connaissait le plus de difficultés. Dans le district de Dand, une masse critique de *tashkil*, l'organisation ou la structure, constituait un exemple positif pour la gouvernance de Kandahar. Dirigés par un chef de district efficace, les membres du personnel sont devenus de plus en plus capables de planifier et d'exécuter des projets avec un soutien minime de la communauté internationale[27]. Le secteur de la Justice manquait cruellement de personnel. Dans d'autres domaines, les responsables de l'éducation et d'autres services étaient nombreux et dynamiques. Parallèlement, dans le district de Panjwayi, le *tashkil* s'est formé tranquillement pour former une équipe unie. En 2010, à la suite de la nomination d'Agha comme chef du district par Karzaï, le district a connu un renouveau. Même si les gains réalisés dans le domaine de la sécurité restaient à solidifier, le district de Panjwayi était sur la bonne voie. On peut constater les progrès accomplis en observant les changements survenus dans les deux districts en une seule année :

Photo du MDN AR2011-0015-005 par le caporal Tina Gillies

Des militaires supérieurs afghans et canadiens assurent le suivi de projets de développement dans le district de Dand, le 18 janvier 2011.

Le Conte de deux districts[28]

PANJWAYI

Gouvernance (*Tashkiel* pourvus/vacants)
Septembre 2010 – 2/37
Juillet 2011 – 11/40

Écoles
Septembre : Ouverte – 1; Fermées – 31
Juillet : Ouvertes – 10; Fermées – 27

Cliniques
Septembre : Ouvertes – 1; Fermées – 4
Juillet : Ouvertes – 2; Fermées – 3

DAND

Gouvernance (*Tashkiel* pourvus/vacants)
Septembre 2010 – 12/28
Juillet 2011 – 22/40

Écoles
Septembre : Ouvertes – 15; Fermées – 16
Juillet : Ouvertes – 31; Fermée – 0

Cliniques
Septembre : Ouvertes – inconnu; Fermées – inconnu
Juillet : Ouvertes – 5; Fermée – 0

Qui plus est, le Canada a appuyé la stabilisation des districts de Panjwayi et de Dand en assurant la liberté de mouvement *à l'intérieur* et *aux alentours* de ces districts par l'amélioration constante des routes. Ces travaux routiers ont permis à la FSNA et aux forces de l'OTAN de se déplacer pour accomplir les activités de sécurité et appuyer les initiatives en matière de gouvernance et de développement – ce qui, en fin de compte, a contribué à renforcer la légitimité du gouvernement afghan et à rétablir les communautés locales grâce à l'accès aux soins médicaux, à l'éducation et aux marchés. En tout, plus de 103 km de route ont été construits ou améliorés, dont 40 ont été pavés, et quatre ponts ont été construits. Ces travaux ont été effectués à la fois par des entrepreneurs locaux financés par le FCC et les membres du Régiment du génie de la FO Kandahar, qui a mené à terme plus de 150 projets de reconstruction/construction. Bien que ses effectifs aient été assez restreints, c'est-à-dire 261 militaires et employés civils (sept employés de Construction de Défense Canada et 74 membres du Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes [CANCAP]), le Régiment du génie a exercé son influence sur presque tous les aspects des activités de la FO Kandahar. Outre les travaux qu'ils ont terminés et supervisés, les membres du Régiment ont assuré la priorisation et la synchronisation des travaux de génie, de stabilité et de reconstruction[29].

De même, les équipes de coopération civilo-militaire (COCIM) ont planifié 521 projets appuyant directement les Afghans habitant dans des villages clés et faisant appel à leur participation. Elles ont contribué à créer 10 000 jours-personnes d'emploi. Voici quelques exemples :

- Projets de canaux et de drainage – 29 canaux, 56 kilomètres
- Écoles (en partenariat avec la COCIM) – 28 écoles
- Mosquées (en partenariat avec la COCIM) – 42 mosquées
- Infrastructure des services de police – 18 postes
- Infrastructure de gouvernance – sept sites
- Clinique médicale – une clinique

Les équipes de la COCIM ont également facilité l'exécution de projets de moindre envergure qui ont contribué à fournir le nécessaire quotidien, allant de l'aide humanitaire au soutien de tous les types de projets afghans. Cela a eu des effets positifs

Photo du MDN AR2011-0201-04 par le caporal Tina Gillies

qui ont dépassé toutes les espérances, et tout au long du processus, ces projets ont été harmonisés avec les programmes et les politiques du MAECI et de l'ACDI, au nom du GRIA[30].

L'expérience des FAC durant la dernière année des opérations de combat en Afghanistan a fait ressortir les impératifs de la trinité paradoxale des opérations pangouvernementales : (1) la sécurité sans une bonne gouvernance est inutile, (2) la bonne gouvernance sans le développement n'est pas durable et (3) le développement sans la sécurité n'est pas viable. Les FAC ont appris et revisité beaucoup de leçons retenues durant leurs activités en Afghanistan. La mise en œuvre d'une approche intergouvernementale canadienne détaillée pour régler les dilemmes complexes dans l'environnement contemporain était le fruit des efforts de ceux qui ont servi à Kandahar à compter de 2006. Tous les progrès accomplis en 2010-2011 étaient liés à leur travail et à leurs sacrifices. Le MAECI et l'ACDI, ainsi que d'autres organisations gouvernementales telles que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Service correctionnel Canada (SCC)[31], comptaient parmi les partenaires du Canada sur le terrain.

Enfin, s'il est une autre leçon à renforcer, c'est la nécessité de créer et de maintenir des relations organisationnelles et individuelles et d'élaborer une vision commune entre les multiples groupes et individus. Non seulement cet objectif facilitera le concept pangouvernemental, mais il prendra en compte la nature disséminée et déstructurée des opérations du XXIe siècle. Il est impossible d'exercer un commandement efficace dans l'environnement contemporain au moyen des mesures hiérarchiques traditionnelles de commandement et de contrôle. Il faut se doter d'organisations qui sont inclusives et établir et entretenir la confiance mutuelle et l'intention commune afin de favoriser l'auto-synchronisation et l'adaptation ainsi que l'unification des efforts pour l'accomplissement de la mission. Ces organisations sont militaires ou non militaires et sont composées d'une combinaison de réseaux sociaux et de réseaux d'information qui peuvent se synchroniser parce qu'ils partagent la même vision. Ainsi, comme le faisceau de baguettes dans la fable d'Ésope, l'union fait la force. Les Canadiens en ont certainement fait la preuve durant leur expérience à Kandahar en 2010-2011[32].

Pour conclure, l'équipe pangouvernementale en Afghanistan a retenu des leçons vitales en matière de contre-insurrection et de relations interministérielles, mais l'élément fondamental était la nécessité d'intégrer tous les efforts militaires et non militaires aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique, tant *latéralement* que *verticalement.* Il s'ensuit que, pour garantir l'intégration des projets à impact rapide et de renforcement des capacités réalisés durant les opérations militaires dans les activités à long terme et durables, il faut fournir aux commandants militaires les moyens – ressources matérielles et humaines – *habilitant* cette intégration. On ne saurait sous-estimer le rôle des activités d'influence, des membres du génie et d'autres éléments habilitants clés à cette fin. Je suis d'accord avec les praticiens et les théoriciens comme Pratt, Sewall et Kitson lorsqu'ils affirment que les officiers militaires doivent être préparés et habilités à orchestrer tous les types d'activités non militaires. Ces efforts de reconstruction, de développement et de gouvernance sont nécessaires au succès de notre mission dans les conflits de faible intensité auxquels nous avons participé pendant la dernière décennie et auxquels nous continuerons de prendre part dans un avenir prévisible.

RMC

Photo du MDN AR2011-0025-097 par le caporal Tina Gillies

Un soldat de la Force opérationnelle Kandahar en compagnie d'enfants afghans locaux dans le cadre d'une patrouille débarquée, le 22 janvier 2011.

NOTES

1. Une partie des idées et du contenu du présent chapitre sont le résumé de recherches publiées dans des ouvrages antérieurs : Howard G. Coombs et lieutenant-général (à la retraite) Michel Gauthier, « Campaigning in Afghanistan: A Uniquely Canadian Approach... », publié sous la direction du colonel Bernd Horn, *No Easy Task*, Toronto, Dundurn Press, 2011; Howard G. Coombs, « Canadian Whole-of-Government Operations Kandahar – September 2010 to July 2011 », *Vimy Paper*, Ottawa, The Conference of Defence Associations Institute, décembre 2012; et Howard G. Coombs, « APLN.06.03.LE Introduction to the Comprehensive Approach to Operations in a Joint, Inter-Agency, Multinational and Public Environment », présentation lors du Cours sur les opérations de l'Armée de terre au Collège d'état-major et de commandement des Forces canadiennes à Kingston, en Ontario, le 31 octobre 2011. Je suis aussi reconnaissant à Keith Pratt, de l'United States Agency for International Development, pour ses commentaires oraux et écrits et son appui aux efforts de la Force opérationnelle Kandahar dans le district de Dand, province de Kandahar, en Afghanistan (2010-2011). Toute erreur ou omission dans le texte final est attribuable à ma compréhension de l'information et des recherches consultées ou fournies par Keith et d'autres.
2. Keith Pratt, « Development's Role in COIN Using Timeline as a Trigger for Development », étude non publiée, 7 février 2012, p. 1.
3. La contre-insurrection, ou COIN, est généralement définie comme une action militaire organisée pour combattre une insurrection. Elle a été définie comme suit par le chercheur australien David Kilcullen, Ph. D. : « Axée sur la population, elle cherche à la protéger des insurgés ou à l'empêcher d'entrer en relation avec ces derniers, et elle lutte contre les insurgés pour s'emparer de l'influence et du contrôle à la base. » [TCO] David Kilcullen, *The Accidental Guerrilla: Fighting Small Wars in the Midst of a Big One*, New York, Oxford University Press, 2009, p. xv.
4. Les Forces canadiennes sont devenues récemment les Forces armées canadiennes.
5. Janice Gross Stein et Eugene Lang, *The Unexpected War: Canada in Kandahar*, Toronto, Penguin Group (Canada), 2007; réimpression en 2008, p. 244-245. De 2002 à 2011, 158 membres des Forces armées canadiennes et quatre civils canadiens ont été tués. Parmi ces derniers figurent un diplomate, un journaliste et deux travailleurs humanitaires. « Afghanistan: In the line of duty: Canada's casualties (dernière mise à jour le 31 octobre 2011) », *CBC News*, à l'adresse http://www.cbc.ca/news/background/afghanistan/casualties/list.html, consulté le 6 mars 2013, s.l.
6. Stein et Lang, *op. cit.*, p. 107-108.
7. Hillier a été par la suite promu général et nommé chef d'état-major de la défense, poste qu'il a occupé de février 2005 à juillet 2008.
8. Général Rick Hillier, *A Soldier First: Bullets, Bureaucrats and the Politics of War*, Toronto, HarperCollins, 2009, p. 389.
9. Howard G. Coombs et le général Rick Hillier, « Command and Control during Peace Support Operations: Creating Common Intent in Afghanistan », sous la direction d'Allan English, *The Operational Art: Canadian Perspectives – Leadership and Command*, Kingston, Ontario, Presses de l'Académie canadienne de la défense, 2006, p. 173-191.
10. Lieutenant-colonel Michel-Henri Saint-Louis, CD, « L'équipe consultative stratégique en Afghanistan : un élément de l'approche canadienne d'ensemble aux opérations de stabilisation », *Revue militaire canadienne*, vol. 9, nº 3 (automne 2009), p. 58-67. Il est à noter que le Lcol Saint-Louis a commandé le dernier groupement tactique canadien déployé à Kandahar. Cette unité a incité Nelofer Pazira, réalisatrice canado-afghane à déclarer : « Mais quand bien même nous désirerions, en rétrospective, affirmer que les Canadiens ont apporté une contribution, il n'a jamais existé de plan détaillé. Seul le dernier groupement tactique est allé rencontrer et accueillir les habitants locaux pour leur demander ce dont ils avaient besoin au lieu de se contenter de combattre. » [TCO] Citée par Susan Sachs dans « Newsmakers 2011: In Their Own Words "...to see Canada leave Kandahar" », *The Globe and Mail*, 24 décembre 2011, p. A11.
11. Canada, « Panel indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan » et Canada, Chambre des communes du Canada, *39e législature, Journaux de la 2e Session*, nº 53 (lundi 25 février 2008, 11 h), à l'adresse http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?pub=Journals&doc=53&Language=E&Mode=1&Parl=39&Ses=2, consulté le 5 août 2010.
12. Hillier, *A Soldier First,* p. 470-471.
13. Canada, gouvernement du Canada, ministère de la Défense nationale, *Stratégie de défense – Le Canada d'abord*, (2008), à l'adresse http://www.forces.gc.ca/site/pri/first-premier/June18_0910_CFDS_english_low-res.pdf, p. 3-4.
14. Canada, gouvernement du Canada, « Note d'information : Six priorités du Canada en Afghanistan », *L'engagement du Canada en Afghanistan*, à l'adresse http://www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/news-nouvelles/2009/2009_05_07b.aspx?view=d; internet, consulté le 20 mars 2013, s.l.
15. Sarah Sewall, *Military Review* 86, nº 5, (septembre-octobre 2006), p. 104.
16. Howard G. Coombs et brigadier-général Dean Milner, « Canada's Counter Insurgency in Afghanistan », *On Track*, vol. 15, nº 4, (hiver 2010), p. 23-27.
17. États-Unis, Department of the Army, *The U.S. Army/Marine Corps Counterinsurgency Field Manual*, Avant-propos du General David H. Petraeus, du Lieutenant-General James F. Amos et du Lieutenant-Colonel John A. Nagl; introduction de Sarah Sewall, Chicago Illinois, University of Chicago Press, 2007, p. 174-184.
18. Cité dans Coombs, « APLN.06.03.LE Introduction to the Comprehensive Approach to Operations… », diapositive 29.
19. Les termes « chef de district » et « gouverneur de district » ont été utilisés indifféremment. Aux fins du présent article, nous utilisons seulement le terme « chef de district ».
20. Les Afghans ont participé aux activités associées à l'établissement de la sécurité et à la reconstruction de leur pays au prix de grands risques personnels. À la mi-janvier 2012, *Haji* Fazluddin Agha a été tué avec des membres de sa famille et de son entourage par un kamikaze.
21. Pour une analyse du district de Panjwayi et du mouvement des talibans, voir Abdul Salam Zaeef, *My Life with the Taliban*, New York, Columbia University Press, 2010.
22. Pour plus de détails sur les districts de Panjwayi et de Dand, voir Coombs, « APLN.06.03.LE Introduction to the Comprehensive Approach to Operations… », diapositive 28.
23. Malcolm Gladwell, *The Tipping Point: How Little Things Can Make a Big Difference*, Boston, New York et Londres, Little, Brown and Company, 2000.
24. Frank Kitson, *Low Intensity Operations: Subversion, Insurgency and Peacekeeping*, Londres, Faber and Faber Limited, 1971; réimpression en 1972, p. 7.
25. Notre succès dans l'emploi du concept pangouvernemental est grandement attribuable à la conseillère en matière de développement de la FO Kandahar, Anne Lavender (ACDI), au conseiller en matière de politique, Colin Lake (MAECI) et au rep CDA K, Tim Martin (MAECI). Je désire aussi remercier les membres de l'ACDI, du MAECI, nos partenaires interorganismes américains ainsi qu'une multitude d'autres personnes qui composaient l'EPRK et ses éléments associés de leur travail acharné et de leur dévouement dans des circonstances éprouvantes et dangereuses.
26. Canada, gouvernement du Canada, Comités de la Chambre des communes – Comité permanent de la défense nationale (39-2), « Réponse du gouvernement au premier rapport du Comité permanent de la Défense nationale – Les Forces canadiennes en Afghanistan », présenté à la Chambre le 17 octobre 2007, à l'adresse http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=3077584&Mode=1&Language=E, consulté le 15 avril 2013, s.l. voir États-Unis, United States Army, Center for Army Lessons Learned, « Handbook No. 09-27 – Commander's Guide to Money as a Weapons System », avril 2009, à l'adresse http://usacac.army.mil/cac2/call/docs/09-27/09-27.pdf, consulté le 15 avril 2013. Dans la dernière révision budgétaire, le gouvernement canadien a annoncé la fusion du MAECI et de l'ACDI. On pourrait déclarer qu'il s'agit du résultat naturel des efforts pangouvernementaux du Canada en Afghanistan.
27. Le contrôle du district de Dand a été transféré aux Afghans en 2012.
28. Coombs, « APLN.06.03.LE Introduction to the Comprehensive Approach to Operations… », diapositive 38.
29. *Ibid*, diapositive 39.
30. *Ibid*, diapositive 41.
31. *Ibid*, diapositive 43.
32. *Ibid*, diapositive 1.

Photo de Canadian Press/AP02905364 (Allauddin Khan)

Le bâtiment 4 après les événements du 7 mai 2011.

CHAOS À KANDAHAR : LA BATAILLE POUR LE BÂTIMENT 4

par Bernd Horn

Le brûlant soleil d'Afghanistan écrasait sans relâche la base d'opérations avancée (BOA) située en périphérie de la ville de Kandahar. Même l'ombre ne procurait qu'un répit temporaire. Toutefois, pour les membres des forces d'opérations spéciales du Canada (FOSCAN) en déploiement à la BOA Graceland, la chaleur n'avait rien de spécial, pas plus que l'environnement complexe, ambigu et toujours changeant dans lequel ils œuvraient. Soudain, des coups de feu se sont fait entendre au loin, troublant la relative tranquillité de mi-journée de la BOA. Faisant d'abord penser à un moteur hésitant, les détonations étaient perçues par à-coups, mais leur rythme s'est accéléré pour enfin se stabiliser. À un moment donné, une balle traçante a décrit un arc au-dessus de la BOA et certains ont alors cru que le camp était attaqué.

Le commandant de l'opération (Op) *Legion*, rotation 1-11, de la Force opérationnelle d'opérations spéciales (FOOS) 58 et son commandant des forces terrestres (CFT), le capitaine David[1], ont gagné rapidement le centre des opérations tactiques pour voir ce qui se passait en ville. Les coups de feu ne sont pas inhabituels aux environs de l'agglomération urbaine tentaculaire, surtout en raison de l'insurrection, mais il était clair qu'il se passait quelque chose d'important. Le volume et le rythme du tir, ainsi que des explosions sporadiques, annonçaient de toute évidence des ennuis. De plus, comme la violence était répandue et persistante, il était clair qu'elle n'était pas limitée à une zone précise.

Photo du MDN DHI-2007-216.5737

Le colonel Bernd Horn, OMM, MSM, CD, Ph. D., *officier d'infanterie, est chef d'état-major des Programmes d'instruction et d'éducation stratégiques à l'Académie canadienne de la Défense. Il est également professeur auxiliaire d'histoire au Collège militaire royal du Canada et à l'Université Norwich.*

Alors que les officiers des FOSCAN et leur état-major cherchaient à communiquer avec le quartier général supérieur et d'autres sources pour déterminer ce qui se passait exactement, une estafette de la compagnie d'intervention provinciale – Kandahar (CIP-K), une unité afghane, est arrivée avec un message de son commandant. La CIP-K, qui est coimplantée avec les FOSCAN à la BOA Graceland, venait d'être appelée par sa chaîne de commandement de la Police nationale afghane (PNA). En fait, la CIP-K avait reçu l'ordre de se rendre aussi vite que possible au palais du gouverneur, en ville. Les Canadiens allaient donc être mêlés de près au drame qui se jouait à Kandahar ce 7 mai 2011. Sans autre information que des indices d'une attaque menée à proximité de leur BOA, et sachant que la saison actuelle des combats s'était déjà révélée être l'une des plus violentes de l'insurrection, la FOOS 58 a rapidement été aspirée dans la tempête et la crise qui s'étaient déjà abattues sur la ville.

La FOOS 58 a été entraînée dans la bagarre par la CIP-K. Il s'agit d'une unité de la police spéciale nationale afghane comptant environ 135 membres répartis dans trois équipes d'intervention spéciales (EIS). L'équipe verte de la FOOS 58[2] a été chargée de l'instruction et du mentorat de ses homologues afghans. Par conséquent, lorsque le ministre de l'Intérieur (MI) ou la chaîne de commandement de la PNA appelle la CIP-K, on s'attend à ce que toutes les troupes disponibles répondent. En outre, il est implicitement entendu que la CIP-K *et ses mentors* doivent se déplacer immédiatement, à l'instar d'une unité de réaction rapide.

Comme la CIP-K est installée dans des tentes à l'intérieur de la BOA Graceland, son activation est assez simple. Normalement, le chef de la police provinciale (CPP) ou le chef de la sécurité de Kandahar (CSK) confie une tâche à la CIP-K. L'officier de liaison de la PNA à la BOA Graceland reçoit un appel sur son téléphone cellulaire, ce qui déclenche l'Op *Response*, soit le plan de contingence convenu pour activer la CIP-K et ses mentors en vue d'une opération. Dès qu'elle est avisée, l'équipe verte doit, ainsi que la CIP-K, se préparer au déploiement. De son côté, le quartier général de la FOOS 58 doit immédiatement coordonner l'élimination de tout conflit quant à l'utilisation du champ de bataille avec les titulaires de l'espace de bataille (TEB) et informer le quartier général de sa chaîne de commandement (Force opérationnelle interarmées – Afghanistan [FOI-A]) ainsi que le Commandement régional (Sud) (CR[S]) de l'exécution de l'Op *Response*.

Pour les Afghans, la CIP-K fait partie intégrante du plan de sécurité de la ville de Kandahar. De l'avis du commandant de la FOOS 58, « c'est la meilleure des unités afghanes. »

C'est ainsi que malgré l'absence totale d'information sur les événements en cours dans la ville, la FOOS 58 s'est préparée à déployer la CIP-K. Le commandant de la FOOS confirme : « Nous savions que nous devions y aller. Nous avons suivi d'aussi près que possible. » [TCO] La situation était aggravée par le fait que la violence en Afghanistan avait atteint en 2010 son niveau le plus élevé depuis 2001, d'après les analystes stratégiques. À la fin de la récolte du pavot, la saison des combats de 2011 perpétuait la tendance[3]. Les 2 et 3 avril, les talibans se sont joints aux protestations découlant de la destruction par le feu d'un exemplaire du Coran par le pasteur Terry Jones, en Floride, et ils ont attaqué le complexe du gouverneur. Les manifestations ont fait 9 morts et plus de 90 blessés[4]. Moins d'une semaine plus tard, soit le 7 avril, les talibans ont attaqué un centre d'instruction de la police, ce qui a entraîné la mort de six personnes. Le 15 avril, ils ont infiltré le quartier général de la PNA et tué le chef de la police; 9 jours plus tard, le 24 avril, un tunnel a permis aux talibans de libérer 500 militants incarcérés à la prison de Sarpoza. Il est important de préciser que ces deux dernières opérations avaient été menées avec l'aide de complices à l'intérieur[5].

Bureau d'édition de la 17e Escadre, Winnipeg

Après tout cela, la ville de Kandahar avait commencé à sombrer dans le chaos et à présenter un risque encore accru pour les forces coalisées. L'intensification des attaques et des troubles sociaux dans la ville compliquait énormément les opérations normales. Les opérations en zone urbaine, déjà difficiles et complexes, sont devenues encore plus embrouillées, car il était de plus en plus ardu de distinguer les amis des ennemis. Rempli de combattants talibans revêtus d'uniformes gouvernementaux, de sympathisants et d'« agents » actifs prêts à se retourner contre leurs anciens collègues et alliés, l'espace de bataille ne pouvait pas être plus difficile.

Vers 12 h 30 le 7 mai 2011, des insurgés talibans ont lancé une violente attaque coordonnée dans la ville. Ils ont frappé plusieurs objectifs, dont le palais du gouverneur, l'ancien quartier général du corps de l'ANA et un poste subordonné de la PNA (près de la BOA Graceland), ainsi que trois autres de ces postes subordonnés, le quartier général de la PNA, le bureau du maire et deux écoles secondaires. Les talibans ont aussi tenté de bloquer les principales routes menant à la ville.

L'offensive des talibans constituait de toute évidence une opération majeure. Les commandants des insurgés déclaraient qu'ils ne visaient rien de moins que « la prise de contrôle de la ville[6]. » Menée par un groupe de 60 à 100 insurgés et 20 kamikazes au plus, l'attaque s'inscrivait dans l'offensive printanière des talibans, appelée opération *Badar*.

L'attaque de la ville de Kandahar, dont la population est estimée à un million d'habitants, était une stratégie délibérée visant à urbaniser davantage l'insurrection dans la région de Kandahar, puisque l'intensification des activités des Américains dans les zones rurales périphériques avait chassé les talibans de leurs bastions des districts environnants. Tirant profit d'années de combats, les talibans ont compris que s'ils attaquaient plusieurs objectifs, les forces de sécurité seraient dépassées par la situation. Le commandant des talibans a expliqué les choses comme suit : « si nous attaquons à un endroit, toutes les forces de sécurité s'y précipitent et nous encerclent; de cette façon, elles ne peuvent pas nous arrêter[7]. » [TCO]

Cette stratégie sournoise avait des avantages. La bataille a débuté par une explosion à l'extérieur du complexe du gouverneur, suivie de coups de feu provenant des étages supérieurs d'un centre commercial à niveaux multiples. Le porte-parole du ministre de l'Intérieur, Zemari Bashary, indiquait que huit kamikazes s'étaient fait exploser pendant des attaques simultanées visant le complexe du gouverneur, un bureau du service du renseignement afghan et des avant-postes de la police.

C'est dans ce contexte que les autorités afghanes ont lancé l'Op *Response* à 13 h 30 le 7 mai 2011. Comme une des attaques se déroulait à 400 mètres seulement de la BOA Graceland, le commandant de la FOOS 58 avait quelques décisions importantes à prendre. Il se souvient ainsi des événements :

> *Nous avons entendu des coups de feu qui semblaient dirigés contre le camp. Il était évident qu'il se passait quelque chose en ville et nous tentions de comprendre, tout comme le titulaire de l'espace de bataille. De la partie nord de [la BOA] Graceland, nous pouvions apercevoir le canal et l'école. Des insurgés s'y trouvaient. Comme plusieurs attaques avaient lieu en ville, j'ai ordonné le branle-bas de combat dans le camp tandis que nous tentions de savoir ce qui se passait. La situation était très chaotique. Nous avons pensé que la CIP-K serait appelée et nous avons donc accru notre préavis de mouvement. Personne ne savait ce qui se passait. Ni le TEB ni nous. Peu de temps après, la CIP-K était appelée à défendre le palais du gouverneur.* [TCO]

En réaction à cette décision, le capitaine David et son équipe verte se sont attachés à aider la CIP-K à « s'activer ». Toutefois, ils commençaient aussi leurs préparatifs de déploiement, puisqu'ils savaient bien qu'on ferait inévitablement appel à eux. Les membres de la CIP-K s'empressaient de prendre leurs armes et leurs munitions, puis d'agencer leurs véhicules. Après quoi, tous, à l'exception d'une section restant à l'arrière comme réserve, se sont précipités dans la direction d'où provenaient les tirs, pas très loin de là.

Peu après, la CIP-K est arrivée au palais du gouverneur et le commandant supérieur de la PNA sur place l'a rapidement mise à l'œuvre. Au début, les membres de la CIP-K se sont intégrés au cordon entourant le palais. Toutefois, des insurgés s'étaient emparés du « bâtiment bleu » à deux étages situé au nord du palais, d'où ils faisaient feu sur la résidence du gouverneur et sur les édifices voisins à l'aide d'armes légères et de grenades propulsées par fusée. Le CPP et le CSK ont rapidement fait appel à la CIP-K; un échange de feu et un assaut prolongés ont suivi.

Pendant ce temps, le personnel des FOSCAN, à la BOA Graceland, était en alerte maximale. Par hasard, quelques renseignements ont commencé à filtrer du quartier général de la FOI-A, la situation commençant à se préciser. Pour l'heure, les objectifs des talibans étaient identifiés et isolés en grande partie. Un des objectifs principaux était un imposant complexe commercial de trois étages (surnommé « bâtiment 4 ») situé au sud du palais du gouverneur. Des insurgés s'étaient retranchés à l'intérieur, d'où ils tiraient sur le complexe du gouverneur et sur les édifices adjacents. Avant même que la CIP-K ait achevé son assaut contre le bâtiment bleu, au nord, le MI d'Afghanistan exigeait que la compagnie attaque ce nouvel objectif.

Dans ce but, à 17 h, le TEB, un groupement tactique américain relevant de la Force opérationnelle multinationale (FOM) Raider et portant le nom de code *Phoenix 6*, demandait que l'équipe verte de la FOOS 58 et la CIP-K, qu'elle encadrait, commencent à planifier un assaut délibéré contre le complexe commercial qui comptait plus de 100 pièces. Sachant bien que l'ampleur de cette tâche dépassait les capacités de la CIP-K, le capitaine David et ses hommes ont quitté la BOA Graceland pour rejoindre le commandant de la CIP-K et le TEB afin d'amorcer la planification de l'assaut délibéré contre le nouvel objectif.

Comme les troupes approchaient du point de rendez-vous (RV), le capitaine David a essayé d'établir les communications avec *Phoenix 6,* mais sans succès. Puis, soudainement, alors qu'elles exécutaient un virage en direction du point de RV désigné, une scène de dévastation s'est révélée à leurs yeux. Parmi toute cette destruction, un véhicule américain résistant aux mines et aux embuscades, qui venait de sauter sur un dispositif explosif de circonstance (IED), faisait péniblement marche arrière. « Toute cette zone était anéantie », raconte le sergent Clifford. « On voyait que de nombreuses bombes avaient explosé. Tout le secteur était dévasté », se rappelle le sergent Caleb, « […] le palais du gouverneur était en morceaux. » [TCO] Avertie que d'autres IED étaient dissimulés le long de la route, devant, l'équipe verte a rebroussé chemin pour établir un point de débarquement des véhicules (PDV) de rechange.

Le capitaine David et son équipe sont arrivés au point de RV vers 18 h. La CIP-K venait tout juste de reprendre le bâtiment bleu. Bien que fatigués, les membres de la CIP-K se sont présentés au RV, prêts à lancer leur second assaut de la journée.

L'objectif avait été bouclé par le groupement tactique américain, qui assurait la protection des forces en empêchant de nouveaux insurgés d'approcher depuis différentes zones et de s'en prendre à la CIP-K et à ses mentors. Toutefois, les Américains étaient manifestement épuisés. Ils s'étaient éparpillés dans toute la ville et avaient fait face à de nombreux incidents au cours de la journée. En outre, les kamikazes et les IED présentaient toujours une très grave menace. Tout le monde était à bout de nerfs.

Phoenix 6 fournissait maintenant des guides pour diriger la CIP-K et ses mentors sur le terrain du palais et leur permettre d'atteindre le bâtiment voulu en empruntant une voie d'approche moins exposée. En sortant de la résidence du gouverneur, ceux-ci ont pu parvenir à un muret de béton situé entre le terrain du palais et le bâtiment constituant l'objectif. Le capitaine David a fait de cet endroit sa zone de rassemblement. De là, il a procédé à une reconnaissance pour confirmer le point d'entrée. Pendant ce temps, ses tireurs d'élite et le contrôleur aérien tactique interarmées (CATI) gagnaient un bâtiment voisin situé à l'ouest de l'objectif, où les Américains et la PNA avaient déjà établi un poste d'observation. Les tireurs d'élite s'instal-

laient rapidement et commençaient à observer l'objectif pour y déceler des mouvements.

La tâche qui attendait l'équipe verte et la CIP-K était de taille. Le bâtiment était imposant, en plus d'être complexe. C'était un enchevêtrement de boutiques et de bazars débordant de produits et d'articles divers. Des tapis, des tapisseries, des sacs de toile remplis de toutes sortes de biens encombraient les boutiques, les couloirs et les entrées. N'importe qui pouvait se dissimuler et tout pouvait être caché. Ce bâtiment n'était rien de moins qu'un piège mortel.

Le défi et le risque n'échappaient pas au personnel des FOSCAN. « J'ai été immédiatement frappé par la taille du bâtiment », a admis le capitaine David. Tout de suite, le sergent Justin a constaté : « Nous ne sommes pas assez nombreux. » Le sergent Caleb s'est exclamé que c'était un énorme cauchemar en termes de CR [combat rapproché]. Le commandant de la FOOS 58, de son côté, a affirmé que « le bâtiment était une vaste zone dangereuse. Il n'y avait pas de murs en dur à l'intérieur. Il était possible de tirer d'un étage à l'autre. » [TCO]

Malgré l'ampleur et la portée de l'objectif, qui auraient facilement pu exiger plusieurs compagnies d'infanterie très entraînées, le capitaine David ne disposait pour mener l'assaut que de 25 soldats de la FOOS 58 et de 55 membres de la CIP-K. Une fois le plan élaboré, le capitaine David a lancé l'opération de nettoyage à 18 h 30.

Photo du MDN

Dommages résultant de l'attaque initiale aux IED dans le secteur du marché.

Les soldats américains chargés du bouclage ont indiqué que des insurgés avaient été aperçus pour la dernière fois dans le bâtiment dix minutes plus tôt. Toutefois, ils ignoraient alors combien d'insurgés s'y trouvaient et où ils avaient pris position. Jusque-là, les soldats américains et les FSNA s'étaient limités à tirer sur les occupants du bâtiment. Personne n'avait osé pénétrer dans le gigantesque complexe.

Le groupe d'assaut était maintenant prêt à commencer sa fouille depuis le sous-sol, puisqu'il s'agissait du point de départ le plus sûr. Le CFT se disait que le bâtiment était si vaste et sa force, si limitée, que son plan devait rester simple. De plus, il s'inquiétait de l'éparpillement et de la possibilité d'engagements « bleus contre bleus » (forces amies se tirant mutuellement dessus – rédact. en chef). À chaque point de contrôle (c.-à-d. à chaque étage, à l'une des trois cages d'escaliers), les mentors devaient poster un membre de la CIP-K. Le capitaine David essayait aussi de laisser des membres de son ROSC aux points stratégiques afin qu'ils puissent contrôler plusieurs membres de la CIP-K qui, en règle générale, tendent à se laisser distraire facilement et à quitter leur poste s'ils ne sont pas étroitement supervisés.

La nuit tombant rapidement, les détachements d'assaut ont franchi précipitamment l'espace dégagé pour se rendre au point d'entrée. Pendant leur déplacement à découvert, ils ont remarqué plusieurs civils sur un balcon. Ces civils afghans ont reçu l'ordre de descendre et ils ont été maintenus sous bonne garde. Le sergent Sebastian, qui en était à sa quatrième affectation de combat en Afghanistan, se rappelle : « Cela nous a surpris. Nous ne nous attendions pas à apercevoir autant d'amis à cet endroit. » [TCO] Voilà qui augmentait encore le niveau potentiel de complexité. Restait-il d'autres civils non combattants dans le bâtiment?

Gardant cette possibilité à l'esprit, le sergent Clifford et son équipe ont sécurisé le point d'entrée et la cage d'escalier nord pour constater rapidement que l'escalier sud permettait aussi de se rendre au sous-sol, ce qui les obligeait à condamner les deux et réduisait le peu de personnel déjà disponible avant même que le nettoyage commence. Le sergent Sebastian et son détachement d'assaut se sont ensuite attachés à nettoyer le sous-sol. Le complexe commercial a été le cauchemar que les FOSCAN avaient redouté. Le plancher présentait des ouvertures qui permettait de voir dans le sous-sol ou, du sous-sol, de voir l'étage supérieur. La CIP-K et ses mentors ont commencé à nettoyer le sous-sol; c'était un vaste espace comportant de nombreuses portes verrouillées; il a donc fallu beaucoup de temps et d'efforts. Puisque la mission consistait à trouver les insurgés, la fouille n'était pas extrêmement minutieuse. Les portes verrouillées de l'extérieur étaient laissées de côté pour une fouille ultérieure. Néanmoins, l'opération n'avait rien de simple. Le vaste sous-sol obscur était jonché de déchets et encombré de grands sacs de poudre et de boîtes diverses.

Une fois le sous-sol nettoyé, le sergent Clifford et son détachement d'assaut ont progressé par dépassement à travers le détachement du sergent Sebastian pour nettoyer le premier étage. Toujours aucun contact avec l'ennemi. Le détachement du sergent Sebastian s'est alors déplacé vers le deuxième étage. Un individu a été découvert et emmené. Le reste de la fouille a permis de découvrir quatre autres personnes, dont une était blessée. Comme il était alors impossible de déterminer l'identité de ces individus (c.-à-d. combattants ou non-combattants), les membres de la CIP-K les ont maintenus temporairement sous bonne garde. Toutefois, la garde de ces personnes, combinée à la nécessité de poster des sentinelles à toutes les cages d'escaliers, réduisait le nombre de soldats dont le sergent Clifford disposait pour les opérations de nettoyage. En fin de compte, le détachement d'assaut du sergent Sebastian est passé devant pour nettoyer le troisième et dernier étage.

Photo du MDN

Quelques-unes des munitions saisies durant l'engagement.

Quand la force d'assaut a atteint le troisième étage, la mission a semblé perdre sa vigueur. Le laisser-aller avait commencé à faire son chemin au sein de la CIP-K. En effet, les mentors avaient de plus en plus de difficulté à motiver leurs partenaires afghans. Le dernier étage ressemblait aux autres. Comme eux, il comportait une série de boutiques interreliées adossées au mur extérieur. Certaines portes étaient verrouillées et d'autres, pas. Un grand atrium constitué d'un îlot de boutiques occupait le centre. Chaque étage comprenait des colonnes vides qui couraient du plafond ouvert jusqu'au premier étage. Tout était relié à un corridor, ou une passerelle, qui entourait l'étage comme une piste de course et reliait les cages d'escaliers et l'atrium aux boutiques longeant le mur extérieur.

Grimpant en vitesse l'escalier pour rejoindre son commandant de détachement au troisième étage, le sergent Malcolm est arrivé juste à temps pour voir certains membres de la CIP-K qui amorçaient le nettoyage de cet étage. C'est alors que sans avertissement, des coups de feu ont retenti comme autant d'explosions miniatures dans l'espace exigu. Immédiatement, les mentors et certains membres de la CIP-K ont riposté, et l'étroit couloir s'est transformé en une espèce de stand de tir. Des projectiles se sont fichés dans des poutres et des montants, et ont arraché des éclats aux murs minces. Une balle a même atteint un Afghan à la main après avoir traversé la crosse de son pistolet; un de ses doigts pendait, n'étant plus retenu que par des lambeaux de chair.

Le sergent Sebastian a fait reculer tout le monde afin de pouvoir évaluer la situation. Il semblait qu'un ou plusieurs insurgés s'étaient retranchés dans une série de boutiques située dans un coin de l'atrium. La nuit s'installant, il était difficile de repérer les tireurs avec précision ou, en fait, de distinguer l'agencement des îlots de boutiques. De toute évidence, les insurgés avaient très soigneusement choisi le lieu où ils s'étaient retranchés. La façade derrière laquelle ils se trouvaient comportait des barres de fer et du verre, de sorte qu'il était difficile de s'en approcher sans être vu. En outre, il était presque impossible de déterminer où la porte se trouvait. Par ailleurs, le grillage métallique extérieur rendait l'entrée très difficile, car il faudrait ouvrir une brèche à l'explosif ou à l'aide d'une scie mécanique. Mais le plus important était que les tireurs occupaient une position de tir dominante de laquelle ils pouvaient balayer de leurs armes tout le couloir; s'approcher, de n'importe quelle direction, relevait du suicide.

Le sergent Sebastian a posté des sentinelles pour surveiller les tireurs retranchés et s'est assuré que le membre blessé de la CIP-K serait emmené au point de rassemblement des blessés (PRB), à l'entrée du bâtiment. Après avoir discuté de la situation avec le CFT, il a tenté de manœuvrer autour du troisième étage, depuis la position opposée, pour essayer de mieux localiser et engager l'ennemi. Dans l'intervalle, les tireurs d'élite se tenaient prêts à faire feu vers le refuge des insurgés s'ils percevaient des mouvements.

Le sergent Sebastian cherchait maintenant une autre approche. À mesure qu'ils longeaient les boutiques, les soldats trouvaient des combattants blessés dans les commerces voisins et les évacuaient vers le PRB. Après avoir étudié le terrain, le groupe du sergent Sebastian était prêt à tenter un deuxième assaut. Cette fois, les militaires avaient décidé d'approcher depuis la direction opposée. Le sergent a ordonné à son interprète de le suivre de près afin de pouvoir donner ses instructions à sa force d'assaut de la CIP-K. Un problème majeur était que la CIP-K préférait ne pas utiliser de lunettes de vision nocturne (LVN), qu'elle n'avait pas de viseurs laser et qu'elle s'en remettait à des lampes de poche. Sans surprise, dès que la force d'assaut s'est mise en mouvement, le bruit causé par le piétinement des éclats de verre ainsi que la lueur des lampes de poche ont alerté les insurgés qui ont alors réagi violemment par un tir très nourri.

Le sergent Sebastian s'est retourné subitement et a heurté l'interprète qui était vraiment directement derrière lui. Le sergent est alors tombé au sol et a rampé pour se mettre à l'abri

Photo du MDN DH1_2011_40_39

tandis qu'un mur de béton, situé juste au-dessus de lui, était criblé par des rafales de mitrailleuse, ce qui projetait sur lui des morceaux de métal et de béton. Certaines balles ont même traversé son uniforme[8]. Le combat rapproché et l'intense tir ennemi ont alors semé la panique dans les rangs de la CIP-K, dont les membres afghans se sont dispersés.

Pour le sergent Sebastian, il était évident que la position de retranchement avait été bien choisie. Elle commandait une position d'observation et de tir dominante d'où les armes de l'ennemi pouvaient balayer toutes les voies d'approche. De plus, quiconque voulait la prendre d'assaut devait passer par une zone d'abattage d'où on ne sortait pas.

La deuxième tentative avait échoué. Pour expliquer la complexité de la situation à laquelle il faisait face, le capitaine David rappelle qu'elle n'était pas seulement attribuable à l'ennemi. Voici comment il a décrit ce qui s'est passé :

> *Nous devions prendre le temps de localiser les membres de la CIP-K afghane. Certains s'étaient rendus aux escaliers et d'autres, au point d'entrée. Nous devions leur envoyer des gars pour savoir s'il y avait des blessés ou des disparus. Il fallait aussi leur procurer des lampes de poche, car ils n'aimaient pas leurs lunettes de vision nocturne. Nous avons donc perdu énormément de temps.*

En fin de compte, le sergent Sebastian est parvenu à constituer une force et à lui transmettre la volonté de combattre. Il a ensuite dirigé un troisième assaut contre les insurgés. Le commandant du détachement planifiait maintenant de longer de près les murs des boutiques et de s'approcher furtivement de l'objectif. Le sergent Sebastian a alors utilisé un M203 autonome pour tirer deux grenades de 40 mm sur la position des insurgés. Il a ensuite pris la tête de son équipe pour l'assaut. De nouveau, chaque fois qu'ils piétinaient du verre et des débris, et dès que les membres de la CIP-K allumaient leurs lampes de poche, les insurgés déclenchaient un déluge de feu. Les Afghans ont paniqué et se sont immédiatement enfuis. Malheureusement, ils continuaient à tirer tout en fuyant, mais sans viser. Très vite, les mentors du ROSC se sont trouvés au beau milieu de tirs croisés.

Au cours de cette dernière tentative, un soldat afghan a été blessé à un œil par un éclat et a dû être transporté au PRB. Au terme d'une discussion sur la prochaine approche avec le CFT, le sergent a décidé d'adopter une « bonne vieille technique », l'assaut avec un tir de protection pendant la progression le long des façades des boutiques.

Pendant la discussion portant sur l'assaut suivant, le sergent Andy, installé au PDV, a annoncé au CFT qu'il apercevait la position des insurgés et qu'il pouvait utiliser la mitrailleuse lourde de calibre 0,50 pour l'arroser. L'air a rapidement été empli de « boum, boum, boum » alors que la mitrailleuse de fort calibre crachait ses projectiles sur le repaire des insurgés. Les balles traçantes ont toutefois déclenché dans une boutique adjacente un incendie qui s'est rapidement aggravé, de sorte qu'une épaisse fumée noire et toxique a envahi les lieux.

Le capitaine David a alors ordonné au PDV de cesser le feu, puis, en coordination avec ses tireurs d'élite postés dans le bâtiment voisin, il a déclenché un tir de protection pour le quatrième assaut tandis que le sergent Sebastian et son équipe commençaient à franchir l'atrium et à nettoyer les boutiques sur le chemin de leur objectif. Pendant que l'épaisse fumée noire roulait près du plafond, comme un gros nuage sombre annonçant une tempête imminente, le groupe d'assaut avançait lentement et lançait des grenades dans chaque pièce en se dirigeant vers l'objectif. À plusieurs reprises, le sergent Sebastian a été contraint de se mettre à découvert pour diriger et encadrer ses troupes afghanes ainsi que ses propres hommes. Conscient du fait qu'il s'exposait ainsi au tir mortel de l'ennemi, il jugeait néanmoins nécessaire de courir ce risque pour motiver les membres de la CIP-K.

Sa bravoure de tous les instants impressionnait le capitaine David. « Le sergent Sebastian n'a jamais hésité à commander l'assaut contre les insurgés et à s'exposer chaque fois à un tir nourri à courte distance », de souligner le CFT. « Il a fait preuve d'une incroyable aptitude à motiver ses troupes afghanes hésitantes lors de chaque assaut. » [TCO]

La progression était lente, mais la force d'assaut avançait. Le sergent Sebastian a utilisé deux artifices de distraction (AD) pour ordonner aux bases de feux de mettre un terme au tir de protection. Comme ses hommes se préparaient à s'approcher de l'objectif, une des principales inquiétudes du sergent Sebastian était que les insurgés soient bardés d'explosifs et se fassent sauter dès que la force d'assaut serait assez proche. Malgré tout, il a décidé de foncer. Toutefois, arrivant à proximité du repaire des insurgés, un des policiers afghans a dépassé la zone sûre et s'est alors exposé devant l'objectif. Trois insurgés ont réagi sur-le-champ par un tir nourri vers le couloir, et le malheureux policier de la CIP-K a été atteint à la gorge.

Il était 23 h 5 et quatre heures et demie s'étaient écoulées depuis le début du nettoyage du bâtiment. La plupart des membres de la CIP-K tentaient maintenant de rompre le contact avec leur propre chef. Toutefois, le caporal Zachary, qui se trouvait derrière le groupe d'assaut, est parvenu à les retenir. Pendant ce temps, le sergent Sebastian et un Afghan rampaient en direction de leur collègue blessé. Ils se sont rendus aussi loin que possible malgré les tirs et ils ont réussi à agripper le policier blessé et à le tirer à l'abri.

Le sergent Sebastian a constaté que la blessure était grave. Le caporal Zachary, le secouriste tactique du détachement, qui s'était lui-même constamment exposé pour encadrer, encourager et diriger les membres de la CIP-K, s'est rapidement porté au secours du policier grièvement blessé. Ignorant les balles qui perforaient les murs tout autour de lui, il a immédiatement prodigué les premiers soins à son collègue afghan, lui sauvant ainsi la vie. Ensuite, il a aidé à l'évacuer vers le PRB.

Comme l'a révélé le capitaine David, les autres membres de la CIP-K étaient visiblement ébranlés par la blessure. L'assaut avait été épuisant. Le sergent Caleb a expliqué ainsi les choses : « Nous tentions de veiller à ce qu'ils exécutent les drills, mais la situation était cauchemardesque. » [TCO] Le sergent Clifford a souligné le contexte extrêmement chaotique. « Nous cherchions constamment à savoir où se trouvaient nos hommes, » dit-il, « parce que nous craignions que l'un d'eux soit blessé et gise quelque part. » [TCO] Presque insensibles aux nombreux dangers que recelait ce piège mortel, les mentors du ROSC se concentraient sur leur mission et sur les Afghans dont ils étaient responsables.

Insigne du Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC).

Insigne de qualification des opérateurs du ROSC.

Photos du MDN

Résistant à la fatigue, supportant le long combat rapproché alors que l'incendie dans la salle adjacente gagnait en intensité, et malgré la chaleur qui affectait tout et chacun dans la zone, le sergent Sebastian a lancé une cinquième attaque. Cette fois, il a pris la tête de l'assaut en compagnie de deux mentors. Confiant le tir de protection à une base de feu et longeant les murs des boutiques, il s'est mis à avancer de nouveau en compagnie de ses hommes. Parvenu près de l'objectif, le sergent Clifford a lancé une grenade et le caporal Zachary, un AD. Tandis que le détachement de la CIP-K s'approchait, les insurgés ont soudainement réagi en ouvrant le feu encore une fois. C'était le chaos. Les membres de la CIP-K se sont immédiatement désengagés, faisant feu au hasard, ce qui mettait en péril leurs mentors qui, une fois encore, se trouvaient au milieu d'une pluie de projectiles.

Le sergent Sebastian pensait réellement que cette fois serait la bonne, mais quand il a regardé autour de lui, il n'a aperçu que des Canadiens. Il en est toutefois venu à la conclusion qu'il était impossible de pénétrer dans le repaire des insurgés par l'avant à cause des barres métalliques. De plus, en se regroupant près de la porte, les soldats s'exposaient au tir des insurgés à une distance d'un mètre ou deux. L'opération, caractérisée par la répétition continuelle du cycle « assaut-regroupement-nouveau plan-reprise du combat », provoquait un épuisement et un stress croissants. L'adjudant-chef du commandement, John Graham résume ainsi la situation : « Les imposantes lignes de tir de l'ennemi faisaient en sorte que l'assaut n'était plus une opération normale présentant des risques élevés, mais bien une opération très dangereuse; on ne parlait plus de risque calculé. » [TCO]

À la suite de la dernière tentative, la CIP-K était de moins en moins fiable et de plus en plus difficile à motiver, épuisée qu'elle était par la durée des combats et son action précédente au palais du gouverneur, et dépitée par les pertes subies. « Les mentors ne coordonnaient et n'encadraient plus les Afghans – ils les dirigeaient et, parfois, ils les traînaient vers l'avant. » [TCO] Après le dernier effort, le sergent Sebastian disait qu'il était devenu impossible d'obtenir l'aide d'un seul membre de la CIP.

L'incendie devenant impossible à maîtriser et la CIP-K se retirant des combats, le capitaine David a ordonné une pause et réuni ses commandants de détachement pour étudier d'autres solutions. Il était renversé de constater que les insurgés ripostaient toujours, compte tenu de l'ampleur des tirs qu'ils avaient essuyés. Plus tard, on allait découvrir que les insurgés avaient soigneusement planifié et préparé l'attaque, car des armes, des explosifs et du matériel avaient été prépositionnés. De plus, les insurgés avaient percé des trous de communication dans certains murs, ce qui leur permettait de reculer plus loin dans l'atrium, derrière des barrières de protection, et de ne quitter leur refuge qu'au moment où la force d'assaut s'approchait de leur bastion. Quoi qu'il en soit, le CFT a maintenu la surveillance des insurgés et s'est reculé pour revoir les plans d'action possibles.

Le commandant de la FOOS 58 a envoyé à l'avant des munitions et des renforts, c'est-à-dire l'équipe noire de la FOOS, dirigée par le lieutenant de vaisseau James. Les soldats sont arrivés sur place vers minuit. Après un briefing, le lieutenant de vaisseau James, le capitaine David et leurs commandants de détachement ont procédé à une reconnaissance pour réévaluer la situation. Brusquement, à 0 h 55, la nuit est devenue le jour à l'apparition d'une énorme boule orangée, immédiatement suivie d'une détonation assourdissante. Un dispositif explosif de circonstance placé dans un véhicule (VBIED), sans doute muni d'une minuterie, venait d'exploser à l'intérieur de la zone bouclée, presque juste sous la position occupée par les tireurs d'élite, dans le bâtiment adjacent.

L'énorme explosion a fait chanceler le bâtiment et a jeté par terre un grand nombre de personnes. De l'avis du commandant des FOS, les talibans avaient choisi l'endroit avec soin, ce

qui témoigne de l'ampleur des préparatifs. En effet, ils avaient prépositionné les VBIED là où ils estimaient que les premiers intervenants se trouveraient.

Les insurgés se défendant toujours avec acharnement, le quartier général du CR(S) a autorisé l'intervention sur l'objectif d'hélicoptères d'attaque AH 64. Cependant, le capitaine David s'y est opposé par crainte de dommages collatéraux excessifs. Toutefois, l'idée de faire appel à une puissance de feu écrasante mais précise pour frapper les insurgés a fait son chemin parmi les Canadiens. À 2 h 7, l'incendie ayant beaucoup diminué, le capitaine David a adopté une nouvelle approche. À partir d'une base de feu extérieure, on allait tirer des roquettes de 66 mm en salves au moyen de lance-roquettes M72; il fallait frapper la barricade avec précision. Un lance-grenades M48 a permis de percer un trou dans le mur afin qu'il soit possible de faire feu directement sur la barricade érigée par les insurgés. Cela a aussi permis d'utiliser plus efficacement les mitrailleuses de 7,62 mm et de calibre 0,50. La tactique s'est avérée efficace, car le repaire des insurgés a été atteint. Par contre, les tirs ont déclenché un nouvel incendie. De la fumée noire toxique s'échappait du bâtiment condamné. L'intense chaleur faisait fondre les matériaux et le plastique. Les munitions stockées par les insurgés commençaient à détoner, et la visibilité à l'intérieur du bâtiment était fortement réduite.

Entre 2 h 15 et 2 h 30, les tireurs d'élite ont cru percevoir des mouvements à l'intérieur du bastion des insurgés, et ils ont donc tiré une seconde salve sur la position. Vers 3 h, les flammes brûlaient toujours. Le danger et le stress semblaient sans fin pour le CFT, qui était « sur les charbons ardents » depuis plus de huit heures. On a toutefois décrit ainsi son apport : « Le capitaine David, par son leadership posé et professionnel, s'est tenu au premier plan pour motiver son personnel et la CIP-K afin de tenter de neutraliser les tireurs retranchés. » [TCO]

De plus, le capitaine David a participé pleinement aux combats rapprochés. À plusieurs reprises, il s'est exposé au tir de l'ennemi afin de fournir un tir de protection aux forces de manœuvre et de donner des renseignements sur l'objectif en utilisant de la lumière blanche dans un couloir rempli de cordite. Le sergent Caleb a souligné son rôle de la façon suivante : « Pendant que je préparais des grenades de 40 mm, il m'a éclairé avec de la lumière blanche pour que je puisse atteindre la pièce voulue; ce faisant, il a révélé sa position aux insurgés de façon bien évidente. » [TCO]

Tous droits réservés © Boeing
Un AH64D *Apache* et un AH64D Apache *Longbow* volent en tandem.

Le répit, bien que bref, a été apprécié. À 3 h 43, les flammes étaient presque éteintes, et le capitaine David, sur les conseils du commandant de la FOOS 58, a décidé de réévaluer la situation. Au sein de la petite équipe, l'extrême fatigue commençait à se faire sentir. Les membres de la CIP-K combattaient depuis le début de l'après-midi, par une chaleur écrasante. Les mentors étaient également en alerte depuis ce temps et n'avaient toujours rien mangé, puisqu'ils avaient dû déployer la CIP-K, puis se préparer eux-mêmes. En outre, ils avaient opéré dans des conditions extrêmement stressantes, dirigeant et supervisant leurs partenaires qui tentaient de plus en plus de se retirer des combats, ce qui faisait reposer sur les épaules des mentors le fardeau du leadership et du commandement, mais aussi le fardeau des combats. À tout cela, il fallait ajouter la chaleur accablante, exacerbée par les incendies, l'obscurité et l'épaisse fumée, sans oublier la ténacité des insurgés; tous ces éléments se combinaient pour créer une situation terriblement dangereuse. Sans surprise, le capitaine David a décidé de contenir la situation, de laisser les forces se reposer un peu et de procéder à un regroupement.

Alors que l'aube commençait à poindre à l'horizon, le commandant des forces terrestres était prêt à reprendre l'opération. À 5 h 15, le capitaine David a donné ses ordres pour le nettoyage final. De nouveau, la force d'assaut commencerait par le sous-sol, mais elle allait être épaulée par l'équipe noire. Celle-ci n'avait pas encore participé à des opérations directes de nettoyage, mais le capitaine David lui confiait le commandement de la CIP-K pour le nouvel assaut. Depuis le sous-sol, les soldats ont rapidement gagné le premier étage, puis le deuxième, pour s'assurer que les insurgés ne s'étaient pas déplacés à la faveur de la nuit. Ensuite, ils sont parvenus au troisième étage et se sont frayé un chemin dans le

Photo du MDN

Objectif sécurisé.

dédale des boutiques détruites. Cette fois, on ne leur a opposé aucune résistance. Dans la position ennemie, ils ont découvert les restes carbonisés de deux insurgés, ainsi que des armes, des munitions et des composants d'IED. L'objectif a été déclaré sûr à 6 h 12.

Le capitaine David a alors procédé au transfert de l'espace de bataille (TEB) à *Phoenix 6*; à ce moment, la CIP-K a confié au TEB tous les hommes en âge de combattre qui étaient détenus. Tout était terminé à 7 h 47, le 8 mai 2011.

Après le TEB, la force terrestre s'est dirigée vers la BOA Graceland où elle est arrivée sans incident à 10 h. Au cours de l'opération, deux combattants ennemis ont été tués, un autre a été blessé, six hommes en âge de combattre ont été mis en détention et confiés au TEB, et quatre membres de la CIP-K ont été blessés. « C'est incroyable comme il peut être difficile de venir à bout de quelques méchants » [TCO], s'est exclamé le capitaine David en guise de conclusion.

Du chaos sont cependant ressortis les grands efforts de la CIP-K et de la FOOS 58. Le General David Petraeus, commandant de la FIAS à l'époque, a dit le 10 mai 2011 qu'il était malheureux que les Afghans n'aient pas l'équivalent de la décoration « Presidential Unit Citation » pour les unités de la police afghane, car dans ce cas (Kandahar), la CIP la méritait probablement[9]. Plus tard, la CIP-K a reçu la médaille de reconnaissance de la République islamique d'Afghanistan. La contribution des FOSCAN n'est pas passée inaperçue non plus. Cette action a été soulignée par plusieurs décorations et titres honorifiques, dont deux Étoiles de la vaillance militaire, une Médaille de la vaillance militaire, une citation à l'ordre du jour et deux mentions élogieuses du chef d'état-major de la défense.

RMC

Photo du MDN DH1_2011_40_86

Un opérateur du ROSC.

NOTES

1. Afin de préserver l'anonymat des personnes qui servent toujours au sein des FOS, nous n'avons employé dans cet article que leur prénom.
2. L'expression « équipe verte » désigne l'élément du Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC) au sein de la FOOS. Les membres de cette équipe étaient spécifiquement chargés de l'instruction et du mentorat d'organisations des Forces de sécurité nationale afghanes (FSNA).
3. Yaroslav Trofimov, « Taliban Move into Kandahar City », dans *The Wall Street Journal*, à l'adresse <http://online.wsj.com/article/SB10001424052702303654804576341271303806658.html >, consulté le 23 mars 2013.
4. Le 2 avril 2011, le pasteur Terry Jones a présidé un faux procès à son temple du Dove World Outreach Center, à Gainesville, en Floride. À l'origine, il voulait brûler le Coran le jour anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 pour dénoncer le projet de construction d'un centre islamique près du site des attaques terroristes. Cet acte a déclenché des manifestations qui ont duré plusieurs jours et qui ont fait des victimes dans le monde entier.
5. Trofimov.
6. Jon Boone, « Taliban launch multi-pronged attack on city of Kandahar », dans *The Guardian*, 8 mai 2011, à l'adresse <http://www.guardian.co.uk/world/2011/may/08/taliban-launch-attack-kandahar-city>, consulté le 23 mars 2013.
7. *Ibid.*
8. À la fin de la mission, le sergent Sebastian a remarqué plusieurs trous faits par des balles dans son uniforme. Il a aussi constaté qu'il avait reçu des éclats dans la jambe.
9. COMISAF, briefing du matin, 10 mai 2011.

Wikimedia Commons, 15 août 2012, par Toubletap

L'île Hans vue du ciel, avec l'île Ellesmere en arrière-plan.

CONSTERNANT CONFLIT : EXAMEN D'UNE DÉCISION HYPOTHÉTIQUE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

par Ryan Kristiansen

Le contexte

L'île Hans (Hans Ø, en danois) est un îlot inhabité de 1,3 kilomètre carré, situé au centre du passage Kennedy dans le détroit de Nares, entre le Groenland et l'île d'Ellesmere.

Pendant des années, le calme plat a régné quant à la propriété de l'île Hans. Aussi bien le Canada que le Danemark se l'attribuaient, mais loin des yeux d'Ottawa et de Copenhague, loin du cœur de l'action. Or, au début des années 1970, les deux pays ont entrepris de délimiter les coordonnées géographiques de l'île Hans et en ont revendiqué la propriété. La question n'est toujours pas réglée[1]. Le Canada et le Groenland ont tenu une commission sur les frontières maritimes en 1973 et se sont entendus sur la démarcation du plateau continental entre le Groenland et les îles arctiques canadiennes, mais ont laissé en suspens une portion de 875 mètres qui inclut l'île Hans et donc la question de leur souveraineté sur celle-ci.

Une compagnie pétrolière canadienne (Dome Petroleum) a lancé des activités de prospection dans la région au début des années 1980, et le potentiel économique de celle-ci en matière de gisements d'hydrocarbures, de transport de marchandises et de pêche semble avoir réveillé le différend qui oppose en toute civilité les deux pays, qui sont par ailleurs de grands alliés[2].

Bien que les Inuits vivent dans ce qui s'appelle maintenant l'île d'Ellesmere et le Groenland depuis l'an 900 de notre ère, la colonisation a anéanti tout espoir qu'ils puissent déclarer leur souveraineté sur l'île Hans. En effet, en vertu du droit britannique et danois, la colonisation et les traités ont conféré au monarque de chaque pays toute souveraineté que les peuples indigènes auraient exercée[3].

Les circumnavigations de Magellan ont mené à la découverte, en septembre 1522, du passage du Sud qui longe l'Afrique du Sud, et Vasco Balboa avait déjà repéré l'isthme de l'Amérique centrale en 1513. La course vers la découverte d'un passage du

Le Captain Ryan Kristiansen, M.Sc., *est officier au sein de la Combined Cadet Force de l'armée britannique et ingénieur hydrographe dans la région de la mer du Nord. Le présent article est un condensé de son mémoire de maîtrise.*

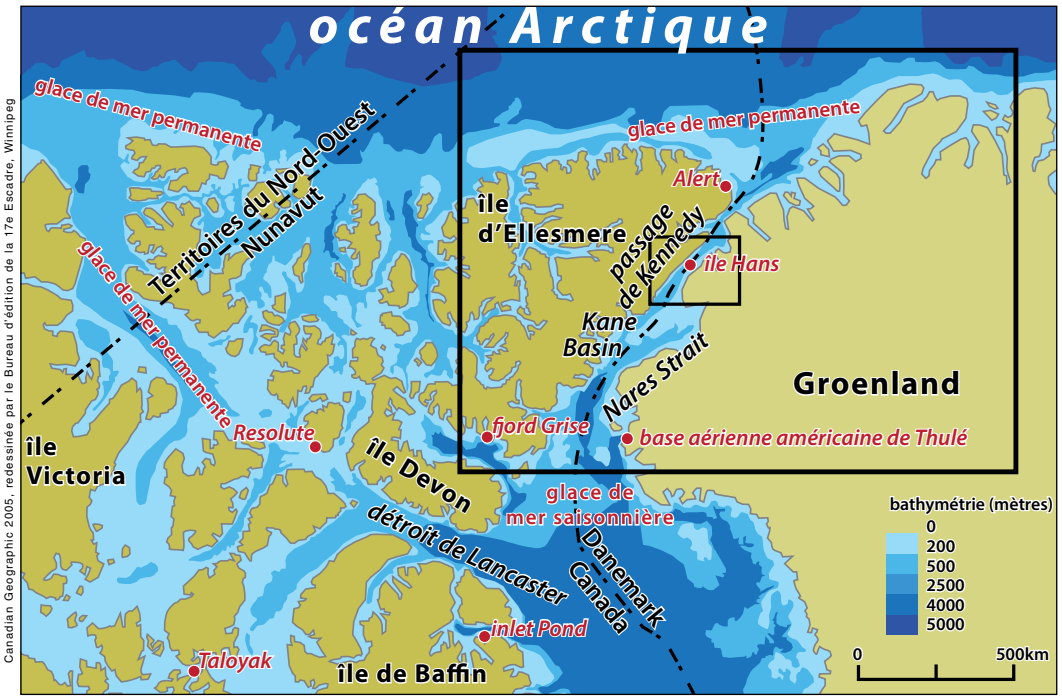

Carte situant l'île Hans par rapport au Groenland et à l'île Ellesmere.

Nord pour contourner l'Amérique a donc débuté. Les Portugais et les Espagnols ont concentré leurs efforts sur le Nord-Ouest et fouillé le Pacifique Nord, tandis que les Anglais ont misé sur les voies navigables au nord du Labrador et à l'ouest du Groenland, finançant d'abord l'expédition de 1576 de Martin Frobisher, puis celle de John Davis[4].

Le Viking Eric Le Rouge a mis les voiles sur le Groenland en l'an 986 de notre époque et y a fondé une colonie, qui a survécu plusieurs centaines d'années mais semble avoir été abandonnée en 1360[5]. Au XVI[e] siècle, des rois danois ont envoyé plusieurs expéditions à la recherche des colonies norvégiennes disparues, mais officiellement, la colonisation danoise au Groenland est considérée avoir commencé en 1721, quand Hans Egede a établi un poste de mission et de commerce à Godthåb. Un gouverneur militaire a dirigé la colonie pendant un certain temps, puis l'administration du territoire a été confiée à des compagnies en échange de monopoles commerciaux au Groenland[6]. Abstraction faite de changements au degré d'autonomie accordé aux Groenlandais au XX[e] siècle, le Danemark a toujours conservé son entière souveraineté sur le Groenland. Les États-Unis d'Amérique ont bien tenté de revendiquer le Nord du Groenland, sur la base des explorations menées par l'Américain Robert Peary à la fin du XIX[e] siècle, mais la question s'est réglée quand le Danemark a plutôt cédé ses îles Vierges aux États-Unis[7]. La Norvège, devenue indépendante en 1905 après des siècles de domination danoise, puis suédoise, a alors déclaré que le Nord-Est du Groenland était *terra nullius* et qu'en vertu des échanges commerciaux que la Norvège y menait depuis des siècles, la souveraineté de cette partie du Groenland devrait lui revenir. La Cour permanente de justice internationale a toutefois rejeté cet argument en 1933[8]. La souveraineté du Groenland n'a plus jamais été remise en question.

L'île Hans même tient son nom d'un Groenlandais, Hans Hendrik, chasseur et aide lors de plusieurs expéditions le long de la côte nord-ouest du Groenland dans les années 1800. Rien n'indique clairement à quel moment l'île a été ainsi baptisée, mais la première carte à indiquer son emplacement et son nom est celle de l'expédition de l'Américain Charles Francis Hall au pôle Nord en 1871-1873 à bord de l'USS *Polaris*[9].

Les premières cartes danoises du Nord du Groenland qui font état de l'île Hans datent d'après la deuxième expédition de Thule, en 1916-1918, et l'expédition du jubilé bicentenaire de 1920-1923. Ces cartes étaient parues dans *Meddelelelser om Grønland*[10].

Ces cartes revêtent leur importance, car elles sont les premières à avoir été publiées soit par le Canada, soit par le Danemark, les précédentes provenant d'expéditions américaines.

© Ocean/Corbis 42-27692439

La statue de Vasco Nunez de Balboa à Panama City.

© Stefano Bianchetti/Corbis 42-23635630
Des Vikings en quête de découvertes.

aines ou britanniques antérieures dans la région. Elles montrent clairement que l'île Hans fait partie de la formation géologique silurienne qui s'étend jusqu'au territoire de Washington du Groenland, distincte de la formation orogène innuitienne de l'île d'Ellesmere.

Sur la carte de Cap Constitution reproduite à la figure 4, l'île Hans est de la même couleur que le Groenland pour signifier qu'elle y est rattachée, ce qui soutient le point de vue du Danemark.

L'île d'Ellesmere, pour sa part, est séparée du Groenland par le détroit de Nares et a d'abord été aperçue par l'Anglais William Baffin au cours d'une expédition avec la compagnie londonienne Muscovy en 1616[11]. L'exploration de la région n'a toutefois commencé qu'au milieu du XIX[e] siècle, menée cette fois encore à l'initiative d'Anglais. Sir George Strong Nares a dirigé en 1875-1876, pour le compte de l'amirauté britannique, une expédition britannique dans l'Arctique à destination du pôle Nord par le détroit de Smith. Il est alors devenu le premier explorateur à atteindre l'extrême Nord par bateau en empruntant le canal entre le Groenland et l'île d'Ellesmere (aujourd'hui appelé détroit de Nares en son honneur) jusqu'à la mer de Lincoln[12]. Les revendications territoriales des Britanniques dans la région reposent sur ces explorations, sur les tentatives antérieures de Martin Frobisher de découvrir le passage du Nord-Ouest et sur les territoires cédés à la Compagnie de la Baie d'Hudson. En juillet 1880, la reine Victoria a d'ailleurs approuvé un décret en conseil stipulant que « le reste des territoires et possessions britanniques d'Amérique du Nord, îles voisines comprises, est, à l'exception de la colonie de Terre-Neuve et de ses dépendances, rattaché au dominion du Canada » [13]. Le Canada s'appuie aujourd'hui sur ce décret, sur les expéditions des Britanniques et sur sa présence continue dans la région pour faire valoir sa souveraineté sur l'île Hans.

Fait intéressant, l'île Hans ne figure aucunement sur la carte nationale du Canada[14]. En effet, l'endroit où elle devrait être représentée est caché par la mention « Commission géologique du Canada, carte 1359A ».

Le Canada et le Danemark se sont entendus en 1973 pour négocier le tracé de la frontière entre le plateau continental du Groenland et les îles de Baffin et d'Ellesmere, et le traité correspondant est entré en vigueur en 1974[15]. Comme A. Rubin l'a signalé, les négociateurs se sont heurtés au problème découlant de l'emplacement de l'île Hans : directement sur la ligne de démarcation selon les lignes de base et les distances[16]. Devant l'impasse, ils ont convenu de tracer deux séries de points autour de l'île Hans, les séries A et B, et de ne pas raccorder les points 122 et 123 situés de part et d'autre de l'île Hans.

Les deux pays ont également convenu dans le traité de 1973 de n'émettre aucun permis d'exploration minière, ce qui n'a nullement empêché Dome Petroleum de mener des recherches sur l'île en 1981 et 1983. Le gouvernement danois a riposté en y effectuant des expéditions et en y dressant son drapeau en 1984, puis en y retournant en 1988, 1995, 2002 et 2003.

La crise de Nootka

Bien que les frontières est et sud du Canada aient été bien délimitées dès la fin du XVIII[e] siècle, la côte du Pacifique de l'Amérique du Nord est pour sa part demeurée *terra nullius*. Ainsi, en 1790, la Grande-Bretagne et l'Espagne sont venues bien près de se faire la guerre à cause d'une dispute territoriale concernant la baie Nootka, située dans ce qui est aujourd'hui la Colombie-Britannique. Son port jouissant de protections naturelles, la baie Nootka était vite devenue non seulement un refuge pour les pêcheurs et baleiniers européens qui naviguaient dans le Nord-Ouest du Pacifique, mais aussi un centre de traite entre Européens et tribus autochtones. Le projet que nourrissaient les Russes d'occuper la baie Nootka est venu aux oreilles d'une expédition espagnole à destination de l'Alaska russe en 1788. Résolus à damer le pion aux Russes, les Espagnols ont donc dépêché un détachement d'occupation vers le nord en 1789, le chargeant d'effectuer une reconnaissance de la baie et de donner l'impression d'occuper l'endroit à tout navire étranger qui s'y rendrait[17].

À l'arrivée de l'expédition espagnole d'Esteban Jose Martinez à la baie, le 12 mai 1789, l'*Ifigenia Nubiana,* battant pavillon portugais mais propriété de l'Anglais John Meares et remplie d'officiers et d'hommes d'équipage anglais, y était déjà ancré.

Le 8 juin, Martinez a saisi un deuxième navire de John Meares, le *North West America,* à son arrivée, puis, le 15 juin, il a également saisi le *Princess Royal* dirigé par Thomas Hudson. Ce dernier a d'ailleurs assisté à une cérémonie que les Espagnols ont tenue pour signifier leur prise de possession de la baie au nom du roi d'Espagne.

John Meares est rentré en Angleterre au printemps 1790 et a informé le gouvernement des saisies perpétrées à la baie Nootka. La colère du premier ministre William Pitt était telle qu'il a menacé de déclarer la guerre à l'Espagne. Pendant que la Royal Navy entamait les préparatifs de guerre, l'Angleterre a sondé les dispositions de ses alliés. Les Danois et les Allemands ont consenti à l'aider. Or, la France, alliée de l'Espagne mais aux prises avec la Révolution française, n'était pas en état de lui prêter main-forte, pas plus d'ailleurs que l'Autriche et la Russie[18]. L'Espagne n'a pas tardé à constater la précarité de sa situation, et les deux parties en cause ont fini par convenir de se rencontrer pour négocier la fin du conflit.

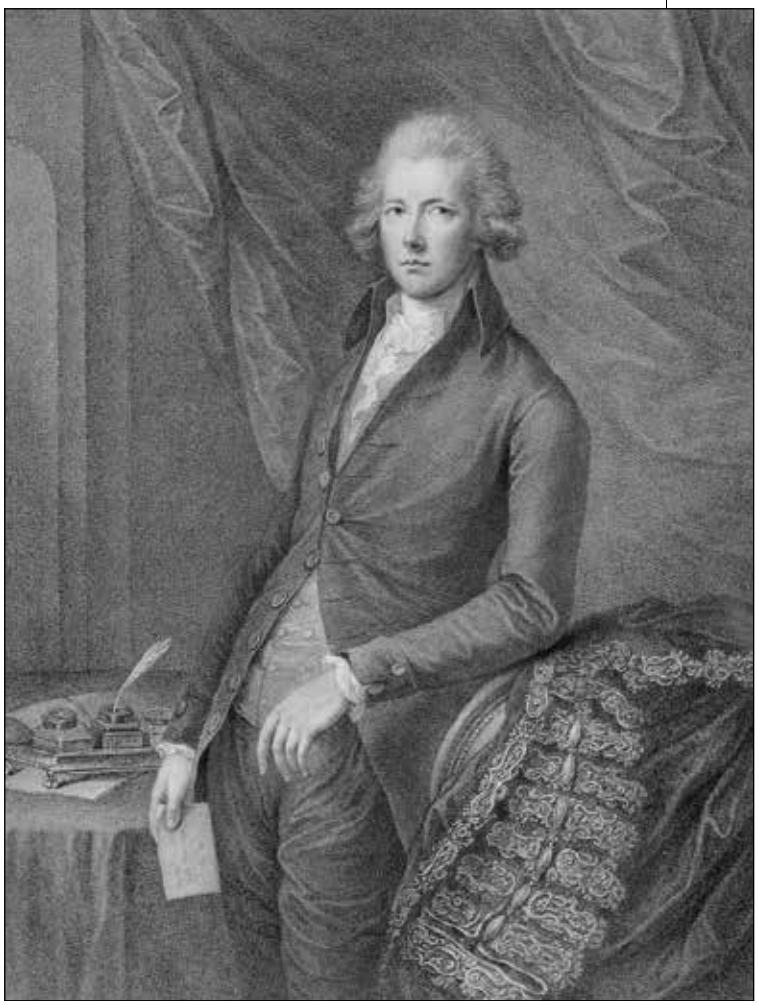

Bibliothèque et Archives Canada C-010539

Le très honorable William Pitt.

Les Britanniques ont alors fait valoir que la côte Nord-Ouest n'étant pas habitée en permanence, à leur avis, elle n'était donc que partiellement occupée, ce qui leur conférait le droit d'en revendiquer la souveraineté. Pour leur part, les Espagnols ont invoqué le traité de Tordesillas de 1493 et la doctrine selon laquelle la souveraineté découlait de la découverte et de la prise de possession officielle d'un lieu[19]. L'historien John Norris a soutenu que l'argument des Britanniques n'avait rien de nouveau, car l'association entre occupation et souveraineté avait déjà servi à d'autres revendications, mais marquait le moment à partir duquel le concept de souveraineté serait désormais indissociable de l'occupation ou de l'utilisation du territoire[20].

L'affaire de l'île de Palmas

Avant la Cour internationale de justice (CIJ), il y a eu la Cour permanente d'arbitrage (CPA), la plus vieille institution de règlement de différends internationaux du monde constituée après la première conférence de La Haye de 1899[21]. L'un des plus importants dossiers que la CPA a réglés est celui qui opposait les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas relativement à l'île de Palmas.

Palmas est une petite île située à 48 milles au sud-est de Mindanao, dont la population atteignait quelque 750 habitants à l'époque du conflit. Plus loin au sud-est se trouvent les îles Meangis de l'Indonésie, alors appelées les Indes orientales néerlandaises[22]. Les États-Unis s'estimaient propriétaires de l'île du fait que l'Espagne leur avait cédé les Philippines en vertu du traité de Paris de 1898. Palmas fait effectivement partie du territoire remis aux États-Unis en vertu de l'article III du traité[23]. En 1906, le commandant du département philippin de Moro s'est rendu à l'île de Palmas dans le cadre d'une tournée des secteurs sous son commandement[24]. Il a alors constaté que le drapeau des Pays-Bas y flottait.

Les États-Unis et les Pays-Bas contestant la revendication de l'autre sur l'île, ils ont d'un commun accord soumis la question à la décision exécutoire de la CPA. Les États-Unis ont soutenu que l'Espagne détenait les droits d'origine du fait qu'elle avait découvert l'île et qu'en outre, son titre de propriété fondé sur la découverte était « indubitablement valide ». Les Pays-Bas ont concédé cet argument, mais ont fait valoir qu'aucun principe de droit international ne pouvait être présumé avoir existé à une époque si lointaine. Ils ont en outre insisté sur l'impossibilité de rattacher le titre de propriété à un moment précis dans le temps et sur la nécessité de prendre en considération l'évolution des notions de droit[25].

Les États-Unis ont également avancé que malgré la difficulté de prouver que l'Espagne aurait assuré sa souveraineté sur l'île, il fallait bien reconnaître la nature géographique de celle-ci – en l'occurrence son appartenance à l'archipel philippin. Or, ont-ils affirmé, le droit de propriété de cet archipel revenait clairement à l'Espagne, et faute de preuve du contraire, son occupation et son contrôle de Mindanao et d'autres îles de la région s'étendent à l'île de Palmas[26]. Ils ont cité comme exemples les continents de l'Amérique du Nord et de l'Australie, où un nombre minime de pionniers européens avaient occupé un très vaste territoire bien après le début du XIX^{e} siècle. Personne n'avait alors interprété un si faible taux d'occupation comme une absence totale du territoire et donc la possibilité de colonisation par d'autres pays. De surcroît, il allait de soi que nul ne saurait démontrer que l'Espagne avait occupé et contrôlé le moindre

recoin de l'archipel philippin, d'où l'inutilité de chercher à prouver que ç'aurait été le cas dans l'île de Palmas même.

Les Pays-Bas ont invoqué eux aussi la découverte initiale. Ils ont cependant poussé l'argument plus loin et insisté sur la propriété en vertu d'un titre acquis par prescription, soutenant qu'ils occupaient Palmas ouvertement et notoirement et qu'ils exerçaient leur compétence sur l'île depuis si longtemps qu'ils avaient ainsi acquis l'île par prescription, même si elle avait pu être découverte à l'origine et revendiquée par l'Espagne[27].

© Kevin Fleming/Corbis KF004668

Sculpture en relief de Benjamin Franklin au moment de la signature du Traité de Paris.

L'arbitre de la CPA a d'abord indiqué dans sa décision que le traité de Paris, même s'il incluait l'île dans les limites du territoire cédé, ne conférait pas aux États-Unis de droits que l'Espagne n'y avait pas elle-même acquis. Il s'est ensuite appliqué à analyser la preuve de l'éventuelle souveraineté de l'Espagne sur l'île avant la signature du traité de Paris[28]. Après avoir passé en revue les arguments des deux parties, il a donné gain de cause aux Pays-Bas. Le doute persistait quant à la possible prescription du droit de propriété de l'Espagne sur l'île en vertu des traités d'Utrecht ou du traité de Münster, mais tout compte fait, ce qui a fait pencher la balance en faveur des Pays-Bas a été la souveraineté qu'ils ont exercée de façon continue et de longue date sans que l'Espagne ou un tiers parti ne s'y oppose[29].

Parallèles avec l'île Hans

Quelle décision la CIJ pourrait-elle rendre si le Canada et le Danemark décidaient de s'en remettre à elle pour déterminer lequel des deux pays détient la souveraineté de l'île Hans? Un traité peut être reconnu comme une forme de droit contractuel et ainsi constituer un principe pratique et bien connu sur lequel la cour pourrait baser sa décision. Dans le cas présent toutefois, il n'existe aucun traité récent ou historique qui définit les frontières du territoire à la faveur du Canada ou du Danemark, si ce n'est le traité de délimitation de 1973, qui laisse explicitement en suspens le tracé entre les points 122 et 123, situés de part et d'autre de l'île Hans, puisque le Canada et le Danemark n'arrivaient pas à s'entendre sur la propriété de l'île. De ce fait, l'île n'a été attribuée ni à l'une partie, ni à l'autre, et la CIJ n'a donc aucun recours à l'argument de l'attribution pour établir la propriété de l'île. Le décret de 1880 en vertu duquel la Grande-Bretagne a cédé le contrôle de ses territoires arctiques au Dominion du Canada ne délimite pas la frontière du territoire en question, et donc n'inclut pas explicitement l'île Hans. De même, ni la revendication du Nord du Groenland par les États-Unis après les explorations de Robert Peary, ni le traité des îles Vierges danoises de 1916, ne font allusion à l'île ou à la région géographique où elle se situe. Si un traité ou le décret faisait état de l'île, la partie bénéficiaire disposerait d'un argument de poids dans sa revendication de l'île.

L'argument de la géographie est clair et net pour bon nombre de gens, surtout dans le cas de caractéristiques naturelles comme une rivière ou une vallée qui forme une frontière naturelle entre deux pays. Or, l'île Hans se trouve au centre du passage Kennedy et chevauche la démarcation établie du plateau continental. Jusque-là, aucun lien évident ne la rattache ni au Canada ni au Danemark. Cela dit, des études géologiques menées par la société de géologie du Danemark et du Groenland ont révélé que du point de vue géologique, l'île s'apparente davantage au territoire de Washington, au Groenland, qu'à l'île d'Ellesmere. La géographie favoriserait donc le Danemark.

En outre, les principes du contrôle réel et de l'histoire s'appliquent à juste titre dans la revendication de l'île Hans. Selon toute vraisemblance, le contrôle réel serait l'argument principal – étayé par la cartographie, la recherche géologique et les visites militaires du Danemark – et l'histoire, l'argument secondaire. Les allégations historiques du Danemark sont aussi solides que celles du Canada, et serviraient donc à renforcer l'argument principal du contrôle réel.

Comme l'île a toujours été inhabitée, le contrôle réel prendrait la forme d'autres actions qui valideraient la souveraineté de l'un ou de l'autre pays sur l'île. Le Canada ferait assurément valoir les voyages des explorateurs britanniques et le décret de 1880 de la reine Victoria. Le Danemark riposterait que la découverte initiale du Groenland revient aux Vikings, qui y ont établi une colonie et un dominion permanent dans les années 1720. Comme dans le cas de l'île de Palmas, la découverte initiale englobe la notion selon laquelle il n'est pas nécessaire d'occuper l'ensemble du territoire pour démontrer la revendication continue du territoire. Les Danois ont assuré l'administration de la région bien avant les Britanniques.

Bibliothèque et Archives nationales Canada C-008133

La reine Victoria.

Si le Canada avait réclamé l'île Hans avant le XX^e siècle, il aurait pu prétendre efficacement que, comme ce fut le cas dans la crise de Nootka, la découverte ne confère pas la souveraineté si elle n'est pas assortie d'un contrôle réel sur le territoire. Or, comme nous l'avons déjà vu, le Danemark a publié dès 1922 une carte géologique rattachant géologiquement l'île Hans au continent sous son contrôle. L'action peut sembler anodine, mais comme le précise le spécialiste du droit international Georg Schwarzenberger dans son ouvrage *Title to Territory*, lorsqu'il s'agit d'une île inhabitée, une simple manifestation initiale de souveraineté peut suffire à maintenir son droit à moins de preuve ultérieure d'une intention de l'abandonner[30].

En dressant son drapeau sur l'île, comme Martinez l'avait fait dans la baie Nootka, le Danemark a explicitement déclaré sa souveraineté sur l'île. Le Canada a par la suite tenu sa propre cérémonie de mise en place de son drapeau. N'empêche, les efforts du Danemark seraient certainement reconnus comme les plus assidus et ceux d'un pays qui non seulement considère détenir la souveraineté sur le territoire, mais qui peut aussi montrer clairement qu'il en a fait la découverte initiale (à l'époque des Vikings) et en a repris le contrôle au XVIII^e siècle.

La revendication en bonne et due forme du Canada sur l'île Hans est venue tardivement au XX^e siècle, bien après que le Danemark l'ait dessinée sur ses cartes et en ait démontré le lien intégral avec le territoire du Groenland. Comme Peter Dawes l'indique dans son article, le fait que la Société géologique du Canada continue d'omettre l'île Hans de ses cartes n'aide aucunement la cause du Canada[31].

En cas de dispute territoriale, la cartographie systémique, l'exploration géologique et la classification territoriale sont autant de déclarations d'intérêt et de moyens d'exercer la souveraineté. La CIJ ne peut interpréter le déploiement de navires militaires pour visiter ses territoires, en soi la démonstration ultime d'un pouvoir souverain, que comme l'exercice d'un contrôle réel. Même si le Canada a tenté de montrer sa souveraineté sur l'île Hans en y menant ses propres expéditions militaires, et même s'il a fait preuve d'un intérêt sincère, il n'a fait qu'emboîter le pas aux Danois, et ce, moins souvent et beaucoup plus péniblement que ces derniers. Le Canada a pris l'engagement de construire de nouveaux navires capables d'effectuer de longs déploiements dans la région[32], mais le Danemark possède déjà une telle capacité, procède déjà à des déploiements prolongés dans la région, en assure régulièrement la surveillance aérienne et maintient une patrouille militaire permanente au Groenland, la *Slædepatruljen Sirius*[33]. D'après les observations du président de la CIJ au moment de l'affaire des

AP photo/Polfoto, Vedderen fichier 05091901-2612

L'équipage du navire de guerre danois *Vedderen* procède à une cérémonie de lever du drapeau sur l'île Hans (inhabitée), le 13 août 2002.

Minquiers et des Écréhous, M. Basdevant, le Danemark a donc l'avantage, puisque c'est lui qui exerce le contrôle militaire réel de la région, pas le Canada[34].

Pour reprendre les notes de Schwarzenberger dans *Title to Territory,* une consolidation graduelle précède toujours l'affirmation d'un droit territorial. Au début, le titre est relatif. C'est par une série d'activités et d'actions qu'il se renforce. Dans le cas de l'île Hans, tant le Canada que le Danemark ont mené des activités et fait des revendications qui, *individuellement,* sont de bons moyens d'acquérir un titre, mais qui, *collectivement,* se sont avérées plus solides dans un cas que dans l'autre. La CIJ conclurait fort probablement que le Danemark *a exercé* et *continue d'exercer* sur l'île la compétence qui s'apparente le plus à la souveraineté. Elle devrait donc attribuer la souveraineté de l'île Hans au Danemark.

Conformément à l'article 4 de l'accord de délimitation de 1973, les lignes de base devraient être modifiées pour intégrer l'île Hans. Par conséquent, la frontière internationale se déplacerait vers le nord et l'étendue des eaux territoriales danoises s'en trouverait accrue. Le résultat serait similaire à celui de Franklin Ø (à l'ouest de l'île Hans) sur la ligne de base.

Conclusions

Par le passé, la souveraineté a reposé sur le principe de la découverte initiale et les décrets religieux, comme le traité de Tordesillas. Au fil des années, cependant, l'évolution du droit international a fini par établir que la découverte initiale ne pèse pas lourd en soi dans la balance de la CIJ quand d'autres facteurs interviennent, comme dans le cas de l'île de Palmas.

La crise de Nootka revêt une grande importance à cet égard, car elle peut être vue comme le point d'origine du principe du contrôle réel. En effet, à partir de ce moment, les grandes cérémonies de prise de possession ont dû être suivies d'une occupation ou d'un contrôle administratif[35].

Au fur et à mesure que la mappemonde s'est teintée des coloris respectifs des empires européens, le besoin s'est fait sentir de délimiter les territoires de telle manière que les frontières administratives soient claires et permettent une administration efficace. Les traités conclus à cette fin se sont avérés pratiques en cas de conflit territorial, non seulement du fait que l'on puisse les consulter pour vérifier les frontières et la propriété, mais aussi parce qu'ils donnent un aperçu de l'intention des parties au traité, comme le ferait un contrat en droit civil[36]. Dans le dossier de l'île de Palmas, les États-Unis ont fondé leur revendication de l'île sur le traité de Paris, qui cédait les Philippines aux États-Unis, et, partant, la revendication de la découverte initiale qui revenait à l'Espagne. Si l'île n'avait pas été incluse dans les limites du territoire cédé aux États-Unis, la question de la propriété n'aurait probablement jamais été soulevée. Dans le cas de l'île Hans, le traité qui s'applique est celui conclu en 1916 en vertu duquel le Danemark cède les îles Vierges danoises aux États-Unis pour qu'ils abandonnent leur revendication d'une partie du Groenland que le traité ne nomme pas[37]. L'omission du nom est d'autant plus malheureuse que c'est au cours d'une expédition américaine que l'île Hans a été découverte et que rien n'indique si les Américains l'incluaient dans leur revendication du nord du Groenland. Le cas échéant, le Danemark aurait détenu un argument de poids. De même, le Canada aurait gagné à ce que le décret de 1880 précise les limites des territoires visés.

Comme les pays qui se disputaient l'île de Palmas, le Canada et le Danemark ont déployé des expéditions militaires à l'île Hans pour tenter d'asseoir leurs revendications respectives[38]. Stevenson prétend que ces visites n'ont rien accompli et que la CIJ devrait y passer outre dans une éventuelle décision; autrement, elle créerait le précédent en vertu duquel le pays qui effectue le plus de visites à des régions inhabitées s'assure la possibilité d'en réclamer la souveraineté, ce qui amorcerait une véritable « ruée vers les territoires ».

Son point de vue ne rejoint pas la réalité du cas qui nous occupe, pas plus que la situation qui règne dans le monde à l'aube du XXIe siècle. Le partage du monde entre différents pays qui s'en disputent les morceaux est fini depuis fort longtemps, et il ne pourrait guère survenir d'autre conflit territorial imaginable dans le Grand Nord. Le conflit entourant l'île Hans n'est qu'une revendication de souveraineté conventionnelle

Photo du MDN RE2005-0114-37d par le caporal David McCord

Des militaires canadiens hissent le drapeau du Canada sur l'île Hans, le 13 juillet 2005.

comme on en voit souvent partout dans le monde. Il porte sur une île obscure dont la souveraineté est revendiquée par deux pays qui en font le constat uniquement après avoir entrepris de délimiter ensemble leur frontière internationale.

D'aucuns argueraient que le Canada a de la chance que le conflit territorial auquel il est confronté dans le Nord se limite à une entité terrestre. Le Canada manque systématiquement à son devoir d'assurer une présence constante dans ses territoires arctiques. Il nuit ainsi à ses allégations de souveraineté dans le conflit et apporte de l'eau au moulin du Danemark[39].

L'Arctique est un lieu inhospitalier, et il serait déraisonnable de suggérer qu'un pays y abandonne une revendication territoriale faute d'y ériger un établissement ou une activité commerciale. Certaines activités subventionnées par le gouvernement, comme la recherche scientifique ou une activité militaire, sont toutefois d'excellentes pierres d'assise de tout contrôle réel.

D'après Stevenson, la CIJ devrait fonder sur l'équité son éventuelle décision quant à la souveraineté de l'île Hans. L'idée semble une façon méthodique de régler les questions de souveraineté, mais ne reflète aucunement le dénouement passé de différends de souveraineté ni l'enjeu pratique de leur gestion. L'histoire nous livre très peu d'exemples de partage volontaire de territoires insulaires. Les plus connus – ceux des îles d'Hispaniola, de Chypre et de Bornéo – ont résulté de conflits armés.

Le Canada et le Danemark pourraient convenir de s'en remettre à la CIJ pour une décision équitable[40], mais pareille démarche semble inutile quand ils pourraient simplement signer un traité en vertu duquel ils scinderaient l'île en traçant une ligne droite entre les points 122 et 123 définis dans leur traité de délimitation de 1973. S'ils soumettaient la question à la CIJ, ce serait pour que l'île entière soit conférée à l'un ou l'autre. À la lumière des antécédents historiques et de la jurisprudence de la CIJ abordés dans le présent article, tout porte à croire que la CIJ attribuerait la souveraineté de l'île Hans au Danemark.

RMC

NOTES

1. P.R. Dawes, Hans Ø og Hans Ø. Grønland, 1985(2), p. 47-59.
2. *Ibid.*
3. S. Banner, *How the Indians lost their land: Law and power on the frontier,* 1re édition, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2007.
4. D. Hayes, *Historical Atlas of Canada: Canada's History Illustrated with Original Maps,* 1re édition, Vancouver, Douglas & McIntyre, 2002.
5. N. Lynnerup, « The Greenland Norse: a biological-anthropological study », dans *Meddelelser om Grønland, Man & Society*, vol. 24, 1998.
6. W.J. Mills, *Exploring polar frontiers: a historical encyclopedia,* Santa Barbara, CA, ABC-CLIO, 2003.
7. Government Printing Office, *Convention between the United States and Denmark, New York: Treaties and Other International Agreements of the United States of America*, 1776-1949, vol. 1, Washington, DC, Government Printing Office, 1916, p. 18-28.
8. Statut juridique du Groënland oriental (Danemark. c. Norvège), 1933 C.P.J.I. (sér. A/B) nº 53 (5 avril 1933).
9. Dawes, p. 47-59.
10. P.R. Dawes et T. Tukiainen, « Hans Ø, celebrated island of the Nares Strait between Greenland and Canada: from dog-sledge to satellite mapping », dans *Review of Survey activities 2007*, nº 15, 2008, p. 77-80.
11. L. Dick, *Muskox land: Ellesmere Island in the age of contact,* Calgary, Alb., University of Calgary Press, 2001.
12. P.R. Dawes et R.L. Christie, « History of exploration and geology in the Nares Strait region », dans *Meddelelser om Grønland Geoscience,* vol. 8, p. 19-36.
13. Décret en conseil sur les territoires adjacents, La Cour, à Osborne, île de Wight, 1880.
14. Dawes et Tukiainen, p. 77-80.
15. D. Rothwell, *The Polar Regions and the Development of International Law*, 1re édition, Cambridge, MA, Cambridge University Press, 1996.
16. A. Rubin, consulté à http://www.canadafreepress.com/2005/rubin072705.htm le 1er août 2011.
17. J. Crump, *Canada under Attack*, Toronto, Dundurn Press, 2010.
18. L. Mills, « The Real significance of the Nootka Sound Incident », dans *Canadian Historical Review*, vol. 6, nº 2, 1925, p. 110-122.
19. *Ibid.*
20. J.M. Norris, « The Policy of the British Cabinet in the Nootka Crisis », dans *The English Historical Review*, vol. 70(277), p. 562-580.
21. The Hague Justice Portal 2011, consulté à http://www.haguejusticeportal.net/eCache/DEF/311.html le 28 juillet 2011.
22. K.T. Gaubatz, The Online Casebook, 2008, consulté à http://www.lions.odu.edu/~kgaubatz/casebook/palmas.htm le 14 août 2011.
23. Traité de Paris entre l'Espagne et les États-Unis. Paris, Université de Perpignan, 1898.
24. Max Huber, Affaire de l'île de Palmas (ou Miangas), 1928.
25. P.C. Jessup, « The Palmas Island Arbitration », dans *The American Journal of International Law*, vol. 22, nº 4, 1928, p. 735-752.
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*
28. Huber.
29. R.J. Gillis, *Navigational servitudes: sources, applications, paradigms,* Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2007.
30. G. Schwarzenberger, « Title to Territory: Response to a Challenge » dans *The American Journal of International Law*, vol. 51, nº 2, p. 308-324.
31. Dawes et Tukiainen, p. 77-80.
32. M. Bernier, *La souveraineté du Canada dans l'Arctique*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2010.
33. J. Kraska, *Arctic Security in an Age of Climate Change*, Newport, RI, United States Naval War College, 2011.
34. Basdevant, *Minquiers et Écréhous*, France/Royaume-Uni, 1953, consulté à http://www.icj-cij.org/docket/index.php?p1=3&p2=3&k=cd&case=17&code=fuk&p3=4 le 3 août 2011.
35. Mills.
36. B.T. Sumner. « Territorial Disputes at The International Court Of Justice », dans *Duke Law Journal*, avril 2004, vol. 53, nº 6, p. 1779-1812.
37. Government Printing Office, Convention between the United States and Denmark, Etc. New York: Treaties and Other International Agreements of the United States of America, 1776-1949, vol. 1, Washington, DC, Government Printing Office, 1916, p. 18-28.
38. British Broadcasting Corporation, 2005*, Canada island visit angers Danes,* consulté à http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/europe/4715245.stm le 2 août 2011.
39. Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des Forces canadiennes dans l'Arctique », dans la *Revue militaire canadienne*, vol. 11, nº 2, printemps 2011, p. 21-31.
40. Sumner.

Reuters RTXMMRM par Jean Philippe Arles

Vue panoramique du village de Lourdes.

CULTURE MILITAIRE, SPIRITUALITÉ ET RÉSILIENCE : L'EXEMPLE DE LA PARTICIPATION CANADIENNE AU PÈLERINAGE MILITAIRE INTERNATIONAL DE LOURDES[1]

par Claude Pigeon

Introduction

Les récents déploiements militaires en zones de combat ont suscité chez bon nombre de membres des Forces armées canadiennes (FAC) un renouveau d'intérêt pour les questions spirituelles, qui les a amenés à entreprendre un cheminement spirituel qui les aiderait à composer avec différents problèmes personnels. La quête personnelle de sens (qui peut être définie d'une manière très large par la spiritualité) est une expérience nécessaire dans une société où la liberté individuelle est privilégiée en lieu et place d'une vision commune du monde. Certains spécialistes des sciences humaines avancent que la spiritualité est un facteur qui contribue hautement à la résilience. Dans le contexte des FAC, les aumôniers sont chargés de proposer aux militaires des programmes et des occasions de formation spirituelle. À titre d'exemple, en mai 2012, une délégation de 65 Canadiens (militaires et membres de leur famille) a rejoint les 12 000 militaires, issus de 34 pays, qui participaient au 54e Pèlerinage militaire international de Lourdes (France). L'auteur du présent article, qui comptait parmi les accompagnateurs, réfléchit sur la signification particulière de cet événement d'envergure, aussi bien dans le contexte de la culture militaire canadienne que dans le cadre d'un phénomène plus large qui touche le monde occidental. L'approche privilégiée par l'auteur est celle de la recherche-action, ou mieux encore, celle du récit objectivé. Le sujet est dans l'air du temps : en effet, les pèlerinages suscitent un intérêt grandissant en tant que lieux d'expérience religieuse et spirituelle forte, en marge des magistères, c'est-à-dire de l'enseignement de la vérité officielle dispensé par un évêque ou un pape. L'inédit de l'article réside sans doute dans le fait que la réflexion repose sur une information de première main concernant une expérience vécue par des militaires en service actif qui doivent composer de manière unique avec les questions existentielles soulevées dans des situations telles que les guerres, les conflits armés et le vécu de la terreur et de la violence.

Dans le prolongement des récents déploiements militaires en zones de combat, plusieurs membres des FC ont entrepris un cheminement spirituel personnalisé. Au nombre des motivations, on retrouve le besoin de composer avec différents problèmes personnels et éthiques : blessures physiques ou psychologiques, pertes, deuils, traumas, nécessité de gérer des situations de violence de manière éthique et intègre, problèmes familiaux, comme la séparation conjugale. La spiritualité en tant que processus a trait à la quête personnelle de sens, et cela est peut-être davantage le cas dans une société où la liberté individuelle paraît prédominer aux dépens de la vision commune du monde. La spiritualité circonscrite dans ces termes n'est-elle

L'aumônier (major) Claude Pigeon *fait partie de l'équipe d'aumôniers du COMFOSCAN. Docteur en théologie (Université Laval) et en histoire et anthropologie religieuses (Paris-IV- Sorbonne), il s'enrôle dans la Force régulière en 2006, après avoir servi pendant quatre ans comme aumônier réserviste. Il est d'abord affecté au 3e Bataillon, Royal 22e Régiment (3 R22R), à Valcartier. Il est ensuite envoyé en Afghanistan au sein du groupement tactique du 3 R22R (ROTO 4, 2007-2008). Il est muté à la 14e Escadre Greenwood, puis il est affecté à l'élément de soutien de mission de la 14e Escadre, au Camp Mirage (ROTO 9, 2009-2010). L'aumônier Pigeon s'intéresse plus particulièrement au lien entre la spiritualité et la résilience militaire.*

pas un facteur qui contribue hautement à la résilience? Empruntée au monde de la physique, la notion de résilience signifie la capacité d'un métal de retrouver son état initial à la suite d'un choc ou d'une pression continue. Dans le domaine des sciences humaines, la résilience désigne un processus plus complexe que la simple résilience mécanique. Elle permet de « rester soi-même quand le milieu nous cogne et de poursuivre, malgré les coups du sort, notre cheminement humain[2] ». En corrélation, le discours et la pratique de guérison et de santé existent dans la plupart des groupes religieux, en lien avec le sens donné aux difficultés de la vie. Les pèlerinages constituent des lieux privilégiés d'expérience humaine et spirituelle, et apportent à ce titre un réconfort entier, au cours du cheminement spirituel. En ce qui concerne l'activité militaire, avec ce qu'elle comporte parfois d'intensité dramatique de par sa nature même, elle multiplie les occasions de faire face à des situations limites où la vie – la sienne ou celle des autres – est menacée et où, du coup, les questions de sens posées par l'existence requièrent une réponse : Pourquoi la vie? La violence? Les injustices? La souffrance? La mort? À les observer, nous en venons à nous demander si les militaires vraiment efficaces sur le terrain ne seraient pas ceux qui traitent les questions de sens avec la même saine attitude que celle qu'ils ont à l'égard du bien-être physique et mental.

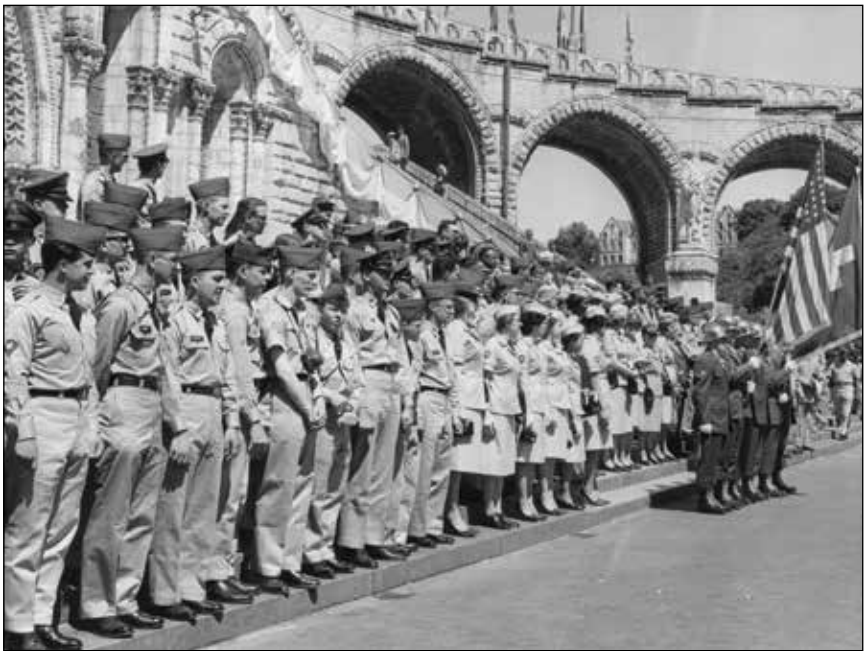

Getty Images 3422505

Une délégation de soldats américains au pèlerinage de Lourdes le 8 juin 1964.

Le pèlerinage militaire et le questionnement socioreligieux

Dans le contexte des FC, les aumôniers sont chargés de proposer aux militaires des programmes et d'autres modes de formation spirituelle. Les aumôniers canadiens collaborent donc depuis 1958 à l'organisation du Pèlerinage militaire international (PMI) de Lourdes, en France, placé sous la responsabilité du Diocèse aux Armées françaises[3]. En mai 2012, une délégation de 65 Canadiens (militaires et membres de leurs familles) a rejoint les 12 000 militaires, issus de 34 pays, qui participaient au 54e Pèlerinage militaire international. Qu'en est-il de la signification de cet événement, aussi bien selon la perspective de la culture militaire canadienne que dans le cadre socioreligieux du monde occidental? Cette double question sous-tend le récit objectivé qui suit, fruit d'une démarche apparentée à celle de la recherche-action. Le récit et la réflexion, exploratoires, reposent sur une expérience vécue par l'auteur et par des militaires en service actif, qui doivent composer de manière singulière avec les questions de sens à la vie. Le point de vue sera celui d'un aumônier militaire.

Photo du MDN Lourdes 0264

L'expérience du PMI s'inscrit dans un phénomène observé à l'échelle du monde occidental, qui n'est ni exclusif ni univoque : le délaissement des lieux de culte traditionnels, souvent en faveur d'une expérience spirituelle qui prend la forme d'une quête personnelle de sens à la vie et d'une recherche de valeurs. L'expérience à la fois humaine, spirituelle et religieuse que constitue le pèlerinage est liée à certains éléments de la culture militaire. Or, comment interpréter l'intérêt encore marqué pour un événement religieux et spirituel d'envergure internationale où se côtoient des pèlerins de différentes confessions chrétiennes et de divers horizons religieux, aussi bien que des hommes et des femmes qui, sans appartenance religieuse particulière, poursuivent de manière autonome leur recherche spirituelle? De cette question centrale découlent deux sous-questions : L'expérience du pèlerinage offrirait-elle, dans le contexte militaire, un lieu pertinent pour l'expression de la quête spirituelle individuelle? S'agirait-il aussi d'un lieu fructueux d'accompagnement pour les aumôniers des FC appelés à proposer aux mili-

taires et aux membres de leur famille de participer à de telles expériences sur une base volontaire?

En regard de ces questions, l'anthropologue Victor Turner a fait ressortir un certain nombre de caractéristiques que l'on retrouve dans les expériences de pèlerinage observées dans les différentes traditions, religieuses ou sociétales[4]. Il montre que tous les types de pèlerinages marquent, d'une manière ou d'une autre, un écart par rapport au statu quo spatial, social et psychologique. Le pèlerinage fait éclater les limites de l'univers social et individuel, permettant de libérer de nouvelles possibilités de sens et d'avenir. Il comporte également un passage dans un espace marginal ou liminal. Il réfère aussi à un ensemble de relations sociales au sein duquel se produit une forme de théophanie (apparition divine devant une personne – rédacteur en chef) aboutissant à un sens plus profond de la communauté. À la suite de cette expérience, les pèlerins sont généralement amenés à réintégrer la société, mais comme des personnes changées, renouvelées. Ils peuvent ainsi y prendre une nouvelle place et y jouer un nouveau rôle. Voilà autant d'éléments ou de facteurs qui ouvrent de nouvelles pistes à explorer lorsqu'il s'agit de considérer la démarche humaine et spirituelle des pèlerins dans un contexte de vie ou de carrière militaire.

Reuters RTR2TGLR par Ammar Awad

Des pèlerins musulmans tournent autour de la Kaaba à Al-Masjid al-Haram (la Mosquée sacrée) à La Mecque, le 31 octobre 2011, dans le cadre du Hajj.

Le pèlerinage en Occident : reviviscence et portée comparative

Au cœur de l'Occident moderne, alors que plusieurs lieux de culte traditionnels sont délaissés, les sites de pèlerinage se démarquent par une surprenante vitalité. La figure du pèlerin semble même être le nouvel archétype de l'être spirituel par rapport à l'être religieux[5]. À titre d'exemple, plus de 200 000 pèlerins ont emprunté le chemin de Compostelle en 2011, alors qu'en 1993, ils n'étaient que 70 000 à avoir parcouru au moins 100 kilomètres à pied sur la route médiévale des pèlerinages[6]. La plupart des traditions religieuses sont rattachées à des hauts lieux sacrés particuliers et à des formes précises de pèlerinage, même si la signification du pèlerinage, sa durée ou même son degré d'intensité sont très variables. Par exemple, le Hajj à La Mecque et l'Omra à Médine comptent parmi les cinq piliers de l'Islam, sans oublier les autres types de pèlerinage, comme la visite de sites chargés de sacralité ou de tombes de saints musulmans. Dans le judaïsme, le pèlerinage est également préconisé, le plus connu étant probablement celui au dernier mur du temple de Jérusalem. Du côté des traditions orientales, l'hindouisme connaît le Chardham Yatra, le pèlerinage des sources du Gange et de ses affluents. Quant au bouddhisme, il invite aussi au pèlerinage, notamment aux quatre lieux saints liés à la vie du Gautama Bouddha. Évoquons enfin les images sublimes de la ville de Lhassa où convergent les pèlerins agitant des moulins à prière et des chapelets de billes de bois. Au terme de leur périple, les pèlerins empruntent la rue de Barkhor qui entoure le Jokhang, le temple le plus vénéré du bouddhisme tibétain.

Des personnes issues de tous les horizons, qui n'ont a priori rien pour se rapprocher dans leur environnement naturel, convergent dans ces hauts lieux de rencontre, où ils partagent une même réalité. Dans la foule des pèlerins, le néophyte côtoie l'initié à la recherche d'une plus grande maturité spirituelle. On trouve ensuite l'agnostique, en quête d'éventuelles réponses. Il y a aussi le fidèle qui nourrit l'espoir d'une guérison physique ou psychique, puis celui qui recherche plutôt une purification ou un renouvellement de tout l'être. Cela dit, tous semblent reconnaître la valeur d'une expérience personnelle qui puise une partie de sa force et de sa profondeur dans une tradition transmise et reçue, souvent en dehors des cadres institutionnels traditionnels. En effet, beaucoup de pèlerins désirent justement rester en marge des magistères qui, par leur nature même, sont tentés d'établir les règles et les limites de cette expérience et de la canaliser, voire de la récupérer. C'est peut-être comme lieu de liberté que le pèlerinage intéresse le contemporain à la recherche de sens à donner à sa vie et au monde. Dans l'expérience pèlerine, le « tout autre » peut surgir de manière inattendue. L'expérience pèlerine ne tient pas seulement à un discours ou à un dogme que l'on accueille; elle passe aussi par un cheminement personnel qui peut aussi bien se vivre au cœur d'un compagnonnage silencieux sur les routes de Compostelle que dans le flot continu des incantations répétées lors de la descente dans le Gange ou encore dans la rumeur constante qui s'élève du Mur occidental (aussi appelé « Mur des Lamentations »), à Jérusalem.

La cause de la permanence du pèlerinage dans la culture contemporaine, voire de sa reviviscence, n'est peut-être pas à rechercher en priorité, ou exclusivement, dans l'effort concerté que feraient les disciples de diverses religions, mais bien plutôt au cœur de la réalité et des aspirations des femmes et des hom-

mes d'aujourd'hui[7]. Dans l'Occident chrétien, mais non exclusivement, au milieu d'une désacralisation croissante des institutions religieuses, du règne de la technique, de l'électronique et de la mobilisation instantanée sur Facebook ou Twitter, nos contemporains semblent chercher l'enracinement stable et immuable d'une terre sacrée. Dans un monde en constante mutation, la quête d'un sens personnel à donner à sa propre vie, en lien avec un système cohérent de valeurs, de même que l'enracinement dans une tradition, permettent à l'être l'humain de s'ancrer afin de reprendre son souffle. Ce besoin, anthropologiquement fondé, d'être en lien avec un espace sacré, une Terre mère, se manifeste par l'attrait pour un haut lieu sacré particulier et la soif d'un absolu qui ne porte pas toujours un nom. Cette quête refait surface de manière impromptue dans les lieux traditionnels d'expérience pèlerine, revisités et réinventés afin de répondre aux aspirations contemporaines. En outre, si la science fournit les connaissances et les moyens permettant de trouver une réponse aux questions posées par l'univers, chacun continue de faire face à la nécessité de rendre signifiante sa propre vie. En d'autres mots, dès que nous sommes en mesure de saisir le « comment » du fonctionnement de l'univers, émergent le « pourquoi » et le besoin pressant de préciser, pour soi, la place particulière revenant à chacun. Les questions suscitées par l'existence se posent aux humains d'aujourd'hui avec autant de force et d'urgence qu'autrefois. En outre, les réponses qui satisfont et mobilisent l'être sont généralement celles qui passent par un processus personnalisé. Les pèlerins d'aujourd'hui semblent bien partir à la recherche de ce que le monde n'a pu leur offrir, et ils espèrent le dénicher.

Le pèlerinage contribuerait-il à démocratiser la spiritualité tant parce que chacun y a accès librement, peu importe ses horizons, que parce que chaque participant est appelé à faire sien un exercice hors de l'ordinaire? La foule qui envahit les lieux sacrés est bigarrée : chercheurs d'absolu et touristes, dévots et curieux, vieux et jeunes, malades et athlètes, familles et personnes seules, esprits en paix et cœurs en crise, et ainsi de suite. La composition de la foule des pèlerins efface les divisions sociales établies et recrée un ordre de relations autre. L'expérience unificatrice du pèlerinage aux plans personnel et collectif replace l'humain devant une altérité qui le fascine, l'attire et le remet en doute tout à la fois. La nouvelle organisation sociale qui s'installe, l'espace d'un moment, est celle d'un monde plus juste et fraternel, dont la cohorte des pèlerins donne un avant-goût. Le mélange pacifique et harmonieux de gens de toutes classes, ethnies et races, qui se rassemblent autour d'un même lieu de pèlerinage, sur une terre sacrée unificatrice, permet d'amorcer la réalisation de cette humanité idéale rêvée, multiraciale et pluriculturelle. Ce qui cimente la cohorte en marche n'est pas encore la foi ou les croyances, mais bien la quête de sens, l'ouverture à une expérience qui va au-delà du connu et de l'ordre préétabli, la commune démarche de la descente en soi-même, ainsi que l'ouverture à l'autre et à l'inattendu. Le respect de l'expérience, unique et valable, de ce qui est différent, face à un absolu qu'aucun de nous ne peut ni posséder ni épuiser pleinement, devient rencontre, lieu de renouvellement et de relance vers un quotidien qui ne pourra plus être envisagé de la même manière qu'auparavant. Là émerge une nouvelle signification à donner au monde, à commencer par le sien.

L'affinité des pratiques de la culture militaire et de la culture pèlerine

Les traditions militaires canadiennes offrent déjà, dans une certaine mesure, certains lieux privilégiés d'expériences personnelles et collectives, de l'ordre de ceux que constitue tout pèlerinage : les défilés militaires organisés pour célébrer les exploits du passé et témoignant des valeurs de la société canadienne ou encore les rassemblements et les cérémonies commémoratives tenues sur les lieux mêmes d'événements qui ont marqué notre histoire et façonné notre mémoire collective, tels que la crête de Vimy et Beaumont-Hamel ou les plages du débarquement, en Normandie[8]. Quelques exemples récents de manifestations ayant donné lieu à de telles expériences pourraient être les cérémonies ayant marqué le 90e anniversaire de la prise de la crête de Vimy, en 2007, les célébrations du 65e anniversaire du débarquement en Normandie, en 2009, ou bien la commémoration de la guerre de 1812[9]. Pensons aussi aux rassemblements internationaux, comme la marche de Nimègue, aux Pays-Bas[10], ou bien aux *tattoo*, qui regroupent des musiques militaires venues des quatre coins de la planète. Au même titre que les compétitions sportives internationales, ce sont autant d'occasions pour les militaires canadiens de vivre un temps fort de fraternité parmi leurs homologues et de cultiver des liens plus étroits avec des nations amies tout en offrant une vitrine de leur savoir-faire. Plus près de nous, les rarissimes (mais non moins importantes) cérémonies de consécration ou de dépôt dans un lieu protégé ou un sanctuaire des couleurs (drapeaux)[11] font converger vers un même lieu tous les militaires, anciens et en service, appartenant à une même unité, contribuant ainsi à renforcer le lien social qui les unit.

Photo IMG_0627, de Pigeon

Crête de Vimy.

Dès lors, c'est toute la culture militaire qui baigne dans un univers de sens, où chaque individu est invité à trouver son unicité au sein d'une collectivité. Les écussons, les devises, les fanions et les drapeaux témoignent des valeurs communes. Celles-ci se matérialisent aussi dans des manifestations militaires, souvent hautes en couleur, et sont offertes en modèles. Ainsi exposées et reconnues, elles peuvent servir d'élément unificateur entre le passé, le présent et l'avenir pour chacun des membres qui y adhèrent. La décision personnelle de faire siens l'héritage commun et l'expérience de fierté, de loyauté et

d'esprit de corps qui en découle paraît semblable à la démarche personnelle du pèlerin qui, partant à la découverte de soi-même, se voit projeter dans les profondeurs d'une vérité qui ne peut que le dépasser et lui donner accès à la réalité absolue et universelle qui le conduira à un mieux-être, voire à un surplus d'être.

La participation du Canada au 54e Pèlerinage militaire international de Lourdes : ouverture et inclusion

Le PMI de Lourdes est sous la responsabilité du Diocèse aux Armées françaises et est soutenu par l'État français. Il s'inscrit dans une tradition à la fois anthropologique, spirituelle et militaire. Du 12 au 14 mai 2012, j'ai eu la chance d'y accompagner une délégation de dix militaires canadiens issus de différentes unités de la région de la capitale nationale[12]. Le spectre des motivations personnelles de notre groupe était large. Même si certains participants pouvaient se réclamer d'une tradition religieuse particulière, ni l'appartenance à un groupe ou à une institution, ni les habitudes liées à la pratique religieuse, ni même les croyances personnelles n'étaient un critère initial. Les deux seules conditions de participation étaient les suivantes : dans le cadre d'un rassemblement international, poursuivre une quête personnelle de sens et avoir un esprit d'ouverture au développement d'une spiritualité dont l'expression s'inscrit dans une réalité religieuse teintée par une forte culture militaire. Dans le contexte très précis du PMI, mon rôle d'aumônier militaire consistait à accompagner et à soutenir un groupe d'hommes et de femmes issus de différentes traditions religieuses et ayant vécu diverses expériences personnelles. Ils partageaient un même désir, soit celui d'approfondir leurs valeurs et leurs croyances par une rencontre vraie avec soi-même et les autres. Le prétexte fédérateur de leur démarche individuelle était fourni par un rassemblement d'envergure internationale de plus de 12 000 participants provenant de 34 pays, venus dans un même esprit universel de fraternité militaire et ayant entrepris une quête spirituelle correspondant à un cheminement particulier. L'intention de l'auteur n'est pas d'ignorer ou de diminuer la portée ou la valeur religieuse de l'événement.

Photo du MDN (DHTC) BED_3643

Les motivations personnelles des pèlerins étaient donc diverses : la prise de recul par rapport au quotidien, le besoin d'un temps d'arrêt après avoir lutté contre un cancer, le désir de reconstruction personnelle après de nombreux déploiements ou la perte d'un être cher, la volonté de faire le point sur des situations de la vie personnelle et professionnelle, la soif de vivre une expérience de saine camaraderie en marge du quotidien, la recherche de contacts humains réels qui dépassent le réseautage social sur Internet, la relecture de leur histoire personnelle et professionnelle dans le but de donner un nouvel élan à une carrière militaire déjà bien remplie, et ainsi de suite. Aucune des motivations personnelles des militaires n'était étrangère à l'expérience humaine et spirituelle du pèlerin. Cela est d'autant plus vrai que la culture militaire n'est pas étrangère aux signes, symboles et rituels religieux : pensons aux défilés en uniformes, aux escortes de drapeaux, aux grands rassemblements, comme les cérémonies d'ouverture et d'accueil d'emblèmes nationaux ou encore les cérémonies tenues au cénotaphe local, à la présence de musiciens militaires durant les déplacements ou à l'accomplissement de gestes rituels, et ainsi de suite. L'environnement ordinaire du militaire lui permet d'accéder aisément à un plan d'ordre symbolique. Le passage à un tel plan s'est aussi réalisé dans le cadre de diverses activités proposées durant le pèlerinage : marches en montagne, temps de silence, échanges avec d'autres pèlerins venus d'ailleurs et ayant des horizons culturels différents, tenue d'un journal personnel, interaction à l'intérieur du groupe, et ainsi de suite. Au cœur de cette concentration d'activités diversifiées, aussi bien personnelles que collectives, peuvent émerger, de manière unique et propre à chaque pèlerin – c'est ma plus grande constatation –, des pistes de réponses aux questions du sens à la vie. Les lieux et modes d'expérience personnelle sont infinis, tout comme les possibilités de sens sont loin d'être univoques. Il est également difficile d'évaluer l'impact que peut produire, à elle seule, la rencontre de milliers de jeunes dans un endroit désigné comme étant une terre sacrée propice à la recherche spirituelle. Aurait-on oublié que l'espace religieux, lorsqu'il amène chacun à vivre dans un esprit d'ouverture et de respect de l'expérience de l'autre, demeure encore un lieu valide et privilégié pour la rencontre de soi, des autres et d'un absolu?

En résumé : résilience, cheminement personnel des militaires et rôle de l'aumônerie

La cohérence existentielle, qui passe par l'élaboration d'un projet de vie personnel (sens donné à la vie, qui aide à surmonter les difficultés qui se présentent), compte généralement au nombre des facteurs principaux qui contribuent à favoriser la résilience militaire et l'amélioration de la santé

mentale, de même que la recherche de valeurs et de croyances cohérentes par rapport au projet[13]. La mise en œuvre récente du programme *En route vers la préparation mentale* nous rappelle, à sa manière, que les valeurs et les croyances constituent des éléments essentiels à la préparation opérationnelle des militaires, dont l'importance est reconnue au sein des Forces armées canadiennes[14]. Boris Cyrulnik[15] fait remarquer, à propos de la résilience humaine, qu'après les épisodes de grands drames collectifs (tueries, guerres, génocides), les éléments à la base de la reconstruction personnelle et sociale, plus faciles à observer chez les enfants, sont le sens à la vie et le sentiment d'affection perçu et ressenti. Qui plus est, au plan éthique, dans le contexte de libéralisme politique ambiant[16], où toute vision commune du sens est exclue au bénéfice de l'exercice de la liberté individuelle, la quête de sens ne semble plus être seulement une option, mais bien une nécessité. Les valeurs et les croyances aident les individus à matérialiser le sens donné à leur vie et à trouver la place qu'ils occupent au sein de leur groupe sociétal.

Dans le contexte militaire canadien, c'est notamment aux aumôniers, à titre de spécialistes des questions de sens à la vie, qu'est confiée la responsabilité de trouver et d'offrir des lieux concrets et crédibles qui pourront faciliter l'émergence de ce sens personnel et l'enracinement de valeurs et de croyances. Le Pèlerinage militaire international de Lourdes constitue un lieu concret d'expression de la quête de sens, dans un contexte anthropologique large, œcuménique et interreligieux qui semble correspondre aux exigences des femmes et des hommes d'aujourd'hui. L'adhésion à des structures ou à des dogmes ne constitue ni un point de départ ni un passage obligé pour que l'expérience soit bénéfique sur les plans humain et spirituel. En outre, la présence de nombreux éléments de culture militaire, tels que les défilés, les marches au son de la musique militaire, les rassemblements, les cérémonies sur les terrains de parade, les commémorations, l'esprit de corps, ou encore la célébration de valeurs communes à l'aide de différents symboles sont autant d'aspects favorisant la reconnaissance du pèlerinage comme un lieu accessible, voire familier, chez les militaires qui y participent. Cette proximité par affinité facilite peut-être la démarche personnelle tout en favorisant la recherche d'éléments significatifs pouvant aider les pèlerins à enraciner une orientation ou à trouver un sens à leur vie.

La plupart d'entre nous, les aumôniers militaires, ont participé à des marches aussi bien qu'à de longs convois en zone de combat, aux côtés des militaires. Il s'agit de lieux privilégiés pour l'établissement de la confiance et de la crédibilité, et souvent pour l'accompagnement spirituel au cœur de la vie des militaires. Ma participation au 54e Pèlerinage militaire international m'a convaincu que ce type d'expérience peut s'avérer, à certaines conditions, propice au développement personnel et au perfectionnement professionnel pour les militaires canadiens (et les membres de leur famille) intéressés par une telle démarche. Par ailleurs, l'expérience vécue à Lourdes et le récit fragmentaire proposé dans les lignes qui précèdent suscitent aussi des questions et posent des conditions concernant la fonction de résilience et la crédibilité sociospirituelle des groupements religieux actuels eu égard aux aspirations des contemporains. Questions complexes auxquelles je ne saurais encore répondre, sinon dans les mots résumant la relecture de l'expérience, soumise dans le présent article. C'est sur le terrain de l'expérience personnalisée et de la démarche individuelle de quête de sens, entreprise en lien avec les questions posées par l'existence, que s'est fait aux fins du présent article l'arrimage entre la culture militaire et celle du pèlerinage. Celui-ci a créé un espace crédible où les militaires se sont sentis bienvenus et invités à emprunter leur voie propre, tout en maintenant un lien avec un groupe de chercheurs de sens. Nous avons là l'une des conditions pour que soient crédibles et efficaces, voire revitalisés, le discours et la pratique de guérison et de santé existant dans la plupart des groupes religieux, en lien avec le défi de surmonter les difficultés de la vie. Une conviction demeure toutefois, au terme de ce récit : le pèlerinage relève de l'essence même de l'expertise et du mandat confié aux aumôniers militaires comme leaders religieux mandatés au sein des Forces armées canadiennes. Les différentes traditions religieuses et spirituelles desquelles relève chaque aumônier militaire canadien sont encore riches de possibilités que nous sommes loin d'avoir épuisées.

RMC

Photo de Pigeon

Cérémonie de clôture de la 54e Pèlerinage militaire international de Lourdes.

NOTES

1. Une version remaniée de ce texte a été soumise, pour en donner l'accès à un public spécialisé francophone, à la revue *Incursions*, nº 7, Paris, 2e trimestre, 2012.
2. Boris Cyrulnik, *Ces enfants qui tiennent le coup*. Marseille, Revigny-sur-Ornain, coll. Hommes et Perspectives, 2000, p. 9. Dans le cadre de ses travaux entourant la mise en place d'un programme d'entraînement à la résilience militaire en vue du déploiement de troupes canadiennes en Afghanistan, la psychologue Christiane Routhier propose la définition opérationnelle suivante : « la résilience militaire correspond au processus par lequel un soldat reste fonctionnel malgré le stress et les traumatismes éventuels en acquérant le recul psychologique nécessaire pour situer les événements ponctuels dans son parcours individuel de vie, relativiser leurs effets, accéder aux ressources de résistance générale aux effets du stress pour y faire face et poursuivre son chemin vers l'atteinte de ses objectifs personnels de vie ». Dans *Programme d'entraînement à la résilience militaire (PERM), Manuel de l'entraîneur*, Valcartier, Canada, Secteur Québec de la Force terrestre / Défense nationale du Canada, document non publié, p. 47. Dans sa thèse de doctorat, André Belzile propose un tour d'horizon du concept de résilience : *Les constituants de la résilience chez la personne ayant été abusée dans son enfance, dans un contexte d'expérience religieuse*. Thèse doctorale, Québec, Université Laval, 2008. Accessible en ligne à l'adresse www.theses.ulaval.ca/2008/25489/25489.pdf.
3. C'est du 13 au 16 juin 1958 que s'est déroulé le premier PMI. Cette année-là, les catholiques du monde entier soulignaient le 100e anniversaire des apparitions de Notre-Dame dans le petit village français de Lourdes, en France. De nombreux pèlerins étrangers s'organisaient pour se rendre à la grotte de Lourdes et participer aux manifestations jubilaires proposées par les Sanctuaires. Profitant de cet engouement international, Mgr Badre, alors directeur de l'aumônerie catholique militaire française, a aussi invité à Lourdes les aumôneries des délégations étrangères présentes au sein de l'OTAN. Celles-ci avaient déjà participé aux pèlerinages nationaux organisés depuis 1944 par le père Besombes, prêtre toulousain et aumônier militaire. Par ailleurs, Mgr Badre a également proposé à Mgr Werthman, alors vicaire aux Armées allemandes, de se joindre au rassemblement. C'est ainsi que, de manière hautement significative, la *Bundeswehr*, l'Armée nationale de la République fédérale allemande créée en 1955, a participé au premier PMI. Ce rassemblement pour la « réconciliation des Peuples du monde » (discours du maréchal Juin au camp militaire) a précédé la grande rencontre des 14 et 15 septembre 1958 entre le général de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer. Celle-ci scellera politiquement la réconciliation entre les deux pays. Le PMI tire donc ses origines à la fois de cette présence encore massive de militaires qui se côtoyaient en Europe dans les années de l'après-guerre et du processus de réconciliation qui était en cours entre la France, l'Allemagne et l'ensemble des pays alliés. Du coup, le rassemblement en un même lieu de ces armées, réunies afin de prier pour la paix, elles qui quelques années auparavant avaient combattu ou bien ensemble ou bien les unes contre les autres, revêtait un caractère fortement symbolique. Pour obtenir un récit historique plus détaillé, on pourra consulter la page qui se trouve à l'adresse http://dirpmi.free.fr/index.php/presentation-du-pelerinage-militaire-international.html, consultée le 30 juillet 2012. La source principale est l'ouvrage de René Dupuy, *Le Pèlerinage militaire international à Lourdes*, Commission historique du PMI, France, n.d., page consultée le 30 juillet 2012.
4. Victor Turner, *Dramas, Fields, and Metaphors: Symbolic Action in Human Society*, Ithaca, Cornell University Press, 1974. On pourra également voir John Eade et Michael J. Sallnow, *Contested the Sacred: The Anthropology of Christian Pilgrimage*, Urbana, Chicago, University of Illinois Press, 2000.
5. À ce propos, on pourra lire les travaux de deux sociologues des religions, Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde*, Paris, Flammarion, 1985, et Diane Hervieu-Léger, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Paris, éditions Champs-Flammarion, 1999. Du point de vue de la théologie, on pourra consulter le dossier consacré aux pèlerinages publié par *CONCILIUM*, *Revue internationale de théologie*, nº 266, 1996, et *COMMUNIO, Revue catholique internationale*, vol. XII, 4, nº 132, 1997. Enfin, on verra l'ouvrage de Michel Stavrou et de sœur Jean-Marie-Valmigère, *Le pèlerinage comme démarche ecclésiale*, Paris, Thélès, 2004.
6. Site officiel de l'Association Les Chemins vers Compostelle, qui se trouve à l'adresse http://www.chemin-compostelle.info/informations-pratiques-pelerinage-compostelle/statistiques-sur-compostelle.html, page consultée le 30 juillet 2012.
7. On pourra voir Reginald Bibby, *Beyond the Gods & Back, religion's Demise and Rise and Why it Matters*, Toronto, Project Canada Books, 2011. L'auteur, sociologue et observateur du fait religieux au Canada depuis 1975, insiste sur la persistance du religieux au Canada plutôt que sur sa disparition. Il avance l'idée d'une restructuration et d'une polarisation du fait religieux, entretenue, entre autres, du côté des groupes religieux, par l'arrivée des Néo-Canadiens. Le chercheur note également le maintien d'un haut niveau d'intérêt pour la spiritualité lorsque celle-ci n'est pas perçue dans les termes institutionnels, comme l'appartenance à un groupe ou la participation régulière à des services religieux.
8. Dans la plupart de ces emplacements, des monuments commémoratifs sont érigés afin de rappeler le sacrifice des soldats tombés au combat. À titre d'exemple, on trouvera un guide des monuments commémoratifs canadiens érigés dans le monde à l'adresse http://veterans.gc.ca/fra/memoriaux, page consultée le 30 juillet 2012.
9. Il s'agit ici de la guerre qui oppose les États-Unis à la Grande-Bretagne entre 1812 et 1815. L'Amérique du Nord britannique, surtout le Haut-Canada (l'Ontario) et le Bas-Canada (le Québec), sera le principal objectif des opérations militaires américaines. On pourra consulter le site du gouvernement canadien à l'adresse www.1812.gc.ca, page consultée le 23 août 2012.
10. Depuis 1952, le Canada participe à cet événement qui attire annuellement 40 000 marcheurs provenant de plus de 50 pays, qui parcourent 160 km en quatre jours. On pourra voir le site qui se trouve à l'adresse http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/nijnim/index-far.asp, page consultée le 9 septembre 2012.
11. Dans le respect d'une ancienne tradition militaire, Beechwood, le cimetière national du Canada, abrite aussi des drapeaux consacrés depuis peu. Ceux-ci sont suspendus dans la salle des drapeaux, de chaque côté d'un magnifique vitrail commémoratif illustrant le thème de l'espoir dans un monde fracturé, offert par l'Association canadienne des aumôniers militaires. La salle a déjà abrité l'étendard royal du Commandement maritime (Marine) et ceux de deux des plus célèbres régiments du Canada : le Royal Canadian Regiment et le Royal 22e Régiment. Les drapeaux du Régiment Les Fusiliers du Saint-Laurent, de la Première réserve, sont les derniers à avoir été déposés dans cette salle, en mai 2012. Selon la tradition, ils y resteront suspendus à perpétuité ou jusqu'à ce qu'ils soient complètement désintégrés, avec le temps.
12. Le programme proposé incluait la participation au Pèlerinage militaire international de Lourdes et une activité s'inscrivant dans le cadre du perfectionnement professionnel au Monument commémoratif national du Canada à Vimy. La majorité des participants canadiens qui ont effectué le PMI ont financé leur voyage.
13. Christiane Routhier, *Programme d'entraînement à la résilience militaire : relevé de la documentation et des programmes existants*, 5e Ambulance de campagne, base militaire de Valcartier, 2 mars 2006.
14. *En route vers la préparation mentale* est le nouveau programme d'entraînement national des Forces armées canadiennes; il vise à former les troupes avant, pendant et après les déploiements dans les zones opérationnelles, notamment les zones de combat. Le module 5 du programme d'entraînement préparatoire au déploiement est entièrement consacré à l'importance des valeurs et des croyances personnelles. Le lecteur intéressé par cette question pourra consulter le site qui se trouve à l'adresse www.forces.gc.ca/r2mr-rvpm, page consultée le 30 juillet 2012.
15. L'auteur français Boris Cyrulnik, éthologue, psychanalyste, psychologue et neuropsychiatre, a popularisé, pour un usage en sciences humaines, le concept de résilience. On pourra notamment se référer aux ouvrages suivants : *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999; *Les vilains petits canards*, Paris, Odile Jacob, 2001; *Le murmure des fantômes*, Paris, Odile Jacob, 2003; *Psychanalyse et résilience*, Paris, Odile Jacob, 2006; *La résilience*, Lormont, éditions du Bord de l'eau, 2009.
16. John Locke (1632-1704) est généralement considéré comme le père du libéralisme politique. Dans ses deux traités sur le gouvernement civil (publiés en 1690), il évoque les idées fondatrices à la base du libéralisme. On y retrouve l'affirmation que l'humain possède des droits inaliénables (liberté, propriété, sécurité), que les instances qui gouvernent ont des pouvoirs limités et que la délégation d'autorité repose sur un contrat social provisoire qui peut être modifié. Pour une présentation plus large du libéralisme politique, on pourra consulter : James F. Chidress et John Maquarrie (dir.), « Liberalism », dans The Westminster Dictionary of Christian ethics, Philadelphie, The Westminster Press, 1967, 1986, éd. rév.

MDN/Centre de production multimédia ELRFC

QUELLE ÉDUCATION POUR LES MILITAIRES DU RANG?

par Maxime Rondeau and Lisa Tanguay[1]

Introduction

Les militaires du rang (MR) des Forces armées canadiennes (FAC), explique-t-on dans la première édition du manuel doctrinal *Servir avec honneur : la profession des armes au Canada* (ci-après nommé *Servir avec honneur*), font désormais partie intégrante de la profession des armes (PDA) canadienne[2]. La publication de ce manuel s'insère dans une démarche institutionnelle bien documentée, notamment dans cette revue, ayant pour élément déclencheur le « scandale de la Somalie », mais dont les facteurs déterminants sont en grande partie la fin de la guerre froide et l'évolution des attentes de la population canadienne face à ses forces armées[3]. Au regard de ces défis, de nombreuses études menées durant les années 1990 concluent qu'une réforme de l'éthos militaire et du leadership au sein des FAC s'avère essentielle. La révision en profondeur du système de perfectionnement professionnel des Forces canadiennes (SPPFC) est alors identifiée comme un outil pouvant faciliter cette réforme[4]. Cela dit, la réflexion associée à la révision du SPPFC porte surtout sur les besoins du corps des officiers[5].

À titre d'enseignants à la Division du perfectionnement professionnel des militaires du rang (DPPMR) de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes (ELRFC), nous sommes d'avis que la réflexion institutionnelle sur le perfectionnement professionnel des MR (PPMR) demeure inachevée, ce qui serait à l'origine d'une mise en œuvre sous-optimale de sa vision stratégique, comme en témoignent l'ambigüité quant à la finalité du PPMR ainsi que les difficultés liées à l'opérationnalisation de la dimension éducationnelle du PPMR. Nous considérons que la mise en œuvre de cette vision bénéficierait grandement d'une action mieux concertée de ses acteurs et parties intéressées[6]. En conséquence, nous proposons dans cet article une vision de la DPPMR comme un forum – tant physique qu'intellectuel – pour la réalisation de projets fédérateurs, lesquels seraient bénéfiques aux acteurs du PPMR et à l'institution des FAC dans son ensemble, surtout dans un contexte où les ressources pourraient s'avérer plus rares.

La première section de cet article propose un bref aperçu du concept du PP au sein des FAC et de ce qu'il représente pour le PPMR. La deuxième section examine les causes de la réflexion inachevée sur le PPMR. Enfin, la troisième section porte sur les conséquences observables de la réflexion inachevée et les solutions possibles. La dernière partie de cet article se conclut sur la contribution unique que la DPPMR – qui, jusqu'à tout récemment, était connue sous le nom de Centre de perfectionnement professionnel des membres du rang (CPPMR) et fonctionnait sous l'égide du Collège des Forces canadiennes – pourrait offrir à la communauté des acteurs et parties intéressées du PPMR dans la mise en œuvre de ces solutions.

Sur le perfectionnement professionnel et le rôle de la DPPMR

L'efficacité des FAC dépend grandement de la qualité de son système d'instruction et d'éducation[7]. À cet effet, la plupart des membres des FAC, dès leur enrôlement, prennent part à un processus continu de perfectionnement professionnel (PP)[8]. Le

Maxime Rondeau, M.Sc. (science politique), et Lisa Tanguay, M.A. (histoire), *enseignent à la Division du perfectionnement professionnel des militaires du rang de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes (l'ancien Centre de perfectionnement professionnel des militaires du rang) depuis 2005. Ils ont chacun travaillé à l'élaboration de plans d'instruction pour les programmes du Centre, en plus d'avoir participé à plusieurs groupes de travail sur le perfectionnement professionnel des militaires du rang.*

système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (SIIEFC) le définit comme un « processus de perfectionnement exhaustif, intégré et séquentiel présentant un milieu d'apprentissage continu » reposant sur les piliers de l'instruction, de l'éducation, de l'auto-perfectionnement et de l'expérience professionnelle. Il viserait ainsi la préparation des membres des FAC aux exigences progressives de leurs carrières ainsi que la conformité aux critères de rendement énoncés dans la structure des emplois militaires[9].

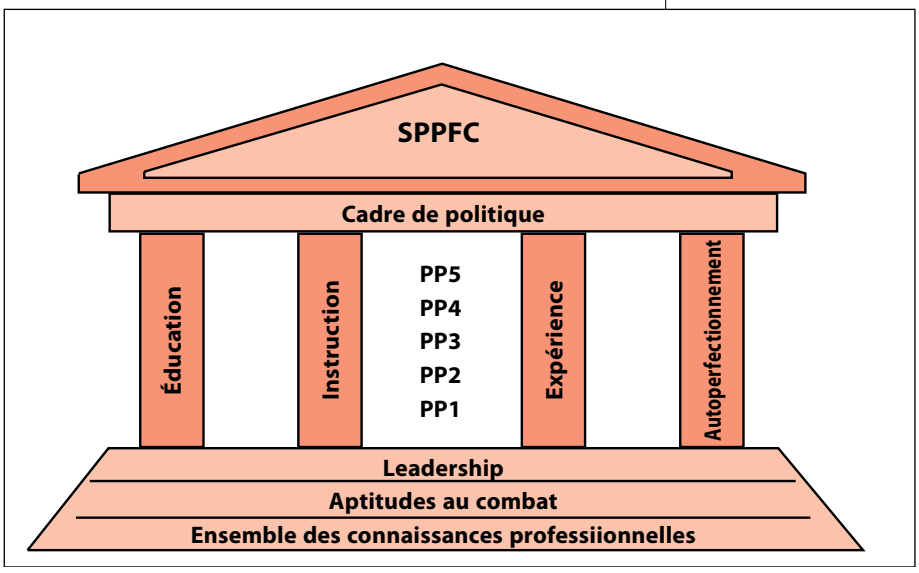

Le Système de perfectionnement professionnel des Forces canadiennes (SPPFC).

La figure ci-haut, tirée de l'orientation provisoire du SIIEFC, illustre comment le curriculum du SPPFC est offert par l'intermédiaire de différents piliers et suivant un schème de progression déterminé[10]. L'intervention de la DPPMR se situe au niveau des piliers de l'instruction, au moyen de thèmes comme la planification opérationnelle et l'éducation, ainsi que l'environnement de sécurité contemporain. Le SIIEFC définit l'éducation comme « l'action de fournir une base de connaissances et d'aptitudes intellectuelles en fonction de laquelle l'information peut être correctement interprétée et le jugement raisonnable peut être exercé » et l'instruction comme « l'action de fournir des connaissances, des aptitudes et des attitudes nécessaires à l'accomplissement de tâches précises »[11]. Dans les deux cas, il est question d'apprentissage de complexité variable.

Le document d'analyse détaillée et de stratégie de lancement pour la mise en œuvre du projet *Le corps des MR en 2020* (ci-après nommé *MR 2020*) résume l'essentiel de la motivation qui sous-tend la mise sur pied du CPPMR en 2003, c'est-à-dire la création d'un centre d'excellence permettant la mise en œuvre d'initiatives clés pour l'atteinte d'objectifs stratégiques précis[12]. Ce centre, qui est devenu la DPPMR, offre depuis sa création des programmes d'apprentissage continus et séquentiels communs à tous les MR supérieurs et systématisés selon les responsabilités propres à chaque grade[13]. Si l'on se réfère à la figure 1, l'intervention de la DPPMR se situe approximativement dans la moitié supérieure de la pyramide, laquelle représente les périodes de perfectionnement (PP) 3 à 5.

Enfin et en concordance avec le cadre de perfectionnement des leaders (CPL), le curriculum de la DPPMR participe au développement des cinq méta-compétences relatives à la PDA et exigées par le contexte dans lequel elle est exercée : expertise, capacités cognitives, capacités sociales, capacités de changement et idéologie professionnelle[14]. Les programmes de la DPPMR permettent ainsi d'atteindre la plupart des objectifs stratégiques (OS) constituant la vision du corps des MR en 2020, notamment l'OS 2 visant un corps des MR professionnel, l'OS 3 visant un corps des MR compétent et l'OS 4 visant des chefs exceptionnels[15].

Bien que le curriculum de la DPPMR ne présente pas nécessairement un écart important par rapport au PPMR depuis les dernières décennies, la spécificité de son curriculum – pour ne pas dire du PPMR en général – se manifeste néanmoins par l'élargissement des thèmes abordés ainsi qu'une refonte significative de sa philosophie, voire même de sa finalité[16]. Un indicateur de cette refonte, à notre avis, est l'importance grandissante accordée à l'éducation, à l'acquisition de connaissances théoriques et au développement de la pensée critique par opposition à l'instruction, à l'entraînement et à l'acquisition d'habiletés techniques spécifiques. Cela ne saurait cautionner la notion selon laquelle les activités d'instruction et d'entraînement sont moins importantes dans le cadre du PPMR. Il y a plutôt lieu de croire que l'environnement dans lequel opèrent les FAC exige une modification de la vision du PPMR. Cette modification, nullement fortuite, s'est opérée parallèlement à l'intégration du corps des MR à la PDA canadienne.

En vertu de cette intégration, le corps des MR est tenu de posséder des connaissances théoriques abstraites et de maîtriser des compétences complexes[17]. Comme l'explique l'historien Allan English, *Servir avec honneur* rappelle les différences fondamentales entre le corps des MR et le corps des officiers de par les responsabilités et l'expertise qui leur sont traditionnellement attribuées[18]. Par exemple, le corps des officiers est investi du pouvoir décisionnel quant à l'usage de la force ainsi que du pouvoir de commander alors que le corps des MR exécute généralement des tâches techniques spécifiques qui découlent des décisions prises par les officiers[19]. Toutefois, en raison de l'incertitude, de l'ambigüité et de la complexité du contexte de sécurité dans lequel les FAC évoluent, les niveaux de conflits se chevauchent de plus en plus et un nombre accru de responsabilités sont déléguées aux niveaux subalternes. En conséquence, les MR sont maintenant engagés aux niveaux opérationnel et stratégique et la distinction établie en fonction des responsabilités et de l'expertise professionnelle se fond dans l'exigence, pour tous les membres de la PDA, d'acquérir l'esprit critique, la créativité et le discernement nécessaires dans le contexte de sécurité du XXI^{e} siècle[20]. Importante d'un point de vue institutionnel, l'intégration du corps des MR à la PDA implique par ailleurs des changements de culture à plusieurs égards, qui ne sont pas encore totalement instaurés et dont découle une réflexion inachevée sur le PPMR.

Les origines d'une réflexion inachevée

Nous examinons dans cette section trois éléments constitutifs de ce que nous considérons comme étant la réflexion inachevée du PPMR : l'état incomplet de la recherche sur le PPMR, les problèmes conceptuels inhérents aux documents censés guider l'élaboration du PPMR et, finalement, une ambigüité quant à la finalité du PPMR lui-même. L'examen de ces trois éléments alimentera dans les prochaines sections la discussion sur les problèmes observés quant à la mise en œuvre de la

Objectifs stratégiques	Initiatives clés
1 : Excellence tactique. Un corps de MR dont les membres sont capables d'appliquer la force et d'en comprendre le sens, tant sur le plan collectif que sur le plan individuel, pour exécuter les missions et atteindre les objectifs qui leur ont été attribués.	**1 : Renforcer l'éthos militaire.** Vivre, insuffler et soutenir l'éthos militaire par un comportement approprié sur le plan personnel et sur le plan collectif, par la communication, le mentorat, l'encadrement, la mise en valeur de la loyauté et de la confiance, le respect à l'égard de la diversité et l'adhésion aux normes éthiques les plus élevées.
2 : Corps des MR professionnel. Un corps de MR doté d'un éthos militaire qui unit ses membres par la compréhension de la profession des armes et qui décrit la contribution unique de ces derniers envers le Canada.	**2 : Épanouissement intellectuel permanent.** S'assurer que les MR acquièrent les connaissances et les compétences requises grâce aux études, à l'instruction, à l'expérience et à l'autoperfectionnement. Les FC doivent élargir les possibilités d'études des MR et faire en sorte que ces derniers développent un esprit critique par l'entremise d'un système qui favorise leur épanouissement intellectuel permanent.
3 : Corps des MR compétent. Un corps de MR dont la formation et les compétences en matière d'éducation correspondent aux tâches variées et exigeantes qu'il doit exécuter.	**3 : Instruction avancée.** S'assurer que tous les MR reçoivent une instruction opportune, pertinente et de haute qualité. Utiliser des méthodologies et des systèmes de prestation qui adaptent l'instruction à tous les types d'opération dans le cadre de scénarios interarmées et interalliés. L'instruction doit être réaliste, stimulante et disposer des ressources appropriées. Faire en sorte que le processus d'instruction avancée permette de prévoir les menaces asymétriques et autres menaces non traditionnelles.
4 : Des chefs exceptionnels. Des MR qui, à titre de chefs, incarnent les principes du leadership et, à titre de mentors orientent et forment leurs subalternes.	**4 : Élaboration de concepts, de politiques et d'une doctrine.** Élaborer des concepts, des politiques et une doctrine qui appuient et orientent le PPMR et qui fourniront le cadre d'intégration des connaissances, des compétences et de la technologie. S'assurer de l'implication des MR dans l'élaboration d'une doctrine interarmées et interalliés ainsi que dans la production de manuels cadres et de publications de soutien des FC.
5 : Membres à part entière d'une solide équipe d'officiers et de MR. Des MR professionnels formés de manière à pouvoir fournir une contribution unique et indispensable à l'équipe d'officiers et de MR.	**5 : Préciser les rôles des officiers/MR et leurs relations.** Les chefs de files du Corps des Officiers et MR doivent prévoir des changements relatifs à leurs rôles et relations, tout en gérant ces changements avec discernement et tact dans un climat de confiance et d'estime. Les mises au point en temps opportun des programmes de PPMR seront essentielles. La redéfinition, s'il y a lieu, des relations officiers/MR est un des éléments clés de ce processus continu. Cette redéfinition doit assurer le maintien d'équipes fortes et complémentaires.
6 : Carrière diversifiée. Une carrière qui permet aux MR de suivre un cheminement souple et flexible, d'acquérir de nouvelles compétences et de choisir de nouveaux défis.	**6 : Prestation du PP.** Faire preuve de souplesse lors de la prestation du PPMR en utilisant des nouvelles technologies et des stratégies d'apprentissage modernes. Équilibrer les besoins de l'institution d'enseignement et les besoins individuels de manière à favoriser le bien-être et la qualité de vie (QV) des MR sur les plans personnel et collectif.
7 : Lieu de travail exemplaire. Un milieu de travail qui accepte le concept d'une organisation intelligente et qui respecte la participation de tous les membres en assurant leur formation et leur bien-être.	
8 : Gouvernance. Un système de PP doté d'une direction forte, centralisée et cohérente, conforme à l'orientation stratégique du Chef d'état-major de la Défense (CEMD).	

Les objectifs et initiatives du *Corps des MR en 2020*

vision stratégique du PPMR et les pistes de solutions que nous souhaitons partager avec la communauté des acteurs et parties intéressées du PPMR.

La mise en œuvre d'une vision stratégique, quelle qu'elle soit, doit surmonter une série d'obstacles, organisationnels et autres. L'information (c'est-à-dire l'ensemble des données qualitatives et quantitatives) qui sert à élaborer cette vision et la marche à suivre pour sa mise en œuvre ont donc une importance capitale. Or, cette information nous apparaît incomplète dans le cas du PPMR. La faible quantité de recherches sur les MR – qui n'est d'ailleurs pas exclusive aux FAC[21] – entraîne des conséquences propres aux FAC et au PPMR. Les recherches institutionnelles et universitaires sur le corps des MR se font trop souvent dans le cadre d'une réflexion élargie portant sur l'éducation et la professionnalisation du corps des officiers[22]. Pour preuve, le manuel intitulé *Le corps des MR en 2020* est considéré comme un « document d'accompagnement » du manuel de *L'officier en 2020* et les objectifs spécifiques du manuel de *L'officier en 2020* y sont intégrés[23]. Bien qu'il y ait une logique derrière cette démarche, il en résulte que la valeur intrinsèque du PPMR et les besoins éducationnels qui s'y rattachent sont rarement un sujet d'analyse comme tel. Ainsi, alors que la réflexion institutionnelle sur l'éducation des officiers est plutôt détaillée et approfondie, moins de ressources ont été accordées à la réflexion sur l'éducation des MR[24]. En conséquence, les objectifs du PPMR, particulièrement en ce qui concerne l'expertise professionnelle, ne sont que trop rarement fondés sur des recherches empiriques comme le recommande English[25]. Ce manque d'information entraîne ensuite, sur le plan opérationnel, une problématique importante quant à l'organisation du PPMR.

Sur la base des développements de la dernière décennie, le SPPFC a été remanié en fonction des responsabilités propres aux deux corps, mais une ambiguïté persiste quant au niveau

Photo du MDN

d'expertise requis par chacun des corps[26]. Par exemple, l'expertise nécessaire des MR en ce qui a trait au *système général de la guerre et des conflits* n'est pas clairement déterminée dans le manuel *Servir avec honneur*[27]. Bien que les différents niveaux d'expertise requis soient détaillés dans la *Description des exigences militaires fondamentales – militaires du rang* (DEMFMR), le manque de clarté de certaines des tâches qui y sont définies et le caractère interprétatif du CPL n'offrent pas d'orientations stratégiques claires quant au niveau d'expertise professionnelle requis par le corps des MR[28]. En effet, bien que la conceptualisation du CPL ait été intégrée dans la doctrine du leadership institutionnel des FAC et qu'elle soit enchâssée dans la DEMFMR et la norme de qualification (NORQUAL) des périodes de perfectionnement 1 à 5, son opérationnalisation reste encore à élaborer. Comme on le verra dans la section suivante, cela a des conséquences directes sur le PPMR. Il est à noter que le CPL est aussi inachevé pour ce qui est du PP du corps des officiers (PPO). Cependant, on pourrait alléguer que compte tenu de la culture et de la structure du PPO, la dimension éducationnelle est moins problématique que dans le cas du PPMR. À tout le moins, il semblerait que la mise en œuvre de la vision stratégique du PPO puisse mieux s'accommoder du CPL dans son état actuel. Cela met d'ailleurs en exergue le dernier élément de la réflexion inachevée sur le PPMR : sa finalité.

Le PPMR semble présentement poursuivre deux objectifs bien différents, quoique pas nécessairement incompatibles. D'une part, comme en témoignent les exigences formulées dans *MR 2020*, il y a une volonté d'équiper le corps des MR d'outils spécifiques tels un éthos renforcé, la pensée critique, les aptitudes communicationnelles, l'intelligence culturelle, etc. La logique derrière cette volonté est implacable puisqu'elle répond autant à l'impératif sociétal qu'à l'impératif fonctionnel[29]. D'autre part, il y a une volonté d'offrir des opportunités de PP aux MR supérieurs destinés à faire partie d'une équipe de commandement[30]. La logique sous-jacente est tout aussi implacable, puisque ces MR doivent être en mesure de communiquer avec les officiers de l'équipe de commandement, de maîtriser le jargon professionnel et d'afficher des aptitudes précises leur permettant de bien formuler des recommandations. Or, ces deux objectifs, bien que compatibles, contribuent à l'ambiguïté qui caractérise le PPMR. En effet, le résultat final de la progression d'un MR tout au long des périodes de perfectionnement (de la qualification élémentaire au programme de nomination supérieure) du PPMR n'a toujours pas été clarifié. Recherche-t-on l'obtention d'un diplôme quelconque pour les pm 1/adjuc, qui complèterait le Programme de nomination supérieure? La proposition d'un programme d'éducation militaire professionnelle pour les MR (PEMPMR), analogue à celui de la deuxième période de perfectionnement du PPO (bien que cette composante soit en pleine mutation), mais réparti sur les cinq périodes de perfectionnement du PPMR, viendrait-elle supporter le processus de planification de la relève et ainsi faciliter l'identification des futurs membres des équipes de commandement? Tant et aussi longtemps que des questions de cette nature resteront sans réponse, il sera difficile d'optimiser la mise en œuvre de la vision stratégique du PPMR, car les ressources déjà limitées risqueront d'être utilisées à mauvais escient ou alors à des fins parfois incompatibles. La prochaine section propose donc d'examiner les conséquences pratiques de la réflexion inachevée sur le PPMR.

Conséquences de la réflexion inachevée

L'inachèvement de la réflexion sur le PPMR n'est pas sans effets et à titre d'enseignants à la DPPMR, nous avons observé des conséquences d'ordres stratégique et opérationnel. Au niveau stratégique, la publication récente de divers documents d'orientation mine l'optimisation du PPMR en raison d'un manque de gouvernance claire. Au niveau opérationnel, le cycle de révision des documents qui guident l'élaboration du PPMR nuit à sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne le développement et la mise à jour du curriculum de la DPPMR.

Centre de production multimédia ELRFC

Conséquences d'ordre stratégique

La modernisation du SIIEFC a ouvert la voie à l'actualisation du PPMR et à la formulation de nouvelles orientations stratégiques. Certaines de ces orientations s'appliquent à l'ensemble du corps des MR, alors que d'autres semblent s'appliquer aux MR supérieurs destinés à participer au processus de planification de la relève. Parmi les documents qui s'adressent à l'ensemble des MR, la diffusion du plan de modernisation du PPMR et de la publication *Poursuivre la voie : progrès de l'analyse comparative – le corps des MR en 2020* (ci-après nommé *Poursuivre la voie*) a mis en lumière la nécessité d'évaluer l'atteinte des objectifs stratégiques proposés dans *MR 2020*. D'une part, selon le plan de modernisation du PPMR, les objectifs de *MR 2020* n'ont pas encore été complètement réalisés et il en résulte un écart grandissant entre le PPMR et la nécessité de développer, chez les MR, le jugement et la pensée critique nécessaires dans l'environnement opérationnel contemporain[31]. Dans le même ordre d'idées, on conclut que le PPMR n'offre pas suffisamment d'opportunités d'éducation permettant de développer le jugement et l'esprit critique[32]. D'autre part, les auteurs de *Poursuivre la voie* jugent que plusieurs étapes ont été franchies afin de réaliser la vision proposée par *MR 2020*, bien qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment pour déterminer et décrire les exigences éducationnelles propres aux MR[33]. Sceptiques devant l'idée que l'écart se creuse entre le PPMR et le développement de la pensée critique chez les MR, nous confirmons l'alignement graduel des programmes dispensés par la DPPMR sur les objectifs stratégiques fixés dans *MR 2020*, tout en reconnaissant qu'une certaine ambiguïté persiste quant aux exigences éducationnelles requises pour le corps des MR.

Les conclusions tirées de ces deux documents sont intéressantes, mais elles offrent peu de données quant à la réalisation concrète des objectifs stratégiques de *MR 2020*. Malgré sa pertinence, l'étude menée par l'équipe de *Poursuivre la voie* est qualitative et elle donne une indication des opinions des participants sans pouvoir être généralisée à l'ensemble du corps des MR. Les auteurs ne s'en cachent pas d'ailleurs et ils expliquent que malgré la fin de la phase de démarrage prévue dans le plan détaillé de mise en œuvre de *MR 2020* depuis 2008, aucune évaluation formelle n'a encore été menée pour déterminer l'étendue des progrès réalisés jusqu'ici[34].

Malgré l'absence d'une évaluation formelle et quantitative, de nouvelles orientations stratégiques, plus spécifiques aux MR destinés à participer au processus de planification de la relève, s'ajoutent à celles de la vision de *MR 2020*. Le document *Au-delà de la transformation : Modèle stratégique d'emploi des pm 1/adjuc* (ci-après nommé *Le modèle d'emploi stratégique)* propose d'instaurer un « modèle progressif pour le perfectionnement professionnel des pm 1/adjuc en fonction d'une perspective progressive, souple et globale[35] ».

Le document *Compétences attendues des candidats aux nominations supérieures – le chef stratégique*[36] (ci-après nommé *Le chef stratégique*) suggère quant à lui une liste d'attributs nécessaires pour les rôles et les responsabilités des pm 1/adjuc ayant obtenu une nomination supérieure. Ces publications proposent des orientations stratégiques pertinentes sans toutefois en préciser l'intégration au schème de PPMR actuel ni l'impact sur la réalisation de la vision de *MR 2020*[37]. Une grande marge de manœuvre est d'ailleurs laissée aux organismes responsables du PP pour en assurer la mise en œuvre :

> « À titre de profession reconnue, les FAC ont la capacité d'élaborer leurs propres programmes d'études, normes et certifications. Les Centres d'excellence comme le CPM, la DAI, le CPPMR et le CFC doivent élaborer des programmes éducatifs précis pour mieux former les MR afin qu'ils puissent adopter une pensée critique et acquérir une compréhension plus large de l'environnement stratégique. Il ne doit pas s'agir simplement de modifications apportées aux programmes d'études destinés aux officiers; ces programmes d'études doivent être axés exclusivement sur les MR et conçus expressément pour eux, tout en appuyant le modèle progressif[38] ».

Par ailleurs, le plan de modernisation du PPMR a, quant à lui, donné lieu à l'élaboration d'un PEMPMR, encore à l'état d'ébauche et inspiré du système d'EMP des officiers. Il s'aligne partiellement sur le contenu des programmes de la DPPMR et pourrait influencer le PPMR dans son ensemble. Néanmoins, dans son état actuel, on ne sait pas s'il s'adresse au corps des MR dans son ensemble ou aux seuls MR supérieurs sélectionnés pour devenir membres d'une équipe de commandement. De plus, une des seules manifestations de ce programme consiste en l'intégration de quelques-uns de ses éléments à la DEMFMR. La finalité de ce programme reste donc vraisemblablement à déterminer, en dépit des difficultés à trouver un terrain d'entente entre les parties intéressées.

En somme, la modernisation du SIIEFC et l'actualisation du PPMR ont précédé la publication de documents d'orientations stratégiques sans toutefois établir un système de gouvernance clair permettant de déterminer la priorité des orientations stratégiques. Par ailleurs, toutes ces directives influencent le mandat et les activités de la DPPMR sans nécessairement tenir compte de ses réalités opérationnelles.

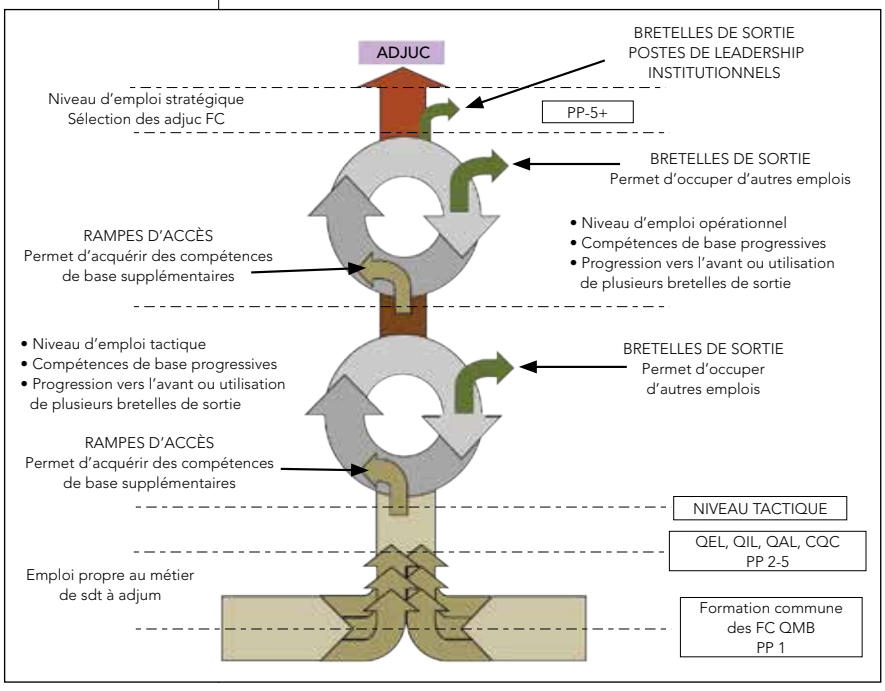

Le modèle progressif

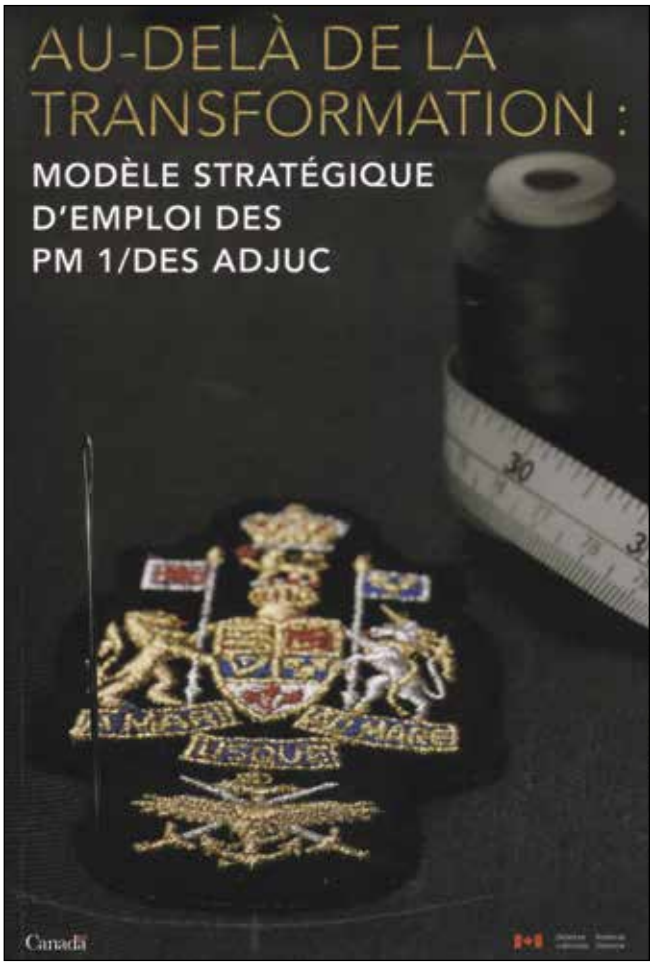

Photo du MDN

Conséquences d'ordre opérationnel

Le développement du curriculum de la DPPMR s'insère dans le cycle de révision d'une série de documents émanant de l'Académie canadienne de la Défense (ACD) : la DEMFMR, les NORQUAL et les plans d'instruction (PLANIN). Toutefois, les révisions fréquentes et substantielles de ces documents ne semblent pas s'intégrer dans un schème holistique et systématique tenant compte des réalités opérationnelles des organismes de mise en œuvre du PPMR et des autres parties intéressées. Or, l'absence d'un système de développement holistique et la cadence de révision de ces documents minent également la mise en œuvre du PPMR. Jusqu'à tout récemment, la DPPMR était responsable des PLANIN et ainsi chargée d'effectuer les changements apportés dans la DEMFMR et les NORQUAL. Elle serait censée reprendre cette responsabilité une fois la transition à l'ELRFC finalisée. Nonobstant les questions de réorganisation, le rythme de révision des documents susmentionnés est difficile à soutenir avec les ressources actuelles. La DPPMR réussit à qualifier le nombre requis de candidats dans une année sans toutefois effectuer les changements imposés par le cycle de révision et de développement de la DEMFMR, des NORQUAL et des PLANIN. De plus, depuis le cycle de révision de 2011, les documents guidant l'élaboration du PPMR ont été soumis au caractère interprétatif du CPL avant même que celui-ci ne soit opérationnalisé par l'ACD. En conséquence, une multitude de questions quant à l'application pratique du CPL dans le développement du curriculum sont restées sans réponse, contribuant ainsi à miner la mise en œuvre du PPMR. Nous sommes d'avis que les cycles de révision et de développement du curriculum, tout comme l'élaboration d'orientations stratégiques, bénéficieraient d'une plus grande concertation entre les acteurs du PPMR s'ils étaient ancrés dans les réalités opérationnelles propres aux organismes de mise en œuvre du PP.

Ces enjeux stratégiques et opérationnels, considérés de manière isolée, ne menacent pas la qualité du PPMR à court terme. En ce sens, la DPPMR remplit son mandat puisqu'elle est en mesure d'offrir un PP de qualité fondé sur la vision de *MR 2020*. Toutefois, au niveau stratégique, l'absence de coordination entre les différentes orientations stratégiques, jumelée aux problèmes organisationnels propres au développement du curriculum, empêche l'optimisation de cette vision. Un effort de concertation entre les acteurs du PPMR, voire la centralisation de la réflexion sur le PPMR et de sa mise en œuvre, pourrait être envisagé comme des solutions. La collaboration des acteurs du PPMR faciliterait d'ailleurs la concrétisation des nouvelles orientations élaborées dans des documents tels que *Le chef stratégique* ou *Le modèle d'emploi stratégique*. La prochaine section aborde le rôle que pourrait jouer la DPPMR dans la pleine réalisation de la vision de *MR 2020.*

Pour un centre d'excellence du perfectionnement professionnel des MR

Une des opinions émises par les répondants de l'étude *Poursuivre la voie* est que la DPPMR « n'est pas l'équivalent sur le plan du statut ou de la crédibilité des autres collèges des FAC ou des académies pour les s/off établies par l'armée américaine. [39] ». Force est de constater qu'un point de ralliement pour assurer le développement de la vision stratégique et la gouvernance du PPMR est nécessaire. Nous croyons que la DPPMR peut servir à centraliser la réflexion institutionnelle sur le PPMR. Sa contribution peut s'effectuer à plusieurs niveaux. En plus d'être un organisme de mise en œuvre du PP, elle peut participer au développement de la vision stratégique du PPMR et produire des résultats de recherche empirique sur les MR, offrant ainsi des solutions pour pallier les différents problèmes opérationnels et stratégiques.

Solutions aux problèmes opérationnels

Dans un premier temps, nous croyons que l'expertise acquise jusqu'à maintenant par la DPPMR pourrait aider les acteurs du PPMR à solutionner les problèmes d'ordre opérationnel. L'expertise de la DPPMR est diversifiée. En tant que principal organe de mise en œuvre du PPMR, la division et son personnel diversifié (mentors, MR, personnel civil) possèdent une connaissance approfondie des réalités professionnelles et opérationnelles des MR indispensable à la mise en œuvre de tout programme de PPMR. À cette expertise s'ajoute celle du PP à distance et en classe. Diverses méthodes d'enseignement en classe et en ligne ont été développées et parfaites depuis 2003. Le personnel de la DPPMR a été formé afin d'offrir un enseignement de qualité et les leçons retenues depuis 2003 sont une importante composante de la mémoire organisationnelle de la Division. Elle pourrait ainsi participer à la systématisation d'un processus de développement en fonction de l'expérience acquise lors des diverses phases de développement et de révision expérimentées jusqu'à maintenant.

Il serait bénéfique pour l'institution de miser davantage sur cette expertise et d'accorder une plus grande marge de manœuvre aux établissements de prestation du PP tels que la DPPMR. Présentement la DEMFMR est constituée d'un ensemble de tâches répertoriées sous des rubriques telles que le leadership. Le niveau de précision de ces tâches est tel qu'il va à l'encontre de la philosophie spécifiée dans la norme de la DEMFMR, laquelle souhaite accorder la latitude aux experts en

contenu travaillant au sein des organes de PP. Plutôt que de formuler des tâches en utilisant des verbes d'action et des notions conceptuelles précises (par exemple « sustain the whole-of-government approach »), il serait indiqué de laisser plus de latitude aux établissements de mise en œuvre du PP afin qu'ils puissent choisir, d'une part, la bonne taxonomie d'apprentissage (science de la classification – rédacteur en chef) et, d'autre part, les concepts appropriés conformément aux grands thèmes choisis par l'établissement. Cela permettrait d'assurer une cohérence dans la progression taxonomique tout au long des périodes de perfectionnement ainsi qu'une mise à jour continue des notions enseignées. Il y aurait, à notre avis, avantage à laisser une plus grande marge de manœuvre au sein des orientations données dans les documents qui guident l'élaboration du PPMR tout en consacrant plus d'efforts à l'organisation de la vision stratégique en ce qui concerne, par exemple, la finalité du PP et la préséance des orientations stratégiques. L'expertise opérationnelle de la Division pourrait d'ailleurs être étendue au niveau stratégique.

Solutions aux problèmes stratégiques

Engagé dans la mise en œuvre du PPMR depuis 2003, le personnel dirigeant et enseignant de la DPPMR se penche quotidiennement sur les documents d'orientation stratégique propres au PPMR. Nous croyons qu'il serait tout indiqué que la Division participe à l'élaboration des orientations stratégiques si elle acquérait, en plus de son expertise opérationnelle, une expertise institutionnelle (voire universitaire) du corps des MR dans son ensemble. Cette expertise pourrait être acquise par le développement de programmes de recherche visant la cueillette de données empiriques sur le corps des MR et plus particulièrement sur les MR supérieurs.

Compte tenu du bassin de candidats qu'elle qualifie chaque année et de la diversité du personnel qui y travaille, la DPPMR serait tout indiquée pour devenir un centre de recherche consacré aux MR en tant que corps professionnel. Le nombre de candidats qualifiés annuellement par la Division permettrait de sonder les MR en tant que corps professionnel, mais aussi de mener des recherches empiriques sur la spécificité de chaque grade afin de mieux cerner les responsabilités et les besoins éducationnels propres à chacune des phases du PP. La collecte de données empiriques permettrait d'ailleurs aux FAC de mieux connaître les besoins spécifiques de l'institution et de ses principales organisations en termes d'éducation des MR. Différentes plateformes pourraient être utilisées pour sonder les MR sur une grande échelle durant la phase d'apprentissage à distance des programmes, et les discussions en groupes d'étude menées durant la phase en établissement pourraient servir à analyser des problèmes plus précis. Cela permettrait de préciser les exigences éducationnelles propres au corps des MR et d'éviter de calquer le schème éducationnel des officiers. La DPPMR pourrait alors participer au développement d'un système d'éducation propre aux MR et fondé sur des données empiriques. Bien entendu, cette recherche institutionnelle serait menée en tenant compte du lien crucial qui doit être maintenu entre le corps des MR et celui des officiers et de la nécessité d'harmoniser, dans une certaine mesure, leurs systèmes de PP respectifs. L'affiliation antérieure de la DPPMR au Collège des Forces canadiennes ne peut que faciliter le lien entre les curriculums du PPMR et du PPO.

L'acquisition de cette expertise est toutefois conditionnelle à l'interaction des MR avec leurs instructeurs et enseignants. Ainsi, la qualité du lien – virtuel pour la portion à distance et réel pour la portion en classe – est primordiale dans un contexte où la collecte de données empiriques est un objectif. Nous croyons donc que l'établissement d'un véritable centre d'excellence va de pair avec le maintien des cours offerts en classe et l'interaction des candidats avec des enseignants qualifiés et des experts en contenu. Dans ce contexte et à titre d'exemple, nous croyons que l'abolition du cours en établissement à l'intention des pm 2/adjum est à reconsidérer.

Centre d'excellence, école des MR

Enfin, la crédibilité de la DPPMR souffre également de l'absence d'une identité claire et d'un sentiment d'appartenance. Depuis sa création en 2003, la DPPMR a évolué sous la direction de différents organismes tels que le Centre d'apprentissage et de perfectionnement des Forces canadiennes, le Collège des Forces canadiennes et, plus récemment, l'ELRFC. Sans juger la pertinence de l'affiliation de la DPPMR à l'une ou l'autre de ces organisations, il y a lieu de constater qu'un changement aussi fréquent de direction est symptomatique d'un manque d'identité qui résulte probablement du caractère inachevé de la réflexion sur l'éducation des MR.

En somme, l'identité de la DPPMR pourrait être consolidée si son mandat était étendu afin d'assurer la centralisation et la gouvernance de la réflexion institutionnelle sur le PPMR. Si elle participait au développement de concepts, de l'orientation stratégique et de la recherche propres au PPMR, la DPPMR serait à même de devenir un véritable centre d'excellence, voire à plus long terme, une école de leadership capable d'acquérir une expertise institutionnelle sur les MR en tant que corps professionnel.

La conscience des rôles et responsabilités des MR ainsi que la reconnaissance de leur intégration dans la profession des

Site web multimédia du CMR Saint-Jean

Vue aérienne du Collège militaire royal de Saint-Jean qui comprend l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes.

armes s'en trouveraient bonifiées. Considérés comme les gardiens du corps des MR et cogestionnaires de la PDA, les pm 1/adjuc pourraient, par l'entremise de la DPPMR, assurer la gouvernance d'un système de PPMR « doté d'une direction forte, centralisée et cohérente, conforme à l'orientation stratégique du Conseil des forces armées[40] ».

Nous croyons qu'en investissant les ressources nécessaires pour centraliser la réflexion institutionnelle et la recherche empirique au sein de la DPPMR, il serait possible d'optimiser la réalisation de la vision de *MR 2020* tout en offrant des solutions concrètes aux problèmes qui minent actuellement l'efficacité du système de PPMR. La centralisation de la réflexion institutionnelle et de la recherche au sein de la DPPMR favoriserait le partage de l'information et l'acquisition d'une expertise institutionnelle propre au corps des MR tout en renforçant, dans la pratique, la notion d'organisation apprenante et la gouvernance du PPMR.

RMC

NOTES

1. Les auteurs désirent souligner la contribution de M^me^ Mélanie Paquette à la réflexion qui est à l'origine de cet article et la remercier de ses commentaires sur la version actuelle. Nous remercions également MM. Jean-François Marcoux et André Séguin pour leurs commentaires.
2. Académie canadienne de la Défense – Institut de Leadership des Forces canadiennes, *Servir avec honneur : la profession des armes au Canada*, Kingston, ministère de la Défense nationale, 2009.
3. Voir, entre autres, Bernd Horn, « An Absence of Honour: Somalia – The Spark that Started the Transformation of the Canadian Forces Officer Corps », *Dimensions of Military Leadership*, publié sous la direction de MacIntyre, Allister et Karen D. Davis, Kingston, Ont., Presses de l'Académie de la Défense, 2006, p. 245-280.
4. Le lecteur consultera, à cet effet, les travaux de la Commission d'enquête royale sur le déploiement des Forces canadiennes en Somalie, le rapport du ministre Young et les quelques rapports du Comité de surveillance du ministère de la Défense nationale.
5. Voir, entre autres, le rapport de l'Officer Development Review Board de 1995, aussi connu sous le nom de Rapport Morton, et le rapport de 1998 présenté au Conseil des Gouverneurs du CMR par le groupe d'étude Withers, intitulé *Excellent équilibre : Élément moteur des forces armées du Canada à l'aube du nouveau millénaire*. Le *Projet de débreffage des leaders (officiers)*, présenté en 2001 par le conseiller spécial du CEMD en matière de PP, donne également une bonne idée des ressources et de la réflexion consacrées au PP des officiers.
6. Parmi ces acteurs, notons certaines cellules de travail de l'Académie canadienne de la Défense, le Collège des Forces canadiennes, l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, le chef - Développement des Forces, etc.
7. Pour une discussion des concepts de l'éducation et de l'instruction dans un contexte militaire, voir Kenneth Lawson, « The Concepts of Training and Education in a Military Context », *The Educating of Armies*, publié sous la direction de Michael D. Stephens, New York, St Martin's Press, 1989, p. 1-12.
8. Pour une discussion plus approfondie, voir l'article de Ronald G. Haycock, « The Labours of the Athena and the Muses », *Military Education: Past, Present, and Future*, publié sous la direction de Gregory C. Kennedy et Keith Neilson, New York, Præger, 2002, p. 167-196; ainsi que Douglas L. Bland, *Backbone of the Army: Non-Commissioned Officers in the Future Army*, Kingston, Ont., McGill-Queen's University Press, 1999.
9. Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes, *Glossaire* (A-P9-050-000/PT-Z01).
10. Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes, *Orientation provisoire*.
11. Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes, *Glossaire* (A-P9-050-000/PT-Z01).
12. Chef d'état-major de la Défense, *Le militaire du rang des Forces canadiennes au 21^e^ siècle : Analyse détaillée et stratégie de lancement de la mise en œuvre (Le corps des MR en 2020)*, Ottawa, 2002. (Voir particulièrement les pages I-26, I-41, et I-42.)
13. Afin d'éviter un débat de nomenclature et pour les fins de cet article, nous considérons les individus détenant les grades de m 1/adj à pm 1/adjuc comme étant les MR supérieurs. Le lecteur se référera à la DOAD 5031-8, ainsi qu'à la plus récente DEMFMR, pour la répartition dans les périodes de perfectionnement.
14. *Manuel du système de perfectionnement professionnel des Forces canadiennes*, p. 15-16 et 20-21.
15. Chef d'état-major de la Défense, *Le militaire du rang des Forces canadiennes au 21^e^ siècle : Analyse détaillée et stratégie de lancement de la mise en œuvre (Le corps des MR en 2020)*, Ottawa, 2002, p. I-29.
16. À titre d'exemple, le cours de sous-officier supérieur abordait également, au milieu des années 80, des thèmes tels la communication, la gestion et le leadership militaire.
17. *Servir avec honneur*, 2009, p. 11.
18 Allan English, *The Senior NCO Corps and Professionalism: Where do we Stand?*, document rédigé pour le compte de l'Institut de leadership des Forces canadiennes, 2005, p. 46.
19. *Servir avec honneur*, p. 15.
20. *Ibid.,* p. 18-19.
21. À ce sujet, voir Guiseppe Caforio, « Trends and Evolution in the Military Profession », *Social Science and the Military: An Interdisciplinary Overview*, publié sous la direction de Guiseppe Caforio, New York, Routledge, 2007, p. 217-237.
22. Voir, par exemple, Yves Tremblay et coll., *L'éducation et les militaires canadiens*, Montréal, Éditions Athéna, 2004.
23. Académie canadienne de la Défense, *Le manuel du système de perfectionnement professionnel des Forces canadiennes*, version 27, 11 mars 2010, p. 8.
24. Un bon exemple est le Projet de débreffage des leaders. À l'origine, le projet devait avoir une composante « officier » et une composante « MR ». Seule la composante « officier » a été publiée.
25. English, *Where do we Stand?*, p. 71.
26. *Servir avec honneur*, p. 16.
27. *Ibid.,* p. 17.
28. Pour comprendre la genèse du concept des méta-compétences au sein des FAC, voir Robert W. Walker, *Le cadre de perfectionnement des professionnels : générer l'efficacité dans le leadership des Forces canadiennes,* Kingston, Ont., Institut de leadership des Forces canadiennes, 2006. Le concept a été repris dans plusieurs publications officielles, dont *Diriger l'institution*.
29. Tel que discuté précédemment dans cet article, l'impératif sociétal renvoie à la légitimité des FAC et à la concordance entre les valeurs de cette institution et celles de la société parente, la société canadienne. L'impératif fonctionnel renvoie, quant à lui, à la capacité de l'organisation à bien mener ses missions. Dans les deux cas, le PPMR peut être perçu comme un moyen de satisfaire ces deux impératifs.
30. Voir à ce sujet, la note de service de février 2012 de l'adjuc FC, le PM 1 Cléroux, intitulé : *Compétences attendues des candidats aux nominations supérieures – le chef stratégique.* Le lecteur consultera également avec intérêt l'article de l'Adjuc Stéphane Guy, « L'équipe de commandement – un élément habilitant », publié dans la *Revue militaire canadienne*, vol. 11, n^o^ 1, hiver 2010, p. 57-60; ainsi que celui de l'Adjuc Kevin West, « Le rôle de l'adjudant-chef dans le domaine de l'art opérationnel », publié dans *La revue de la Force aérienne*, vol. 3, n^o^ 1, 2010, p. 48-59. On trouve également une perspective un peu plus critique de la discussion sur l'équipe de commandement dans l'article d'Alan Okros, « L'équipe de commandement : une évolution valable ou un danger pour la doctrine? », publié dans la *Revue militaire canadienne*, vol. 13, n^o^ 1, hiver 2012, p. 15-22.
31. *Individual Training and Education Modernization Strategic Guidance – Annex B: Modernization of NCM Professional Development*, p. B-1.
32. *Ibid.,* p. B-3.
33. Direction de l'innovation en apprentissage, *Poursuivre la voie : le corps des MR en 2020 – Progrès*, Kingston, Ont., Académie canadienne de la Défense, 2011, p. 4-5.
34. « Bien que le délai de 2008 pour l'exécution du « démarrage » de 5 ans compris dans le plan détaillé de mise en œuvre pour *Le Corps des MR en 2020* soit écoulé, aucune évaluation n'a été faite pour déterminer les progrès précis réalisés », *Poursuivre la voie*, p. 9.
35. Chef du Développement des Forces, *Au-delà de la transformation : modèle stratégique d'emploi des PM 1/Adjuc*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2011, p. 29.
36. PM 1 Cléroux (Adjuc FC), *Compétences attendues des candidats aux nominations supérieures – le chef stratégique,* février 2012.
37. *Au-delà de la transformation* reconnaît, entre autres, la nécessité de revoir les descriptions des exigences militaires fondamentales (DEMF).
38. *Au-delà de la transformation*, p. 34. Le lecteur comprendra que l'on fait référence à la DPPMR lorsqu'il est question du CPPMR.
39. *Poursuivre la voie*, p. 25.
40. *MR 2020*, p. I-29.

Bibliothèque et Archives Canada C-146751

St-Boniface, dans la colonie de la rivière Rouge, autour de 1860.

DIPLOMATIE DE LA CHALOUPE À RAMES : L'APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE DU DOMINION DU CANADA À LA RÉBELLION DE LA RIVIÈRE ROUGE

par David W. Grebstad

Monsieur,

Le Comité national des Métis de la rivière Rouge interdit à M. William McDougall d'entrer au Territoire du Nord-Ouest sans l'autorisation spéciale du présent Comité.

Sur ordre du président, John Bruce
Louis Riel, secrétaire
Fait à Saint-Norbert, rivière Rouge,
ce 21 octobre 18691 [TCO]

Introduction

La présentation de cette note au lieutenant-gouverneur désigné de la terre de Rupert, l'honorable William McDougall, a abruptement mis fin à l'acquisition de ce qui est maintenant l'Ouest canadien par le jeune Dominion. Au cours des années précédentes, le pays embryonnaire avait adopté une politique d'acquisition des vastes étendues de terrain occupées par la Compagnie de la Baie d'Hudson et avait à cette fin conclu une entente avec la Compagnie et le gouvernement impérial à Londres. Quand McDougall est arrivé à la colonie de la rivière Rouge, un petit groupe de Métis déterminés à obtenir l'autonomie gouvernementale et à protéger sa culture, ses traditions et son mode de vie a contrecarré les plans du Canada. Le présent article a pour but de démontrer comment, au cours des onze mois qui ont suivi, le gouvernement du jeune Dominion dirigé par John A. Macdonald a recouru à une approche pangouvernementale globale pour atteindre son objectif politique.

Contexte

La gamme des événements qui ont mené à cette situation est trop vaste pour qu'il soit possible de l'étudier à fond ici. Il est toutefois important, pour pleinement comprendre la question dont le présent article entend traiter, de résumer brièvement

Le major David W. Grebstad, *qui est officier d'artillerie, a un baccalauréat en histoire de l'Université du Manitoba et une maîtrise en histoire de l'Université du Nouveau-Brunswick; il est diplômé du Collège de commandement et d'état-major de l'Armée canadienne et suit actuellement le Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) de l'ARC à Toronto.*

ment les événements qui ont mené à la rebuffade que McDougall a subie à Pembina[1*].

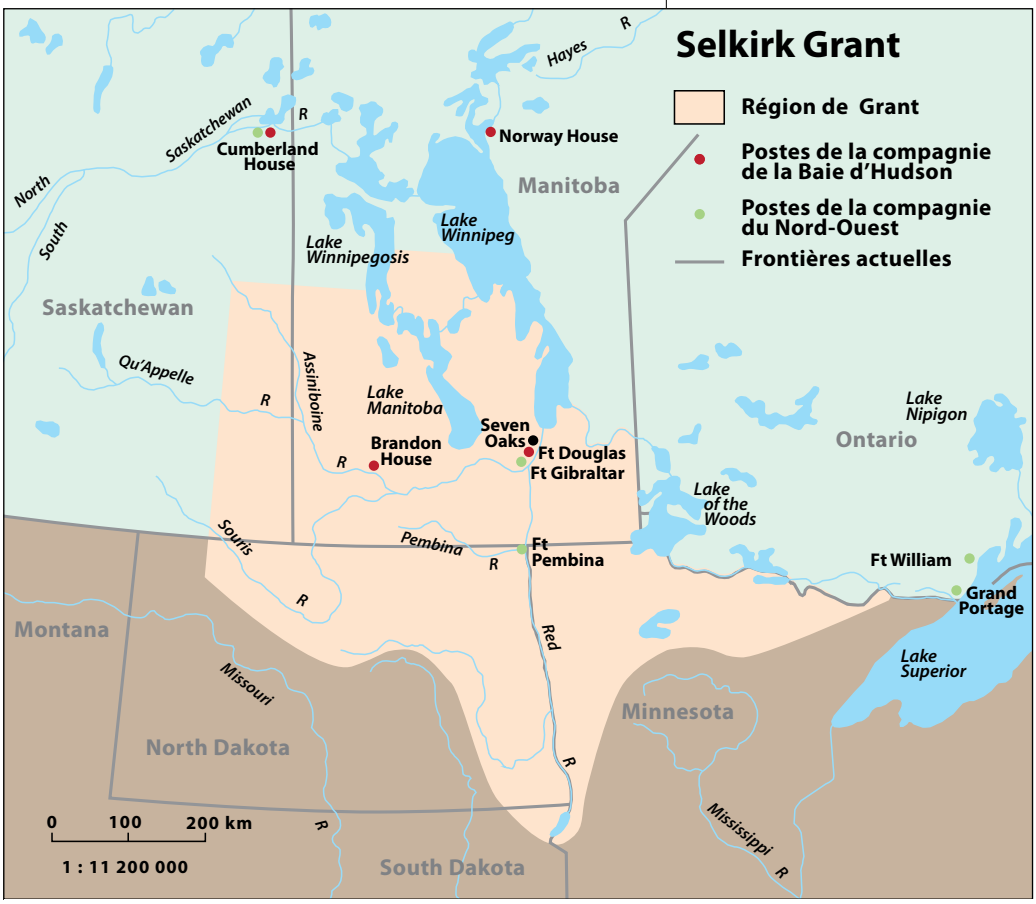

Carte de la colonie de la rivière Rouge, les frontières approximatives étant déterminées par la concession Selkirk de 1811. Fort Gibraltar a été rebaptisé Fort Garry en 1822.

Depuis le 2 mai 1670, le vaste territoire connu sous le nom de terre de Rupert était administré par la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui avait obtenu du roi Charles II une charte royale et un monopole commercial dans le territoire. La colonie de la rivière Rouge, située dans la terre de Rupert au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge, était un regroupement de chasseurs de bison métis, de commerçants de fourrures canadiens-français, de pionniers écossais, de commerçants américains, de membres des Premières Nations et de partisans de l'expansion du Canada. Le poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort Garry, qui était le siège de l'autorité civile, c'est-à-dire le Conseil d'Assiniboia, en était la plaque tournante et la capitale.

Au milieu du XIX[e] siècle, le changement de la vision du monde au Canada et au Royaume-Uni a contribué au lent déclin de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans l'Ouest canadien. En Grande-Bretagne, le goût de l'expansion impériale avait diminué; le concept d'un monopole commercial gouvernant un territoire est devenu inacceptable aux yeux des gens éclairés et du point de vue de l'esprit de *laissez-faire* économique du Royaume-Uni tandis que, au Canada, l'intérêt pour une expansion vers l'ouest croissait. Ces conditions, combinées à la crainte d'une annexion par les États-Unis, se sont conjuguées pour pousser le Dominion du Canada et la Compagnie de la Baie d'Hudson à conclure, en avril 1869, une entente en vue du transfert de la terre de Rupert au Dominion, à la suite de laquelle l'honorable William MacDougall en est devenu le premier lieutenant-gouverneur.

Les négociations entre le gouvernement impérial, le gouvernement du Dominion et la Compagnie étaient en cours depuis un certain temps; elles remontaient même à 1865. Elles sont passées au second plan à cause des délibérations relatives à la Confédération, mais elles n'ont jamais été complètement abandonnées. Les négociations consistaient en « échanges » constants entre les trois parties, mais elles n'ont jamais inclus de consultation des occupants du territoire. Par conséquent, quand des rumeurs concernant les négociations ont circulé dans la colonie de la rivière Rouge, ses habitants se sont tout naturellement inquiétés. L'arrivée d'arpenteurs du Dominion en octobre 1869 a aggravé cette préoccupation, car ils avaient commencé à jalonner des lots sans tenir compte des exploitations agricoles et des titres fonciers existants. Un groupe de Métis a affronté les arpenteurs et les a « envoyés promener ». Peu après, le 19 octobre, le Comité national des Métis a été constitué et, le 3 novembre, ses membres se sont rendus maîtres de Fort Garry et ont déposé le Conseil d'Assiniboia. C'est ce comité qui a interdit à McDougall l'accès au territoire et qui allait devenir le gouvernement provisoire en février 1870 et l'Assemblée législative d'Assiniboia le 9 mars[2*]. Il a conservé ce nom jusqu'au moment où, le 24 juin 1870, il a ratifié la *Loi sur le Manitoba*.

Entre le 19 octobre 1869 et le 24 juin 1870, cet organisme a été *de facto* le gouvernement de la colonie de la rivière Rouge. Il a été établi principalement pour protéger les droits des exploitants agricoles de la colonie et maintenir dans une certaine mesure l'ordre entre les intérêts concurrents et instables de la colonie. La population se répartissait en différents camps, dont une faction favorable au Canada qui préconisait ouvertement la violence pour garantir l'établissement d'une autorité canadienne dans la terre de Rupert. Le conflit entre cet

1* Pour un examen plus approfondi de l'ensemble de la question, l'auteur recommande vivement *Toil and Trouble: Military Expeditions to Red River* et *The Birth of Western Canada: A History of the Riel Rebellions*, de George F. C. Stanley. De plus, l'ouvrage du Capitaine George L. Huyshe, *The Red River Expedition*, est un excellent récit de première main de l'expédition de Wolseley fait par un officier du 60th Regiment qui y a pris part.

2** Pour plus de clarté, nous allons utiliser dans tout l'article l'expression gouvernement provisoire, qui représente tant le gouvernement provisoire que l'Assemblée législative d'Assiniboia.

Bibliothèque et Archives Canada C-6692

Louis Riel et son conseil, 1869-1870.

élément et le gouvernement provisoire a fini par disparaître, mais pas avant une tentative de rébellion, l'arrestation massive de révolutionnaires procanadiens et l'exécution de l'orangiste ontarien Thomas Scott, action singulière qui allait changer la nature du conflit. Cette violence à part, les relations entre le Canada, la Compagnie et le gouvernement provisoire étaient généralement bonnes et étaient associées à un effort diplomatique considérable. À la fin, la Déclaration des droits rédigée par le gouvernement Riel et présentée au gouvernement du Dominion a été acceptée et elle a servi de fondement à la *Loi sur le Manitoba* du 12 mai 1870, qui a fait entrer le Manitoba dans la Confédération. Lorsque le gouvernement provisoire l'a ratifiée, le 24 juin 1870, les insurgés sont essentiellement devenus le gouvernement légitime représentant la Couronne au Manitoba. Pendant les négociations, une force militaire anglo-canadienne conjointe sous les ordres du Colonel Garnet Wolseley allait péniblement de Toronto à Fort Garry en train, en navire à vapeur et en chaloupe à rames. Quand les dirigeants du gouvernement Riel ont fui, à l'arrivée de l'expédition militaire, le 24 août 1870, c'est parce qu'ils ne faisaient pas confiance à la promesse du gouvernement du Canada d'accorder une amnistie générale aux membres du gouvernement provisoire et qu'ils craignaient que la faction procanadienne cherche à répliquer de façon violente. Le 2 septembre, le nouveau lieutenant-gouverneur du Manitoba, William Archibald, qui était né en Nouvelle-Écosse, est entré en fonction à Fort Garry et a terminé le transfert au gouvernement fédéral des pouvoirs relatifs à la terre de Rupert[3**].

Les « trois D » de l'approche pangouvernementale

Il s'est écrit bien des choses ces dernières années concernant l'approche pangouvernementale aux opérations. Ce discours a, à n'en pas douter, été alimenté par la participation du Canada aux opérations en Afghanistan et l'accroissement des discussions, depuis 2001, peut amener certaines personnes à conclure à tort que pareille approche aux opérations est nouvelle. Le présent article va démontrer que l'approche pangouvernementale fait partie des politiques nationales du Canada depuis sa création.

Le Parti libéral du premier ministre Paul Martin parlait des « trois D » – diplomatie, développement et défense – dans son *Énoncé de politique internationale* de 2005. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a remplacé les trois D par le terme « pangouvernemental » dans sa stratégie de défense *Le Canada d'abord* de 2006[2]. Quel que soit le terme employé, les deux traduisent une philosophie des moyens selon laquelle le gouvernement utilise toutes ses ressources pour atteindre l'objectif stratégique qu'il s'est donné. Bien que le présent article utilise les deux expressions sans distinction, la facilité avec laquelle on peut utiliser le modèle des trois D pour démontrer que John A. Macdonald a recouru à l'approche pangouvernementale à l'occasion de la Rébellion de la rivière Rouge en fait un excellent outil analytique.

Une version canadienne de la destinée manifeste : l'objectif stratégique du Canada dans l'écosystème des conflits

Avant de pouvoir analyser la manière dont le gouvernement Macdonald a utilisé une approche pangouvernementale pour atteindre son objectif stratégique, il faut comprendre la nature de cet objectif stratégique. L'état final particulier que le jeune Dominion visait était l'intégration de la terre de Rupert au Dominion. Alors que, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, les Canadiens d'avant la formation de la Confédération s'intéressaient peu à l'Ouest, les terres fertiles situées à l'ouest du lac Supérieur ont commencé à être attirantes après cet événement. George F. G. Stanley écrit que « les Canadiens ont commencé à considérer les vastes territoires inhabités situés à l'ouest comme la destination naturelle de leur population excédentaire et comme le complément nécessaire du plein essor de leur commerce et de leur pays [3] ». [TCO] Malheureusement, les yeux des Canadiens n'étaient pas les seuls qui regardaient vers l'ouest. La conscience des Américains était imprégnée du concept de la destinée manifeste. Stanley écrit que « […] l'achat de l'Alaska à la Russie par les États-Unis [en 1867] a été un vif rappel de la convoitise que les Américains avaient toujours manifestée pour le nord du continent[4] ». [TCO] La crainte d'une annexion américaine s'est accrue quand, en 1866, les États-Unis ont offert à la Compagnie de la Baie d'Hudson d'acheter la terre de Rupert pour dix millions de dollars[5]. L'intérêt américain pour l'Ouest canadien a poussé Macdonald à se lever à la Chambre des communes et à déclarer :

> Il est impératif de trouver un vaste pays où peut se répandre notre jeunesse énergique, qui n'est pas satisfaite de chercher ici et là une parcelle de terre isolée qui convient pour s'établir. L'Ouest canadien clame par conséquent depuis toujours sur la scène politique qu'il faut obtenir ce pays; de plus, son message est à

3** Estimant que William MacDougall était trop étroitement associé au fiasco original, le premier ministre Macdonald l'a remplacé par Archibald pour éviter tout autre antagonisme dans la province.

Bibliothèque et Archives Canada C-010504

Fort Garry et ses environs ~ 1869.

> caractère non pas sentimental mais bien tout à fait pratique – il exprime à la fois un principe et un intérêt. Pour que ce pays demeure britannique, il doit nécessairement être inclus dans le projet d'Amérique du Nord britannique[6]. [TCO]

C'est donc parce qu'il fallait un débouché au commerce et à une population croissante, et en réaction à la menace d'une expansion américaine dans l'Ouest canadien, que le jeune Dominion a adopté sa propre version proprement canadienne de la destinée manifeste et s'est joint à l'écosystème des conflits qui était centré sur Fort Garry et la colonie de la rivière Rouge.

Bibliothèque et Archives Canada C-005327

Sir John A. Macdonald.

Le théoricien David Killcullen écrit que dans l'écosystème des conflits, de multiples acteurs, indépendants mais indissociables, qui cherchent tous à maximiser leur surviabilité et leurs avantages, collaborent ou se font concurrence pour satisfaire leurs intérêts[7]. Les intérêts des partisans américains de l'annexion, des partisans canadiens de l'expansion, de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la population de la colonie de la rivière Rouge se sont heurtés au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge. Afin de satisfaire ses intérêts, le gouvernement du Canada a recouru à une approche fondée sur les trois D pour atteindre son objectif national.

Les trois D de Macdonald

L'approche pangouvernementale à laquelle le gouvernement Macdonald a recouru est souvent éclipsée par la prédominance de l'expédition de Wolseley. C'est compréhensible, car cette expédition militaire était de loin le plus manifeste des efforts que le gouvernement a faits pour faire rentrer la colonie récalcitrante dans le rang. En outre, l'itinéraire long et très pénible à parcourir, et la force de volonté pure et simple requise pour mener l'expédition à terme garantissaient que l'expédition de Wolseley acquérerait une certaine valeur de légende qui a, à peu de choses près, éclipsé les autres outils du gouvernement Macdonald. Il est certain que l'expédition de Wolseley était une arme précieuse, et peut-être *la plus* précieuse des armes de l'arsenal pangouvernemental, mais la partie de la formule correspondant à « défense », pour utiliser le terme moderne[4*], n'était pas le seul outil auquel le gouvernement Macdonald a recouru.

4* Si, actuellement, le gouvernement du Canada concentre sa puissance militaire au sein du ministère de la Défense nationale sous l'autorité du ministre de la Défense, le ministre responsable était à l'époque le ministre de la Milice, qui administrait la Milice du Canada tandis qu'un officier britannique régulier, le commandant en chef du Canada, administrait toutes les unités de l'armée britannique au Canada.

Diplomatie

Même si le Canada a dû attendre l'adoption du Statut de Westminster, en 1931, pour devenir *de jure* maître de toutes ses activités diplomatiques, il a néanmoins été actif sur le plan diplomatique à l'appui de son intérêt national, quoique dans les limites propres à sa qualité de dominion colonial. Comme de nombreux acteurs étaient en cause, les actions diplomatiques du Canada couvraient un large spectre.

Quand la nécessité d'envoyer une force militaire dans la colonie de la rivière Rouge a été établie, le gouvernement Macdonald a très bien compris que cette force militaire devait être une force anglo-canadienne conjointe. Comme il n'avait pas de force militaire permanente et qu'il pouvait uniquement faire appel à la Milice, le Canada n'avait pas la puissance militaire nécessaire pour lancer unilatéralement une expédition aussi audacieuse. La crainte de l'expansionnisme américain était un facteur de motivation additionnel et on croyait que seule l'inclusion de réguliers britanniques découragerait une action américaine[8]. Par conséquent, Ottawa a entrepris avec Londres une série de négociations pour obtenir une participation britannique à l'expédition.

Les Britanniques n'étaient cependant pas particulièrement chauds à cette idée. Le coût du maintien d'une garnison coloniale partout dans le monde et l'intérêt décroissant pour l'empire ont poussé la Grande-Bretagne à commencer à rapatrier ses troupes[9]. Cela dit, après de nombreux échanges de lettres entre le gouvernement du Dominion et le gouvernement impérial, le Canada a réussi à obtenir la participation des Britanniques à l'expédition, mais les troupes britanniques étaient soumises à de très importantes restrictions. Le commandant en chef du Canada, le lieutenant-général et honorable James Lindsay, a indiqué clairement au gouvernement du Canada que toutes les forces britanniques, y compris celles qui prenaient part à l'expédition de la rivière Rouge, allaient quitter le Canada pour la Grande-Bretagne avant l'hiver de 1870[10]. Le gouverneur général a en outre informé Macdonald que le gouvernement impérial ne souhaitait pas que les forces britanniques soient employées pour obliger les colons de la rivière Rouge à s'unir au Canada et qu'il convenait aussi de recourir à d'autres moyens[11]. Le gouvernement du Dominion a, en dépit de ces contraintes, réussi à obtenir par la diplomatie une participation britannique, ce qui a accru la crédibilité de l'expédition.

On a aussi recouru à la diplomatie pour négocier un règlement pacifique avec les colons de la rivière Rouge. Macdonald n'était pas, d'entrée de jeu, opposé à des négociations avec Louis Riel[12]. À la fin de décembre, il a envoyé une délégation à Fort Garry pour essayer de résoudre pacifiquement la situation. Macdonald a envoyé des représentants fédéraux, soit le grand vicaire Jean-Baptiste Thibault, le colonel Charles-René-Léonidas d'Irumberry de Salaberry (fils du héros de la bataille de Châteauguay de 1813, Charles de Salaberry) et Donald A. Smith (qui était un des dirigeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson), expliquer la position du Canada. Il a de plus réussi à obtenir l'aide de l'évêque de Saint-Boniface, Alexandre Taché, qui assistait à Rome à une conférence œcuménique, dans l'espoir que son étroite association avec la population de la rivière Rouge puisse mener à un règlement pacifique[13]. La délégation fédérale est arrivée et, les 19 et 20 janvier 1870, Donald Smith a donné deux discours dans lesquels il « … a signifié qu'il comprenait l'intention du Canada à l'égard de la colonie et des colons et les privilèges et droits qu'ils possèdent[14] ». Les discours ont été bien accueillis et ils ont contribué à la poursuite de négociations pacifiques. Il faut toutefois noter que Macdonald était un homme politique habile et opportuniste et que, quand Smith a été envoyé dans la colonie de la rivière Rouge, il avait secrètement pour ordre de fomenter une contre-révolution parmi les colons favorables à la position du Canada. En fait, il a constaté qu'exception faite d'un petit nombre d'extrémistes procanadiens, cela n'intéressait pas la population et il a à la place poursuivi l'objectif associé à son « mandat officiel »[15].

Le gouvernement de la rivière Rouge a également envoyé des délégués à Ottawa. Le 22 mars, le révérend J. J. Ritchot, John Black et le propriétaire de saloon américain Alfred H. Scott sont partis de Fort Garry pour Ottawa avec la Déclaration des droits rédigée par le gouvernement provisoire pour la présenter au gouvernement du Dominion[16]. Il est important de noter que cette délégation est partie après l'exécution de Thomas Scott, à un moment où la ferveur martiale était à son comble en Ontario. Par conséquent, à leur arrivée en Ontario, les délégués ont été arrêtés pour complicité dans le meurtre de Thomas Scott. Le gouvernement fédéral est sagement intervenu pour obtenir leur libération, après quoi les délégués du gouvernement du Dominion et de la rivière Rouge ont commencé à discuter de l'avenir de la colonie de la rivière[17]. Tout cela indique que le gouvernement Macdonald était clairement disposé à recourir à la diplomatie pour atteindre son objectif national, ce qui a

Bibliothèque et Archives Canada C-009993

Colonel (devenu plus tard général) Garnet J. Wolseley.

engagé le Royaume-Uni et le gouvernement provisoire de la manière permettant le mieux de satisfaire leurs propres intérêts. Il faut en particulier noter que les négociations entre les délégués du gouvernement provisoire et le gouvernement du Canada ont en fin de compte abouti à la *Loi sur le Manitoba* qui a créé la province du Manitoba et, légalement parlant, atteint l'objectif politique consistant à intégrer la terre de Rupert à la Confédération.

Développement

Le développement proprement dit du Manitoba a pris du temps. Étant donné les technologies de l'époque et l'isolement de la province, le développement des infrastructures allait prendre des années, si ce n'est des décennies. Quoi qu'il en soit, la première étape, pour garantir une province prospère, passait par la mise en place d'un environnement sûr et stable. Quand Archibald a assumé ses fonctions de lieutenant-gouverneur du Manitoba le 2 septembre, « … au lieu de poursuivre d'anciens membres du gouvernement provisoire en recourant à des mandats et à des menaces, [il] a consacré une bonne part de son temps et la majeure partie de ses efforts à l'organisation de l'administration civile [18] ». [TCO] La première affaire à l'ordre du jour consistait à établir l'ordre. La première année du Manitoba a été très tendue, car d'anciens ennemis vivaient toujours côte à côte. Pour s'attaquer à cette situation, Archibald a d'abord essayé de recruter des policiers dans la population locale. Malheureusement, les volontaires ont été très rares et, par conséquent, on a également offert cette fonction à des membres de l'Ontario Rifles et du Quebec Rifles, les deux bataillons de la Milice qui avaient pris part à l'expédition de Wolseley, qui étaient restés derrière quand les réguliers britanniques sont partis et qui ont formé le noyau de la première force constabulaire du Manitoba[19]. Cette étape a vite été suivie de la construction de la première prison de la province[20].

Le développement de la province s'est poursuivi avec la libération de soldats de la Milice, à un grand nombre desquels des terres ont été concédées dans la province. D'autres ont été engagés pour construire le chemin Dawson, conformément à un programme fédéral ayant pour but de relier par une route l'angle nord-ouest du lac des Bois à Fort Garry pour ainsi faciliter le développement ultérieur de la région[21]. Les efforts faits pour convaincre ces soldats de s'établir dans la région avaient également pour motif secret de donner un corps de troupes auquel on pourrait facilement faire appel en cas d'hostilités avec les Premières Nations, les Américains ou les féniens[22]. L'approche du gouvernement Macdonald relative au développement était axée sur la mise en place de conditions donnant un environnement sûr qui faciliterait l'expansion économique et attirerait des émigrés venant de l'Est. La force militaire envoyée dans la colonie de la rivière Rouge a été le fondement de cette sécurité.

Défense

Le terme « défense » est un peu anachronique dans ce contexte, car il n'était pas utilisé dans la dernière partie du XIX^{e} siècle, mais il est aujourd'hui synonyme de force militaire. Toutefois, comme, dans l'usage contemporain, le terme « défense » désigne spécifiquement l'élément militaire, il correspond effectivement au modèle des trois D que Macdonald a employé. L'expédition de Wolseley, ainsi nommée d'après son commandant, le colonel Garnet Wolseley, était une « force en avance sur son temps » reflétant les caractéristiques modernes d'une « force dotée d'une capacité IIMP » et était, de par son existence même, un précieux outil politique.

Une force dotée d'une capacité IIMP

Si le terme IIMP est récent, le concept des opérations IIMP existe depuis un certain temps. L'expédition de Wolseley incarnait en esprit le concept des opérations IIMP, même si elle ne portait pas exactement ce nom. Quoi qu'il en soit, la nature des opérations IIMP donne un excellent outil pour analyser la force homogène et cohérente que le gouvernement Macdonald a assemblée. La capacité IIMP (interarmées, interorganisationnelle, multinationale et publique) d'une force se définit comme suit :

> [IIMP] […] est un descripteur des différentes catégories d'acteurs (c'est-à-dire, des organisations) qui évoluent dans l'environnement général où les opérations militaires se déroulent. La « capacité IIMP » implique, à l'égard des opérations nationales et internationales, l'adoption d'une approche permettant à ces acteurs d'interagir de manière efficace. Mais surtout, elle suppose qu'on soit convaincu de la nécessité d'adopter une approche exhaustive à la résolution des problèmes, qui repose sur un examen holistique et, idéalement, sur la coordination de toutes les parties intéressées[23].

En conséquence, la composante essentielle n'est pas nécessairement la structure de la force elle-même, mais plutôt la capacité de celle-ci d'interagir globalement avec tous les éléments nécessaires. Une partie cruciale de la stratégie canadienne a été la mise sur pied d'une force dotée d'une capacité IIMP concrétisée par l'expédition de Wolseley.

Élément « interarmées »

L'élément « interarmées » du concept « […] implique d'autres éléments militaires et des organismes de soutien nationaux[24] ». La force envoyée dans la colonie de la rivière Rouge n'était pas particulièrement interarmées au sens où le terme s'entend de nos jours. Comme la zone d'opérations en cause est au centre du continent, un appui naval n'était pas bien nécessaire une fois la voie intérieure choisie de préférence à la navigation jusqu'à York Factory et à une approche par le nord. On sait toutefois que, durant sa traversée des Grands Lacs, de Collingwood à Port Arthur (le Thunder Bay contemporain), au moins une canonnière canadienne patrouillait le lac Huron afin de défendre l'expédition contre les attaques féniennes[25]. De plus, même s'ils n'étaient pas à strictement parler des éléments navals (puisque la Marine royale canadienne n'existe que depuis 1910), les bâtiments à vapeur affrétés en vue de la traversée des Grands Lacs étaient à coup sûr une composante maritime de la force.

Élément « interorganisationnel »

L'élément « interorganisationnel » du concept « […] implique d'autres ministères ou organismes gouvernementaux, au Canada ou à l'étranger (notamment : les ministères du pays hôte, y compris les forces de sécurité; les ministères et les organismes gouvernementaux des pays qui fournissent un soutien; et les organismes internationaux comme ceux de l'ONU)[26] ». L'expédition de Wolseley reflète vraiment l'approche pangouvernementale du gouvernement Macdonald,

en particulier en ce qui concerne la coopération démontrée entre différents organismes du gouvernement fédéral. C'est le ministère de la Gestion, chargé de « s'occuper des vivres, du fourrage, du combustible, des approvisionnements, des fournitures médicales, de la poste, de la solde » et des autres nécessités, qui était responsable des dispositions logistiques et administratives[27]. M. S. J. Dawson, du ministère des Travaux publics du Canada, était en outre chargé d'améliorer la route partant de Port Arthur et d'acheter les chariots nécessaires, d'engager les conducteurs d'attelage, le personnel chargé des travaux routiers et les voyageurs, et d'affréter les bâtiments à vapeur qui allaient amener l'expédition de Collingwood à Fort William[28].

Bibliothèque et Archives Canada C-002775

L'expédition militaire (Wolseley) de la rivière Rouge à Kakabeka Falls, en 1870.

Élément « multinational »

L'élément « multinational » du concept « […] implique un ou plusieurs alliés ou partenaires de coalition internationale[29] ». Ainsi que nous l'indiquons plus haut, le gouvernement Macdonald jugeait la participation britannique essentielle pour garantir que le message politique que portait l'expédition ait de la substance. D'un point de vue pratique, étant donné le temps nécessaire pour rassembler et entraîner une force de volontaires et la préoccupation concernant l'efficacité d'une force entièrement constituée de miliciens en cas d'hostilités, une composante de l'armée régulière était nécessaire. Comme le Canada n'a établi sa propre force permanente qu'en octobre 1871, la seule solution était pour le gouvernement Macdonald de s'assurer d'une participation militaire britannique. Toutefois, comme l'expédition avait pour but de prendre la terre de Rupert pour le Canada, une certaine participation canadienne s'imposait. En fin de compte, l'expédition de Wolseley a consisté en un bataillon de réguliers britanniques (le 60th Regiment, unité britannique stationnée au Canada) et en deux bataillons de volontaires d'unités de milice canadiennes, à savoir le 1st Ontario Rifles et le 1st Quebec Rifles[30]. Cette force était de plus renforcée par un détachement de la Royal Artillery, un détachement de Royal Engineers et un détachement de l'Army Hospital Corps et de l'Army Service Corps. Ces deux derniers éléments étaient sous les ordres du contrôleur adjoint Irvine, du ministère de la Gestion.

Élément « public »

L'élément « public » du concept « […] implique différents éléments, notamment : le public national et international, incluant la population du pays hôte, les médias, les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations publiques de bénévoles, les organisations internationales et les intérêts commerciaux participant aux programmes de reconstruction ou de développement, ainsi que les firmes de sécurité privées embauchées pour soutenir le gouvernement[31] ». Wolseley a communiqué tôt avec le public tandis qu'il faisait route vers la rivière Rouge. À son arrivée à Port Arthur, il a envoyé aux habitants de la colonie de la rivière Rouge une lettre qui a été dûment publiée dans les journaux locaux, y compris le *New Nation* de Riel. Riel s'est lui-même occupé de la composition[32]! La proclamation de Wolseley est un excellent exemple de travail d'affaires publiques des premiers temps destiné à orienter l'opinion de la population cible pour aider une force militaire à accomplir sa mission. Des extraits de celle-ci valent, à ce titre, la peine d'être inclus ici :

> Nous vous apportons la paix, et le seul objet de cette expédition n'est que de faire voir l'autorité de Sa Majesté la Reine. Des cours de justice telles qu'il en existe dans toutes les autres Provinces de l'Empire seront établies. La Justice se montrera sans partialité envers aucune classe ou envers aucune race : les sauvages et les métis loyaux étant aussi chers à Sa Majesté que tous ses autres sujets.
>
> Les soldats que j'ai l'honneur de commander ne représentent point de parti, ni de religion, ni de politique, et ils sont venus exprès pour protéger la vie, et les biens de tous, sans distinction de race ou de culte.
>
> L'ordre et la discipline la plus rigide seront maintenus dans leurs rangs et la personne de tous les habitants ne sera sujette à aucun danger. Tout ce que les habitants fourniront aux troupes leur sera payé. Si quelque habitant aura cause de se plaindre de la conduite d'aucun individu appartenant à cette Brigade, il n'aura qu'à constater le fait devant moi pour obtenir justice.
>
> Chaque sujet loyal de Sa Majesté est prié avec instance de m'aider à accomplir le but ci-dessus cité[33].

Le gouvernement Macdonald a également été assez astucieux pour comprendre qu'une des meilleures manières d'assurer

une transition pacifique vers la Confédération au Manitoba consistait à laisser l'administration locale en place le plus longtemps possible et à passer progressivement à une autorité fédérale. Macdonald hésitait beaucoup à laisser le commandant d'une force militaire exercer une autorité civile sur la province du Manitoba. Quand la délégation qui représentait le gouvernement provisoire a quitté Ottawa avec la *Loi sur le Manitoba*, elle a demandé qui devrait administrer la province jusqu'à l'arrivée du nouveau lieutenant-gouverneur. George Étienne-Cartier, qui était « le bras droit » de Macdonald et membre de la délégation fédérale, a répondu « […] laissez M. Riel continuer à maintenir l'ordre et à gouverner le pays comme il l'a fait jusqu'à maintenant [34] ». [TCO] Riel a, en fait, conservé le pouvoir après la ratification de la *Loi sur le Manitoba* par le gouvernement provisoire le 24 juin. Malheureusement, quand l'expédition de Wolseley est arrivée à Fort Garry le 24 août, Riel et beaucoup de ses lieutenants ont fui. Le gouvernement fédéral a tergiversé concernant la question de l'amnistie promise aux membres du gouvernement provisoire et on a légitimement craint que, après l'arrivée de la force militaire, les extrémistes procanadiens qui avaient été incarcérés sous Riel cherchent à se venger. Le départ de Riel et l'effondrement du gouvernement provisoire, conjugués à l'arrivée retardée du lieutenant-gouverneur, ont eu pour résultat une absence d'autorité civile dans la province. Wolseley a approché la Compagnie de la Baie d'Hudson pour combler l'absence d'autorité, car elle représentait la dernière autorité civile légitime dans la colonie de la rivière Rouge avant le gouvernement provisoire de Riel. Par conséquent, « […] la Compagnie de la Baie d'Hudson est, bien que seulement pendant une brève période entre le 24 août et le 2 septembre, devenue l'autorité civile *de facto*, sinon *de jure*, dans la nouvelle province[35] ».

Archives Glenbow NA-2206-1

Le colonel James Farquharson Macleod et le capitaine Edmund Dalrymple Clark de la Police montée du Nord-Ouest à la fin des années 1870.

L'expédition de Wolseley était une force en avance sur son temps. C'était une force expéditionnaire dotée d'une capacité IIMP capable de recourir à une approche globale qui regroupait des éléments en interaction pour atteindre l'objectif stratégique du Dominion. C'était toutefois plus que juste un corps de troupes constitué. L'expédition de Wolseley était un outil politique bien organisé qui représente une des premières utilisations de forces militaires par le Canada en fonction de buts politiques généraux.

Diplomatie de la chaloupe à rames

Le théoricien stratégique James Cable définit dans son ouvrage de 1981, *Gunboat Diplomacy, 1919-1979*, la diplomatie de la canonnière comme « l'intervention ou la menace d'une intervention limitée d'une force navale, autrement que dans le cadre d'un acte de guerre, afin d'obtenir un avantage, ou d'éviter une perte, dans le cadre d'un différend international ou encore contre un pays étranger à l'intérieur du territoire ou des limites de compétence de l'État en cause [TCO][36] ». Si ce terme peut à première vue ne pas sembler s'appliquer ici, il est possible, si on examine la définition de Cable plus largement et sans se limiter à des éléments navals, de voir que n'importe quelle force militaire peut donner les effets qu'il attribue à la diplomatie de la canonnière. Cable soutient en particulier que les forces navales peuvent incarner plusieurs types de force différents : une force *déterminante*, c'est-à-dire la force qui élimine la cause d'un différend, une force *opérante*, c'est-à-dire la force qui modifie les politiques du gouvernement visé, et une force *catalysante*, c'est-à-dire la force qui sert de débouché aux émotions. L'expédition de Wolseley incarnait d'une façon ou d'une autre chacun de ces types de forces.

Une force déterminante

L'existence du gouvernement provisoire était le problème auquel le gouvernement du Canada faisait face. Le gouvernement Macdonald a entrepris de bonne foi des négociations avec la Compagnie de la Baie d'Hudson et a acheté la terre de Rupert dans ce qui était à ses yeux une transaction tout à fait légale et légitime. Le dilemme éthique de la non-consultation de la population locale n'a absolument pas semblé être un facteur dans les négociations. Quand les Métis ont empêché le représentant reconnu du gouvernement fédéral d'assumer les fonctions de gouverneur qui étaient (selon sa perception) à juste titre les siennes, un différend politique a donc surgi. Le gouvernement du Dominion a recouru à certains de ses outils stratégiques pour régler le problème, ce qui a mené à un règlement pacifique avec la ratification de la *Loi sur le Manitoba*

par le gouvernement provisoire de Riel. Le règlement pacifique du différend n'a toutefois pas toujours été couru d'avance. La menace qu'il ne soit pas possible de conclure un accord avec le gouvernement provisoire de Riel et qu'il soit nécessaire d'annexer le territoire par la force était toujours présente, même si ce n'était absolument pas la solution préférée[37]. Il est certain que les membres de l'expédition estimaient avoir pour rôle de « conquérir » le territoire. Malgré les ouvertures pacifiques que Wolseley a exprimées dans la proclamation mentionnée plus haut, à son arrivée à Fort Garry le 24 août, il a mis le 60th Regiment en ordre de bataille et marché sur le fort, prêt à combattre. À son arrivée, le régiment a trouvé le fort vide, les canons sans servants et les drapeaux amenés[38]. Ce genre de comportement martial est étrange vu que, deux mois plus tôt, jour pour jour, le gouvernement provisoire avait ratifié la *Loi sur le Manitoba* et s'était essentiellement joint à la Confédération. Peut-être peut-on attribuer cela à la mauvaise qualité des communications de l'époque, ce qui a empêché le colonel Wolseley de savoir que le gouvernement provisoire était, par décret du gouvernement fédéral, le représentant légitime de la Couronne au Manitoba. Si Wolseley n'avait pas semblé si résolu à combattre, peut-être que Riel et ses lieutenants n'auraient pas fui et que la province n'aurait pas été jetée dans un état d'anarchie temporaire en raison de l'absence d'autorité civile qui a suivi. Quoi qu'il en soit, si les négociations n'avaient pas été aussi productives qu'elles l'ont été, l'expédition militaire était prête (certains diraient *trop* prête) à éliminer par la force la cause du différend.

Une force opérante

Ainsi que nous l'indiquons plus haut, l'écosystème des conflits est une masse d'acteurs indissociables qui poursuivent leurs propres intérêts par la concurrence ou la collaboration. L'expédition de Wolseley a été envoyée pour empêcher la politique de la destinée manifeste des États-Unis de se réaliser. De même, l'intérêt américain pour l'annexion de l'Ouest canadien, alimenté par le concept de la destinée manifeste et par l'attrait de terres arables fertiles à coloniser, croissait. Même si, au début, Macdonald avait seulement pour intention d'envoyer dans la région une force de police (source de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et, par la suite, de la Gendarmerie royale du Canada), la menace d'une annexion américaine l'a amené à conclure que toute force envoyée en Assiniboia nécessiterait « un peu plus de muscle[39] ». [TCO] L'établissement d'une autorité canadienne dans la province, conjuguée aux deux bataillons de volontaires canadiens qui ont occupé le territoire, a fait clairement savoir à Washington que le Manitoba était un territoire canadien.

Une force catalysante

Le rôle de force catalysante a peut-être été le plus grand que l'expédition a joué. Ainsi que nous le démontrons plus haut, le gouvernement Macdonald préférait, tout comme le gouvernement impérial à Londres, un règlement pacifique du différend qui soit acceptable tant pour Ottawa que pour la colonie de la rivière Rouge. L'expédition était jugée précoce, mais c'était plus une force opérante chargée de neutraliser l'intérêt américain pour l'Ouest qu'une force déterminante chargée d'éliminer Riel et ses partisans par la force. La situation a toutefois changé radicalement à la suite de l'exécution de Thomas Scott par le gouvernement provisoire. Jusqu'à ce moment-là, le gouvernement du Dominion pesait encore les avantages de l'envoi d'une force. Toutefois, « […] la décision d'envoyer une force de police ou une expédition militaire dans la colonie de la rivière Rouge a été réglée non pas par Macdonald […] mais plutôt par une explosion d'indignation politique en Ontario quand la nouvelle de l'exécution de l'arpenteur et orangiste Ontarien, Thomas Scott, a été connue[40] ». [TCO] La soif de sang se sentait dans les éditoriaux des journaux partisans de l'expansion et au sein d'un mouvement *Canada First* (*Le Canada d'abord*) revigoré qui est devenu l'instrument politique principal des partisans de l'expansion en Ontario[41]. Ni Macdonald ni aucun homme politique ne pouvait se permettre de ne pas tenir compte de la force vive politique issue de l'exécution de Thomas Scott. Le peloton d'exécution de Riel a mis fin au débat concernant l'envoi de l'expédition de Wolseley. Macdonald savait que peu importe que la force amène Riel et ses partisans à combattre ou pas, il faudrait l'envoyer pour assouvir la soif de revanche qui était répandue en Ontario. C'est instructif, car cela indique non seulement que les acteurs de l'écosystème des conflits sont distincts les uns des autres, mais aussi que chaque écosystème compte des acteurs qui doivent être pris en compte. Si, d'un point de vue géographique, un écosystème des conflits peut être limité à un théâtre ou à une zone d'opérations, d'un point de vue spatial, sur le plan politique, il est illimité.

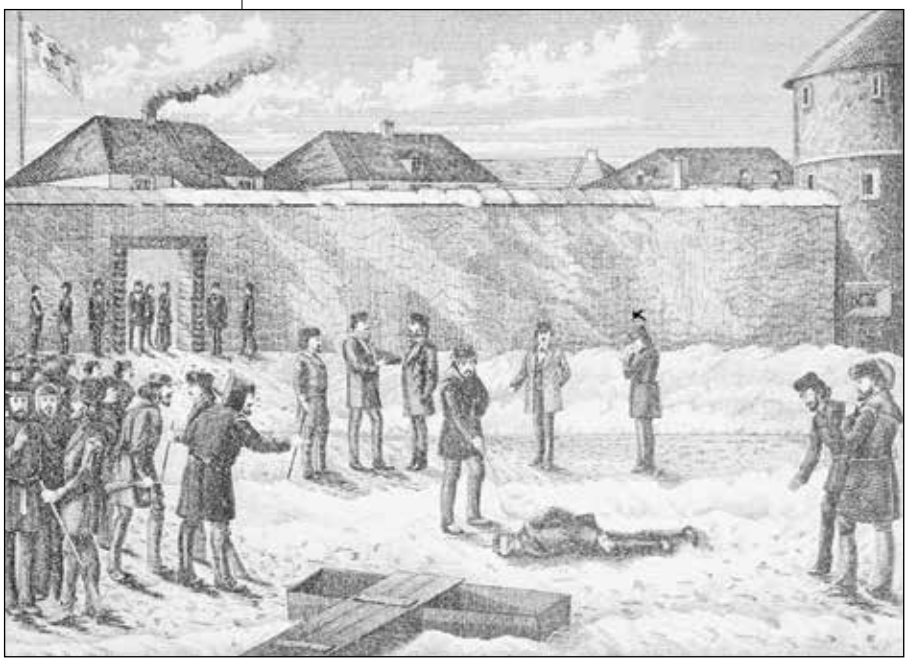

Bibliothèque et Archives Canada C-118610

L'exécution de Thomas Scott.

Conclusion

Le présent article n'approuve ni les actions du gouvernement Macdonald, ni celles du gouvernement provisoire de Louis Riel. On relève dans les deux camps un comportement contraire à l'éthique suffisant pour justifier un certain niveau

de condamnation. Peu importe la moralité de « la fin », les « moyens » auxquels le jeune Dominion a recouru constituaient une approche pangouvernementale.

Bibliothèque et Archives Canada C-001629

Gros plan de Fort Garry en 1869.

L'approche pangouvernementale à laquelle le gouvernement Macdonald a recouru a atteint son objectif politique en poursuivant son état final stratégique au moyen de différentes lignes d'opération. Sur le plan diplomatique, il a obtenu une participation britannique à la force militaire pour accroître la crédibilité de ses opérations et a communiqué avec le gouvernement provisoire au moyen d'échanges diplomatiques et de négociations qui ont fini par donner un règlement politique mutuellement acceptable du différend. Le gouvernement fédéral a mis en place les conditions permettant la création d'une province du Manitoba pacifique et prospère en constituant l'administration civile et en établissant l'ordre public nécessaire pour faciliter la prospérité économique. Le Dominion a bricolé une force militaire solide qui incluait la totalité des éléments de puissance militaire dont disposaient le gouvernement de même que d'autres ministères fédéraux et organismes publics et gouvernementaux locaux (de la colonie de la rivière Rouge). Le tout a donné une composante militaire qui était prête à éliminer, au besoin par la force, l'obstacle se dressant devant l'objectif politique, a découragé les incursions américaines dans l'Ouest canadien et a assouvi le désir d'action du public en réplique à l'exécution de Thomas Scott.

RMC

NOTES

1. Note transmise à l'honorable William McDougall, citée dans George F. C. Stanley, *Toil and Trouble: Military Expeditions to Red* River,Toronto, Dundurn Press, 1989, p. 52.
2. Taylor Owen et Patrick Travers, « 3D Vision », *The Walrus*, juillet/août 2007, disponible à www.walrusmagazine.com/articles/2007.07.Afghanistan-and-Canada/, (consulté le 20 juillet 2012), p. 1.
3. George F. G. Stanley, *The Birth of Western Canada*,Toronto, University of Toronto Press, 1960, p. 25.
4. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 47.
5. Stanley, *The Birth of Western Canada*, p. 37.
6. Discours de John A. Macdonald à la Chambre des communes, cité dans Stanley, *Toil and Trouble*, p. 48.
7. David Kilcullen, *Counterinsurrection in Iraq: Theory and Practice 2007*, disponible à www.usacac.army.mil/cac2/coin/repository/Dr_Kilcullen_COIN_Brief(Sep07).ppt#259,3,Caveat: the logic of field observation in Iraq (hyperlien périmé), (consulté le 20 juillet 2012).
8. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 73.
9. *Ibid.*, p. 76.
10. *Ibid.*, p. 81.
11. *Idem.*
12. *Ibid.*, p.76.
13. *Ibid.*, p. 60.
14. Norma Hall, Clifford P. Hall et Erin Verrier, *L'histoire de l'Assemblée législative d'Assiniboia*, Gouvernement du Manitoba, disponible à http://www.gov.mb.ca/ana/pdf/mbmetispolicy/laa_fr.pdf , (consulté le 20 juillet 2012), p. 4.
15. Sprague, D. N., *Canada and the Métis, 1869-*1885, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1988, p. 46-47.
16. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 62.
17. *Ibid.*, p. 65.
18. *Ibid.*, p. 195.
19. *Idem.*.
20. *Idem.*
21. *Ibid.*, p. 201.
22. *Idem.*
23. Peter Gizewski et lieutenant-colonel Michael Rostek, «Vers une Force terrestre dotée d'une capacité interarmées, interorganisationnelle, multinationale et publique (IIMP) », *Le journal de l'Armée du Canada*, (vol. 10, nº 1, printemps 2007), p. 62-82.
24. Gizewski et Rostek, p. 56.
25. Campbell, « Le Défi était de se rendre! L'expédition de la rivière Rouge de 1870 », *Le Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre* (vol. 5, nº 1, printemps 2002), p. 66-73.
26. Gizewski et Rostek. p. 56.
27. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 88.
28. Campbell.
29. Gizewski et Rostek, p. 57.
30. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 258.
31. Gizewski et Rostek, p. 57.
32. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 178.
33. Proclamation du colonel Garnet Wolseley au peuple loyal du Manitoba, http://books.google.ca/books?id=Cn0ZAAAAYAAJ&pg=PA22&lpg=PA22&dq=proclamation+de+Wolseley&source=bl&ots=TMejFMQw5N&sig=EIQ5TfOpt_92wQgzuMn5cYxv4PY&hl=fr&sa=X&ei=vopiUYS8JOzA4APYioHwBQ&ved=0CGcQ6AEwBw#v=onepage&q=proclamation%20de%20Wolseley&f=false, (consulté le 20 juillet 2012).
34. Étienne-Cartier, George, cité dans Stanley, *Toil and Trouble*, p. 184.
35. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 185.
36. James Cable, *Gunboat Diplomacy, 1919-1979,* Londres, The Macmillan Press Ltd, 1981, p. 39.
37. Stanley, *Toil and Trouble*, p. 76.
38. *Ibid.*, p. 170.
39 *Ibid.*, p. 74.
40. *Ibid.*, p. 77.
41. *Ibid.*, p. 79.

Photo de Reuters RTR114XX par Ali Hashisho

Un Casque bleu français monte la garde devant une affiche du leader du Hezbollah, Sayyed Hassan Nasrallah, à un point de contrôle dans le village d'Adaisy près de la frontière entre Israël et le Sud du Liban.

DANS QUELLE MESURE LA FORCE INTÉRIMAIRE DES NATIONS UNIES AU LIBAN (FINUL) A-T-ELLE RÉUSSI VÉRITABLEMENT À PRÉVENIR LES HOSTILITÉS ENTRE ISRAËL ET LE HEZBOLLAH?

par Richard St. John

Je viens tout juste de terminer la lecture de l'article « *L'après - Afghanistan : Le retour du Canada aux missions de maintien de la paix de l'ONU* » du professeur Michael Byers, paru dans le vol. 13, nº 1 de la *Revue militaire canadienne*. Sans contredire l'argument central de son article, je vais me contenter d'affirmer que le Canada ne devrait entreprendre aucune mission militaire qui n'est pas dans l'intérêt national, quel qu'il soit, et ne devrait s'engager dans une mission seulement si les probabilités de réussite de cette dernière sont raisonnables.

Je vais cependant contester une affirmation : « Depuis l'été 2006 (c.-à-d. depuis la guerre entre Israël et le Hezbollah, le groupe terroriste chiite libanais), la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban) a réussi à empêcher la reprise des hostilités ouvertes entre Israël et le Hezbollah. » [TCO] Cette affirmation, qui ne s'appuie sur aucun argument ni aucune preuve, doit être contestée. En effet, selon moi, elle est entièrement fausse.

En qualité d'attaché de défense du Canada en Israël de 2004 à 2008, j'ai participé étroitement aux efforts déployés par le Canada pour évacuer les Canadiens du Liban pendant la guerre de 2006 en assurant la liaison entre le gouvernement du Canada et les Forces de défense d'Israël (IDF). [Il ne s'agit pas d'une erreur – ce sont bien les Forces de défense d'Israël et non les Forces israéliennes de défense.] J'étais aussi analyste et journaliste de guerre sur la ligne de front pour le gouvernement canadien puisque j'ai assisté à tous les briefings donnés par l'IDF aux attachés de défense sur l'évolution de la guerre. Depuis mon départ d'Israël, j'ai suivi de très près les événements dans la région, et surtout l'évolution de la guerre froide entre Israël et le Hezbollah.

Photo de Reuters RTR1GE1A par Carlos Barria

Des soldats israéliens de retour du territoire libanais pendant le deuxième jour d'un cessez-le-feu près de la ville d'Avivim, le 15 août 2006.

Ma première objection, et la plus évidente, à cette affirmation de l'auteur est celle-ci : si la FINUL a empêché le déclenchement d'une autre guerre entre Israël et le Hezbollah, pourquoi n'a-t-elle pas empêché la guerre de 2006? Bien que la FINUL ait été « renforcée » après la guerre, en quoi est-elle essentiellement différente maintenant qu'elle a réussi là où la FINUL aux effectifs moindres avait grandement échoué, si échec il y a eu? L'auteur ne répond pas à cette question.

Le rôle de la FINUL dans le maintien de la paix depuis 2006 est minime comparativement à celui de la peur; en effet, Israël et le Hezbollah se dissuadent mutuellement d'entrer de nouveau en guerre.

Israël craint le Hezbollah. Ce dernier dissuade Israël de déclencher les hostilités parce qu'Israël sait que le Hezbollah lancera un nombre beaucoup plus considérable de roquettes et de missiles qu'en 2006 et qu'ils ne pourront tous être détruits. En 2006, les roquettes du Hezbollah ont tué un grand nombre d'Israéliens et ont causé des dommages considérables dans le Nord d'Israël; un tiers des Israéliens habitant à portée des roquettes du Hezbollah ont été évacués vers le Sud.

Le Hezbollah se vante aujourd'hui de posséder des stocks de roquettes et de missiles qui, selon le ministre de la défense israélien Ehud Barak, s'élèvent à 75 000 pièces, soit environ cinq fois plus qu'en 2006. Même si le *Dôme de fer* et les intercepteurs *Patriot* connaissaient un taux de succès élevé, les défenses anti-roquettes et anti-missiles d'Israël seront tout simplement submergées, les pertes israéliennes seront plus élevées, peut-être beaucoup plus qu'en 2006 et les dommages seront aussi bien plus considérables.

De plus, il se peut que le Hezbollah possède des missiles guidés *Scud*, fournis gracieusement par la Syrie, qui peuvent atteindre n'importe quelle cible en Israël. L'installation nucléaire israélienne à Dimona est une cible évidente, mais les *Patriot* pourront peut-être faire échouer les attaques. Le Hezbollah s'est vanté dernièrement de pouvoir atteindre n'importe quelle cible en Israël, contrairement à ce qui s'est passé en 2006, alors qu'aucun missile du Hezbollah n'avait atteint Tel Aviv; il est certain que le Hezbollah réussirait à le faire aujourd'hui. [La première nuit de la guerre de 2006, la Force aérienne d'Israël a détruit les dizaines de missiles à longue portée du Hezbollah, les seuls qui pouvaient atteindre Tel Aviv. On ne sait pas si Israël sera capable de porter un coup semblable et aussi remarquable sur le plan du renseignement lors d'une prochaine guerre.]

Israël a donc très peur de ce que le Hezbollah pourrait accomplir durant une guerre future et il désire donc en empêcher le déclenchement, sauf s'il doit effectuer une frappe préventive parce qu'il craint que le Hezbollah soit sur le point d'attaquer ou parce que selon ses services du renseignement, le Hezbollah

Photo de Reuters RTR1FKUI par Issam Kobeisi

Un combattant du Hezbollah libanais regarde les flammes qui surgissent d'un objet en feu dans une banlieue de Beyrouth, le 17 juillet 2006.

s'apprête à recevoir des armes chimiques de la Syrie. Le climat de peur en Israël s'aggravera si le Hezbollah reçoit des armes chimiques. En fait, je pense que le Hezbollah et la Syrie craignent grandement que cela puisse inciter les Israéliens à riposter, et c'est pourquoi je suis d'avis que le Hezbollah n'en possède pas, du moins au moment de la rédaction du présent article. Israël a prouvé le 30 janvier dernier qu'il est prêt à agir lorsqu'il a attaqué un convoi ayant quitté la Syrie à destination du Liban et transportant supposément des missiles sol-air perfectionnés destinés au Hezbollah.

C'est donc le Hezbollah qui dissuade Israël de passer à l'action et la FINUL n'y est pour rien. La FINUL a été incapable de freiner le réarmement du Hezbollah depuis 2006. Elle est impuissante devant les opérations de contrebande au nord du fleuve Litani parce qu'elle n'est pas déployée dans cette région. De plus, la FINUL ne se rendra pas dans les villes et les villages situés au sud du Litani sans une escorte de troupes libanaises, ce qui signifie dans les faits que l'armée libanaise peut s'opposer à toute tentative de la FINUL d'empêcher des armes destinées au Hezbollah d'être livrées dans la région.

Comme une partie du gouvernement libanais (qui n'est pas membre du Hezbollah) et bon nombre de Libanais craignent tellement le Hezbollah, le gouvernement ne veut pas que la FINUL ait un accès illimité aux villes et aux villages afin d'y chercher les armes du Hezbollah. Depuis 2006, le Hezbollah a modifié sa stratégie de déploiement. Avant la guerre, les roquettes du Hezbollah étaient principalement situées dans les régions rurales. Elles se trouvent maintenant surtout dans les zones urbaines, en partie pour causer un plus grand nombre de pertes de civils libanais, détruire plus d'écoles et de mosquées, et ainsi de suite, au cours d'une prochaine guerre, ce qui favorise la propagande du Hezbollah. La FINUL n'a saisi presque aucune arme du Hezbollah depuis 2006.

Photo de Reuters RTR1GD88 par Yonathan Weitzman.

Des soldats israéliens brandissent leur drapeau national après leur retour du Liban, près de la frontière Israël-Liban, le 14 août 2006.

En fait, je suis persuadé que non seulement le Hezbollah dissuade Israël, mais qu'il dissuade aussi la FINUL puisqu'aucun pays fournisseur de troupes faisant partie de la FINUL n'est véritablement prêt à déclarer la guerre au Hezbollah pour tenter de le désarmer. Effectivement, l'ONU n'a pas tardé à déclarer son refus de désarmer le Hezbollah ou d'empêcher les livraisons d'armes de contrebande. Le 27 août 2006, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré que la FINUL n'allait pas intercepter les cargaisons d'armes expédiées par la Syrie, sauf à la demande du Liban. Très peu de demandes en ce sens semblent avoir été formulées.

Qu'en est-il du Hezbollah? Le Hezbollah craint beaucoup Israël. Le Hezbollah est dissuadé de déclencher la guerre parce qu'il craint ce qu'Israël fera au cours de la prochaine guerre. Les fonctionnaires et les politiciens israéliens ont déclaré publiquement qu'Israël allait modifier grandement sa stratégie durant la prochaine guerre. En 2006, les Forces de défense d'Israël ont obéi à une directive du Cabinet israélien ordonnant de ne pas détruire l'infrastructure du Liban (une directive que peu connaissent ou comprennent), sauf celles susceptibles d'aider directement le Hezbollah dans ses efforts militaires. Par exemple, Israël a bombardé l'aéroport de Beyrouth pour empêcher l'Iran ou la Syrie de l'utiliser pour approvisionner le Hezbollah en armes pendant la guerre.

Au cours de la prochaine guerre, les Israéliens vont détruire toutes les infrastructures libanaises importantes, probablement dans les deux ou trois jours suivant la déclaration de guerre. Des dizaines de milliers de réservistes de l'IDF seront mobilisés et trois ou quatre divisions mécanisées de l'IDF se dirigeront vers le nord et franchiront la frontière du Liban. On peut s'attendre à ce que les forces de l'IDF commencent à opérer à partir de la place forte du Hezbollah située dans la plaine de la Bekaa. Une fois le Liban tout entier plongé dans le noir, Israël commencera à broyer les forces militaires du Hezbollah et il restera sourd aux inévitables plaidoyers internationaux en faveur d'un cessez-le-feu.

Tout ce qui précède est prévisible parce qu'aucun politicien israélien de quelque affiliation que ce soit ne veut voir se reproduire les résultats discutables de l'opération militaire d'Israël en 2006. Aucun politicien israélien ne pourrait conserver son poste si le Hezbollah n'est pas vaincu au cours de la prochaine guerre. D'ailleurs, bien qu'on pense généralement le contraire, l'IDF a connu des succès militaires impressionnants pendant la guerre, comme la destruction de tous les missiles à longue portée du Hezbollah la première nuit de la guerre, tel qu'il est indiqué ci-dessus. Pourtant, on a qualifié, avec raison, le résultat général des efforts militaires israéliens en 2006 d'échec, mais non de défaite.

Hassam Nasrallah sait ce qu'Israël va faire s'il y a une autre guerre. Il sait également que le peuple libanais va imposer des sanctions très sévères au Hezbollah si son esprit

d'aventure provoque une autre guerre. En fait, dans une déclaration célèbre faite après la guerre de 2006, Nasrallah a affirmé que s'il avait pu prévoir la réaction d'Israël, le Hezbollah n'aurait jamais effectué l'opération de kidnapping qui a déclenché la guerre.

Cela explique pourquoi, même si le Hezbollah s'arme « jusqu'aux dents » et dissuade ainsi Israël, il n'a pas tiré un seul coup de feu contre ce dernier depuis 2006. Pas un seul. Il a peut-être fomenté quelques attaques terroristes ailleurs, mais aux yeux des Israéliens, cela fait partie des « règles du jeu » – du moins si ces attaques ne causent pas trop de pertes – tout comme l'assassinat par Israël de membres opérationnels du Hezbollah comme Imad Mughniyeh fait partie du jeu. Ces règles excluent la déclaration de guerre en raison d'actes commis à l'extérieur du Liban et d'Israël, à l'exception peut-être d'assassinats contestables qu'Israël aurait commis au Liban. Le Hezbollah a un seul grand coup relativement récent à son actif, commis au moyen d'un drone non armé. Même cet exploit n'a probablement pas été effectué sans une vive appréhension chez les membres du Hezbollah. Ils ont attendu une semaine pour proclamer leur « victoire », mais ils ont rapidement admis qu'ils s'attendaient à ce qu'Israël abatte le drone, ce qui s'est produit.

Les propagandistes du Hezbollah ont ensuite « réagi avec excès » à ce coup d'éclat. Ils ont effectivement publié une photo d'un UAV avec un logo du Hezbollah – mais c'était de toute évidence un UAV américain parce qu'on pouvait apercevoir clairement l'emblème des É.-U. sur la photo de l'appareil. Hormis la destruction du drone, quelle a été la réaction de l'IDF? Les chasseurs israéliens ont survolé Beyrouth le lendemain, ont franchi le mur du son et ont produit des bangs supersoniques. Cependant, les Israéliens n'ont pas déclenché de tirs parce qu'ils craignent toujours le Hezbollah.

Dans l'intervalle, après une brève pause postérieure à la guerre, Israël a repris les vols de reconnaissance au-dessus du Liban pour suivre les déplacements et repérer les sites militaires du Hezbollah. Ce dernier n'a pas tiré une seule fois sur les appareils. Pas une seule fois. Et quel a été le rôle de la FINUL? Compter le nombre de vols et émettre des protestations.

Le Hezbollah est complètement neutralisé par Israël parce qu'il sait que les résultats de la prochaine guerre seront très néfastes pour lui et pour l'ensemble du Liban. Pas parce que la FINUL est sur le terrain; aux yeux du Hezbollah et d'Israël, la FINUL ne sera tout au plus qu'une contrariété mineure.

C'est pour toutes ces raisons que je ne peux tout simplement pas accepter l'affirmation du professeur Byers. Il ignore totalement le facteur puissant et dominant de la peur, le facteur qui explique pourquoi Israël et le Hezbollah ne sont pas entrés en guerre depuis 2006.

Compte tenu du décès de quatre observateurs militaires de l'ONU en 2006, je pense que lors de la prochaine guerre, la FINUL retirera ses troupes des emplacements les plus exposés et les regroupera dans le moins grand nombre de sites possibles. En fait, les pays qui fournissent des troupes pourraient choisir de retirer entièrement leurs troupes du Liban s'ils estiment pouvoir le faire sans être pris entre deux feux. Alors, ils ne pourront même pas consigner la plupart des événements qui se dérouleront.

Ainsi, le « dossier » de la FINUL depuis 2006 n'est guère reluisant. La dissuasion mutuelle – une peur considérable – a empêché le déclenchement d'une autre guerre, et non la présence ou les activités de la FINUL. La FINUL n'a pas empêché le réarmement du Hezbollah. La FINUL ne peut mettre un terme aux vols de l'IDF au-dessus du Liban. Et selon moi, la FINUL ne sera même pas capable de consigner le déroulement des événements lors de la prochaine guerre, s'il y en a une.

Le colonel (à la retraite) R. Geoffrey St. John, M.S.M., CD, *ancien officier de la Branche des services du renseignement, a été l'attaché de défense du Canada en Israël de 2004 à 2008 et le chef de la section Moyen-Orient / Afrique du Nord de 2010 à 2011, sous la direction du chef - Renseignement de la défense au Quartier général de la Défense nationale.*

Photo de Reuters RTR238TH

Un membre du Hezbollah se tient devant une affiche de son leader, Sayyed Hassan Nasrallah, au cours d'une procession en l'honneur de l'Achoura dans le Sud du Liban, le 10 janvier 2009.

Photo de Reuters RTXVFMO par Jorge Silva

À Cancun, un enfant se sert de *Google Earth* et de plusieurs écrans pour naviguer au-dessus de la ville de Mexico, le 5 décembre 2010.

DES BALLES, DES BOMBES ET DES FRIANDISES GLACÉES : LES RÉPERCUSSIONS INATTENDUES DE LA NOUVELLE ÈRE DE LA CARTOGRAPHIE À *LA GOOGLE EARTH* –

(OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE ET D'ACQUISITION D'OBJECTIFS DES INSURGÉS)

par Nicholas Kaempffer

Photo du MDN AR2009-Z043-13 par le caporal-chef Jonathan Johansen

Le terrain d'aviation de Kandahar la nuit, le 26 juillet 2009.

Introduction

J'ai commencé à m'intéresser à *Google Earth* en 2006, au retour d'Afghanistan de mon ami le caporal Johann Reimer. À un moment donné pendant son affectation de neuf mois à l'aérodrome de Kandahar, il a été le premier adjoint médical arrivé sur les lieux d'une attaque à la roquette dévastatrice contre l'un des nombreux mess de la base et il a prodigué les premiers soins qui ont contribué à sauver la vie de soldats blessés. Comme tout bon soldat, Johann m'a raconté avec humour le récit d'un camarade blessé, mais heureux, qui disait devoir la vie à une friandise glacée. En effet, s'il ne s'était pas penché pour en prendre une, les éclats qui se sont logés dans son arrière-train auraient transpercé sa poitrine. L'auteur de l'attaque à la roquette, tué ultérieurement par un hélicoptère d'attaque américain, avait suscité une certaine admiration – bien involontaire – pour son habileté à cibler avec exactitude des installations précises de la base. Quelques mois ont passé, et j'ai remarqué dans les médias sur Internet plusieurs mentions de l'emploi que des insurgés

auraient fait de *Google Earth* pour planifier des attaques à la roquette en Afghanistan et en Iraq. Cela m'a rappelé l'histoire de la friandise glacée salvatrice. Dans ce bref article, je retracerai l'évolution – pleine de rebondissements et loin d'être terminée – de l'emploi de *Google Earth* par des insurgés, dans le contexte de l'histoire de la cartographie et des empires, ainsi que de la décentralisation du savoir géographique au XXIe siècle. Les deux premières sections, intitulées *Dans l'intérêt de l'empire* et *La puissance du savoir*, donneront au lecteur une appréciation de l'histoire de la cartographie, de la sécurité et des États. Ensuite, de la section *L'entrée sur scène de Google Earth* à la conclusion, je traiterai à l'aide d'études de cas de l'emploi que font des insurgés de *Google Earth*, une puissante application de cartographie mondiale fondée sur des images satellites. J'entends mettre en lumière de quelle façon l'innovation technologique qu'est *Google Earth* est en train de révolutionner l'accès du grand public à l'information géographique en faisant de la cartographie un secteur d'activité décentralisé. L'accès sans précédent qu'elle nous offre à des données satellites spécialisées, qui étaient auparavant du ressort exclusif des États, a bien servi les insurgés; il s'agit là d'un effet imprévu du transfert de l'information du domaine de l'État au domaine public. Afin de mettre cette évolution en contexte comme il se doit, il faut d'abord se pencher sur le lien initial entre la sécurité des États et le savoir cartographique.

Dans l'intérêt de l'empire

Les cartes et les armées partagent une histoire qui remonte à la nuit des temps, puisque les empires et les mouvements de conquête ont compté sur la cartographie pour la navigation, le commerce, la stratégie et la tactique. Les premières cartes impériales ont été produites au XVIe siècle par les Espagnols et les Portugais, qui les ont appelées *Padreo Real* et *Padron Real*. Ces cartes suscitaient l'envie et étaient gardées jalousement par les chambres de commerce, comme l'explique l'écrivain et cartographe David Turnbull : « Le Portugal et l'Espagne ont été les premières nations à délimiter des espaces dans lesquels tout le savoir géographique était réglementé[1]. » [TCO] Ces États tenaient à faire du savoir cartographique une chasse gardée, et ils avançaient en ce sens par des mesures *proactives*, plutôt que *réactives*, un peu comme les autorités carcérales cherchent à endiguer une émeute avant même qu'elle se déclenche. Ainsi, ils confinaient les nations rivales à l'ignorance et les privaient de toute possibilité de leur faire concurrence pour le Nouveau Monde[2]. Par l'établissement de chambres du commerce qui assuraient le maintien des monopoles commerciaux, l'Espagne et le Portugal ont pu préserver la sécurité physique de leurs colonies, dont dépendait la sécurité économique de l'État. C'est ainsi que les cartes sont devenues un bien très convoité et soigneusement gardé par les États, et qu'elles se sont transformées en plans pour le colonialisme et en instruments de la guerre. Certes, les Portugais et les Espagnols ne pouvaient pas garder éternellement leur mainmise sur les cartes du Nouveau Monde. Pour cette raison, et à cause de diverses failles techniques, le *Padreo Real* et le *Padron Real* ont cessé d'être employés et sont tombés dans l'oubli[3]. En dépit des obstacles techniques et financiers de taille que comportait la cartographie du territoire des empires et des États, le savoir cartographique a connu un grand essor du fait des travaux considérables réalisés dans ce domaine, notamment par les Français qui en ont chargé les Cassini[4]. Il ressort de tout cela le constat que, depuis l'époque de la « cartographie des empires », les États avaient intérêt à limiter l'accès à l'information cartographique afin de garder l'exclusivité d'un savoir essentiel à la prospérité et à la sécurité économiques. Chris Perkins et Martin Dodge, dans leur excellent essai intitulé *Satellite Imagery and the Spectacle of Secret Places*, placent ainsi dans son contexte (à juste raison, à mon avis) le rôle que les États d'Europe ont joué par le passé dans l'établissement des cartes :

> Les levés topographiques à grande échelle effectués dans toute l'Europe au cours des XVIIIe et XIXe siècles, ainsi que dans les colonies des pays européens, ont surtout été menés dans le but d'aider les forces militaires à asseoir le contrôle de l'État sur le territoire. Les institutions publiques de cartographie ont presque toutes leurs racines dans les impératifs militaires; en outre, les spécifications cartographiques qui sous-tendent de nos jours la plupart des ensembles de données géospatiales nationaux dérivent des besoins du combat[5]. [TCO]

La puissance apportée par les cartes s'est avérée capitale, non seulement pour les États qui les ont commandées, mais également pour leurs nations rivales, qui avaient énormément à gagner de l'acquisition du savoir cartographique de leurs opposants. Elles ont fatalement marqué le début des guerres de l'information.

Photo de Reuters RTR337HI par Handout

Peter Birch, gestionnaire de produits - *Google Earth*, présente ce à quoi on peut s'attendre dans l'avenir avec *Google 3D Maps* aux bureaux de l'entreprise à San Francisco, le 6 juin 2012.

La puissance du savoir

Du point de vue tant stratégique qu'économique, il est primordial que les États consignent sur des cartes non seulement leurs frontières intérieures, mais également celles qui les séparent de leurs voisins. Or, dans un contexte de mondialisation, la notion de « voisin » s'est étendue à toute la planète; par conséquent, les nations investissent énormément d'argent et de main-d'œuvre dans la cartographie de « l'autre ». Les technologies de surveillance dont on dispose aujourd'hui sont à des lieues de celles qu'employait lord Baden-Powell pour cartographier les positions ennemies à la main[6] – en effet, nous vivons dans un monde de satellites, d'avions espions et d'opérations clandestines. La guerre froide a beaucoup fait pour l'évolution des technologies modernes de levé cartographique, les États ne ménageant rien pour cartographier les positions, les itinéraires, les infrastructures et les activités de l'ennemi. Ces technologies, comme le savoir cartographique auquel elles ont donné naissance, ont évolué initialement loin de l'œil du grand public, bien qu'elles aient été mises de l'avant de temps à autre pour garantir la sécurité nationale[7]. Progressivement, le monde civil a

toutefois commencé à avoir accès au savoir cartographique qui était jusque-là la chasse gardée de l'État. Avec la croissance de la demande commerciale, le grand public a commencé à exploiter les technologies de cartographie militaires à des fins civiles. Le système mondial de positionnement, surtout connu sous le sigle GPS, a été conçu au départ par le gouvernement des États-Unis pour marquer sur des cartes du champ de bataille les mouvements de ses troupes. Ce système est aujourd'hui accessible au grand public[8]. Il appartient toujours au gouvernement des États-Unis, qui y voit une ressource nationale et en contrôle tous les aspects. Dans l'éventualité d'un conflit ou de circonstances qui le justifieraient, il est à même de *réduire la précision* des récepteurs GPS civils ou d'en *bloquer complètement* l'utilisation[9]. Cet état de fait a amené bon nombre de nations et d'organisations, comme la Chine, la Russie et l'Union européenne, à concevoir leurs propres systèmes de positionnement. Il montre en outre que les États ont toujours besoin de contrôler rigoureusement l'*accès* aux ressources cartographiques, de même que leur *emploi*. Voilà qui soulève une question intéressante : que feront les gouvernements lorsqu'ils ne pourront plus contrôler la création et la diffusion du savoir cartographique, surtout quand ce savoir comprend des renseignements essentiels aux intérêts militaires?

L'entrée en scène de *Google Earth*

Élaboré par la société privée Keyhole Inc., puis acquis par *Google* en 2004, *Google Earth* est un logiciel accessible gratuitement sur Internet qui contient un globe terrestre virtuel, des cartes et d'autres informations géographiques[10]. En peu de mots, les utilisateurs de *Google Earth* ont le monde au bout des doigts. Grâce à des images satellites d'une résolution moyenne de 15 mètres par pixel, ils peuvent faire un gros plan sur presque tout lieu et obtenir de l'information sur les bâtiments, les routes, la topographie, et ainsi de suite. À l'aide d'un autre produit de *Google* appelé *Google Street View*, les utilisateurs peuvent consulter une image numérisée du lieu qu'ils visualisent dans *Google Earth*, comme s'ils y étaient eux-mêmes[11]. Bref, *Google Earth* offre gratuitement au grand public des images et un savoir cartographique comme seuls les États pouvaient en avoir jadis. Dans son essai intitulé *Becoming Bombs: 3D Animated Satellite Imagery and the Weaponization of the Civic Eye*, Roger Stahl parle ainsi des répercussions et de la puissance de *Google Earth* :

> Depuis son dévoilement en 2005, *Google Earth* n'a pas su se défaire de son aura martiale. Les images aériennes ayant été si longtemps un instrument du pouvoir militaire, le nouveau « régime de visibilité » amené par *Google Earth* a suscité la contestation, tant du point de vue de la sécurité nationale que de celui de la géopolitique mondiale. En Occident, l'arrivée de *Google Earth* a éveillé le souvenir des rumeurs de la guerre froide qui voulaient que des satellites espions soient capables de lire une plaque d'immatriculation depuis l'espace. Elle a aussi rappelé à la mémoire des centaines de scènes de films hollywoodiens dans lesquelles on voyait des généraux à cinq étoiles consulter des images satellites de haute précision depuis leur donjon ultramoderne sis dans les profondeurs de la Terre. Quand la fameuse technologie a cheminé jusque dans la vie quotidienne des civils, elle a donné naissance à une foule de « généraux » en herbe qui, depuis leur ordinateur, ont scruté le globe de leur regard pénétrant. Armés de *Google Earth*, des foules d'« espions » amateurs ont commencé à chercher les lieux secrets de la planète pour éprouver la technologie, ainsi qu'à rassembler leurs trouvailles dans des communautés virtuelles. La plus importante de ces découvertes est sans doute celle d'un Californien vivant en Allemagne, qui a repéré un énorme secteur d'entraînement militaire chinois qui reproduisait une section de la frontière montagneuse entre la Chine et l'Inde. La nouvelle de la découverte a fait le tour du monde comme s'il s'était agi du plus récent thriller d'espionnage[12]. [TCO]

Depuis l'arrivée de *Google Earth*, le grand public a accès à un savoir cartographique jusque-là strictement protégé et contrôlé, ce qui ne manque pas de soulever la controverse. Dans les sections qui suivent, je brosserai le tableau de la concurrence entre droits individuels, droits collectifs et sécurité nationale à l'ère de *Google Earth*.

Photo du MDN VL2007-1004-01 par le caporal Bruno Turcotte

Des soldats canadiens synchronisent leur GPS avec le satellite GPS avancé pour la défense (DAGR), le 28 janvier 2007.

Les guerres de l'information

À l'époque où l'État détenait le monopole du savoir cartographique, il était possible de réglementer et de contrôler rigoureusement l'accès à l'information. En temps de guerre et de conflit, le dicton qui veut que ce qu'on ignore ne peut pas nous faire de mal est on ne peut plus faux. La guerre *a toujours été*, et *continuera d'être* tributaire de l'information : dans les faits, ce que l'on ignore peut *tuer*. Les États prenaient donc la surveillance et l'imagerie au sérieux, car elles permettaient de préserver tant les secrets que les stratégies. Or, *Google Earth* offre essentiellement au grand public la puissance des satellites omniprésents, et prive les États de la suprématie dont ils jouissaient dans le domaine du savoir lié à la géographie. Les intérêts commerciaux de *Google s'*opposent directement au secret d'État, de sorte que les gouvernements n'ont plus la mainmise sur ce domaine. Le journaliste Roger Stahl a noté les propos laconiques du lieutenant-général Leonid Sazhin, un analyste du service de sécurité fédéral de Russie, qui a affirmé : « Les terroristes n'ont plus besoin de faire de reconnaissance d'objectif; une société américaine s'en charge maintenant pour eux[13]. » [TCO] Le contrôle du savoir géographique par les institutions étatiques est menacé, comme l'indique Harley : « Les institutions de cartographie officielles, en général sous le couvert de la "sécurité nationale", ont toujours été réticentes à préciser les règles qui régissent l'information qu'elles excluaient, surtout en ce qui a trait aux installations militaires et à d'autres lieux sensibles pour

diverses raisons politiques[14]. » [TCO] En faisant tomber l'hégémonie des gouvernements sur l'imagerie satellite, *Google Earth* a soulevé partout dans le monde d'importantes préoccupations au sujet des secrets d'État et des éléments d'infrastructure sécuritaire ainsi étalés au grand jour. Qui plus est, on sait que des personnes et des organisations se servent du logiciel *Google Earth* dans un rôle *actif*, plutôt que *passif*, pour renverser la domination qu'exercent depuis longtemps les États dans les secteurs du renseignement spatial et militaire. La première étude de cas que je vous présenterai concerne l'emploi de *Google Earth* par des militants palestiniens en vue d'attaques contre Israël.

Photo de Reuters RTR1QTOI par Oleg Popov

Des militants palestiniens de la Brigade des martyres d'Al-Aqsa défilent à Ramallah, le 15 juin 2007.

Quand l'idéologie du tiers monde rencontre l'armement du deuxième monde et la technologie des pays industrialisés…

Dans le contexte tragique du long conflit israélo-palestinien, il est clair qu'Israël occupe depuis des décennies la position dominante que confère la suprématie militaire exercée par l'intermédiaire de la technologie et de la surveillance. L'équilibre des forces commence cependant à se modifier. Un des facteurs qui jouent dans l'équation toujours changeante est l'apparition de *Google Earth* et l'emploi qu'en font les militants palestiniens pour frapper Israël de leurs roquettes avec une plus grande précision qu'auparavant[15]. En effet, il est extrêmement difficile d'atteindre des objectifs éloignés au moyen de tirs indirects (munitions tirées au-delà de la portée de l'observation directe), car il faut tenir compte de multiples variables pour trouver le point à cibler. Les images générées par *Google Earth* permettent aux militants d'identifier les objectifs et d'en calculer la distance et l'altitude, et donc d'employer des tables de tir pour choisir l'emplacement de leurs positions de tir et orienter leurs roquettes en plein sur les positions israéliennes. Autrement dit, *Google Earth* donne aux groupes militants palestiniens, tels que la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, la possibilité de frapper avec une précision accrue des objectifs israéliens spécifiques, en leur fournissant une meilleure image du renseignement réel sur le terrain[16]. Le savoir cartographique qu'utilisent ces groupes appartenait jusque-là presque exclusivement aux Israéliens, et *Google Earth* est essentiellement en train d'égaliser les chances des forces opposées. Khaled Jaabari, un des commandants de la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, le confirme : « Nous obtenons des détails de *Google Earth* et les comparons à nos cartes du centre-ville et des secteurs sensibles[17]. » *Google Earth* est ainsi en train de combler le fossé technologique qui séparait historiquement les deux ennemis. Il y a 10 ans, les militants comme Khaled Jaabari n'avaient aucun moyen d'égaler les capacités des Israéliens en matière de surveillance et de cartographie, ces derniers investissant des millions de dollars, si ce n'est des milliards, pour maintenir leur supériorité. Aujourd'hui, des groupes comme la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa reçoivent tout à fait gratuitement de l'information cartographique de haute qualité. Si cela les arrange bien, c'est loin d'être le cas des Israéliens, qui ont entrepris de faire censurer certaines images ou d'en faire réduire la résolution afin de rendre le ciblage plus difficile. Après l'étude de cas suivante, *Google Earth* et la guerre contre le terrorisme, je présenterai la réaction des États à la venue de *Google Earth* et les questions de sécurité que cet outil soulève.

Google Earth et la guerre contre le terrorisme

En Occident, on peut mesurer la sensibilité des particuliers, des gouvernements et des organisations à un enjeu d'après leur propension à intenter une action en cas d'atteinte ou d'injustice perçue. Un exemple révélateur est celui des troupes britanniques postées à Bassora, en Iraq, où des membres du Royal Green Jackets, une unité d'infanterie, ont menacé de poursuivre *Google* si des soldats devaient être blessés au cours d'une attaque facilitée par des images tirées de *Google Earth*[18]. Dans un article faisant état de cette « première historique », la journaliste Elinor Mills explique comment les soldats britanniques ont réagi à la nouvelle que des documents saisis au cours de raids dans la résidence des insurgés contenaient des imprimés de *Google Earth* montrant l'emplacement des bâtiments, des tentes, des latrines et des véhicules légèrement blindés[19]. Lorsqu'on lui a montré des preuves que les insurgés avaient déterminé la latitude et la longitude précises des logements des soldats, un officier du renseignement britannique a résumé la situation ainsi : « Cela prouve, pour autant que je sache, que les attaques terroristes ont été planifiées […] Nous croyons qu'ils ont utilisé *Google Earth* pour cerner les secteurs les plus vulnérables, comme les tentes[20]. » Des incidents semblables ont été signalés ailleurs en Iraq, et la question a fait la une partout dans le monde quand on a découvert en ligne des vidéos d'instruction montrant aux insurgés comment se servir de *Google Earth* pour attaquer les forces de la coalition[21]. *Google Earth* est effectivement en train de devenir une arme, plutôt qu'une simple application. Comme le rappelle le Captain (retraité) Nathan Fick dans ses mémoires intitulés *One Bullet Away,* il n'y a pas que les fusils, les hélicoptères d'attaque et les grenades qui méritent le qualificatif d'arme : « Chez les marines, tout peut être une arme; *c'est une toute nouvelle façon de voir les choses*. La cuiller de plastique qui accompagne mes RIC (rations individuelles de campagne) devient une arme si je l'utilise pour isoler une antenne radio afin de joindre les pilotes d'avions à réaction pour demander une frappe aérienne[22]. » Les effets néfastes imprévus de l'arrivée sur scène de *Google Earth* ont soulevé la controverse autour de la sécurité des soldats déployés à l'étranger pour faire la guerre aux terroristes, mais aussi dans le milieu de la sécurité intérieure. La Chine, l'Iran, la Turquie, le Maroc, le Bahreïn, le Soudan, la Jordanie, la Suède et les États-Unis ont tous pris des mesures pour empêcher *Google Earth* de photographier certaines installations, dont la Maison-Blanche; d'ailleurs, *Google Street View* s'est vu interdire de photographier les bases militaires situées aux États-Unis, de même que les environs de certaines installations sensibles de Grande-Bretagne[23]. Malgré les interventions de nombreux États pour contrer les répercussions de la diffusion du savoir cartographique au grand public, *Google Earth* demeure largement accessible partout dans le monde. Il

est même arrivé à plusieurs reprises que *Google* révèle accidentellement des secteurs qui avaient auparavant été brouillés à la demande d'autorités gouvernementales[24]. Même si, de l'avis de Chris Perkins et Martin Dodge, les cartes les plus efficaces ont été, et sont encore souvent, réservées exclusivement aux militaires, il reste que les insurgés n'ont pas besoin de cartes extraordinairement complexes ou détaillées pour frapper leurs objectifs[25]. Pour résumer la situation simplement, on peut dire que *Google Earth* fournit gratuitement une image aérienne statique des champs de bataille du XXIe siècle qui n'était qu'à la portée d'une poignée d'États il y a à peine 10 ans. *Google Earth peut être employé*, et *a déjà été employé* pour contribuer au succès d'opérations menées par des insurgés, opérations qui auraient jadis été inimaginables sans la puissance de l'information cartographique d'un État. Une pareille décentralisation du savoir est sans précédent, et l'on peut s'attendre à ce qu'elle s'*intensifie*, plutôt que de se *résorber*, dans les années à venir. Avant de conclure cet article, je vous présenterai la réponse de *Google* à ceux qui prétendent que son logiciel menace la sécurité des nations.

La réponse de *Google*

Google a fait l'objet d'autant de louanges que de condamnations pour sa façon de répondre aux demandes liées aux questions de sécurité nationale. Le directeur de la division *Google Earth*, John Hanke, a fait valoir que des terroristes *avaient déjà* attaqué des objectifs sans *Google Earth* et *continueraient* sans doute de le faire. Plusieurs fois, *Google* a acquiescé aux demandes d'États qui le priaient de réduire la résolution d'emplacements jugés sensibles, dont certains complexes en Inde, en Grande-Bretagne et aux États-Unis[26]. De plus, comme *Google Earth* est développé à partir des États-Unis, son exportation en Iran est interdite par des règlements américains[27]. Enfin, malgré la diminution de la résolution des images représentant certains lieux sensibles, il est clair que *Google Earth* est là pour rester et que cet outil continuera de servir à des fins tant pacifiques que guerrières.

Conséquences et conclusions

Google Earth est bien plus qu'une technologie à deux usages (civil et militaire) – ce logiciel marque le transfert dans l'espace public, sous contrôle privé, de l'information cartographique qui était auparavant jalousement gardée et contrôlée par les États. Les cartes confèrent une énorme puissance, et leur transfert dans l'espace public ne se fait pas sans accroc, comme le montrent les études de cas portant sur Israël et la guerre contre le terrorisme. Si les capacités imprévues qu'apporte *Google Earth* représentent une menace pour le contrôle étatique du savoir cartographique, la décentralisation de l'information cartographique est somme toute porteuse de l'espoir d'un monde plus harmonieux. Le présent article relate une histoire dont la conclusion reste à écrire, car *Google Earth* est un produit qui n'en est qu'à ses débuts. En fin de compte, comme la plupart des choses qui nous entourent, *Google Earth* deviendra ce que nous, l'humanité, voudrons bien en faire.

Le lieutenant Nicholas Kaempffer, *officier d'artillerie, possède un baccalauréat ès arts spécialisé en géographie de l'Université Queen's. Il occupe un poste de commandant de troupe à l'École du Régiment royal de l'Artillerie canadienne.*

Photo de Reuters RTR2MULV par Thomas Peter

La chancelière allemande Angela Merkel et le dirigeant de *Google Europe* centrale et du Nord, Philipp Schindler, regardent l'application de *Google Earth* à la soirée des médias à Berlin, le 24 mai 2011.

NOTES

1. David Turnbull, « Cartography and science in early modern Europe: Mapping the construction of knowledge spaces », dans *Imago Mundi*, vol. 48, no 1, p. 7.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 14.
4. *Ibid.*, p. 16.
5. Chris Perkins et Martin Dodge, « Satellite imagery and the spectacle of secret spaces », dans *Geoforum*, 2009, p. 2.
6. Lord Baden-Powell, fondateur du mouvement scout et officier anglais au tournant des XIXe et XXe siècles, est connu pour son travail dans le domaine du renseignement : il avait l'habitude de se déguiser en chasseur de papillons et de faire des croquis des installations militaires de l'ennemi en cachant ses plans dans les ailes des papillons qu'il dessinait.
7. On n'a qu'à penser à la divulgation de la présence de missiles nucléaires russes à Cuba par le président Kennedy durant la crise des missiles. Ce dernier a fait usage de photos de surveillance, prises depuis des avions espions U2 américains, pour aller chercher le soutien politique qu'il lui fallait aux États-Unis et pour obtenir des Nations Unies le blocus de Cuba. Voilà un exemple éloquent de ce que peut apporter la cartographie militaire.
8. Perkins et Dodge, p. 1.
9. *Ibid.*
10. *Google Earth* (2010), à l'adresse http://www.google.fr/earth/index.html.
11. *Google Street View* (2010), à l'adresse http://maps.google.ca/intl/fr/help/maps/streetview/.
12. Roger Stahl, « Becoming Bombs: 3D Animated Satellite Imagery and the Weaponization of the Civic Eye », dans *MediaTropes*, 2010, vol. 2, no 2, 2:2, p. 65.
13. *Ibid.*, p. 66.
14. J.B. Harley, « Maps, knowledge and power », dans D. Cosgrove et S. Daniels (dir.), *The Iconography of Landscape,* Cambridge (Pennsylvanie), Cambridge University Press, 1988, p. 301.
15. Clancy Chassay et Bobby Johnson, « *Google Earth* Used to Target Israel », 2007, dans *The Guardian,* à l'adresse http://www.guardian.co.uk/technology/2007/oct/25/google.israel.
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*
18. Elinor Mills, « *Google*, British Military Discuss *Google Earth* Use in Attacks », dans *CNET*, 2007, à l'adresse https://moodle.queensu.ca/file.php/868/Google_Maps_Military_Uses_001.pdf
19. *Ibid.*
20. *Ibid.*
21. Stahl.
22. Nathan Fick, *One Bullet Away*, New York, First Mariner Books, 2005, p. 28.
23. 1. Stahl. 2. Federal Aviation Administration, « Every US Military Base Identified on *Google Maps* », à l'adresse Seeandavoid.org 3. Mike Ferro, « *Google Earth* Uncovers Secret UK Nuke Base – Is Technology Out of Hand? », 2009, à l'adresse https://moodle.queensu.ca/file.php/868/Google_Maps_Military_Uses_003.pdf.
24. Ferro.
25. Perkins et Dodge, p. 2.
26. Ferro.
27. Forums de soutien de *Google Earth*, 2010, à l'adresse http://www.google.com/support/forum/p/earth/thread?tid=403a43f2bf5def3b&hl=en.

Photo du MDN IS2012-6016-061 par le sergent Gaétan Racine

Un aéronef CC177 Globemaster III du 429e Escadron de transport des Forces armées canadiennes s'apprête à toucher le sol au cours d'un vol d'entraînement dans le secteur de Trenton, le 15 novembre 2012.

NOTRE CAPACITÉ DE TRANSPORT AÉRIEN STRATÉGIQUE SUFFIT-ELLE?

par Martin Shadwick

Dans le contexte financier actuel, contraignant au point où l'ajout d'un seul appareil à la flotte de quatre avions Twin Otter de l'Aviation royale canadienne poserait problème, la quête d'un cinquième avion C17A Globemaster III que d'aucuns mènent peut sembler utopique et vouée à l'échec pour certains observateurs. En effet, il s'agit d'une proposition beaucoup plus onéreuse que celle visant l'humble Twin Otter. Nombreux sont les facteurs qui influent sur notre capacité de transport aérien stratégique et qui doivent être pris en considération. D'une part, l'importante mission de combat du Canada en Afghanistan tire à sa fin (principale *raison d'être* de la flotte d'avions C17A actuelle); le rôle d'instruction que joue le Canada dans ce même pays se terminera bientôt; et le nombre de militaires canadiens qui sont actuellement en déploiement pour des opérations de maintien de la paix ou de soutien de la paix de l'Organisation des Nations Unies est très limité. D'autre part, des réticences se font sentir, notamment chez ceux qui donnent la priorité à d'autres acquisitions, ceux qui entretiennent des doutes quant à la capacité de l'avion C17A de manœuvrer sur de courtes pistes et des terrains d'aviation inhospitaliers et ceux qui se méfient de l'image à caractère politique que renvoient les médias en montrant des rames de limousines et de VUS blindés émerger des C17A lors des visites du premier ministre. Il se pourrait donc très bien que le dossier du cinquième C17A ne dépasse jamais l'état embryonnaire. Cela étant dit, il serait à la fois imprudent et irréfléchi de balayer du revers de la main l'expansion de la flotte. Elle a rendu des services inestimables dans un large éventail de rôles non militaires, quasi militaires et militaires, autant au pays qu'à l'étranger, depuis la livraison du premier avion à la BFC Trenton, en 2007. Cependant, une flotte composée de quatre avions seulement peut présenter un grand nombre de problèmes complexes liés à l'état de fonctionnement, à la disponibilité et au rapport coût-efficacité. Le Canada pourrait bien, en y regardant de plus près, arriver à la conclusion que l'expérience vécue par les autres utilisateurs du C17A qui en avaient d'abord acquis quatre, pour ensuite augmenter progressivement leur flotte (jusqu'à huit appareils, dans le cas de la Royal Air Force et six, pour la Royal Australian Air Force), constitue un exemple à suivre.

Vers la fin des années 60, le Canada avait géré maladroitement le dossier du transporteur aérien stratégique C141A Starlifter, de Lockheed. L'enthousiasme envers les transporteurs aériens stratégiques lui appartenant (à l'opposé des aéronefs détenus en commun) s'est notablement atténué par la suite, au cours des mandats de Jean Chrétien et de Paul Martin. En conséquence, l'acquisition subséquente de l'avion C17A relève presque du miracle. Par exemple, au cours de l'assemblée générale annuelle de 2003 de la Conférence des associations de la défense, John McCallum, alors ministre libéral de la Défense, avait affirmé ce qui suit : « … les Forces canadiennes n'achèteront pas unilatéralement de gros avions de transport ». En novembre 2002 et en avril 2003, au cours d'une présentation devant le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, M. McCallum a souligné les coûts financiers importants des transporteurs aériens stratégiques tels que le C17A. Il a ensuite fait part de ses préoccupations au sujet de la difficulté apparente à en faire une utilisation rentable dans les activités quotidiennes (par rapport aux opérations intensifiées). Enfin, il a fait remarquer que seulement deux pays membres de l'OTAN, à savoir les États-Unis et le Royaume-Uni, possédaient

leurs propres avions de transport aérien stratégique. Tout en reconnaissant que ces appareils constituaient « l'une des priorités », M. McCallum a ajouté qu'une certaine forme d'arrangement visant la mise en commun des ressources des alliés de l'OTAN serait la voie à suivre. Le manque d'enthousiasme à l'endroit de la flotte canadienne de C17A ne se limitait pas au milieu politique. En effet, Rick Hillier, autant avant qu'après (du moins au début) sa nomination au poste de chef d'état-major de la Défense, s'opposait fermement à l'acquisition de ces avions, tout en soutenant la mise à niveau de la capacité de transport aérien tactique du pays (l'avion C130 Hercules).

C'est grâce au gouvernement conservateur de Stephen Harper et, en particulier, au rôle crucial qu'a joué son premier ministre de la Défense nationale, Gordon O'Connor, que le Canada a pu se procurer le C17A. Le nouveau gouvernement a conclu que « la situation mondiale actuelle, changeante et instable, exige que les Forces armées canadiennes aient leur propre accès indépendant et fiable au transport aérien stratégique afin de transporter rapidement le matériel lourd sur de longues distances et de le livrer là où le Canada en a besoin, pour le soutien d'opérations de secours humanitaire ou dans le théâtre des opérations ». La décision d'Ottawa d'acquérir seulement quatre appareils (d'après les études effectuées par l'Aviation, il en aurait fallu cinq ou, encore mieux, six) était une solution de compromis durement gagnés et a donc déçu. Pourtant, la décision de fond de rejeter la mise en commun des ressources au profit d'une flotte proprement canadienne était à la fois prudente et pragmatique, pour les raisons suivantes : les transporteurs aériens stratégiques offrent une souplesse intrinsèque; le recours exclusif aux ressources mises en commun, nolisées ou empruntées comporte des risques et des aléas; et l'environnement stratégique de l'après-guerre froide et de l'après-11 septembre est imprévisible et sans pitié. Évidemment, il convient de noter que l'acquisition de ces quatre appareils n'a pas éliminé complètement la nécessité de noliser des ressources de transport aérien étrangères.

La décision d'acheter les C17A a été annoncée en juin 2006 dans le cadre d'un projet de 17,1 milliards de dollars visant à accroître la mobilité et le soutien logistique. Ce projet prévoyait l'achat de 3 navires de soutien interarmées à vocations multiples, d'« au moins » 16 hélicoptères de transport moyen à lourd (une variante de l'hélicoptère CH47F Chinook, de Boeing), de 17 avions de transport tactique (essentiellement le C130J Hercules, de Lockheed) et de 2 300 camions logistiques moyens. Le processus d'acquisition a bien suscité quelques critiques (préavis d'attribution de contrat et dérogation, pour des motifs de sécurité nationale, à l'Accord de libre-échange nord-américain, à l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce, et à l'Accord sur le commerce intérieur, pour le projet des avions C17A), mais l'achat de ces appareils lui-même n'a provoqué pratiquement aucune réaction négative de la part des politiciens, des citoyens ou des médias. En effet, il s'est avéré avec le recul que l'acquisition d'un cinquième C17A aurait dû être âprement défendue en 2006-2007, lorsque l'économie se portait mieux, que le soutien de la population envers la modernisation de la Défense était solide, et que les besoins de l'opération en Afghanistan occupaient le premier plan.

En janvier 2013, dans un exposé de position où elle recommandait « fortement » que le pays se procure « au moins » un autre C17A pour l'Aviation royale canadienne « dans les plus brefs délais », l'Association de la Force aérienne du

Photo du MDN IS2013-1015-04 par le sergent Matthew McGregor

Un aéronef CC177 canadien exécute un largage d'équipement lourd dans le cadre de l'exercice d'accès opérationnel interarmées 2013 (JOAX 13) qui a eu lieu à Fort Bragg, en Caroline du Nord, le 22 février 2013.

Canada (AFAC) faisait l'éloge de l'appareil en insistant sur sa « capacité de décoller et d'atterrir sur des pistes courtes et des terrains d'aviation inhospitaliers » et sur son utilité depuis son entrée en service : « En à peine cinq ans, le [C17A] a permis au gouvernement du Canada de répondre à un vaste éventail de missions humanitaires et d'opérations expéditionnaires au Canada et ailleurs dans le monde. Au pays, le soutien annuel de l'opération *Nanook* en Arctique et le réapprovisionnement de la station FC Alert sont de parfaits exemples des capacités de cet aéronef. Sur la scène internationale, la mission de secours humanitaire à Haïti, le pont aérien entre le Canada et l'Afghanistan et le transfert rapide d'équipement de soutien à la campagne libyenne prouvent clairement les capacités expéditionnaires uniques de cet aéronef. En fait, ce sont ces attributs qui ont permis au gouvernement d'intervenir en Haïti et en Libye dès les premières heures de ces crises [...] ».

En outre, l'exposé de position mentionne qu'une partie des problèmes liés à l'entretien et au soutien qui surviennent habituellement au sein des petites flottes sont atténués grâce à la participation du Canada au « Programme mondial de soutien (PMS), ce qui permet de répartir certains frais de soutien liés à l'aéronef au prorata parmi l'ensemble des utilisateurs (soit plus de 200 utilisateurs dans le monde entier). Une condition requise du PMS est toutefois que la totalité des aéronefs faisant partie de la flotte mondiale doivent être entretenus et améliorés de manière à respecter une norme commune, exigeant que ces appareils fassent l'objet d'un programme d'»entretien lourd» environ une fois tous les cinq ans. Le processus prend environ cinq mois et, étant donné le taux élevé d'utilisation de la flotte de [C17A] du Canada au cours des cinq dernières années, la totalité de nos quatre appareils devra être soumise aux exigences du programme au cours des deux prochaines années. Ce que cela veut dire en termes pratiques est que le niveau [ambitieux] d'attribution de missions que l'ARC a maintenu dans le passé ne sera pas atteignable au cours des deux prochaines années – et que cette même situation se présentera tous les quatre à cinq ans par la suite. En d'autres mots, le Canada fera face à des périodes au cours desquelles la disponibilité de mobilité aérienne stratégique sera lourdement restreinte et la capacité des FC à répondre à une situation de crise sera potentiellement compromise. » L'AFAC reconnaît plus loin que la « pause opérationnelle que vivent actuellement les Forces canadiennes peut

compenser partiellement la pression à court terme sur la flotte de [C17A] », mais prévient que « personne ne peut prédire quand ni où surviendra la prochaine catastrophe pour l'humanité ou crise mondiale ».

Dans son exposé, l'AFAC avance également qu'un C17A supplémentaire permettrait à Ottawa « d'éviter ou de réduire considérablement la nécessité de faire appel à des ressources aériennes étrangères à contrat pour appuyer les opérations des FC, donnant ainsi lieu à d'importantes économies annuelles qui pourraient servir à contrebalancer les coûts d'acquisition liés à l'ajout d'un aéronef », et ajoute que « le besoin de faire appel à des ressources aériennes à contrat peut être particulièrement urgent si des demandes imprévues surviennent durant la période d'entretien lourd ». De plus, un appareil supplémentaire « augmenterait le nombre d'aéronefs disponibles pour les missions aériennes d'environ 25 [pour cent] et permettrait également à l'ARC de répartir leur utilisation sur une plus vaste flotte. Cela donnerait au gouvernement une capacité accrue de réagir aux crises nationales et internationales, d'appuyer sa stratégie évolutive en vue de l'exercice de sa souveraineté sur les terres et les eaux des vastes régions nordiques du Canada et de réduire les coûts liés aux ressources aériennes auxquelles elle fait appel à contrat ».

Quant à Stephen Priestley, rédacteur pour la *Canadian American Strategic Review* (CASR) en ligne, il était décidément moins enchanté par la recommandation de l'AFAC d'acquérir un cinquième C17A. « L'Association de la Force aérienne du Canada, écrit-il, nous recommande à présent d'acheter un autre C-17. Elle avance comme principal argument que lorsque vient le temps de passer à l'entretien obligatoire au bout d'une première année entière selon le contrat, nous sommes privés d'un avion (mais nous ne voulons surtout pas annuler cette garantie optionnelle, n'est-ce pas?) Nous ne voulons pas non plus nous retrouver à court de capacités [du C17], dont l'AFAC vante les mérites, mais dont les anciens membres du Bureau du projet des avions C17 affirment qu'elles n'ont jamais existé. » [TCO] L'un des objectifs « du Projet de capacité de transport aérien stratégique du MDN était d'acquérir une capacité de transport en terrain inhospitalier (ce que les avions de transport affrétés ne pouvaient offrir), tout en profitant d'un contrôle total sur ces nouvelles ressources. De toute évidence, le Programme d'entretien intégré du Globemaster III semble au contraire limiter notre contrôle. » [TCO]

« Avant de se lancer [dans l'achat d'un autre C17A], ajoute Priestley, le Comité de la défense de la puissance aérienne [de l'AFAC] daignerait-il [évaluer] le nombre de milliards que nous avons dépensés jusqu'ici […] pour le contrat d'entretien des aéronefs en service, l'équipement réservé au soutien au sol de ces appareils, les nouveaux hangars, et l'amélioration des pistes, des voies de circulation et des aires de stationnement? Pour être honnête, poursuit Priestley, l'Association de la Force aérienne du Canada admet ouvertement que Boeing est l'un de ses commanditaires [...] En outre, rien ne laisse entendre que les rédacteurs du Comité de défense de la puissance aérienne favorisent l'un de leurs commanditaires de façon abusive. Le fait est que l'AFAC n'a jamais vu passer le moindre projet d'acquisition coûteux de la Force aérienne qui lui ait déplu. » [TCO]

Cette réplique, qui est assez virulente et qui déroge au mélange habituel de franchise et de critique constructive de la CASR, prête le flanc à la contestation sur certains points. S'il est vrai que les coûts liés à l'infrastructure du C17A, en particulier à la BFC Trenton, sont substantiels, ne pourrait-on pas argumenter que les coûts irrécupérables soutiennent en fait l'achat d'un cinquième appareil? La CASR soulève un point intéressant lorsqu'elle affirme que le Programme de soutien intégré du Globemaster III compromet la souveraineté, mais y avait-il une autre option crédible et rentable? Les réserves de la CASR au sujet de la capacité de cet avion à manœuvrer en terrain inhospitalier provoqueront certainement une levée de boucliers, mais en toute franchise, il en avait déjà été question. Comme le journal d'aéronautique britannique *AIR International* le faisait récemment remarquer, « un débat fait rage depuis des années parmi les responsables du C17 [de la United States Air Force] au sujet des capacités de l'appareil. Peut-il manœuvrer à partir de pistes non pavées? Si oui, quand, à quelle fréquence et de quelle façon exactement? » [TCO] L'affirmation de la CASR selon laquelle la capacité du C17 aurait été surestimée dans le contexte canadien mérite d'être étudiée davantage. Cependant, nous ne pouvons nier que cet appareil apporte de nouvelles capacités impressionnantes à cet égard. Les autres points de désaccord entre l'AFAC et la CASR peuvent être réglés, espérons-le, sans recours aux Casques bleus.

Photo du MDN IS2013-1009-09 par le sergent Matthew McGregor

En vol à bord d'un Globemaster III canadien au-dessus d'Alger, en Algérie, le 1er février 2013.

Est-il donc possible de formuler un argument crédible en faveur de l'expansion de la flotte canadienne d'avions C17A? Ceux qui répondent par l'affirmative feront valoir que le transport aérien stratégique est, par définition, un élément habilitant hautement polyvalent et un multiplicateur de force. Ils ajouteront qu'il offre également des options supplémentaires pour ceux qui prennent les décisions à Ottawa et qu'il est utile à l'ensemble des secteurs des Forces armées canadiennes, pour le spectre complet des rôles non militaire, quasi militaire et militaire, et dans les opérations nationales, régionales et à l'étranger. De façon plus précise, un C17A supplémentaire permettrait ce qui suit : a) renforcer les ressources matérielles de transport aérien stratégique du Canada et augmenter de façon importante la disponibilité et le nombre de missions; b) offrir une capacité très utile lorsqu'un autre C17A est en entretien lourd; c) éviter ou réduire sensiblement le besoin de noliser des avions commerciaux ou de dépendre de ressources de transport aérien stratégique des alliés; d) maximiser le rendement du capital investi dans la flotte de C17A et l'infrastructure existantes; e)

prolonger la durée de vie utile de la flotte actuelle; et (f) fournir une protection supplémentaire contre les situations imprévues.

Quant à ceux que l'idée de poursuivre l'acquisition n'enchante pas, même s'ils concèdent la polyvalence à multiples facettes du transport aérien stratégique, ils feront ressortir que les coûts liés à l'achat (et à tout besoin supplémentaire en personnel militaire) sont tout simplement trop élevés, étant donné la conjoncture économique extrêmement défavorable et les priorités militaires difficiles à concilier. Faisant écho aux commentaires de John McCallum d'il y a dix ans, d'aucuns continuent d'éprouver des doutes quant à la nécessité de compter sur plus de quatre avions de transport stratégique pour les besoins courants. La taille de la flotte canadienne n'est peut-être pas parfaite, mais elle est adéquate et devrait suffire, compte tenu des avions étrangers nolisés ou empruntés, de la nouvelle flotte de C-130J et, en temps voulu, de la nouvelle flotte d'avions de recherche et de sauvetage, ainsi que des capacités de transport aérien secondaires et tertiaires.

En ce qui concerne les commentaires officiels au sujet de l'achat d'un avion C17A supplémentaire, ils sont très limités. Lorsque le personnel de la *Revue militaire canadienne* lui a posé la question, le général Tom Lawson, chef d'état-major de la Défense, a fait observer que « le Ministère a brièvement considéré la possibilité d'explorer les options d'achat d'un cinquième [C17A]. Après avoir examiné ces options en détail, il a été déterminé qu'elles n'étaient pas abordables pour le moment. Le projet d'achat est donc suspendu pour une période indéfinie. » [TCO] Les commentaires du général Lawson étaient diplomatiques et soigneusement nuancés, mais puisque la production des avions C17A achève – et que les États-Unis n'ont donné aucune indication concrète qu'ils s'apprêtent à en commander plusieurs, voire quelques-uns, de plus – le débat concernant l'achat d'un cinquième C17A neuf pour le Canada sera bientôt purement théorique. Si le pays souhaite acquérir un nouvel appareil et détenir ainsi un moyen de plus pour assurer son transport aérien stratégique – ce que la prudence dicterait – il devra passer rapidement à l'action.

Martin Shadwick *enseigne la politique de défense du Canada à l'Université York. Il a déjà été rédacteur en chef de la* Revue canadienne de défense *et est actuellement commentateur attitré sur les questions de la Défense pour la* Revue militaire canadienne.

Photo du MDN IS2013-6256-01 par le caporal Melissa Spence

Des membres de l'armée française débarquent d'un aéronef CC177 Globemaster III de l'Aviation royale canadienne à Bamako, au Mali, le 26 janvier 2013.

Photo du MDN IS2013-6256-01 par le corporal Melissa Spence

« De la guerre... »

par Peter Denton

John Horgan, The End of War, McSweeney's Books, 2012, 224 pages, 25,50 $

Joshua S. Goldstein, Winning the War on War: The Decline of Armed Conflict Worldwide, Dutton, 2011, 400 pages, 31 $

Steven Pinker, The Better Angels of Our Nature: Why Violence Has Declined, Penguin, 2011, 832 pages, 21 $

La liste des ouvrages récents sur la guerre et la propension humaine à la violence s'accroît sans cesse – on y évalue si la situation s'améliore ou s'aggrave et ce que la société *globale* doit faire pour y mettre un terme. C'est un sujet important. Après tout, compte tenu de certains des scénarios de catastrophe, nous devons trouver un point d'équilibre entre la viabilité, l'éthique et la guerre si nous voulons éviter que seule une poignée d'êtres humains réfugiés dans des cavernes connaisse le XXIIe siècle.

Nos modes de vie, nos conditions de vie et la façon dont nous réglons les conflits inévitables attribuables aux différences en matière de richesse, d'opportunité et d'emplacement géographique sont les éléments cruciaux d'un avenir viable. Si l'on prend en compte les facteurs incertains associés aux changements climatiques, force est de constater que les universitaires ne doivent plus être les seuls à se demander si la race humaine est vouée à faire la guerre ou la paix.

Lorsque le débat se poursuit hors des cercles universitaires, sa nature peut avoir tendance à changer, à être axée sur l'exhortation et la persuasion et il peut faire appel à une créativité et à une imagination plus libres. Ainsi, en dépit de la validité de certains de leurs arguments, je ne suis guère convaincu par les efforts déployés par John Horgan, Joshua S. Goldstein et Steven Pinker pour persuader le grand public que la situation commence à « s'améliorer ».

Le livre concis de John Horgan intitulé *The End of War* est une rétrospective conviviale et approfondie de ses efforts, au cours des dernières décennies, pour amener le public à discuter de la violence innée des êtres humains et des perspectives subséquentes pour la paix mondiale. Horgan commence par affirmer que sa croyance de longue date en la fin de la guerre est maintenant fondée sur des preuves empiriques : « Si vous êtes totalement convaincu par ce livre, j'en serai ravi. Mais mon but, plus réaliste, est d'entamer un dialogue sur les causes de la guerre et sur les moyens de l'arrêter. » (p. 26) [TCO] Un auteur scientifique de par ses intérêts et sa profession et l'auteur d'un ouvrage extrêmement populaire, *The End of Science* (1996), Horgan comprend la nature de la preuve et son rôle dans la justification des conclusions. Cependant, plutôt que de compiler des statistiques sur ses propres études, il effectue une analyse essentiellement qualitative des « données » anthropologiques, sociologiques et historiques recueillies par d'autres écrivains pour rejeter la notion que la violence (et par conséquent, la guerre) est innée chez l'individu ou dans la société.

Si, comme Horgan l'affirme, ni la violence ni les guerres ne sont des réactions nécessaires à certaines situations, si des choix s'offrent à nous, nous pouvons (pour les bonnes raisons) faire d'autres choix. Ainsi, Horgan vise-t-il dans son livre à faire une déclaration éthique – c'est-à-dire que nous choisissons d'être violents, nous choisissons de déclencher des guerres, et que, par conséquent, l'élément crucial auquel nous devons nous attaquer est d'ordre éthique.

Selon Horgan, nous devons faire de meilleurs choix, des choix plus intelligents et moins destructeurs – et il démontre dans certaines parties de son livre que des individus et des cultures y sont déjà parvenus. À l'opposé des pessimistes, il déclare : « Si nous désirons tous la paix – ce qui est le cas de toute personne sensée – nous sommes sûrement assez intelligents pour y parvenir. Ou plutôt pour choisir la paix. Lorsque nous commençons à croire que nous pouvons mettre fin à la guerre, nous sommes déjà sur la bonne voie. » (p. 26) [TCO]

Pour sa part, Joshua S. Goldstein est déjà convaincu que la situation s'améliore constamment – nous n'avons qu'à répéter les décisions que nous avons prises et qui ont donné de bons résultats. Dans son livre intitulé *Winning the War on War: The Decline of Armed Conflict Worldwide*, ce spécialiste des affaires internationales conclut : « Notre monde souillé et mal en point s'éloigne peu à peu du spectre de la guerre. Nous avons évité les guerres nucléaires, les guerres mondiales sont derrière nous, nous avons quasiment éradiqué les guerres inter-États et limité les guerres civiles moins meurtrières à quelques pays. Nous avons presque atteint le but. » (p. 328) [TCO]

Goldstein prétend que le nombre de victimes de la guerre a considérablement diminué et que rien n'indique que ce déclin ralentit ou va s'arrêter. Les statistiques qu'il présente sont intéressantes, mais inutiles. Une évaluation rapide de « succès » comme l'intervention en Sierra Leone ne constitue pas une analyse suffisamment approfondie pour qu'on s'en inspire dans d'autres situations semblables. Goldstein n'établit pas non plus de lien probant entre ce déclin apparent des victimes de la guerre et la forme et la nature changeantes des conflits du XXIe siècle, et par conséquent, il n'explique pas comment ces chiffres « officiels » pourraient être interprétés.

Goldstein allègue que puisque les statistiques ont changé, il doit y avoir eu un changement dans notre société globale, mais comme il n'établit pas clairement de liens de cause à effet, son livre semble se résumer à un long mensonge après les faits. La baisse du nombre de victimes officielles est assurément liée à un changement dans nos actions au cours des cinquante dernières années.

Sous la contrainte, Goldstein conviendrait probablement que son récit du succès des efforts déployés récemment pour contrer la guerre est en fait un plaidoyer en faveur des recommandations de son dernier chapitre, c'est-à-dire investir davantage dans la *prévention* des conflits et dans les opérations des Nations Unies. Nonobstant le bien-fondé des liens que Goldstein tente d'établir entre le financement des opérations de l'ONU et les résultats obtenus, un fait qualitatif demeure : la diminution du nombre de guerres serait salutaire pour tous. Il n'en reste pas moins qu'on se demande encore si on peut choisir un avenir plus paisible, tel que le prétend Horgan, ou si la violence et la guerre sont inévitables en raison de la nature humaine.

Dans son livre intitulé *The Better Angels of Our Nature: Why Violence Has Declined*, Steven Pinker, professeur de psychologie à Harvard, reprend la même idée et cherche dans la nature humaine les réponses que l'histoire n'a pas données clairement. La thèse de Pinker selon laquelle nous sommes devenus moins violents avec le temps, et par conséquent, moins

disposés à faire la guerre ou à user d'autres formes de violence produites par la société, est exposée dans quelque 800 pages de faits, de statistiques et d'interprétations dont les sources sont très diversifiées : « Quelles que soient nos épreuves, quelles que soient les difficultés qui subsistent dans le monde, le déclin de la violence est une réalisation que nous pouvons savourer et qui nous incite à chérir les forces de la civilisation et la lucidité qui l'ont rendu possible. » (p. 696) [TCO]

Le pronom « nous » ci-dessus a tendance à renvoyer aux empires. Bien que les exemples s'échelonnent des Yanomamis aux !Kungs, il est surtout question des peuples occidentaux et européens et l'auteur ne pousse guère ses recherches au-delà du Moyen Âge. Étant donné la portée du livre, il peut sembler injuste de reprocher à Pinker d'avoir « sélectionné » ses preuves, mais compte tenu de la nature véritablement globale et universelle de ses conclusions relatives à la condition humaine, j'estime que cette critique est méritée.

Bien que notre civilisation ait connu davantage certains types de progrès technologiques, cette différence ne devrait avoir aucun effet sur « les aspects bienveillants de notre nature. » Les types d'organisations sociales et de comportements sociaux facilités par les progrès technologiques contemporains ont certainement influé sur la façon dont nous *vivons ensemble*, mais déterminer si elles ont influé, grâce à quelque neuroplasticité, sur notre *pensée* et si, par conséquent, elles ont *modifié* les tendances à la violence héritées de nos ancêtres est tout à fait différent.

Il est certain que d'autres civilisations semblent avoir gagné en maturité et développé, au fil du temps, des formes de gestion sociale moins axées sur la violence. Si nous avions davantage accès à l'histoire du fonctionnement de ces civilisations, alors une analyse comparative des causes de cette amélioration serait digne d'intérêt.

Mais ce n'est pas le cas, et en qualité d'historien et de personne qui se méfie profondément des explications sociobiologiques, selon moi, Pinker ne fait que présenter une hypothèse amusante. Je ne suis pas convaincu qu'il existe aujourd'hui un plus grand nombre « d'aspects bienveillants » chez l'être humain qu'il y a cent ou mille ans. Si nous semblons plus pacifiques que nos ancêtres, c'est en partie parce que nous avons trouvé des moyens de dissimuler la violence que nous infligeons aux autres, parce que nous employons des moyens moins physiques – et la subtilité ne fait pas partie des « aspects bienveillants » répertoriés par Pinker.

Le point de vue de Pinker est davantage celui du *vainqueur* que celui de la *victime*, du *protagoniste* que de l'*observateur*, et par conséquent, son effet persuasif est bien moindre. Il « se joue » de divers types extrêmement différents de preuves historiques, tant sur le plan de la forme que sur celui de la vérifiabilité, et il omet de rapporter que la civilisation européenne s'est montrée remarquablement cruelle, brutale et fruste comparativement aux autres civilisations, et ce, jusqu'à la Renaissance. Que les Européens aient réappris à manger avec un ustensile n'est la preuve ni d'une grande intuition neurobiologique, ni d'un progrès social spécial associé à la technologie.

Même si je pourrais contester de tels menus détails tout au long du livre de Pinker, ce n'est pas là la faille fondamentale de sa thèse, que Horgan, dans son livre moins volumineux portant sur un thème semblable, a évitée. Je ne pense pas que la société soit devenue fondamentalement plus décente parce que nous avons socialisé nos pulsions violentes ou par suite d'un quelconque changement chimique dans le cerveau humain. Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Raymond Fosdick paru en 1928, nous sommes encore « ... the old savage in the new civilization (le même être sauvage dans une nouvelle civilisation) » [TCO].

Selon Fosdick, le développement *moral* n'a pas évolué au même rythme que le développement *technologique.* Cependant, le développement moral n'est pas le résultat d'un changement neurochimique. Il est plutôt la conséquence des choix que nous faisons, en tant qu'individus et comme société. Horgan prétend que nous pouvons être influencés par une culture dans laquelle certains types de comportements ou d'attitudes sont socialisés ou conditionnés par la culture, de sorte qu'ils peuvent influencer notre processus de prise de décisions sans qu'on s'en rende compte et sembler innés, alors qu'ils sont le résultat de *choix* et non de la *biologie.* Si nous voulons des résultats différents, nous devons faire des choix différents. Pour y parvenir, nous devons faire en sorte que l'éthique l'emporte sur tout autre aspect aussi souvent que possible, y compris les aspects bienveillants ou non qui, croyons-nous, relèvent de notre « nature ».

Je serais heureux d'être persuadé que je vis dans une société moins violente que celle de mes ancêtres... mais si j'examine le dernier siècle (à l'exception des conflits majeurs sur lesquels mes ancêtres n'avaient aucun contrôle), je ne crois pas être réellement plus en sécurité où je vis qu'eux l'étaient dans leur petite collectivité. Évidemment, si l'histoire est perçue comme le registre des conflits majeurs déclarés, et compte tenu du fait que nous vivons dans une période que Pinker appelle « la longue paix », je suis plus en sécurité qu'ils ne l'étaient... du moins, jusqu'au déclenchement de la prochaine guerre. Cette analyse rétrospective ressemble à un babillard sur la sécurité dans une usine industrielle où est indiqué le nombre de « jours sans incident ». Dès qu'un accident se produit, le nombre de jours retombe à zéro et il est évidemment impossible de prédire l'avenir.

De l'avis général, il y a cent ans, en 1913, les gens avaient l'impression que le nouveau siècle s'annonçait prometteur comparativement aux événements du siècle précédent.

De plus, si l'on se place du point de vue des victimes, on peut difficilement se réjouir de l'état de notre société globale en cette époque de longue paix. Le nombre de victimes en République démocratique du Congo continue de se chiffrer en millions; des conflits de faible intensité se poursuivent en Irak et en Afghanistan, en Libye et en Syrie, au Mali et en République centrafricaine – et dans combien d'autres pays. Ils ne méritent pas une mention dans l'analyse de Pinker, mais ils sont tout aussi réels et violents que n'importe quelle guerre européenne pour ceux qui en sont les victimes.

Si l'on ajoute à cette violence meurtrière, nourrie par l'industrie mondiale de l'armement, le nombre structurel de décès causés notamment par la famine, la maladie, le manque d'eau potable, les embargos politiques ou économiques contre les soins médicaux et les fournitures médicales, le portrait de nos « aspects bienveillants » devient rapidement aussi teinté du sang des innocents que par le passé.

Pinker ignore commodément une dimension ironique de la situation, à savoir que si l'on comptait également le nombre de personnes déplacées (qui seraient devenues rapidement, autrefois, des victimes de la guerre), on pourrait alléguer que les

seuls « aspects bienveillants » qui neutralisent les conséquences de notre comportement par ailleurs violent pendant cette longue paix sont les Casques bleus de l'ONU et le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et divers organismes humanitaires internationaux.

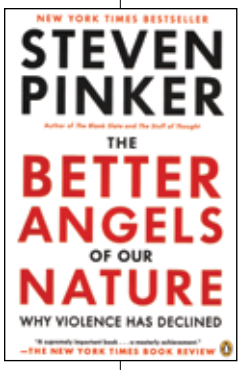

En outre, l'analyse des « aspects bienveillants » faite par Pinker est sans intérêt. Les aspects bienveillants qu'il décrit – l'empathie, le contrôle de soi, le sens moral et la raison (p. 668) – ont toujours existé, tout comme les aspects plus sombres. Cela devient une question de choix, le choix entre nos meilleurs et nos pires aspects – et nous revoilà dans le domaine de l'éthique.

À la lumière des structures morales strictes de toutes les grandes traditions religieuses et philosophiques, les choix associés à ces « aspects bienveillants » ne sont ni nouveaux ni récents et ils ne sont pas le résultat d'un quelconque progrès neurobiologique avantageusement survenu dans la culture occidentale du XXIe siècle. Les humains débattent de leurs choix éthiques depuis la nuit des temps; tant les individus que les sociétés ont décidé de la direction qu'ils prenaient en faisant des choix.

La seule différence entre nos choix et ceux des générations antérieures est l'échelle des conséquences. Nous pouvons littéralement affecter des régions considérables, voire la terre entière, en un seul instant en prenant des décisions individuelles qui, autrefois, auraient eu seulement des effets locaux.

Je pense que Horgan a raison de dire que de meilleurs choix entraîneraient moins de violences, et en fin de compte, une plus grande paix. La possibilité de faire ces types de choix – dont les effets se mesurent sur une large échelle – est la raison pour laquelle nos « décisions éthiques » sont les plus cruciales de toute l'histoire de l'humanité.

Nous devons situer la guerre ou la paix dans un contexte éthique où nous ne sommes pas exonérés de la responsabilité de nos choix par le hasard, la naissance ou la neurobiologie.

Nos choix sont fondés sur des raisons et nos raisons reflètent nos valeurs ou ce qui est le plus important à nos yeux. Nous pouvons donc à partir de nos choix – c'est-à-dire de nos décisions – remonter le fil d'Ariane jusqu'aux raisons sous-jacentes, et par conséquent, aux valeurs qui sous-tendent nos raisons.

La « décision éthique » est inscrite à la fois dans notre histoire personnelle et dans celle de notre culture, qui s'entremêlent et qui découlent de nos valeurs et des raisons pour lesquelles nous faisons nos choix. Horgan, Goldstein et Pinker explorent ces histoires, nous incitant à réfléchir aux rôles que nous jouons et à ce que nos choix révèlent par rapport à ce que nous chérissons le plus dans notre vie et notre monde.

Peter H. Denton, Ph.D., *est professeur agrégé d'histoire au Collège militaire royal du Canada et un des collaborateurs réguliers de la* Revue militaire canadienne.

Nouveau regard sur les bombardiers : étude critique de livres

par Sean M. Maloney

Daniel Swift, Bomber Country: The Poetry of a Lost Pilot's War, Farrar, Straus and Giroux, 269 pages.

Richard R. Pyves, Night Madness: A Rear Gunner's Story of Love, Courage, and Hope in World War II, Red Deer Press, 319 pages.

Dans leur ouvrage respectif, Swift et Pyves présentent des points de vue différents de ce qui est en fait le même sujet, terminant leur quête individuelle au même point après avoir suivi chacun son chemin. Chaque auteur a cherché à comprendre ce qu'avait vécu son grand-père comme membre d'équipage au sein du Bomber Command de la Royal Air Force pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le grand-père de Swift est disparu en 1943, tandis que celui de Pyves a été ravagé par l'alcoolisme et le stress post-traumatique jusqu'à sa mort en 1987.

Le contraste entre l'optique du Britannique (Swift) et celle du Canadien (Pyves) relève presque de la caricature nationale à plusieurs égards. *Bomber Country* est le plus philosophique et littéraire des deux ouvrages. Swift est poète, de cœur et de profession. C'est ce qui définit sa démarche. Où donc trouver les poèmes de guerre de ceux qui ont mené l'offensive de bombardement stratégique, s'est-il demandé? Il a donc entrepris de remonter le fil du temps pour mettre au jour les conditions de vie de son grand-père, John Eric Swift, mort dans la fleur de l'âge, et ce faisant, résoudre l'énigme de sa destinée. Richard Pyves, pour sa part, cherche à comprendre les répercussions de la guerre sur son grand-père, Ron Pyves, et leur cause. *Night Madness* a un côté technique du fait de ses explications détaillées de chaque mission reconstituée, mais n'est pas dépourvu de mérite littéraire : les lettres qu'ont échangées Ron Pyves et sa future épouse sont mises en abîme dans la trame du récit tactique et technique. Bref, Swift situe le vécu de son grand-père dans le grand contexte de la guerre, de l'histoire et de la société britannique. Pyves, lui, se penche sur l'injustice du traitement que la société canadienne a réservé aux anciens combattants en les rejetant par pure honte le reste de leur vie.

Aucun des deux auteurs ne passe sous silence la grande question de la moralité *inhérente* aux bombardements stratégiques menés pendant la Deuxième Guerre mondiale ni les débats dont ils ont fait *l'objet* après coup. Aucun ne met de gants blancs non plus. Swift a grandi dans une société culpabilisée, qui a mis jusqu'en 1992 pour consacrer un monument à la mémoire de l'Air Marshal sir Arthur Harris et en 2012 pour ériger le monument commémoratif du Bomber Command. Personne n'y visite le musée de la force des Pathfinder (éclaireurs), tout aussi désert que le tombeau de Richard Swift. Son grand-père aurait-il été un criminel de guerre? Pyves, par ailleurs, doit composer avec le sentiment de culpabilité que ressentait Ron Pyves pour avoir participé au bombardement de Dresde en 1945. Son grand-père se serait-il considéré un criminel de guerre? Pourquoi?

Les deux auteurs en viennent incidemment au rôle que la génération des années 1960 a joué et continue de jouer comme entrave à leur quête et vexateur pour leur ancêtre. Ron Pyves a souffert psychologiquement de la couverture médiatique perpétuelle et négative de la guerre du Vietnam à l'époque, ce qui a précipité sa déchéance. Daniel Swift se heurte sans cesse à des ouvrages qui avancent des arguments insensés d'équivalence

morale, assimilant le bombardement stratégique à l'Holocauste. Swift a pu trouver un certain réconfort dans un courant de contre-littérature historique, mais pour Ron Pyves, il est trop tard.

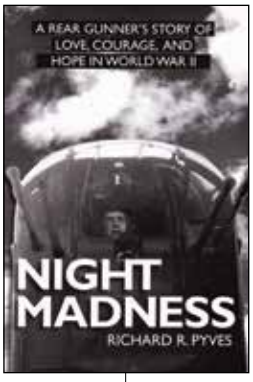

Par ailleurs, les deux ouvrages font état de la volonté de certains pans de la société, tant britannique que canadienne, à se détourner et faire abstraction de ces soldats qui avaient participé aux opérations de bombardement. Dans les années 1970 et 1980, l'effectif du ministère des Anciens combattants du Canada comptait une génération de bureaucrates désintéressés et dédaigneux issus de l'esprit du temps des années 1960, et relevait d'un premier ministre qui tournait ouvertement en dérision la participation du Canada à la Deuxième Guerre mondiale. Swift a été confronté à l'amnésie littéraire délibérée des poètes qui n'ont pas servi dans les forces militaires et qui ont passé outre aux poèmes de ceux qui ont servi, mais ne sont pas revenus, et n'ont donc pas été publiés. Un autre exemple vient des retrouvailles d'escadrons. Swift raconte qu'à une telle rencontre, tous les participants étaient d'anciens membres d'équipes au sol. Tous les membres d'équipage étaient morts. Une ouvrière d'aviation, qui avait marié un technicien d'explosifs comme elle, lui avait d'ailleurs avoué que la plupart des femmes évitaient les membres d'équipage, car ils étaient condamnés.

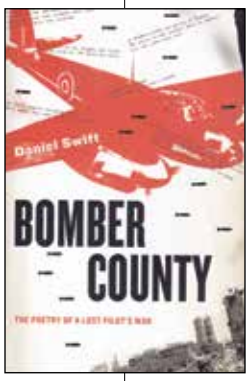

Night Madness présente les relations interpersonnelles sous un autre angle. Kay, celle qui allait épouser Ron, a conservé leur volumineuse correspondance, dont une bonne partie est reproduite dans le livre. L'auteur s'est toutefois gardé de commenter une éventuelle divergence entre la réalité et le contenu des lettres de Ron Pyves. Il juxtapose ces lettres, anodines et émaillées d'expressions enjouées désuètes (« swell » [mignon], « gosh » [sapristi], « snaps » [hop là]), et des passages techniques (aller : 356 milles, retour : 462 milles, distance parcourue : 818 milles, 434e Escadron : WL-D (KB 830), charge : 18 bombes de 500 livres.) Si Pyves procède ainsi dans le but de déstabiliser le lecteur, l'effet est réussi. (À propos, les anciens membres du Bomber Command de l'époque que je connais s'abstenaient généralement d'écrire à leurs proches car ils ne pouvaient tout simplement pas décrire leur expérience de la guerre à quelqu'un qui n'y était pas plongé.) Ron Pyves a cependant écrit dans l'une de ses lettres « Si tu allumais un pétard ou si une voiture pétaradait près de moi, je me projetterais probablement au sol ou sous la table. Je suppose qu'il faut un certain temps pour s'habituer à de telles choses » [TCO]. C'était en 1941. Il lui restait quatre ans à vivre.

À la fin de ces deux lectures, comment ne pas en venir à la conclusion que la société et le gouvernement d'après-guerre de la Grande-Bretagne et du Canada se sont montrés odieux à l'endroit de ceux qui avaient participé aux opérations du Bomber Command pendant les années 1940. Bien sûr, nous avons le droit de différer d'opinion, d'être en désaccord, d'argumenter, de débattre de questions comme la politique et la stratégie et leur application. Nous ne devons pas hésiter à nous en prévaloir. Cela dit, le recours délibéré au cadre moral d'aujourd'hui, voire des années 1960, pour juger de la prise de décisions et d'activités qui remontent aux années 1940 est à tout le moins malhonnête. Les décisions prises alors l'ont été en fonction du moment et du contexte. Les effets néfastes du cadre social et sociétal des années 1960 ont contribué et continueront de contribuer à dresser des obstacles à la santé et la réinsertion des anciens combattants. C'était répréhensible de faire de ces hommes des parias moraux, surtout de la part de la société même dont les élus avaient demandé à ces hommes d'affronter les dangers physiques, psychologiques et moraux des missions en question.

Sean Maloney, Ph.D., *enseigne l'histoire au Collège militaire royal du Canada, et a donné de nombreux cours dans le cadre du programme d'études sur la conduite de la guerre. Il est actuellement conseiller en histoire auprès de l'Armée canadienne en ce qui a trait à la guerre en Afghanistan.*

CRITIQUES DE LIVRES

Warlords. Borden, Mackenzie King and Canada's World Wars

par Tim Cook

Toronto, Penguin, 2012

464 pages, 34,00 $, livre relié.

Critique de Bernd Horn

Voici un livre important pour ceux qui s'intéressent à l'histoire canadienne, en particulier à la période entre les deux guerres. Même s'il ne se concentre pas sur le détail des campagnes militaires elles-mêmes, il nous propose un récit captivant de la manière dont les premiers ministres et les politiciens les plus importants de la nation ont navigué à travers les problèmes nationaux et internationaux pour guider le pays dans cette période complexe de conflit. L'auteur examine nos chefs de temps de guerre pour essayer de comprendre comment ils ont guidé la nation à travers les deux périodes les plus troublées de l'histoire de notre pays.

La question centrale que Tim Cook pose est comment chacun des premiers ministres du Canada a dirigé le pays en temps de guerre. Borden et Mackenzie King ont fait face à des défis semblables, mais à des moments différents de l'évolution et de la maturation du Canada. C'est dans ces contextes différents que l'auteur examine chaque premier ministre du point de vue des gestes posés en temps de guerre, ainsi que de celui de leur personnalité respective.

Sans surprise, l'ouvrage adopte une approche chronologique et commence par Robert Borden. Cook résume expertement la vie et la carrière de Borden – en particulier sa transition d'avocat à politicien. Le récit est bien écrit, alerte et dynamique, et repose sur un mélange habile de narrations, de citations et de faits historiques. Cette première partie est facile à lire et captivante, et saisit l'essence de la carrière politique torturée de Borden jusqu'au début de la Première Guerre mondiale. L'auteur peint ensuite rapidement le contexte opérationnel de la guerre pour pouvoir se concentrer plutôt sur ses effets au pays, en particulier sur les plans social et financier. La seconde visite de Borden en Angleterre, en 1915, est particulièrement bien racontée dans le

récit que l'auteur fait des efforts du premier ministre pour obtenir plus d'autonomie pour le Canada. Ce qui ressort de la première partie du livre est la tension et la fatigue des chefs politiques canadiens dans leur combat face aux demandes conflictuelles de livrer une guerre mondiale, n'incluant rien de moins que de relever les défis pressants du commerce et de la fiscalité, la conscription, les inquiétudes concernant l'insurrection, les émeutes et l'imposition de la loi martiale, d'une part, et d'obtenir pour le Canada une place dans le processus de paix et dans le paysage international à la fin de la guerre, d'autre part.

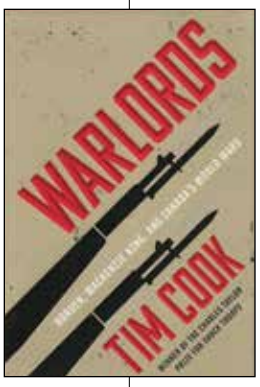

Dans la deuxième partie, l'auteur nous parle de William Lyon Mackenzie King de la même manière. Son récit animé nous amène à travers les antécédents familiaux de King et ses premières années formatives, en particulier ses débuts à Ottawa en tant que sous-ministre du ministère du Travail ainsi que ses débuts en politique après huit années dans la fonction publique. L'accession de King au statut de chef de guerre de la nation est aussi bien canadienne. Il a passé une bonne partie de la Première Guerre mondiale à travailler pour la plus grande famille américaine de requins de la finance – les Rockefeller; il a subi deux défaites électorales; il a souffert de problèmes psychiatriques et, malgré cela, il est devenu le candidat parfait pour la course à la chefferie du Parti libéral en 1919, après le décès de W. Laurier. Après tout, ses défaites électorales et son emploi lui avaient évité d'être impliqué dans certains des problèmes litigieux entourant la conscription et les luttes intestines du Parti libéral. En conséquence, il ne pouvait pas être éclaboussé par les fautes passées du Parti libéral.

L'auteur décrit merveilleusement Mackenzie King et son approche pour devenir le champion du droit du Canada d'agir indépendamment. Il entremêle le spiritualisme et la vie privée de Mackenzie King qui, même s'ils sont intéressants, sont tout de même un peu inquiétants compte tenu de sa stature et de son rôle au sein de la nation. La description que fait Cook des années précédant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que des tensions *internationales* et *internes* est également rapide et très intéressante parce qu'il réussit à résumer des événements et des problèmes complexes avec une belle intuition et beaucoup de clarté.

L'habileté de l'auteur à nous offrir une image claire des personnages en cause, de Mackenzie King jusqu'à ses ministres de confiance qui ont déplacé des montagnes pour mobiliser le Canada pour l'effort de guerre, mérite d'être soulignée. Il expose successivement les forces et les faiblesses de Mackenzie King, ainsi que son instinct politique très aiguisé. Il est fascinant de voir comment une personne autrement peu inspirante a concrètement mené le pays à travers les années turbulentes précédant la guerre et durant la guerre elle-même. Il est même un peu ironique de constater que le chef de guerre du Canada n'avait jamais servi dans les forces militaires et était incroyablement gauche et nerveux devant les troupes, incapable de les motiver par sa ferveur patriotique ou ses discours. Ce point explique cependant son manque d'intérêt pour les troupes outremer et sa concentration sur les problèmes au pays, particulièrement les finances et la conscription. À la fin de son livre, l'auteur nous explique habilement comment cette contradiction chez un chef – un homme peu inspirant, sans charisme, une personnalité difficile et facile à négliger – ne l'a pas empêché de rester au pouvoir 22 ans et de marquer profondément la nation.

Globalement, le récit est vif, habile et très convivial. Les faits historiques, l'intuition érudite et les faiblesses diaboliques des principaux personnages se combinent pour offrir un livre hautement intéressant et divertissant. Le livre de Cook s'appuie sur une recherche fiable et contient de nombreuses notes de fin de document qui fournissent les sources et des informations supplémentaires, ainsi qu'une bibliographie élaborée. L'auteur connaît de toute évidence bien son sujet et s'est servi de sources fondamentales, secondaires et principales. Le livre contient aussi un index précis et détaillé, ainsi que 30 photographies et caricatures politiques en blanc et noir de l'époque. Ces illustrations appuient bien le récit.

Au bilan, il s'agit d'un ouvrage exceptionnellement bien écrit que je recommande fortement à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire canadienne et au leadership en période de complexité et de conflit.

Le colonel Bernd Horn, OMM, MSM, CD, Ph.D., *est chef d'état-major – Programmes d'instruction et d'éducation stratégiques de l'Académie canadienne de la Défense. Il est également professeur auxiliaire d'histoire au Collège militaire royal du Canada et à l'Université Norwich.*

Transforming NATO: New Allies, Mission, and Capabilities

par Ivan Dinev Ivanov

Toronto, Lexington Books, 2011

280 pages, 70,95 $

ISBN : 978-0739137147

Critique de Derek Spencer

Un officier d'état-major des Forces canadiennes âgé de 40 ans aujourd'hui aurait été assis en classe, en 1984, en train d'assister à un cours d'études sociales de 8e année. L'admission de l'Espagne au sein de l'OTAN deux années auparavant aurait probablement été traitée comme un événement mineur de l'actualité à discuter en classe. L'Organisation incarnant l'institutionnalisation de la coalition transatlantique qui avait gagné la Seconde Guerre mondiale avait été relativement statique pendant de nombreuses années. Si ce même officier s'était enrôlé dans les Forces armées canadiennes en 1992, il aurait constaté que l'Organisation en question n'avait pas vraiment changé beaucoup durant la période écoulée : elle continuait d'incarner un engagement catégorique pour la sécurité collective de ses membres. Par contre, si on faisait un bond dans le temps jusqu'à aujourd'hui, notre officier serait excusable de penser que la même OTAN qui a combattu au Kosovo en 1999 et reste en Afghanistan aujourd'hui n'est vraiment qu'une relique périmée de la guerre froide. En sa qualité de membre junior de l'aile transatlantique de l'OTAN, le Canada n'a pas récemment affronté directement les drames européens et beaucoup de ses citoyens n'ont pas remarqué les changements substantiels survenus au sein de l'Organisation que le Canada a aidé à former il y a 63 ans.

L'OTAN est une création vivante et dynamique dont les progrès et la direction sont très difficiles à suivre sans des efforts délibérés et une étude active. La réalité, cependant, est que l'OTAN a dramatiquement changé en caractère et en complexité depuis 1999, de concert avec l'évolution de l'environnement de sécurité mondial, l'intégration politique et économique européenne, et les relations transatlantiques. En ce qui concerne cette évolution, les documents de référence et ressources consacrés à la compréhension de ces changements sont peut-être nombreux, mais ils souffrent tous de diverses lacunes. Une option, pour l'esprit inquisiteur qui s'intéresse à cette question, est de trouver, de choisir et de lire sélectivement les articles les plus importants des revues savantes sur ce sujet. Une autre option est simplement de lire l'ouvrage d'Ivan Ivanov, *Transforming NATO: New Allies, Missions, and Capabilities*.

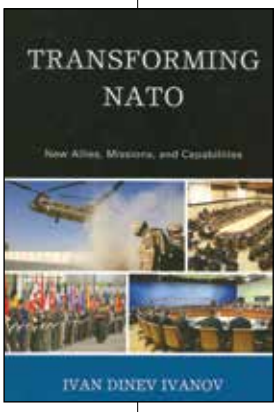

Ivanov réussit à accomplir trois tâches précieuses dans son ouvrage. Premièrement, il s'agit d'un ouvrage très à jour et pertinent puisqu'il a été publié en août 2011. Par conséquent, il semble qu'il est le premier à publier un ouvrage d'une telle rigueur scientifique sur le concept stratégique de 2010. Deuxièmement, il a rassemblé avec cohérence des documents de référence couvrant une période de 63 ans, avec un accent sur les 20 dernières années, pour décrire d'une seule voix la *nature* de l'OTAN. C'est un fait assez unique dans un domaine où les livres sont souvent des recueils d'articles portant sur un seul sujet. À mon avis, les autres documents de référence valables à cet égard sont les *Bison Papers* de l'Université du Manitoba et *NATO in Search of a Vision*, de Gulnur Aybet. Cependant, même si ces derniers livres proposent une analyse experte de divers aspects et enjeux, et même s'ils sont bien édités, ils restent des ouvrages facturés sur leurs thèmes respectifs. Ce n'est pas du tout le cas de l'ouvrage d'Ivanov. Son propos et sa perspective sont toujours clairs, du début à la fin.

La plus grande contribution que fait le livre d'Ivanov est celle de fournir un cadre logique pour comprendre l'OTAN moderne dans le contexte de ses nouvelles missions, de ses nouveaux alliés et de ses nouvelles capacités. Comme il exprime un seul point de vue unificateur, il peut prendre le temps de développer deux concepts empruntés au monde de l'économie : les « biens dits de Club » et les « biens complémentaires ». L'OTAN correspond parfaitement à la description d'un club hétérogène et, par conséquent, une bonne partie de son comportement en tant qu'organisation peut être replacée dans ce contexte. L'exposé que l'auteur fait de la « théorie des biens dits de Club » pour décrire l'OTAN est peut-être un peu généreux, mais il donne quand même une vision de l'Organisation en tant qu'acteur rationnel dans un environnement mondial en évolution.

Il est fascinant d'observer à travers ce prisme l'expansion rapide de l'OTAN d'un club de 16 nations à 28 nations. Auparavant, l'OTAN s'était concentrée sur la guerre froide et des problèmes pratiques et connexes, comme le nombre de divisions prêtes au combat du côté Ouest disponibles en Europe de l'Ouest. Avec le cadre proposé par Ivanov, l'entrée de petits États comme l'Estonie et la Croatie dans l'OTAN est plus logique parce qu'elle élargit la composition de l'Organisation, apporte des nouvelles capacités et soutient de nouvelles missions.

Une fois son cadre théorique bien établi, Ivanov examine avec rigueur la structure de l'alliance de l'OTAN, ses missions antérieures et actuelles, et ses capacités présentes. Ce n'est pas une lecture facile : chaque page du livre regorge de faits et de notes de bas de page. La bibliographie contient 20 pages de communiqués de presse, de travaux érudits et de documents de politique. Cet ouvrage est vraiment un guichet unique pour comprendre l'OTAN à l'ère moderne. Le début du livre est lent; c'est un ouvrage universitaire, surtout dans les deux premiers chapitres qui s'intéressent aux biens dits de club et aux biens complémentaires. Les lecteurs peu ferrés en économie seraient probablement bien avisés de tout simplement sauter ces deux chapitres pour passer à l'examen de l'Organisation comme telle, de ses missions et de ses capacités. Cependant, l'étude de ces derniers éléments est intéressante et complète. Les connaissances spécialisées de l'auteur lui permettent de décortiquer la complexité de l'OTAN d'une manière compréhensible.

Je recommande aux militaires professionnels de lire ce livre. L'OTAN n'est certainement pas une organisation optimale et même un apologiste comme Ivanov le dit clairement. En outre, l'OTAN ne va pas disparaître et le cadre proposé par Ivanov apporte des preuves à l'appui de cette affirmation. L'OTAN a survécu à son premier et plus formidable ennemi, de la même manière qu'elle a survécu à de nombreuses critiques. C'est peut-être Robert Kaplan qui l'a exprimé le mieux : « L'OTAN n'est peut-être pas parfaite, mais il n'y a rien de mieux pour la remplacer ». Le gouvernement du Canada a récemment reconfirmé son engagement envers l'Organisation au Sommet de Chicago, en mai 2012, et les Forces armées canadiennes vont donc continuer de contribuer aux opérations de l'OTAN. Après avoir réaffirmé clairement cette réalité, il est important de comprendre l'Organisation et de l'utiliser à l'avantage de nos forces armées. L'ouvrage d'Ivanov est un bon point de départ pour parvenir à cette compréhension.

Le major Derek Spencer *est un ancien membre du 1er Régiment du génie combat et du Service de cartographie. Il occupe actuellement le poste de chef C-IED au sein du Corps de déploiement rapide Istanbul.*

Little America: The War within the War for Afghanistan

par Rajiv Chandrasekaran

New York, Alfred A. Knopf, 2012

384 pages, 33,00 $ (livre relié)

ISBN 978-0-307-95714-6

Critique de Jordan R. Fraser

Peu après son entrée à la Maison blanche en 2009, le président Obama a ordonné l'envoi immédiat de 21 000 soldats en renfort en Afghanistan, et Rajiv Chandrasekaran a suivi ce groupe.

Après ce renforcement immédiat, Obama a entrepris un examen global de la mission afghane. Ayant fait campagne en déclarant que la guerre en Afghanistan était une « guerre juste », Obama a pris des actions qui semblaient conformes à

ses promesses en campagne. Pendant la majorité de son récit, Chandrasekaran est attaché auprès du Brigadier General Larry Nicholson du US Marine Corps durant sa période de service 2009-2010 à titre de général commandant de la 2nd Marine Expeditionary Brigade dans le sud de l'Afghanistan. Cette affectation a permis à l'auteur de faire de précieuses observations directes des interactions entre les soldats et le personnel de développement civil américain, d'une part, et les civils et les fonctionnaires du gouvernement afghan, d'autre part, un sujet qui occupe une place importante dans son livre.

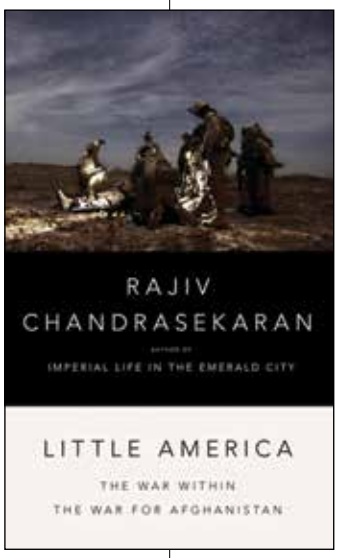

Les renforts envoyés par Obama étaient un compromis : ce n'était pas tout à fait ce que le General Stanley McChrystal avait demandé, mais ça suffisait. Il devait également y avoir une augmentation du personnel civil. Le but de l'envoi de ces renforts n'était pas de livrer une campagne de contre-insurrection totale dans tous les coins du pays, mais plutôt de faire une telle campagne dans suffisamment de lieux stratégiques pour tenir le terrain et récupérer le terrain perdu aux talibans au cours des récentes années. Si les Américains réussissaient à faire ça et si les Forces de sécurité nationales afghanes pouvaient se renforcer au point d'être capables de gérer une petite campagne de contre-insurrection dans leur pays, les forces américaines pourraient alors au moins quitter l'Afghanistan en pensant que le pays avait une chance de survivre. Obama avait placé des limites à ces renforts et le désengagement devait commencer en juillet 2011.

La deuxième partie du livre, intitulée « Shattered Plans » (Effondrement des plans) décrit les résultats de l'opération de renfort ordonnée par Obama et les luttes internes entre les différents bras du gouvernement américain en Afghanistan. Le récit de Chandrasekaran montre le personnel du département d'État américain et de l'ambassade américaine à Kaboul comme une bureaucratie sclérosée ayant l'aversion du risque. Le personnel de l'ambassade a rarement l'autorisation d'aller dans les rues de la ville à cause de l'obsession du personnel de sécurité de maintenir la sécurité, tandis que le personnel du département d'État, supposément déployé en Afghanistan pour aider à reconstruire la gouvernance du pays, signe ses courriels en indiquant le décompte des jours qu'il reste à passer en Afghanistan avant de rentrer au pays. La description que fait l'auteur des employés de l'ambassade et de leur manque flagrant de compréhension des normes culturelles d'une société islamique (p. ex. en organisant de grandes fêtes où tout le monde se saoule) provoque chez le lecteur un sentiment de gêne pour les Américains.

Les difficultés américaines s'exacerbent davantage quand les renforts du US Marine Corps sont déployés dans la province de Helmand avec leur propre chaîne de commandement séparée. Cette force est clairement dissociée de toutes les autres forces américaines opérant sous le commandement du General McChrystal. Si les *efforts* du US Marine Corps à Helmand sont exemplaires, Chandrasekaran critique le comportement de voyou dont ce dernier fait preuve et qui l'amène à se trouver là où il ne devrait pas être et à subir des pertes qu'il ne devrait pas subir. Même si le lecteur a l'impression que Chandrasekaran admire le Brigadier General Nicholson pour ses efforts, l'auteur ne manque pas de signaler son désaccord avec certains des choix de Nicholson dans le déploiement de ses troupes.

Dans la dernière partie du livre, « Triage », l'auteur examine comment les Forces américaines, le département d'État et USAID ont essayé d'établir des relations avec le gouvernement afghan et les acteurs clés dans les provinces du sud. Ces efforts visaient à amener une stabilité politique dans cette partie du pays. Les opérations de contre-insurrection ciblées menées dans les provinces de Kandahar et de Helmand ont donné des résultats tangibles. Cependant, l'absence d'une compréhension fondamentale des besoins de base des Afghans et l'incapacité de remuer l'inertie bureaucratique pour satisfaire ces besoins se sont traduites par une série d'occasions manquées. Par exemple, beaucoup de consultants de USAID avaient recommandé d'aider les Afghans à planter du coton pour remplacer le pavot. Le gouvernement afghan subventionnerait cette production ce qui lui conférerait la légitimité. Cependant, le gouvernement américain n'était pas disposé à accorder une exemption aux règles qui l'empêchait d'appuyer les pays où la production du coton était subventionnée par le gouvernement et, par conséquent, le projet n'a abouti à rien. Les entrevues de l'auteur avec des membres du département d'État chargés du dossier agriculture en Afghanistan donnent beaucoup de crédibilité à son exposé. Elles montrent les nombreuses occasions manquées par le département d'État en matière de développement de l'agriculture afghane.

Quand on lit *Little America*, on a l'impression, malheureusement, que les États-Unis ont été leur propre pire ennemi en Afghanistan, même après les renforts envoyés par Obama. Même si le gouvernement Obama a rehaussé son intérêt pour l'Afghanistan, son désir de commencer le retrait des troupes en juillet 2011 n'a pas donné suffisamment de temps aux commandants pour consolider par nécessité les gains obtenus par ces renforts. En outre, les luttes internes au sein du gouvernement américain et de l'appareil militaire montrent clairement que les objectifs en concurrence au sein des branches militaires et civiles n'ont pas été conciliés correctement dans une direction claire et cohérente.

Même si le récit de Chandrasekaran les exprime indirectement, j'ai trouvé qu'il ne faisait pas assez souvent ses propres recommandations. Le livre aurait été meilleur si l'auteur avait plus souvent fait des recommandations claires de son propre chef plutôt que de laisser au lecteur la tâche de les déduire à partir du contenu du livre. Cela étant dit, il semble souligner certaines critiques et citer l'opinion de certains membres du département d'État et des forces militaires plus souvent que d'autres, ce qui amène le lecteur à penser que les opinions de ces personnes sont équivalentes aux siennes.

Ce livre est un récit fascinant de l'histoire de l'implication des États-Unis en Afghanistan et de leur échec à terminer la tâche, malgré un investissement énorme, quoique handicapé et souvent mal dirigé. Le livre de Chandrasekaran vaut la peine d'être lu et intéressera plus particulièrement toute personne qui s'intéresse aux dessous de la guerre des États-Unis en Afghanistan, à ses origines et à sa direction possible.

Jordan R. Fraser, BA (avec distinction), *est étudiant de maîtrise dans le programme d'études militaires au Collège militaire royal du Canada et travaille sur la Colline du Parlement.*